

Lieux d'accueil enfants-parents de type « Maison verte » : raisons de fréquentation des mères.

Valérie Moulin



Promotion : TS ES 07

Sous la direction de : Antonin-Tattini Véronique

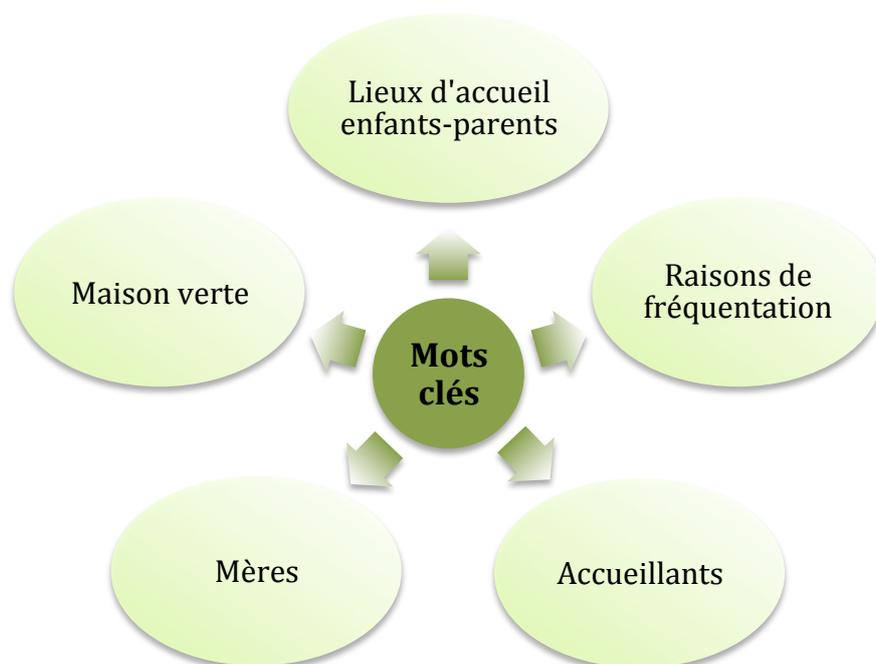
Martigny, mars 2011

Résumé

Cette recherche porte sur les raisons qui ont amené les mères à fréquenter un lieu d'accueil enfants-parents de type « Maison verte ». Afin de répondre à ma question, j'ai interrogé des mères qui se rendent dans de telles structures. Ces dernières représentent un lieu de socialisation et de prévention primaire pour les enfants ainsi qu'un soutien à la parentalité.

Suite à mon analyse, il s'avère que les mères fréquentent ces structures autant pour leur bien-être personnel que pour celui de leurs enfants. Elles recherchent essentiellement à créer un tissu social, à échanger sur leur rôle de parent pour ne plus se sentir isolées face à la maternité et pour se rassurer d'être des « bonnes mères ». Dans ces lieux, elles trouvent un soutien confidentiel et anonyme – auprès des accueillants disponibles et à l'écoute – dans lesquels elles se sentent valorisées. Les mères apprécient également ces structures parce qu'elles offrent un espace au sein duquel les enfants se socialisent et où la séparation mère-enfant peut être initiée en respectant le rythme de la dyade. Certaines mères relèvent, néanmoins, le manque de crédibilité du concept de l'anonymat.

En termes de pistes professionnelles, je soulève principalement l'importance de la neutralité des accueillants afin de respecter l'anonymat favorisant l'échange et l'expression des parents. La diversité des professionnels apparaît également comme un élément crucial car elle permet une prévention primaire étendue étant donné que chacun est sensibilisé aux aspects qui ont trait à sa formation initiale.



Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, m'ont aidée pour la réalisation de ce Travail de Bachelor. Plus particulièrement...

Un immense merci...

- Aux **NEUF MAMANS** qui ont accueilli ma démarche et qui ont accepté de répondre à mes questions en toute sincérité, sans tabou.
- A **JACQUELINE BONVIN DE WERRA**, accueillante, pour m'avoir accordé généreusement de son temps et pour avoir partagé avec moi son savoir et son expérience au sein des lieux d'accueil enfants-parents.
- Aux **ACCUEILLANTES** qui ont accepté de me rencontrer pour détailler et éclaircir le concept des lieux d'accueil enfants-parents.
- Aux **PROFESSIONNELS** de « Haut comme 3 pommes », de « L'Envol », de « L'Atelier ouvert » et de « La Maison Ou'verte » pour avoir mis les affiches à la disposition des mamans fréquentant leur structure.

Encore merci...

- A **MON MARI** pour son écoute, sa patience, son précieux soutien et sa foi en mes « talents d'auteure universitaire ».
- A **ISABELLE** qui, par son expérience, m'a éclairée et encouragée. Ses conseils et ses corrections m'ont été d'un grand secours.
- A **ALINE** pour son aide inestimable.
- A **DIANE** et à ma **MAMAN** pour leur relecture et leurs corrections orthographiques.
- A **VERONIQUE ANTONIN-TATTINI**, ma directrice de mémoire, qui m'a guidée et conseillée lorsque j'en ai eu besoin.

Informations

J'affirme avoir mené seule cette étude et mentionné toutes les sources auxquelles j'ai eu recours.

Les opinions émises dans ce travail n'engagent que leur auteure.

Dans le présent texte, l'utilisation du masculin ou du féminin est à entendre au sens de neutre, s'appliquant aux deux genres.

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION.....	7
1.1. FORMULATION DE LA PROBLÉMATIQUE	7
1.2. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....	8
1.3. CONCEPT DES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS EN BREF	9
2. CONCEPTS THEORIQUES	10
2.1. MATERNITE	10
2.1.1. Histoire de la maternité en Occident	10
2.1.1.1. Ere judéo-chrétienne	11
2.1.1.2. Révolution de mai 68	12
2.1.2. Maternité psychique.....	12
2.1.3. Processus pour devenir mère.....	14
2.1.3.1. Instinct maternel ?	15
2.1.3.2. Nouvelle identité ?	16
2.1.4. Enjeu de la réussite.....	17
2.2. RELATION MERE-ENFANT	19
2.2.1. Attachement.....	19
2.2.1.1. Attachement de la mère à son enfant	20
2.2.1.2. Attachement de l'enfant à sa mère	21
2.2.2. Séparation	23
2.3. EVOLUTION DE LA FAMILLE.....	24
2.3.1. Définition	24
2.3.2. Famille contemporaine.....	25
2.3.3. Vivre au sein d'une famille monoparentale	25
2.3.3.1. Définition	25
2.3.3.2. Familles monoparentales en chiffres.....	26
2.3.3.3. Emergence des familles monoparentales	28
2.3.3.4. Activité professionnelle après un divorce ou une séparation.....	28
2.3.3.5. Parents seuls exposés au risque de pauvreté	29
2.3.4. Concilier vie familiale et activité professionnelle	29
2.3.4.1. Famille et travail définissent notre identité	30
2.3.4.2. Facteurs influençant l'aisance de la conciliation.....	31
2.3.4.3. Motifs du travail professionnel de la mère.....	32
2.3.4.3.1. Conséquences.....	32

2.3.4.3.2. <i>Satisfaction</i>	33
2.3.4.3.3. <i>Apport du travail</i>	34
2.3.5. Etre mère au foyer	34
2.3.5.1. Diminution du nombre de mères au foyer.....	35
2.3.5.2. Image négative de la société.....	36
2.3.5.3. Un choix.....	36
2.3.5.3.1. <i>Autres raisons</i>	36
2.3.5.3.2. <i>Décision culpabilisante</i>	37
2.3.5.3.3. <i>Décision frustrante</i>	38
2.4. CONCEPT DES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS SELON FRANÇOISE DOLTO	39
2.4.1. Cadre théorique du concept	40
2.4.2. Origine de la « Maison verte »	40
2.4.3. Objectifs des lieux d'accueil enfants-parents inspirés de la « Maison verte »	42
2.4.3.1. Socialisation.....	42
2.4.3.2. Préparation à la séparation.....	42
2.4.3.3. Prévention des troubles psychologiques dus à des dysfonctionnements de l'interaction parent-enfant.....	43
2.4.4. Spécificités des lieux d'accueil enfants-parents	43
2.4.4.1. Population fréquentant les lieux d'accueil enfants-parents.....	46
2.4.5. Organisation des lieux d'accueil enfants-parents	46
2.4.5.1. Association.....	46
2.4.5.2. Financement.....	47
2.4.5.3. Réunions.....	48
2.4.6. Fonctionnement concret	48
2.4.6.1. Professionnels.....	48
2.4.6.1.1. <i>Fonction</i>	49
2.4.6.1.2. <i>Rôles</i>	49
2.4.6.2. Aménagement du lieu.....	50
2.4.6.3. Accueil.....	51
3. ENQUETE DE TERRAIN	53
3.1. HYPOTHÈSES DE RECHERCHE.....	53
3.2. TERRAIN DE RECHERCHE.....	54
3.2.1. Terrain	54
3.2.2. Population	55
3.3. MÉTHODOLOGIE.....	55
3.3.1. Techniques et méthodes de collecte des données	55
3.3.1.1. Support d'entretien.....	55
3.3.1.2. Déroulement des entretiens.....	56

3.3.1.3. Limites liées à la collecte des données.....	57
4. ANALYSE DES DONNEES.....	59
4.1. DONNEES PERSONNELLES DES MERES INTERROGEEES	60
4.2. DECOUVERTE DES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS PAR LES MERES	61
4.3. FREQUENTATION DES STRUCTURES D'ACCUEIL	62
4.4. SOLITUDE DES MERES FACE A LA MATERNITE	63
4.4.1. Famille proche et liens entretenus.....	63
4.4.2. Famille proche et fréquentation des lieux d'accueil.....	65
4.4.3. Liens avec les (anciens) collègues de travail.....	66
4.4.4. Sentiment de solitude	66
4.4.5. Besoin de se rassurer, de rencontrer d'autres mères	68
4.4.6. Fréquentation des lieux d'accueil : facteur de création de liens	68
4.4.7. Structures d'accueil rassurantes	69
4.5. CHANGEMENT DE STATUT DE FEMME A MERE.....	72
4.5.1. Naissance des enfants	72
4.5.2. Vécu lié au changement de statut.....	72
4.5.3. Difficultés rencontrées.....	74
4.5.4. Evolution du rôle de parent selon la vision des mères	75
4.5.5. Pression pour « être une bonne mère qui élève de bons enfants ».....	80
4.5.5.1. Pression sociétale	80
4.5.5.2. Pression familiale	86
4.5.5.3. Pression personnelle.....	86
4.5.5.4. Façons de vivre ces pressions.....	87
4.5.6. Dévalorisation du statut de mère au foyer	88
4.5.6.1. Dévalorisation par la société	89
4.5.6.2. Dévalorisation par elles-mêmes	90
4.5.6.3. Basculement dans la valorisation du statut à partir du troisième enfant	90
4.5.7. Lieux d'accueil enfants-parents valorisant les mères au foyer	91
4.6. VISION ET EXPERIENCE DES MERES CONCERNANT LES ACCUEILLANTS	93
4.6.1. Vision actuelle des mères concernant les lieux d'accueil	93
4.6.2. Présence des accueillants	94
4.6.3. Formation initiale des accueillants en lien avec le social	95
4.6.4. Travail des accueillants.....	95

4.6.5. Disponibilité et accessibilité des accueillants	96
4.6.6. Souhait des mères d'échanger avec un accueillant en particulier	97
4.6.7. Ecoute des accueillants.....	98
4.6.8. Jugement des accueillants.....	99
4.6.9. Anonymat et confidentialité.....	100
4.6.10. Utilité des échanges avec les accueillants.....	102
4.7. BENEFCES POUR LES ENFANTS	105
4.7.1. Lieu agréable pour les enfants.....	105
4.7.2. Déroulement des visites.....	106
4.7.3. Fréquentation des lieux d'accueil : facteur favorisant une évolution chez les enfants	107
4.7.4. Fréquentation des lieux d'accueil : facteur favorisant la séparation.....	108
4.8. IMPORTANCE DES STRUCTURES DE TYPE « MAISON VERTE » POUR LES MERES.....	111
5. SYNTHESE.....	114
5.1. HYPOTHESE 1	114
5.2. HYPOTHESE 2	115
5.3. HYPOTHESE 3	117
5.4. HYPOTHESE 4	118
6. BILAN DE LA RECHERCHE	120
6.1. LIMITES DE LA RECHERCHE ET QUESTIONNEMENTS NOUVEAUX	121
6.2. PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES.....	123
6.3. PROCESSUS D'APPRENTISSAGE	127
6.4. CONCLUSION	129
7. BIBLIOGRAPHIE	131
8. ANNEXES.....	138
ANNEXE « A ».....	139
ANNEXE « B »	141
ANNEXE « C »	145
ANNEXE « D ».....	161

1. INTRODUCTION

L'idée d'aborder le sujet des lieux d'accueil enfants-parents de type « Maison verte » dans mon Travail de Bachelor m'est venue lors de la réalisation d'un projet dans le cadre d'un module à la HES. C'est ainsi que j'ai été amenée à découvrir ce concept sur lequel je me suis penchée plus précisément. Aujourd'hui, l'intérêt de cette recherche est double car je fais partie du groupe de travail qui réfléchit à la mise sur pied d'un lieu d'accueil de ce type qui verra le jour prochainement à Martigny. Je tiens à comprendre les raisons de l'apparition de tels lieux dans notre société actuelle. Pourquoi les mères en ont-elles besoin ? Qu'est-ce qui leur manque ? Quelles sont les raisons qui poussent les mères à se rendre dans un lieu d'accueil enfants-parents ? Que viennent-elles chercher auprès des professionnels intervenant dans ce type de structure ? Tant de questions qui m'interpellent et auxquelles il me tarde de pouvoir esquisser des réponses ou du moins des pistes de compréhension et d'actions utiles pour la mise en place du lieu d'accueil enfants-parents à Martigny.

1.1. FORMULATION DE LA PROBLÉMATIQUE

Après m'être posée diverses questions lors de la réalisation du module concernant les lieux d'accueil enfants-parents, j'en suis arrivée à la conclusion qu'il me manquait des informations concernant la fréquentation de ces structures, c'est pourquoi j'ai choisi d'étudier la question suivante :

Pour quelles raisons les mères fréquentent-elles les lieux d'accueil enfants-parents de type « Maison verte » et les professionnels qui y travaillent?

Bien que le concept des lieux d'accueil enfants-parents implique également et prioritairement l'enfant, je choisis volontairement d'aborder ce travail sous l'angle de la mère car ce sont elles qui fréquentent en grande majorité ces lieux. Ce n'est ni un manque d'intérêt pour les pères ni un manque de reconnaissance de leur rôle – primordial selon moi – au sein de la famille. Si je me suis centrée sur les mères c'est seulement parce qu'elles représentent une large majorité des personnes fréquentant les structures de type « Maison verte ». Ainsi, il me sera plus facile de les rencontrer et donc d'effectuer ma recherche.

Dans un premier temps, je souhaite mieux comprendre l'expérience bouleversante que représente la maternité ainsi que la relation qui se crée entre une mère et son enfant. Puis, je m'intéresserai à l'évolution de la famille dans le but de pouvoir cerner la place accordée à la mère dans le système familial ce qui apportera certainement un éclairage sur l'apparition de ces structures ainsi que sur l'utilité de celles-ci.

Dans un deuxième temps, je m'intéresse aux motifs encourageant les mères à se rendre dans ce type de structure. Que viennent-elles y chercher et pourquoi ? Je souhaite également me pencher sur leur parcours qui les a amenées un jour à se rendre dans un lieu comme celui-ci. Puis, je m'attarderai sur la place des professionnels et le rôle de ces derniers dans ce type de structure du point de vue des mères que j'interrogerai. Mes attentes face à ce travail

concernent la compréhension du besoin et de l'importance des lieux d'accueil enfants-parents pour les mères dans la société actuelle.

Tout au long de ce travail, je vais tenter de creuser les bénéfices qu'elles en retirent au niveau personnel, familial et relationnel.

Ainsi, cette question a été posée dans le but de rencontrer et d'interviewer des mères se rendant dans des lieux d'accueil enfants-parents en Suisse romande. Cette démarche vise à leur offrir un espace de parole ouvert sur cette thématique.

Vous l'aurez compris, ce travail se focalise sur les mères. Ce n'est ni un manque d'intérêt pour les pères ni un manque de reconnaissance de leur rôle – primordial selon moi – au sein de la famille. Si je me suis centrée sur les mères c'est seulement parce qu'elles représentent une large majorité des personnes fréquentant les structures de type « Maison verte ». Ainsi, il me sera plus facile de les rencontrer et donc d'effectuer ma recherche.

1.2. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Ce travail, je souhaite le mener à terme selon deux parties distinctes. La première concerne les concepts théoriques :

- Définir la **maternité**.
- Définir la **relation mère-enfant**.
- Définir **l'évolution de la famille**.
- Définir le concept de la « **Maison verte** » : **lieu d'accueil parents-enfants selon Françoise Dolto**.

Ces derniers serviront de base nécessaire à la compréhension de l'analyse des données pour laquelle j'ai formulé les objectifs suivants :

- **Analyser les raisons** qui encouragent les mères à fréquenter les lieux d'accueil et les professionnels qui y travaillent.
- Rendre compte des **différences et des similitudes dans le discours des personnes interrogées**.
- **Mettre en avant quelques pistes de compréhension et d'actions utiles** pour l'ouverture du lieu d'accueil enfants-parents à Martigny voire pour d'autres structures de ce type.
- **Proposer** éventuellement **quelques pistes d'amélioration du fonctionnement** pour les structures de type « Maison verte » au vu des résultats de mon analyse concernant la motivation des mères à fréquenter ces structures.

Avant de nous plonger dans la partie théorique du travail, je vous propose une brève présentation du concept à l'origine de la « Maison verte » connu aujourd'hui sous le nom de lieu d'accueil enfants-parents.

1.3. CONCEPT DES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS EN BREF

Il est souvent plus aisé de définir une entité par ce qu'elle n'est pas plutôt que par ce qu'elle est réellement. Les lieux d'accueil enfants-parents ne dérogent pas à la règle. Ils se définissent comme étant ni une crèche, ni une halte-garderie, ni un lieu thérapeutique.

Les lieux d'accueil enfants-parents, bien qu'ils accueillent des enfants âgés de zéro à cinq ans, se différencient des autres structures de la petite enfance pour les raisons principales que voici :

- Il ne s'agit pas d'une garderie. Le parent qui accompagne l'enfant (généralement la mère, mais aussi le père, les grands-parents, la nourrice, etc.) se doit de rester avec l'enfant durant tout le temps passé au sein de la structure. Il ne le confie pas à un tiers. Il est responsable de lui.
- Les parents sont libres de se rendre dans cette structure quand bon leur semble (sans rendez-vous ni inscription préalables).
- Les principes de l'anonymat et de la confidentialité caractérisent les lieux d'accueil enfants-parents car seul le prénom de l'enfant est demandé.
- La participation financière est généralement laissée à l'appréciation des parents.
- Les professionnels de la structure sont garants du cadre et font circuler la parole. Ils mettent des mots sur ce qu'ils observent et favorisent la discussion entre le parent et l'enfant.

Les structures de type « Maison verte » représentent un lieu de socialisation et de prévention précoce pour les enfants, mais également un soutien à la parentalité.

Après cette brève présentation, je propose au lecteur de s'immerger dans la partie conceptuelle du travail.

2. CONCEPTS THÉORIQUES

Ce travail de recherche s'intéresse d'abord à la maternité dans la société occidentale actuelle. Le lecteur sera conduit à travers différentes parties théoriques allant de la maternité – statut de femme et rôle de mère – jusqu'à l'évolution de la famille en passant par la relation mère-enfant pour aboutir au concept originel de la « Maison verte ».

Le but de cette recherche consiste à éclairer la situation des mères, la relation à leur enfant, les processus par lesquels elles sont passées et qui font qu'elles ressentent aujourd'hui le besoin de se rendre dans un lieu d'accueil enfant-parent ; mais aussi et surtout de saisir l'importance de ces structures dans la société actuelle pour les mères.

2.1. MATERNITE

« La femme a un chemin à faire pour devenir mère, ensuite elle décide si elle deviendra mère. »¹

J.-M. Delassus

Le thème des lieux d'accueil parents-enfants ne peut être évoqué sans avoir étudié au préalable la maternité, thématique complexe comportant diverses facettes. Qui dit *maternité* dit inévitablement relation entre la mère et son enfant. Mais avant cela – et pour mieux comprendre la place de la mère – je vous propose un rapide survol de l'histoire de la maternité en Occident. Ceci, en vue de retracer brièvement le chemin parcouru durant toutes ces années par de nombreuses femmes qui, un jour, ont donné naissance et ont permis à la mère d'aujourd'hui d'avoir une place dans la société actuelle.

2.1.1. Histoire de la maternité en Occident

Les données historiques sur la thématique de la maternité trouvent leur origine déjà dans l'Antiquité. Yvonne Knibiehler (2000) nous dit que chez les Grecs et les Romains, un manque de reconnaissance se fait ressentir car il n'existe pas de terme ni en grec ni en latin pour exprimer la maternité. Le mot *paternité* dispose de toute la place car la *maternité* n'existe pas. Ainsi, le premier remplace le second et ne permet pas à ce dernier d'être reconnu. Rappelons-nous que chez les Grecs, le fait d'être mère ne représente rien, car elle n'est que le réceptacle de la semence masculine. Il faudra attendre le milieu du XIX^e siècle pour que le mot *maternité* apparaisse.

¹ DELASSUS Jean-Marie. *Le sens de la maternité*. 3^e édition. Paris : Dunod, 2007. P.101.

2.1.1.1. Ere judéo-chrétienne

A cette époque et toujours selon Y. Knibiehler, la femme est perçue comme celle qui met au monde les fils de l'homme dans la peine et la souffrance (rappel biblique : Eve, après avoir mordu dans le fruit défendu dans le jardin d'Eden, se voit infligée la sentence céleste, selon laquelle elle enfantera dans la douleur). Puis, à la suite de la naissance du Christ, le christianisme encourage voire même promeut le célibat considéré comme une vertu supérieure. Durant les premiers siècles, les chrétiens croient que la fin du monde se rapproche et considèrent la naissance inutile et vaine. Les femmes religieuses ne considèrent plus alors la maternité charnelle comme une mission prioritaire. Cette réserve face à l'enfantement est restée dès lors un trait caractéristique de la culture occidentale, nous dit Y. Knibiehler.

De nombreux siècles plus tard, la relation qui lie la mère à son enfant est perçue peu à peu comme favorable. Cependant, la maternité reste une affaire de femme et celle qui s'aventure dans cette expérience n'est jamais seule. Elle est toujours entourée d'une communauté prête à lui dispenser tous les conseils nécessaires. C'est ce qui leur permet de vivre la maternité de façon collective. Cette dernière constitue alors les racines de l'identité féminine au niveau social et individuel.

C'est seulement au cours du XVIII^e siècle, siècle des lumières, que de nombreuses remises en questions sont nées ce qui a permis à la femme subordonnée à l'homme d'être valorisée comme mère. Car l'enfant est perçu alors comme l'avenir du monde. Le sein maternel, premier refuge de tout être humain, se dote d'un aspect tout particulier et devient digne d'égards et d'intérêts. L'amour maternel, si précieux au petit enfant, apparaît comme valeur indispensable dans la nouvelle société. Y. Knibiehler nous explique que Jean-Jacques Rousseau a contribué à ce que l'importance de la mère dans l'éducation soit reconnue. L'éducation perçue plus de façon maternelle que paternelle, valorise cette première comme elle ne l'aura jamais été. D'un point de vue social, la compassion de la femme permet de secourir les miséricordieux et les malheureux et tente d'apaiser les souffrances nées à la suite de la révolution industrielle. La maternité se verra glorifiée tout au long du XIX^e siècle et durant la première moitié du XX^e.

Y. Knibiehler précise que Dr Blance Edwards Philliet déclara au Congrès international de la condition et des droits des femmes en 1990 : « L'époque viendra où la femme sera considérée dans sa période de gestation et d'allaitement comme un véritable fonctionnaire social ; pendant cette période, la société lui doit en échange de l'énorme effort de la maternité : la nourriture, l'habitation, le repos. » (2000, p.91) La maternité ne se résume pas uniquement à une fonction naturelle liée au sexe féminin ou à une fonction familiale. Elle comprend également une fonction sociale de laquelle dépend l'avenir de la nation.

Suite à la Première Guerre mondiale accompagnée de son hécatombe de naissances, l'Etat décide que la famille ne peut plus dépendre d'elle-même et doit être au cœur de décisions politiques. L'Etat devient alors un *super-père*. Dès 1917-1918, les mères reçoivent les droits politiques (procédures de mariage et de divorce simplifiées), la puissance du mari est supprimée et en 1920 l'avortement est autorisé.

Quant au *baby-boom* nous rappelle Y. Knibiehler, il a eu pour conséquence une crise de l'habitat qui a duré jusque dans les années 50 rendant la vie des mères extrêmement difficile. En même temps, l'activité professionnelle les attire car elles ne souhaitent plus rester chez elles. Les hommes et la société en général ne s'en plaignent guère. Le souci réside dans le fait

que le travail a été prévu et organisé au XIX^e siècle par des hommes et pour des hommes sans aucune tâche domestique. La femme doit entrer dans le monde du travail selon les conditions en vigueur prévues pour des hommes. Si elle veut assumer ses deux rôles (à la maison et au travail), elle doit accomplir des journées doubles avec une extrême fatigue à la clé et une culpabilité sans pareil pour avoir délaissé ses enfants.

2.1.1.2. Révolution de mai 68

Qui dit mai 68 dit indubitablement libération sexuelle, l'un des plus grands thèmes de cette révolution. Un nouveau flot féministe déferle prônant une émancipation totale. La *pilule* en est le symbole. Les femmes ont désormais à disposition une technique sûre et efficace pour maîtriser leur fécondité. La procréation semble désormais une décision réfléchie où interviennent la raison et l'affectivité. Selon C. Geoffroy (2008)², les femmes, qui auparavant n'avaient pas le choix ni le droit de refuser une grossesse, peuvent désormais ne plus laisser naître un enfant qui n'est pas désiré. Les femmes dont le rêve est l'indépendance économique ne veulent plus d'un bébé qui ferait échouer leurs projets.

Nous pouvons alors constater, en guise de conclusion, que les femmes ne donnent naissance que lorsque la collectivité les encourage et les aide à accueillir et à élever leurs enfants. La maternité ne concerne pas uniquement la vie privée du couple, elle n'est pas seulement l'expression du désir féminin ni même des parents, elle répond à une attente sociale importante : celle de perpétuer les générations ainsi que la survie du groupe. En restant neutres, les pouvoirs publics pensent respecter la liberté des femmes, mais c'est bien le contraire qui se produit. Car celle qui désire devenir mère se retrouve face à des responsabilités importantes qui s'ajoutent à ses activités extra-familiales et professionnelles. Les femmes occidentales sont tiraillées entre leur désir de procréation et leur devoir de production. Pis, elles remarquent que leurs tâches ne sont pas seulement accolées, mais elles se répercutent les unes sur les autres et s'influencent. Pour éviter de confronter les femmes à cette problématique, il faudrait tout réétudier, en commençant par le temps et la place qui leur sont accordés, en passant par leurs responsabilités, leurs relations affectives, et terminer par leurs rôles sociaux.

Je reviendrai par la suite sur ce thème important qui constitue le point central de la vie des mères. Mais avant cela, je souhaite me pencher sur le processus primordial qui conduit toute femme à devenir mère, sur le plan physique bien entendu, mais également sur le plan psychique.

2.1.2. Maternité psychique

Lorsque l'on entend parler de la maternité, nous pensons à ces femmes au ventre rond qui portent la vie en elles. Bien que cette expérience transforme le corps de la femme, elle est avant tout un bouleversement psychique pour chacune d'elle. En effet, la maternité n'englobe pas seulement la nidation, la gestation et l'accouchement, il y a quelque chose de plus qui se joue, soit la maternité psychique. Cela va même plus loin selon Jean-Marie Delassus (2007) car il affirme que c'est la maternité psychique qui détermine la maternité physique contrairement à la pensée généralisée. Il entend par maternité psychique la partie invisible du

² GEOFFROY Christophe. *Mai 68 : Une révolution sexuelle nécessaire*. Publié le 2 mai 2008. Adresse URL : <http://www.paperblog.fr/672299/mai-68-une-revolution-sexuelle-necessaire/>

phénomène, ce qui se passe dans la pensée des mères en devenir. D. N. Stern partage cet avis et nous dit : « Une mère doit naître psychologiquement tout autant que son bébé naît physiquement. » (1998, p.9)

Toujours selon J.-M. Delassus, lorsque nous parlons de *maternité psychique* nous retrouvons inévitablement deux concepts, soit la *totalité*³ et le *don*. Ils présentent un impact particulier sur la théorie ainsi que sur la pratique car ils semblent témoigner de ce qui se joue dans la maternité tout comme dans la naissance.

D. N. Stern nous dit qu'en premier lieu il s'agit de se questionner sur ce qui permet à la mère d'être mère : Où va-t-elle chercher ce potentiel ? Quelle est la source de l'inconscient maternel ? Serait-elle identique à celle de l'enfant ? La mère et l'enfant puiseraient-ils alors aux mêmes sources ?

Les psychologues ont démontré qu'avant la naissance il y a déjà eu une vie, celle qu'on nomme prénatale. J.-M. Delassus nous explique que durant des mois, lorsque la grossesse se déroule dans de bonnes conditions, le fœtus connaît l'homogénéité de par sa vie intra-utérine. Tous ses besoins sont satisfaits instantanément, il ne fait qu'un avec sa mère. Autrement dit, il a déjà fait l'expérience de la *totalité*. Ainsi, le nouveau-né qui vient au monde connaît une interruption subite de cette *totalité* suite à sa naissance. Elle pourra reprendre son cours par et avec la mère car cette dernière va faire le lien et ainsi permettre la naissance psychique de l'enfant.

Mais il faut pour cela que la mère ait gardé quelque chose du monde originel, du monde d'où elle vient. Ce qu'elle a gardé sera alors réanimé lors de la grossesse et de l'enfantement ce qui lui permettra de transmettre à son enfant, en plus des aliments, des regards, de l'affection qui permettront que la relation se construise. Ceci correspond à la *totalité*. Cette dernière n'est pas tangible. Elle ne peut se voir ni se toucher. Elle correspond à ce qui se passe entre la mère et l'enfant sans que cela soit visible. La *totalité* se résume à ce lien qui unit la mère à l'enfant et réciproquement. Ce dernier décrit par J.-M. Delassus par où se transmet la *totalité* n'est pas fait de langage au sens où on l'entend. Il se constitue de « sensations » que l'enfant reçoit de sa mère et qu'il perçoit par son corps comme il le faisait quand il était *in utero*. Il ne s'agit cependant pas simplement de « sensations » car cela ramènerait l'enfant à un stade antérieur, à celui qu'il a connu lorsqu'il était encore dans le ventre de sa mère. Ces sensations doivent être porteuses de sens et ne peuvent provenir que du *don* de la mère. Cela correspond à tout ce qu'elle met derrière ses regards, ses expressions, ses caresses pour son enfant qui lui font revivre la *totalité* qu'il a connu durant sa vie *in utero*.

Par ailleurs, toujours selon J.-M. Delassus, le don n'est pas à sens unique. Il ne passe pas seulement de la mère à l'enfant, l'inverse est également vrai. Le donataire, ici le nouveau-né, reçoit la *totalité* de sa mère, la ressent et peut ainsi refaire l'expérience de son état originel (soit *in utero*). Cela se voit sur son visage et dans son comportement. C'est ainsi qu'il renvoie à sa mère ce qu'elle-même lui a donné. Celui qui reçoit devient alors celui qui donne octroyant ainsi la possibilité à la *totalité* de circuler. Ces échanges de don se mettent en place très rapidement après l'accouchement. Le don constitue le fondement de la relation qui lie la mère à l'enfant.

³ Supra. DELASSUS Jean-Marie. 2007. Il s'agit ici de comprendre ce terme comme « l'ensemble des processus harmonieux présidant à la vie prénatale et tels que le bébé est structuré par eux, ce qui redétermine son héritage génétique et crée un besoin spécifique de pouvoir vivre en continuité avec ce qui a précédé la venue au monde. » P.XXI.

En conclusion, pour J.-M. Delassus, la maternité existe parce que l'Homme ressent le besoin de préserver et de reproduire cette *totalité* qu'il a expérimentée.

La maternité se résume aux phénomènes physiques et psychiques qui conduisent la femme à devenir mère. Mais qu'en est-il réellement de ce processus ?

2.1.3. Processus pour devenir mère

Devenir mère ne se réduit pas à une situation anodine. Cela produit un bouleversement à plusieurs niveaux que ce soit affectif ou relationnel. Les femmes qui sont devenues mères ne le sont pas devenues du jour au lendemain. Elles ont parcouru un processus qui a duré plusieurs mois. D. N. Stern décrit cette aventure dans *La naissance d'une mère* (1998) comme un processus qui suit trois étapes.

La première correspond aux neuf mois de grossesse permettant de se préparer à devenir mère. Durant cette période, la femme effectue l'essentiel du travail psychologique la conduisant à devenir mère.

La seconde étape coïncide avec la naissance à proprement parlé du bébé et des mois qui suivent ainsi qu'avec la « naissance » de la mère.

La dernière rime avec la période d'adaptation à sa nouvelle identité de mère ainsi qu'à la façon dont elle l'intègre dans le reste de sa vie.

Toujours selon D. N. Stern, la femme vit trois grossesses simultanées. La première correspond au développement *in utero* du fœtus. La seconde caractérise la psyché qui permet à l'identité maternelle de se développer. La dernière coïncide avec la naissance et la croissance du bébé « imaginaire » dans l'esprit de la future mère.

Il nous dit également qu'au cours de sa grossesse, la future mère est confrontée à des appréhensions et des préoccupations récurrentes concernant le bébé. Elle essaie d'imaginer son attitude et son comportement lorsqu'elle deviendra mère. Elle s'inquiète concernant l'accouchement et la santé de l'enfant qui va naître. Elle se demande si sa perception de la vie se transformera une fois que le nouveau-né aura intégré la famille. De nombreuses interrogations la pousse à émettre des suppositions sur son bébé, avant mais aussi après sa naissance. Ces hypothèses sont orientées selon les espoirs, les craintes et le passé. Elles permettent de mettre en évidence les priorités ainsi que les valeurs de la mère. Ces divers scénarios élaborés mentalement par cette dernière ne la prépareront jamais parfaitement ni complètement à ce qu'elle va vivre, mais lui auront permis de se préparer aux risques qu'elle va rencontrer et qui vont de paire avec la maternité.

Dans son ouvrage, D. N. Stern précise que le processus imaginaire se développe chez toutes les mères. Il leur permet de se préparer à des situations, des événements qu'elles s'approprient à vivre. Il ne s'agit pas de simples fantaisies inutiles, bien au contraire. L'imaginaire de la mère se développe dès les premières semaines, mais il semblerait que c'est seulement vers la fin du troisième mois, lorsque l'enfant est viable, que la femme commence à autoriser son imaginaire à décoller véritablement. Jusqu'alors, elle restreignait ses rêveries et ne se permettait pas de penser à son enfant de façon trop précise.

D. N. Stern nous dit que c'est entre le quatrième et le septième mois de grossesse que la mère laisse vagabonder son imagination. Le portrait qu'elle se fait de son enfant se précise toujours davantage ; c'est au septième ou huitième mois que le bébé est imaginé dans sa totalité, de façon quasi parfaite. Mais avec l'arrivée du huitième et du neuvième mois commence la déconstruction du bébé imaginaire que la mère s'était créé jusqu'alors. Elle tente de l'oublier.

Si cela peut s'avérer surprenant, il s'agit surtout d'un renversement de situation logique car à la naissance, la mère se retrouve face à son bébé imaginé et son bébé réel et elle ne peut pas se permettre de constater un écart trop important. Elle doit d'abord se protéger elle-même ainsi que son nouveau-né contre la différence entre ses espérances et le « vrai » bébé. Elle doit en quelque sorte remettre les compteurs à zéro pour pouvoir aller à la rencontre de son bébé sans que ses attentes ne provoquent d'interférence. Cependant, le bébé imaginaire ne disparaît pas pour autant. Il sera revu et « corrigé » afin qu'il corresponde au sexe, à la taille, au caractère ainsi qu'aux caractéristiques physiques du vrai bébé.

D'une femme à une autre le vécu peut varier plus ou moins fortement selon J.-M. Delassus (1998). Il appuie son discours en relevant les propos des mères pour lesquelles il a été difficile d'accepter et d'aimer leur bébé dès ses premières heures de vie. Elles ont eu besoin de quelques jours, de quelques semaines voire davantage pour apprendre à le chérir. Selon moi, cela ne signifie pas pour autant qu'il s'agisse d'une mère indigne, mais plutôt qu'elle a besoin de temps. Chacune vit la situation à sa façon, à son rythme selon son vécu et ses émotions.

Nous l'avons bien compris, la grossesse est cruciale pour la mère car elle lui permet de se préparer à la maternité de façon imaginaire. Lorsque le neuvième mois touche à son terme, l'essentiel du travail psychique concernant l'arrivée de l'enfant est effectué.

Le bouleversement que représente l'accouchement est une transition psychique, une épreuve qui laisse une trace incrustée dans la vie de la femme qui fait d'elle une mère. Désormais, dans la pensée commune, elle doit se vouer corps et âme à son bébé et répondre aux besoins de ce dernier de façon instinctive. Mais l'instinct maternel existe-t-il vraiment ? La relation qui se crée entre une mère et son enfant ne découle-t-elle pas d'un apprentissage ?

2.1.3.1. Instinct maternel ?

On a longtemps cru que la mère était dotée d'un instinct maternel mais les psychanalystes sont ensuite revenus sur cette considération. Mais alors, d'où provient cette idée d'instinct maternel ? Comme nous le dit J.-F. Dotier (2006)⁴, nous retrouvons chez Darwin une première origine. Ce dernier a remarqué, en observant le monde animal, que les femelles guenons sont désespérées lorsqu'elles perdent leur petit. Celles-ci peuvent adopter d'autres bébés parfois même des chiens ou des chats pour combler ce manque. Il a effectué un parallèle entre l'espèce animale et humaine et en a déduit que le mobile de ces actions ne pouvait être autre que l'instinct maternel. Selon lui, ce dernier pousserait les mères à s'occuper, à laver, à consoler et à défendre leur petit.

Puis, J.-M. Delassus nous démontre que cette nouvelle appellation est entrée dans le *Larousse* sans plus de réflexion. Le dictionnaire ne laisse aucune place au doute. Il est dit : « Aucun raisonnement philosophique, aucune considération morale, ou mécanique, ou métaphysique, ne peut rendre raison de l'instinct maternel ; mais il est plus difficile encore d'en nier la force que d'en expliquer la cause. » (2007, p.45) La suite de la définition est des plus intrigante. J.-M. Delassus s'est intéressé à la première définition du dictionnaire. Dans ce dernier, il est dit que les femmes ont l'obligation d'être mères, qui plus est des aussi bonnes mères que celles du règne animal. Autrement dit, elles doivent être des mères instinctives et suivre les pulsions qui les guideront sans jamais défaillir ; de l'instinct, nous voilà au devoir.

⁴ DORTIER Jean-François. *Y a-t-il un instinct maternel ?* Publié le 7 octobre 2006. Adresse URL : <http://lplm.fr/spip/spip.php?article116>

Toujours, selon J.-M. Delassus, l'instinct maternel s'impose ainsi aux femmes et ne peut être remis en question car il sort du dictionnaire, savoir partagé par l'ensemble de la communauté. Il ne faut pas croire que cette période est révolue depuis de nombreuses années. Encore au XX^e siècle, toujours dans le *Larousse*, nous lisons la définition suivante sous instinct maternel : « une tendance primordiale qui crée chez toute femme normale un désir de maternité et qui, une fois ce désir satisfait, incite la femme à veiller à la protection physique et morale des enfants. » (2007, p.46)

En opposition à cette « évidence », J.-F. Dortier⁵ nous parle d'Elisabeth Badinter – femme de lettres et philosophe féministe – qui a écrit un ouvrage, intitulé *L'Amour en plus* en 1980, dans lequel elle développe une théorie allant à l'encontre de l'instinct maternel brisant ainsi les croyances. Ce dernier, contrairement à ce que l'on croyait jusqu'alors n'est pas inné. Cela s'observe par le nombre d'enfants abandonnés lorsque l'enfant n'était pas digne d'attention et ne représentait qu'une « ébauche » d'être humain. La littérature décrit également de nombreuses mères qui n'étaient pas attachées à leur progéniture.

Pour cette auteur, ce n'est qu'à la fin du XVIII^e siècle que le regard porté sur l'enfant a changé, coïncidant avec la valorisation du rôle de mère. C'est à partir de ce moment-là que la mère s'est retrouvée enfermée dans ce rôle de nourricière se dévouant corps et âme pour ses enfants.

Sarah Blaffer Hardy⁶ – primatologue et anthropologue – reprend le flambeau à la suite d'Elisabeth Badinter en publiant une thèse en 1946 qui se démarque de la vision darwinienne. Selon elle, l'instinct maternel ne se résume qu'à une simple construction sociale et varie selon le poids des cultures. Pour celle-ci, il va de soi que la mère s'attache à son enfant selon des mécanismes biologiques, mais ces derniers ne sont pas aussi instinctifs que le sommeil ou l'alimentation. Elle reprend les arguments de celle qui l'a précédée et les complète en affirmant que beaucoup de mères sont négligentes ou distantes voire même maltraitantes envers leurs enfants. Certaines vont même jusqu'à l'abandon ou pire l'infanticide. Pour S. Blaffer Hardy, les deux arguments qui viennent d'être cités suffisent à remettre en question l'idée de l'instinct maternel infallible. Les femmes ayant succombé avaient certainement des raisons, mais quelles qu'elles soient, le fait même qu'elles aient cédé à des pressions démontre que l'instinct maternel n'est pas inconditionnel. Les femmes peuvent s'en détourner.

Désormais on pense que l'instinct maternel n'est pas inné. Car comme le dit Jean-Marie Delassus : « On ne naît pas mère, on le devient. » (1998, p.X) En d'autres termes, la femme découvre son nouveau statut et ajoute cette dimension à son identité. Cela signifie-t-il pour autant que la mère change d'identité ?

2.1.3.2. Nouvelle identité ?

Gabrielle Desarzens nous dit dans *Une mère est-elle encore une femme ?* (2001) que la femme sans enfant est généralement considérée pour elle-même. La mère quant à elle l'est souvent par le biais de ses enfants voire de son mari – « la mère de » ou « l'épouse de » – non pas par humilité, mais par habitude car les repères sont plus vite pris.

⁵ Supra. DORTIER Jean-François.

⁶ Ibid. In : DORTIER Jean-François.

L'arrivée d'un enfant chamboule le couple et oblige les parents à reconstituer leur identité personnelle mais ils doivent surtout ajouter une nouvelle donne, soit leur parentalité et ce qui la compose. Cependant, je ne pense pas qu'une mère – malgré tous les bouleversements qu'elle vit dans son corps ou dans son esprit qui enrichissent son vécu – puisse être réduite uniquement à son statut. Il semblerait pourtant que ce soit le cas quelques fois. En effet, la morale dominante veut que la mère se sacrifie pour sa famille en mettant de côté ses désirs et ses envies. G. Desarzens ajoute que la pression n'est pas réservée uniquement aux mères mais aux femmes de manière générale. Ces dernières doivent prendre soin de leur corps et de leur garde-robe.

Comme vous l'avez compris, il s'agit de trouver un compromis qui permette de concilier travail et famille, couple et maternité. Mais derrière tout cela, les femmes doivent pouvoir se frayer un chemin et réussir à se constituer une identité qui leur est propre pour faire reconnaître leurs aptitudes, quelles qu'elles soient. L'enjeu consiste à dire que les mères doivent être « parfaites » (adéquates avec leurs enfants en toute situation) sachant gérer « parfaitement » tous les éléments de leur vie (conciliation entre leur statut de femme et leur rôle de mère) ce qui est purement irréalisable car elles ne sont pas des « sur-femmes ». Cette croyance véhiculée par tous est assimilée par les mères et leur met une pression considérable pour « bien réussir ».

2.1.4. Enjeu de la réussite

De nos jours, le mythe de la « mère parfaite » perdure et tient bon dans nos esprits selon Violaine Guéritault (2008). La société attend des mères des performances sans pour autant leur accorder les ressources dont elles auraient besoin pour répondre à celles-ci. Tout le monde attend d'une mère qu'elle soit disponible partout et tout le temps. Malheureusement, cette réalité complexe à laquelle font face tant de femmes ne peut correspondre aux attentes de perfection que nous retrouvons dans l'imaginaire populaire. Cette position inconfortable pour les mères ne semble pas convenir à chacune d'entre elles⁷; d'autant plus qu'elles portent sur leurs épaules une lourde responsabilité, celle de l'épanouissement de leur enfant. Elles en ont conscience, et la société – du moins les recherches actuelles sur le sujet – ne fait qu'alourdir la culpabilité qui en découle.

Par ailleurs, si elles s'avèrent fatiguées, épuisées voire débordées, c'est nécessairement parce qu'elles ne savent pas s'organiser. Cette pression laisse souvent la place à une culpabilité naissante et à l'angoisse d'être une mauvaise mère.

L'enjeu de la réussite, toujours selon V. Guéritault, apparaît donc de façon démesurée tandis que la reconnaissance de leurs efforts semble quasi nulle. Les mères n'osent pas parler de ce qu'elles vivent, de leurs difficultés car dans la pensée commune, les activités d'une maman ne sont que « bonheur ». Elles pensent être les seules à ne pas être à la hauteur de leur rôle de mère, à se trouver dans des situations délicates qui vont conduire certaines à la solitude. Il semblerait cependant qu'elles traversent toutes, sur une période plus ou moins longue, un passage difficile vécu en retrait de la société.

⁷ GUÉRITAUT Violaine. *La fatigue émotionnelle et physique des mères : le burn-out maternel*. Paris : Odile Jacob, 2008. P.42.

Jusqu'ici, je me suis penchée sur les questionnements et le processus par lequel la femme devient mère. Et qui dit « mère » dit forcément « enfant ». Je vous propose maintenant de nous intéresser à la relation qui lie la mère à son nouveau-né et réciproquement.

2.2. RELATION MERE-ENFANT

« C'est la compréhension du bébé qui permet celle de l'état de la mère. »⁸

J.-M. Delassus

Tout être humain a besoin de liens et d'amour pour survivre. Et comme dans toute relation, le lien se tisse et évolue. Il en va de même entre une mère et son enfant, dont les prémices de la relation apparaissent déjà avant la venue au monde du nouveau-né. L'attachement se teinte en fonction des influences de la mère et de celles de l'enfant ce qui permettra ensuite, comme nous le verrons plus loin, à l'enfant de se séparer et ainsi de découvrir le monde environnant.

Afin de mieux comprendre ce qui vient d'être dit, je vais me pencher sur l'attachement de la mère à son enfant et inversement avant d'aborder le sujet de la séparation. Ce thème m'intéresse grandement car il est l'un des points capitaux qui fonde le concept des lieux d'accueil enfants-parents type « Maison verte ».

2.2.1. Attachement

René Zazzo (In : Anzieu Didier. 1979) nous dit que pendant de nombreuses années, les psychologues pensaient que l'attachement découlait d'un apprentissage. Contrairement à l'animal naissant avec son instinct, l'homme avait tout à apprendre hormis le fonctionnement de ses organes physiologiques. La dépendance physique (satisfaction des besoins primaires : faim, soif) engendrait la dépendance psychique.

De nos jours, toujours selon R. Zazzo, l'attachement est désormais considéré comme un besoin primaire qui ne découle ni du plaisir de se nourrir ni des soins procurés par la mère. Cette nouvelle considération remet en question la théorie des pulsions ; d'où la reconnaissance du besoin d'attachement comme un besoin primaire⁹. Ce constat a pu être établi grâce aux découvertes d'Harlow en 1958, éminent éthologiste. Il a observé les réactions animales, principalement chez les singes, et a constaté que le bébé-singe cherche le contact avec sa mère et tente de garder cette proximité plutôt que de rechercher de la nourriture. Ce contact assure un bien-être que rien ne pourrait remplacer. R. Zazzo en a déduit que cette tendance « sociale » n'est en aucun cas influencée par la faim ni par aucune autre pulsion. Autrement dit, le besoin d'attachement n'est pas influencé par le besoin de nourriture. Bien que l'allaitement soit un besoin physiologique premier de chaque enfant, il ne reste qu'un moyen parmi d'autres de satisfaire le besoin primitif de contact avec l'un de ses pairs. Ce renversement de situation offre une nouvelle perspective concernant les origines de l'affect.

D. Anzieu (1979) poursuit en citant les études de Spitz effectuées dans les années 40 par lesquelles il a démontré que le nourrisson, lorsqu'il est séparé de sa mère, présente un

⁸ Supra. DELASSUS Jean-Marie. 2007. P.XXVII.

⁹ In : ANZIEU Didier [et al.] « Est primaire une tendance ou une réaction qui se produit de façon *autonome*, et secondaire ce qui est *dérivé* d'une tendance primaire, d'un système primitif, par un processus d'apprentissage. » P.23.

syndrome grave. Il a pu prouver que l'enfant a déjà construit précocement l'attachement dont il a besoin pour vivre.

Harlow (1979) a poursuivi dans ce sens et a prouvé que l'attachement précoce favorisait la séparation à un stade adapté du développement de l'enfant. Lorsque vient l'âge où les bambins explorent leur environnement, ils se serrent contre leur mère atténuant ainsi leurs peurs. La confiance envers la mère les apaise leur donnant la possibilité de repartir en exploration et de se séparer. Suite à de nombreuses observations de psychologues, des conduites analogues entre l'animal et l'homme sont repérées permettant ainsi d'affirmer qu'il en va de même chez le petit de l'Homme.

Mais jusqu'alors personne ne s'était penché sur la fonction de cet attachement. C'est John Bowlby qui a étudié la question le premier. Il a fait des études auprès de tribus vivant de chasse et de cueillette, et en a déduit qu'il s'agissait d'une fonction de protection. Une fois ce postulat énoncé, il n'était pas trop difficile d'observer la peur chez les enfants lorsque ceux-ci étaient éloignés de leur mère bien qu'ils ne risquaient aucun danger apparent.

Lorsque nous parlons d'attachement cela implique inévitablement deux personnes. Dans ce cas-ci, je pense à la mère et à son enfant. Bien que l'attachement entre ceux-ci soit entremêlé et interdépendant, je vous propose dans un premier temps de nous intéresser à l'attachement de la mère à son bébé.

2.2.1.1. Attachement de la mère à son enfant

T. Berry Brazelton et Bertrand Cramer (1990) nous expliquent qu'une fois le bébé venu au monde, la relation que la mère noue avec celui-ci monopolise généralement ses capacités d'aimer, de partager, de communiquer, de donner et de recevoir. Certaines mamans ont besoin de plus de temps que d'autres. Avec l'arrivée du nouveau-né la jeune mère a tendance à se pencher sur la façon dont elle entre en contact avec les autres l'obligeant à se questionner sur elle en tant que personne et sur ce que cela implique dans la relation qu'elle souhaite avoir avec son bébé. De là découle un flot de questions concernant ses capacités à devenir mère, à aimer son enfant, à se lier à lui convenablement. Derrière ces interrogations, les psychologues relèvent la capacité à créer une relation adéquate, autrement dit, à être une « bonne mère ». Ces propos reprennent l'idée que la mère parfaite n'existe pas. Ce qu'une mère apporte à son enfant est suffisamment bon pour qu'il se développe normalement.

De plus, l'attachement d'un enfant à sa mère dépend de l'attachement de cette dernière à l'égard de son bébé. Mary Main (In : Dugnat Michel. 1999, p.38), lors de son étude au sujet de « l'entretien d'attachement adulte » a pu cerner l'état d'esprit de l'individu concernant ses expériences relationnelles vécues durant l'enfance en creusant les souvenirs des relations avec les figures parentales. Au terme de cette étude, M. Main met en avant quatre types de modèles internes distincts :

- Le modèle « **détaché** » regroupe les personnes qui se disent indifférentes, sans émotion et réduisant l'influence de leurs expériences relationnelles. Par ailleurs, elles ne semblent avoir que peu de souvenirs de leur enfance. Elles se décrivent comme indépendantes en détaillant un portrait idéalisé de leurs parents.
- Le modèle « **autonome** » correspond aux personnes qui se souviennent aisément de leurs relations initiales et les décrivent comme ayant de l'importance même

lorsqu'elles contiennent un aspect pénible. Les relations d'attachement sont significatives pour ces individus.

- Le modèle « **préoccupé** » caractérise les personnes confuses ayant de la difficulté à décrire de façon cohérente leurs relations dans le passé. Il se peut qu'elles soient encore dans un climat d'ambivalence allant jusqu'à de la dépendance envers leurs parents ce qui les empêche parfois de contenir une colère encore vive à leur égard.
- Le modèle « **désorganisé** » décrit les personnes ayant vécu des abus, des traumatismes ou des deuils encore trop douloureux. Il s'agit d'individus n'ayant pas atteint une élaboration mentale leur permettant de prendre une certaine distance émotionnelle à l'égard de ces événements.

Ce qui me semble intéressant ne réside non pas dans la catégorisation des personnes – en fonction des modèles qui viennent d'être cités –, mais plutôt dans le lien que M. Main soulève entre les modèles des parents et ceux des enfants. En effet, d'autres études, comme celle de « la situation étrange » de Mary Ainsworth – développée dans le chapitre suivant – ont démontré que les modèles des mères et ceux de leur enfant correspondent à des niveaux très élevés. Ces études semblent démontrer qu'il y a une transmission intergénérationnelle de ces modèles d'attachement. Nous y reviendrons plus bas.

D. W. Winnicott (1991), psychanalyste, pédiatre et spécialiste du développement, met en avant l'idée selon laquelle il existe un lien entre les soins prodigués par la mère et l'évolution de la sécurité dans l'attachement du petit enfant. Pour décrire ce phénomène, il a utilisé les termes de *holding* et *handling* (la façon dont l'enfant est traité, soigné). Le concept de *holding* tient une place centrale dans le développement précoce, la santé et l'affectivité du bébé. Il décrit la manière dont la mère porte l'enfant, la façon dont elle le tient. En tenant la tête de l'enfant, en le serrant contre elle, la mère communique à son enfant qu'elle prend bien soin de lui ou non. Et selon Winnicott c'est l'expérience du *holding* qui nourrit le sentiment de sécurité chez l'enfant.

L'intérêt que Winnicott a porté au *holding* nous informe sur l'importance de l'échange entre un parent et son nouveau-né. Cette relation peut mener à un attachement sûr ou insûr chez le bébé. Qu'en est-il donc de l'attachement chez le nouveau-né ?

2.2.1.2. Attachement de l'enfant à sa mère

Après avoir évoqué les modèles d'attachement de l'adulte, il semble intéressant de les mettre en lien avec ceux des enfants.

Michel Dugnat (1999, p.36) nous explique que c'est Mary Ainsworth qui a permis une progression dans ce domaine grâce à son étude concernant la « situation étrange ». Elle a observé les comportements d'attachement et d'exploration des enfants. Cette « situation étrange » consistait à mettre les enfants sous un stress léger produit par la séparation du parent en le laissant en présence d'un inconnu dans un laboratoire. Selon la théorie, il semblait logique que l'enfant vienne chercher du réconfort auprès du parent dès son retour avant de repartir explorer la pièce et les jouets qui s'y trouvent. Pourtant, M. Ainsworth a décelé l'existence de trois types de réactions chez l'enfant lors des retrouvailles :

- L'enfant dit « **insécurisé-évitant** » ne réagit pas au départ de sa mère. Il donne une impression d'indépendance en explorant l'environnement dans lequel il se trouve sans s'assurer de la présence de son parent. Au retour de la mère, il l'ignore ou l'évite. Des études ultérieures ont démontré à l'aide de capteurs physiologiques que l'enfant était véritablement *stressé* même s'il ne le montre pas. Ce résultat renforce l'idée que l'enfant « évitant » n'est pas capable d'utiliser son parent comme ressource réconfortante.
- L'enfant dit « **sécurisé** » réagit et proteste lorsque sa mère s'éloigne mais montre du soulagement à son retour et cherche une proximité avec celle-ci. Il tend les bras pour être pris, cherche un contact visuel ou verbal. C'est ce contact qui lui permettra de se sentir à nouveau en sécurité pour pouvoir explorer davantage le milieu environnant.
- L'enfant dit « **insécurisé-ambivalent** » s'avère perturbé par la situation. Il est anxieux voire même agité lors de la séparation. Lors des retrouvailles, il cherche du réconfort de façon ambivalente. Il peut sembler avoir besoin de contact en tentant de s'approcher mais s'éloigne immédiatement parfois en colère. Il refuse ensuite d'être consolé et semble sombrer dans une détresse passive. Son attitude évoque une dépendance émotionnelle ou une immaturité.

Dans les années 1980, certains auteurs tels que Main, Kaplan & Cassidy ont proposé un quatrième type de réaction, soit celui de l'enfant « **insécurisé-désorganisé** » ou « **désorienté** ». Dans cette catégorie, l'enfant tend à se figer dans une posture évoquant la crainte et la confusion. Les autres types caractérisent des enfants inquiets à cause de la situation, dans ce cas de figure-ci, l'enfant semble alarmé par le parent lui-même.

M. Ainsworth précise que ces comportements ne correspondent pas à une caractéristique de l'enfant mais traduisent effectivement la qualité de la relation entre l'enfant et sa mère. La relation d'attachement – qu'elle soit sécurisée ou insécurisée – présente des répercussions sur le développement du petit enfant ainsi que sur l'intérêt qu'il porte à son environnement social élargi. Un enfant dont l'attachement à sa mère est sécurisée peut s'éloigner avec enthousiasme et sérénité puis revenir vers elle, sa source de sécurité et de soutien, pour venir chercher le réconfort dont il a besoin. A l'inverse, un enfant dont l'attachement à sa mère est insécurisée éprouve de la difficulté à s'éloigner. Dans certains cas, il ne pourrait même pas se distancer de celle-ci à cause de cette angoisse de ne plus la retrouver, dans l'idée « si je la quitte, je la perds ».

Comme nous l'avons vu lors du chapitre précédent, certaines études ont démontré le lien entre les attitudes de la mère et la relation d'attachement de l'enfant. Ainsi, la sécurité de l'attachement serait favorisée par les comportements maternels prévisibles, sensibles, disponibles et adaptés à l'enfant. Tandis que l'insécurité dépendrait de l'indisponibilité, de l'incohérence, de l'imprévisibilité, de la pauvreté des réponses de la mère aux sollicitations de l'enfant.

Comme il vient d'être dit, l'enfant peut partir à la découverte du monde et ainsi s'éloigner seulement s'il s'est préalablement attaché à sa mère. Je vous propose justement de nous intéresser à ce processus que l'on nomme « séparation ».

2.2.2. Séparation

Elisabeth Darchis et Gérard Decherf (2008) nous disent que durant les premiers temps, la mère peut ressentir fortement le besoin de proximité de son enfant, mais très vite elle s'aperçoit que celui-ci a besoin d'être séparé d'elle en restant dans son berceau. Elle sait qu'en le gardant sans cesse près d'elle dans ses bras, il ne pourra pas se séparer progressivement. Le père a alors un rôle important à jouer car il permet à la mère de retrouver ses repères, de s'occuper d'elle-même et de leur couple.

Ils ajoutent que la séparation va également se vivre par le biais du sevrage du sein au biberon, de la marche, de l'entrée à la garderie, à l'école et des amitiés. Toutes ces expériences ne sont pas faciles, elles peuvent être parfois angoissantes et douloureuses, mais elles sont indispensables pour que l'enfant et la mère puissent construire peu à peu leur propre vie. L'enfant est heureux et fier de lui lorsqu'il découvre des lieux inconnus et de nouveaux horizons tout en se sentant en sécurité.

Mais ce travail de séparation est progressif et se doit d'être initié par les parents car garder leur enfant près d'eux le plus longtemps possible ne lui rend pas service, bien au contraire. La sérénité qu'il aura acquise lui permettra de devenir indépendant. Comme le souligne justement Louise Kaplan dans *Symbiose et séparation* : « Contrairement à la fleur qui cesse de pousser une fois arrachée de la terre, le bébé de l'homme ne prospère que lorsqu'il peut satisfaire son besoin de se déraciner et de bouger. » (1998, p.125) Et il ne peut se déraciner que si le lien avec la mère est sécurisé.

Après ce bref chapitre sur la relation mère-enfant et avant de nous plonger dans le concept originel de la « Maison verte », intéressons-nous maintenant à la famille. J'espère que cette dernière notion théorique éclairera le lecteur sur l'évolution des types de famille ainsi que sur les questionnements et les choix difficiles qui en découlent.

2.3. EVOLUTION DE LA FAMILLE

« Dans la famille moderne, on est d'abord parents ; la filiation est première. La situation matrimoniale est seconde. »¹⁰

J.-P. Rosencsveig

Depuis quelques décennies, la famille évolue et se transforme radicalement. Les représentations changent et laissent émerger de nouveaux schémas familiaux. La famille contemporaine n'est plus ce qu'elle était autrefois.

Ce concept théorique s'intéresse en premier lieu aux bouleversements qui viennent d'être évoqués. Je vous propose ensuite de nous arrêter quelques instants sur les modes de vie choisis – pour celles qui ont la possibilité et le désir de s'occuper à plein temps de leur enfant – ou non – pour celles qui vivent l'expérience de la monoparentalité et qui se trouvent pratiquement obligées d'exercer une activité professionnelle. A la suite de quoi, nous nous intéresserons à la conciliation pas toujours aisée entre la vie de famille et l'activité professionnelle. Mais d'abord, afin de nous entendre sur le terme « famille », je vous propose une brève définition.

2.3.1. Définition

Avant d'aborder ce vaste sujet, il me semble utile de clarifier le terme « famille » en nous mettant d'accord sur une définition. Je vous propose celle d'Yvonne Castellon tirée de *La famille* (1982, p.5).

« Une famille peut être définie comme une réunion d'individus :

- unis par les liens du sang ;
- vivant sous le même toit ou dans un même ensemble d'habitations ;
- dans une communauté de services. »

Je préciserai peut-être davantage un point concernant « les liens du sang » qui se définissent généralement grâce aux parents biologiques – par le père dans les familles patriarcales ou par la mère dans les familles matriarcales. Mais ils peuvent également être créés ou « inventés » lors des adoptions, par exemple.

Maintenant que le terme est défini, penchons-nous plus précisément sur l'émergence de la famille « contemporaine ».

¹⁰ In : ARENES Jacques et al. *Quel avenir pour la famille ? : le coût du non-mariage*. Paris : Bayard, 2006. P.233

2.3.2. Famille contemporaine

Selon Claudine Attias-Donfut et Nicole Lapierre dans *Le nouvel esprit de famille* (2002), tous les historiens et les ethnologues qui se sont intéressés aux transformations radicales de la famille se sont également penchés sur la montée parallèle de l'intimité et de la famille nucléaire (père, mère et enfants). Le changement le plus radical concerne le repli sur le foyer, l'intérêt principal se résumant à la vie domestique. L'émergence et le développement du mariage dit « d'inclination » – les deux conjoints se choisissent librement et sont des membres égaux – ainsi que l'amour porté aux enfants sont indissociables. Le ciment de la famille moderne ne se résume plus au mari et à la femme, il englobe également leurs enfants au sein de cette entité affective.

De nos jours, ce que désirent les futurs parents, selon Geneviève Delaisi de Parseval (In : Joye Aïn. 2008), c'est bien évidemment avoir un enfant – même si ce n'est plus toujours la priorité, la carrière professionnelle supplantant parfois ce désir –, mais c'est avant tout fonder une famille, que cette dernière soit composée ou recomposée, qu'il y ait un ou deux parents (parfois plus).

Jacques Arènes (2006) explique que de manière plus générale de nombreuses transformations ont eu lieu depuis 1950 telles que l'augmentation du divorce, la cohabitation, les enfants nés de relations extraconjugales, les familles recomposées ou encore les familles monoparentales. Ainsi, le dogme prétendant vers la fin des années 1980 qu'une famille devait être composée de deux parents ni plus ni moins s'avère en complet décalage au vue de la réalité contemporaine et de ce qui aujourd'hui fait famille.

Mais pour G. Delaisi de Parseval, le constat le plus frappant dans ces nouvelles compositions familiales se résume à l'axe vertical, celui de la descendance qui est devenu le noyau central tandis que l'axe horizontal, celui du mariage est plus fragile et provisoire. C'est désormais la naissance d'un enfant qui encourage les parents au mariage et non plus l'inverse comme il y a quelques décennies.

Etant donné que les familles monoparentales semblent être toujours plus représentées dans notre société, je me suis documentée plus précisément sur le sujet.

2.3.3. Vivre au sein d'une famille monoparentale

2.3.3.1. Définition

Selon le dictionnaire suisse de politique sociale, « par *famille monoparentale*, on entend un ménage privé constitué par un parent et au moins un enfant, qui n'a pas nécessairement été conçu au sein d'un mariage ».¹¹

Bien entendu, la définition s'étend aux autres parents qui peuvent faire partie du noyau familial. Les membres de ce dernier sont unis par des liens économiques, relationnels ou juridiques. Quant au parent monoparental, il peut être veuf, séparé, divorcé, célibataire et bien plus souvent il s'agit de femmes comme nous le verrons plus bas. En d'autres termes, la

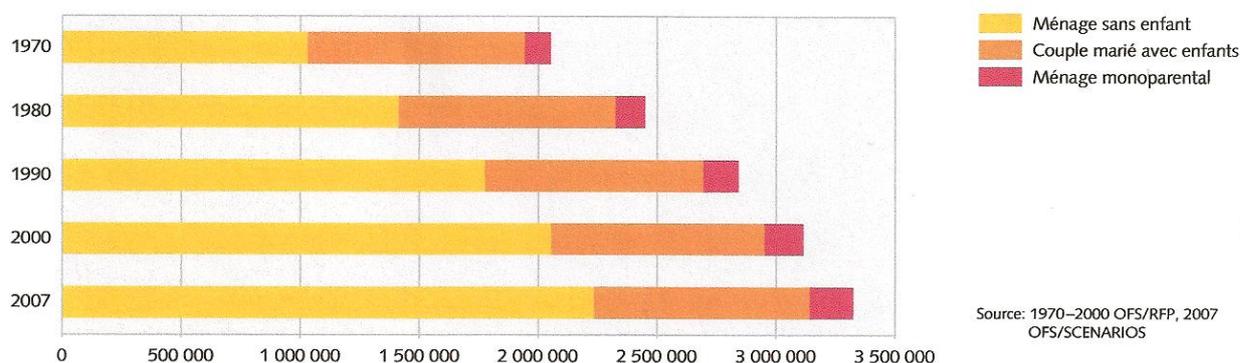
¹¹ MOLO BETTELINI Cristina. VENTURELLI Elio. Social info. Dictionnaire suisse de la politique sociale. *Famille monoparentale*. Adresse URL : <http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=340>

monoparentalité existe sous des formes diverses et variables car des membres peuvent quitter ou s'ajouter au noyau familial. D'autres enfants peuvent s'insérer et/ou naître formant ainsi un nouveau noyau que l'on nomme « famille recomposée ». Ce dernier phénomène est toujours plus présent dans notre société.

2.3.3.2. Familles monoparentales en chiffres

Selon l'Office fédéral suisse (OFS), dans le rapport statistique sur « Les familles en Suisse » publié en 2008, le nombre de familles monoparentales, bien qu'en augmentation au fil des décennies, reste toujours largement inférieur aux pourcentages de couples avec enfants. Le schéma suivant illustre ces propos.

Tableau 1 – Ménage privé, selon le type de ménage, de 1970 à 2001.¹²

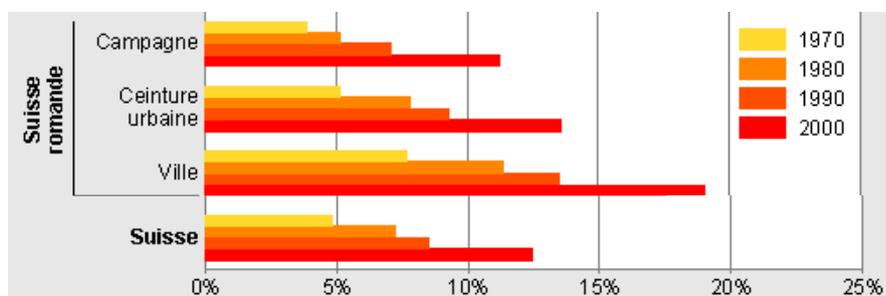


Sur les 3'324'300 ménages recensés en Suisse en 2007, plus d'un quart soit 27% sont composés de parents avec enfants, deux tiers soit 67% sont des ménages sans enfant et 5,4% des familles monoparentales.

Mais si nous nous penchons plus précisément sur les familles monoparentales, les statistiques de l'OFS nous indiquent un taux croissant des familles monoparentales principalement dans les zones urbaines.

Tableau 2 – Mères et pères élevant seules leurs enfants de moins de 16 ans.¹³

En % du total des personnes élevant seules leurs enfants de moins de 16 ans, de 1970 à 2000 selon les agglomérations en Suisse romande en comparaisons avec les moyennes helvétiques.



¹² STUTZ Heidi. Office fédéral de la statistique suisse. *Les familles en Suisse. Rapport statistique 2008*. Adresse URL : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/publikationen.Document.114236.pdf>

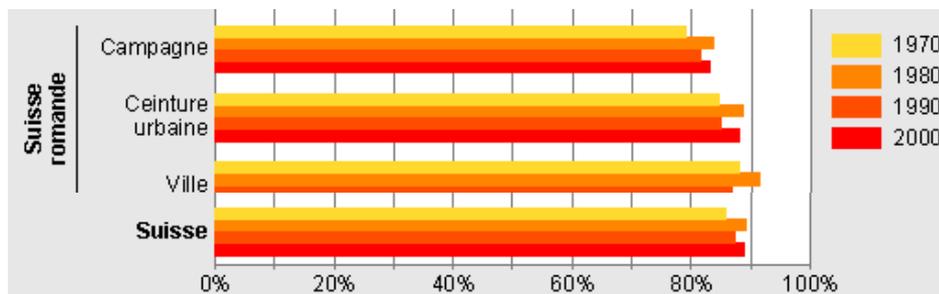
¹³ Confédération suisse. Statistique suisse. Formes des familles et des ménages. *Mères et pères élevant seuls leurs enfants de moins de 16 ans*. Adresse URL : http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/the_matische_karten/gleichstellungsatlas/familien_und_haushaltsformen/einelternfamilien.html

Ces statistiques relèvent l'augmentation considérable du nombre de ménages constitués d'un parent et d'un ou plusieurs enfants de moins de seize ans. Ils ont plus que doublé de 1970 à 2000 en passant de 36'000 à 90'000. Ce tableau met également en lumière la répartition socio-démographique inégale des familles monoparentales car elles sont beaucoup plus répandues dans les zones urbaines.

Etant donné que ce travail s'intéresse principalement aux mères, il me semble pertinent de proposer quelques éléments statistiques de l'OFS exclusivement centrées sur elles.

Tableau 3 – Mères élevant seules leurs enfants de moins de 16 ans.¹⁴

En % du total des personnes élevant seules leurs enfants de moins de 16 ans, de 1970 à 2000 selon les agglomérations en Suisse romande en comparaison avec les moyennes helvétiques.



L'OFS nous indique que plus de quatre personnes sur cinq élevant leurs enfants seules sont des femmes. Il apparaît très clairement que de s'occuper et d'élever des enfants reste une répartition très sexuée et appartient dans une très large majorité aux femmes. Nous observons également que ce sont les villes qui enregistrent les plus forts pourcentages de foyers monoparentaux tenus par des femmes et les campagnes les plus faibles. Entre 1970 et 2000, la part des femmes parmi les personnes élevant seules leurs enfants est passée de 86% à 89%. Les écarts entre les villes et les campagnes restent, en revanche, pratiquement inchangés au cours des décennies.

Par ailleurs, nous savons que les personnes élevant seules leurs enfants appartiennent aux groupes de population les plus menacés par la pauvreté et les désavantages sociaux. En effet, une majorité d'entre eux ont connu ou connaissent des difficultés économiques car exercer simultanément une activité professionnelle rémunérée et faire garder ses enfants requiert des forces et des capacités (économiques, morales, psychologiques) difficiles à fournir lorsque le parent est seul. Didier Le Gall et Claude Martin (1987) ajoutent à cela le facteur liés aux pensions alimentaires – à condition qu'elles soient reçues – qui ne suffisent bien souvent pas à couvrir les besoins élémentaires. De plus, certaines femmes sont obligées de travailler à cause de problèmes financiers alors qu'elles auraient peut-être préféré être mères au foyer. L'aspect financier constitue l'une des difficultés principales rencontrées par les parents de foyers monoparentaux, mais finalement quelles sont les raisons qui expliquent l'émergence des familles monoparentales ?

¹⁴ Confédération suisse. Statistique suisse. Formes des familles et des ménages. *Mères élevant seules leurs enfants de moins de 16 ans*. Adresse URL : http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische_karten/gleichstellungsatlas/familien_und_haushaltsformen/allein_erziehende_muetter.html

2.3.3.3. Emergence des familles monoparentales

L'expression de « famille monoparentale » apparaît, selon Didier Le Gall et Claude Martin, au cours d'une période riche où les bouleversements économiques, démographiques, juridiques et idéologiques sont tels qu'il est difficile de ne retenir qu'un seul facteur de l'émergence de ce phénomène. Durant des décennies, la famille monoparentale trouvait son origine exclusivement lors du décès du conjoint. Aujourd'hui, nous trouvons d'autres causes telles que la séparation, le divorce, le décès du conjoint, le célibat, etc. La déstigmatisation s'effectue progressivement. Des auteurs tels que N. Lefaucheur et E. Sullerot (In : D. Le Gall et C. Martin. 1987) avancent l'hypothèse que l'apparition de l'expression « famille monoparentale » ne serait pas due à la prolifération du phénomène mais au regard porté sur celui-ci. Par ailleurs, on lui accorde davantage d'importance, on lui reconnaît même le statut de famille – réservé jusqu'alors aux couples avec enfants – car la société pense devoir prendre certaines mesures à leurs égards suite aux problèmes qu'elle rencontre et aux similitudes entre celle-ci et ceux des familles dites normales (enjeux éducatifs, relationnels, etc.).

D. Le Gall et Claude Martin parlent même de « nouvelle famille » car de nouvelles valeurs ont émergé. Le mariage est généralement précédé d'une période de cohabitation, la femme n'interrompt pas son activité professionnelle à l'arrivée de ses enfants, la séparation et le divorce augmentent, le père ne considère plus les travaux ménagers et les soins à apporter aux enfants comme la propriété exclusive de la femme. De plus, le désir d'épanouissement, l'autonomie et l'égalité surpassent le devoir et l'autorité. Tous ces bouleversements permettent de faire accepter ces nouvelles familles au milieu des années 1970 alors qu'elles étaient perçues comme déviantes jusqu'ici. Les idées reçues concernant les mères de foyers monoparentaux ne les ont pourtant pas épargnées et perdurent encore de nos jours.

Lorsque la mère se retrouve comme seul parent pour élever ses enfants, bien souvent elle est obligée de (re)trouver une activité professionnelle. Comment s'effectue ce retour au travail ?

2.3.3.4. Activité professionnelle après un divorce ou une séparation

Selon Stefanie Arnold et Carlo Knöpfel (2007) les événements tels que le divorce, la séparation ou encore le veuvage ont des conséquences variables sur le parcours professionnel des femmes. Il leur semble évident qu'une mère au foyer qui cherche à se (ré)immerger dans le monde du travail suite à un divorce vivra une expérience bien plus délicate – professionnellement parlant – que pour une femme qui a toujours eu une activité professionnelle à plein temps.

Mais quel est l'impact réel d'une séparation ou d'un divorce ? S. Arnold et C. Knöpfel s'appuient sur le sondage de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) effectué dans les années 90 par l'OFS. Selon cette étude, le nombre de mères exerçant une activité rémunérée après un divorce est équivalent à celui des mères exerçant une activité professionnelle avant le divorce, soit 80%. En outre, le taux d'activité augmente nettement après un divorce. Les femmes qui travaillaient durant leur mariage augmentent fréquemment leur horaire de travail. Elles passent d'un temps partiel à un temps plein, par exemple. Après le divorce, le nombre de femmes exerçant une activité professionnelle passe de 28% à 36% contrairement au nombre de femmes à temps partiel qui passe de 52% à 47%.

Malgré l'exercice d'une activité professionnelle, les familles monoparentales représentent le pourcentage le plus élevé des foyers exposés au risque de pauvreté.

2.3.3.5. Parents seuls exposés au risque de pauvreté

Toujours selon Stefanie Arnold et Carlo Knöpfel, les parents ne sont pas tous exposés au même risque de tomber dans la pauvreté. Mais il leur semble évident que d'une séparation ou d'un divorce découlent une diminution des moyens financiers pour beaucoup d'entre eux puisqu'ils doivent désormais financer deux ménages au lieu d'un seul.

Il semblerait également qu'il y ait un plus grand risque pour les femmes seules que pour les hommes seuls de glisser sous le seuil de pauvreté (niveau de formation, salaires inégaux). En revanche, le risque de tomber dans la pauvreté n'est pas le même pour toutes les mères seules. Les auteurs citent comme exemple, les femmes divorcées, séparées ou célibataires qui sont plus touchées par la pauvreté que celles qui sont veuves. Ils l'expliquent par les meilleures conditions d'assurance sociale des veuves et des orphelins grâce aux rentes de l'AVS (Assurance Vieillesse et Survivants).

Ils ajoutent un autre facteur, celui de l'intégration sur le marché de l'emploi. Le taux d'activité du parent seul ne peut pas à lui seul définir le risque de tomber dans la pauvreté. Il faut également prendre en compte la qualification professionnelle. Ils estiment qu'une mère seule et qualifiée pourra certainement s'appuyer sur un revenu plus élevé qu'une mère seule sans qualification professionnelle. Il semblerait qu'une formation peu poussée ou de faibles qualifications professionnelles augmenteraient le risque réel de pauvreté pour les parents seuls.

A ces facteurs s'ajoute encore celui du nombre d'enfants. Stefanie Arnold et Carlo Knöpfel nous disent que plus les enfants sont nombreux, plus la mère seule risque de glisser sous le seuil de la pauvreté.

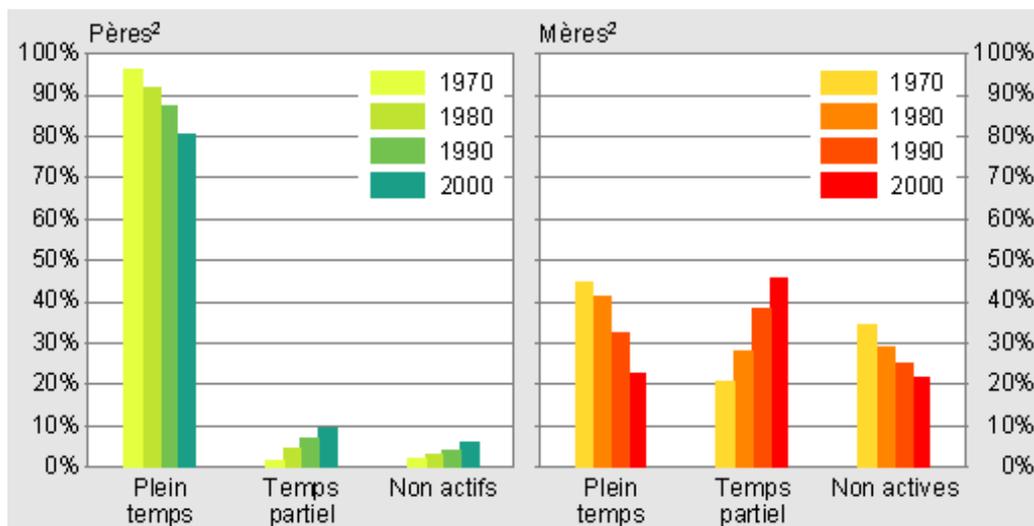
Comme nous venons de le voir, les parents de familles monoparentales sont généralement obligés d'exercer une activité. Mais qu'en est-il de la conciliation entre le travail et la famille ?

2.3.4. Concilier vie familiale et activité professionnelle

Après avoir survolé les statistiques des parents élevant seuls leurs enfants, il me semble intéressant de nous arrêter quelques instants sur le taux d'activité de ceux-ci. Le schéma présenté par l'OFS est très parlant.¹⁵

¹⁵ Confédération suisse. Statistique suisse. *Concilier travail et famille*. Adresse URL: http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische_karten/gleichstellungsatlas/vereinbarkeit_von_familie_und_erwerbsarbeit/erwerbsgrad_allein_erziehender.html

Tableau 4 – Taux d'activité des pères et des mères élevant seuls leurs enfants de moins de 7 ans.



En l'an 2000, approximativement 30'000 mères et 3'500 pères appartenait au groupe de personnes élevant seules leurs enfants de moins de sept ans.

Les résultats concernant les mères nous montrent clairement qu'elles sont plus nombreuses proportionnellement que les pères à temps partiel ou sans activité rémunérée. Nous constatons également que le modèle dit *familial bourgeois* – aussi appelé « modèle du pourvoyeur unique avec femme au foyer » avec un père qui travaille à plein temps et une mère au foyer – ou *familial contemporain* – aussi nommé « modèle du pourvoyeur unique avec conciliation » avec une mère qui travaille à temps partiel – prédomine au milieu des personnes qui élèvent seules leurs enfants en âge préscolaire. En comparaison avec les mères qui vivent en couple, celles qui élèvent seules leurs enfants sont mieux intégrées dans le monde du travail, qu'elles soient d'origine suisse ou étrangère. Néanmoins, elles ont nettement plus besoin de lieux d'accueil pour faire garder leurs enfants ce qui n'apparaît pas toujours comme satisfaisant en termes de quantité, de qualité et de prix. Mais c'est un autre sujet que nous aborderons plus loin.

Avant de nous intéresser aux facteurs influençant l'aisance de la conciliation entre le travail et la famille, je vous propose de nous pencher sur les raisons qui rendent cet arrangement si délicat.

2.3.4.1. Famille et travail définissent notre identité

Selon l'enquête « Histoire de vie – Construction des identités » menée par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) entre 2002 et 2003, le travail et la famille constituent les deux composantes principales qui définissent notre identité. A la question « Qu'est-ce qui correspond le mieux ou qui permet de définir qui vous êtes ? » 86% des personnes interrogées répondent la famille dans l'un de leur trois premiers choix et 76% la citent en premier. Quant au travail, il apparaît en deuxième position. 40% des personnes le mettent dans leurs trois premiers choix et 7% en tête de liste. Le tableau qui suit illustre ces propos.

Tableau 5 – Identification prédominante à la famille.¹⁶

Pourcentage des personnes ayant cité au moins une fois le thème.

Votre famille	86
Votre métier, votre situation professionnelle, vos études	40
Vos amis	37
Une passion ou une activité de loisirs	29
Les lieux auxquels vous êtes attachés	28
Vos origines géographiques	9
Un problème de santé, un handicap	7
Vos opinions politiques ou religieuses ou vos engagements	6
Votre physique ou votre apparence	6
Champ : adultes vivant en France métropolitaine (8 403 personnes).	
Source : Insee, enquête Histoire de vie - Construction des identités, 2003.	

Ce résultat met en lumière, selon Hélène Garner et Dominique Méda le fait que le travail et la vie de famille représentent deux valeurs essentielles (du moins pour la majorité des gens), certes, mais en concurrence l'une avec l'autre. Contrairement à d'autres sociétés telles que la Finlande ou la Suède, la Suisse ne s'est pas radicalement adaptée à la révolution de l'activité des femmes. La compatibilité de la vie familiale et professionnelle n'a pas été repensée et les deux espaces n'ont pas été revus ensemble de façon plus globale. On a laissé aux femmes le libre choix d'accéder au monde du travail sans réorganiser tout ce que cela engendre.

Néanmoins, selon S. Arnold et C. Knöpfel, il semblerait souhaitable que toutes les femmes continuent à travailler pour leur nécessité d'indépendance financière mais aussi et surtout pour éviter que les familles, dans un contexte où celles-ci se défont et se refont (familles recomposées), ne se retrouvent sous le seuil de la pauvreté. Les mères assurent ainsi un revenu stable pour leur famille. Mais qu'en est-il dans la pratique ? Quelles sont les raisons qui rendent la conciliation entre ces deux mondes plus ou moins aisée ?

2.3.4.2. Facteurs influençant l'aisance de la conciliation

Toujours selon S. Arnold et C. Knöpfel, il existe trois facteurs déterminants dans la situation des familles monoparentales soit leurs conditions de travail, la disponibilité des places de crèche et le soutien de leur réseau social. Pour eux, il s'agit des éléments principaux qui décident de la facilité avec laquelle les parents seuls vont réussir à concilier vie familiale et activité professionnelle.

Concernant les conditions de travail offertes par les employeurs aux collaborateurs ayant des enfants, il s'avère qu'elles sont très variables. L'Union patronale suisse (UPS) propose à ses membres des mesures destinées à soutenir la famille en suggérant le modèle de l'horaire flexible de travail, l'organisation d'activités de loisirs pour les enfants au sein de l'entreprise et la possibilité d'un congé parental (non payé). L'UPS préconise la mise à disposition d'une prise en charge des enfants réglementée et professionnelle pour les employés car il semblerait

¹⁶ GARNER Hélène. MEDA Dominique. *La place du travail dans l'identité des personnes*. Edition 2006. Adresse URL : http://www.cee-recherche.fr/fr/fiches_chercheurs/texte_pdf/meda/donneessociales2006.pdf

que « ce type de prestations influence positivement sur le moral des parents seuls ». (S. Arnold. 2007, p.27)

Quant aux possibilités de faire garder son enfant – crèches, garderies, etc. – elles jouent également un rôle important lorsque les parents seuls doivent concilier vie familiale et activité professionnelle. Malheureusement, le manque de places disponibles en Suisse semble très important car selon des estimations faites en 2004, il manquerait plus de 120'000 places de prise en charge extra-familiales malgré la volonté politique fédérale de créer un grand nombre de nouvelles places dans les crèches.

Enfin, le réseau social des mères seules influence la prise en charge des enfants. Il semblerait que la présence des grands-mères s'avère particulièrement nécessaire. En revanche, pour les mères seules il est parfois difficile de pouvoir compter sur leur famille proche, comme cela pourrait être le cas des femmes migrantes, dont la famille se situe à des milliers de kilomètres. A l'inverse, les mères dont la famille se trouve à quelques pâtés de maison – et qui savent qu'elles peuvent compter dessus – se retrouvent parfois dans une situation stressante car elles ont le sentiment de leur être redevables pour les services rendus.

Nous l'aurons compris, le choix de retourner au travail après la durée du congé maternité implique certaines contraintes voire quelques difficultés. Malgré cela, les mères désirent rester sur le marché de l'emploi. Quelles en sont les raisons ?

2.3.4.3. Motifs du travail professionnel de la mère

Avant d'aborder les motifs qui poussent les mères à se plonger dans une activité professionnelle, il faut rappeler que l'une des causes principales permettant à la majorité des femmes de travailler à l'extérieur du foyer constitue la diminution du nombre de naissances dans les familles ce qui amène indubitablement une réduction du temps consacré au travail ménager.

Quant aux motifs, ils peuvent être de deux ordres, selon M. Immita Cornaz (1964). L'activité professionnelle correspond soit à une nécessité matérielle soit à un choix de la part de la femme. Dans le premier cas, c'est le revenu familial généralement insuffisant, l'inoccupation et l'insatisfaction au foyer qui ressortent. Dans le second, il s'agit d'un intérêt porté au métier pour les contacts sociaux créés par le biais du travail, l'attrait du gain supplémentaire ou le désir d'une indépendance financière.

Néanmoins, prendre la décision d'aller travailler ou de rester à la maison n'est pas un décret aisé et dépend inévitablement d'un grand nombre de facteurs. En effet, ce choix porte à conséquence car la situation de la femme et de toute sa famille entre en jeu.

2.3.4.3.1. Conséquences

Les conséquences de l'activité professionnelle de la femme dépendent dans un premier temps de la situation personnelle et familiale de celle-ci ainsi que des circonstances dans lesquelles elle exerce son travail. Néanmoins, M. Immita Cornaz recense des conséquences d'ordre économique, personnel et familial.

En ce qui concerne les conséquences économiques, si la femme souhaite exercer une activité professionnelle dans des conditions satisfaisantes, cela nécessite une organisation et des

conditions de travail particulières qui entraînent généralement des frais supplémentaires pour l'employeur.

La conséquence indirecte de l'emploi des femmes constitue l'augmentation des achats de biens de consommation.

Concernant les conséquences personnelles, il semble évident pour M. Immita Cornaz que la santé de la femme est mise à l'épreuve par son double emploi (travail et famille). L'effort physique ainsi que la tension nerveuse vécue par la femme sont bien souvent démesurés et généralement peu reconnus car la pensée commune tend à dire qu'être mère c'est forcément et exclusivement des moments de bonheur, ce n'est surtout pas un travail. La mère doit non seulement s'acquitter des tâches de ses deux emplois mais en plus les responsabilités et les inquiétudes de ces deux « mondes » s'entremêlent. Il arrive parfois que la mère désire s'échapper momentanément de sa situation pour s'éloigner de ses responsabilités, ce qui la conduit à la culpabilité car elle pense être la seule à vivre et à ressentir ces émotions. Le regard des autres et les critiques parfois intraitables ne lui apportent guère le soutien dont elle aurait besoin.

Par ailleurs, la femme a parfois la possibilité de s'engager entièrement dans son activité professionnelle ce qui la rend généralement plus satisfaisante mais cela implique que son travail déborde souvent sur sa vie privée. Il est envisageable d'allier sa vie privée et sa vie professionnelle, et des mères le réalisent avec succès mais cela leur demande des efforts considérables pour ne délaisser aucune des deux. Encore une fois, malgré leurs efforts pour s'investir dans ces mondes avec autant d'ardeur, elles ne sont souvent pas reconnues pour ce qu'elles font. Selon V. Guéritault (2008), il serait possible de remédier à ce manque de soutien en se reconnectant aux autres mères. Cela leur permet de réaliser qu'elles ne sont pas seules dans cette situation, qu'elles éprouvent les mêmes doutes et ressentent les mêmes émotions. Ces dialogues les rassurent et les déculpabilisent fortement. C'est ce que nous verrons dans le prochain chapitre « Lieux d'accueil enfants-parents ».

Ces dernières conséquences influencent fortement le fonctionnement familial. Pour V. Guéritault, il semble évident qu'en travaillant, la mère passe moins de temps avec ses enfants. Mais plus que l'absence de la mère, il s'agit réellement de son attitude à son retour, durant ses heures de présence au foyer. Si la mère est épuisée ou énervée à cause de son travail, elle risque de transposer ce climat à la maison. Et il deviendra délicat de favoriser une détente récréative, une disponibilité ainsi que l'instauration d'une compréhension réciproque avec sa famille.

En d'autres mots, ce qui est primordial, c'est la qualité de la présence de la mère qui découle majoritairement par la satisfaction de celle-ci vis-à-vis de son travail.

2.3.4.3.2. Satisfaction

La satisfaction de la femme par rapport à son activité professionnelle comporte divers enjeux qui font d'elle une réalité complexe. Toujours selon M. Immita Cornaz, cette satisfaction dépend du métier en lui-même, de l'importance que la mère y attache, mais également du bien-être de sa famille, de la situation personnelle de la femme à l'extérieur du travail ainsi que des apports de celui-ci dans sa vie.

2.3.4.3.3. Apport du travail

La personne vivant dans un foyer monoparental et qui travaille se retrouve confrontée à des difficultés organisationnelles liées à sa vie de famille. La mère doit s'éloigner de la maison pour rejoindre son activité professionnelle. Il lui faut donc faire garder son enfant ce qui implique des frais non négligeables. Le travail l'amène ainsi à se séparer de son enfant. Selon les croyances, cette séparation représente une problématique pour ce dernier car il peut la vivre comme un traumatisme.

Cependant, Anne-Marie et Isabelle Filliozat (2009) nous expliquent que l'exercice d'une activité professionnelle n'est pas forcément un « danger » ni pour elle ni pour son enfant, au contraire. Elles présentent les arguments suivants : contrairement aux femmes au foyer – souvent isolées à cause de leur environnement plus pauvre – les mères qui travaillent sont plus actives et peuvent ainsi recevoir des informations en plus grand nombre et de sources diverses. Etant davantage ouvertes sur le monde qui les entourent, elles sont stimulées. Les rencontres entre collègues permettent d'échanger au sujet des enfants. Elles partagent leurs soucis, leurs conseils et leurs expériences qui les amènent à rendre attentive ou à rassurer une autre mère. En d'autres termes, cette solidarité féminine est perçue comme un « soutien affectif » et une « prévention sanitaire informelle ». Les mères sont donc mieux informées et surveillent avec plus de discernement leur progéniture ce qui explique peut-être qu'ils soient en meilleure santé.

Les deux auteurs citent un autre avantage de l'activité professionnelle de la mère dans un foyer monoparental, celui de l'absence – momentanée – de la mère qui permet à l'enfant de comprendre que celle-ci n'est pas à son entière disposition. Il s'habitue à l'idée qu'elle aussi a des besoins propres et apprend à les respecter. Sa mère a une vie en dehors de lui. Elle est une personne à part entière reconnue par la société. Il me semble important de préciser que cet avantage se retrouve également dans les familles où les deux parents vivent ensemble. En effet, ce n'est pas le fait que la mère soit responsable d'un foyer monoparental qui encourage l'enfant à respecter les besoins de celle-ci, mais c'est parce qu'elle exerce une activité professionnelle (elle ne peut donc plus s'occuper de lui en continu).

Après s'être intéressé à la conciliation des vies privée et professionnelle de la mère, je vous propose de nous pencher sur les mères au foyer qui ont elles aussi été amenées à faire des choix.

2.3.5. Etre mère au foyer

Avant d'entamer ce nouveau sous-chapitre, je souhaiterais m'arrêter quelques instants sur l'expression couramment utilisée pour parler des femmes qui ont le désir de s'occuper de leurs enfants : « mère au foyer ». Depuis quelques temps, je me questionne sur le choix de ces termes et j'ai retrouvé cette même interrogation chez M.-P. Delplancq-Nobécourt (2001). Habituellement, les individus se présentent par leur fonction ou leur titre. Alors pourquoi les mères doivent-elles définir leur activité par un lieu ? Cela réduit la liberté de ces dernières qui sont tentées de rester chez elles, ne serait-ce que pour quelques temps. Il faut préciser qu'elles ont contre elles les mots : « mère qui reste à la maison ». Rester s'oppose à avancer, progresser. C'est se placer en retrait, se couper de la société et s'isoler. Autrement dit, la mère qui décide de travailler chez elle – car il s'agit bel et bien d'un travail et non d'un « loisir » – se charge d'un poids qu'elle ne connaîtrait pas si elle choisissait de travailler à l'extérieur.

D'autres soucis, d'autres questionnements sont liés à ce dernier choix, mais nous y reviendrons plus tard.

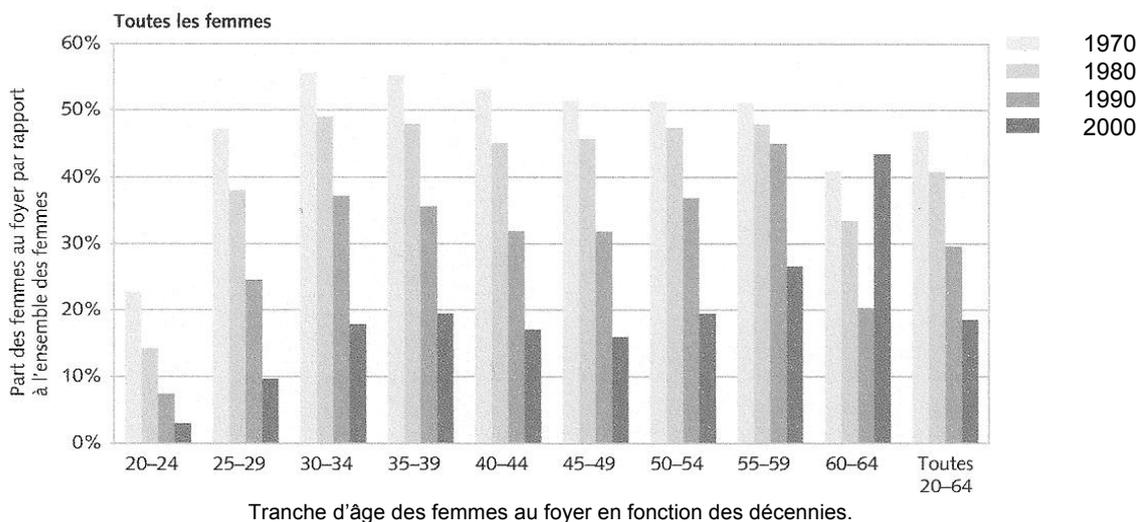
Cela m'amène à creuser davantage. Dans son ouvrage cité précédemment, M.-P. Delplancq-Nobécourt retranscrit quelques passages des témoignages de mères. Ces dernières ont parfois le sentiment de ne pas « exister » car selon elles, il est possible d'avoir une place dans la société uniquement grâce à son travail et par conséquent son salaire. Autrement dit, si elles ne produisent aucun bien, elles ne peuvent pas prétendre être prise en compte. Ce qui m'incite à dire que les mères ne sont pas réellement considérées pour ce qu'elles font. A l'inverse des qualifications autrefois accordées (au temps des guerres, par exemple) à ces mères grâce à leur savoir-faire, leur démarche s'inscrit aujourd'hui dans un processus qui va à l'encontre de la logique économique, ce qui explique peut-être la diminution du nombre de mère au foyer.

2.3.5.1. Diminution du nombre de mères au foyer

Selon les travaux de Jean-Claude Kaufmann et de François de Singly cité par Perla Serfaty-Garzon dans *Marre d'être la fée du logis ? Paradoxes de la femme d'aujourd'hui* (2008), la vision du foyer a changé pour tous quelque soit la génération, tout comme la conception du couple et la vision que les femmes ont d'elles-mêmes en tant qu'individu.

Le nombre de femmes au foyer diminue donc depuis quelques décennies. En effet, les femmes ont la possibilité d'accéder au marché de l'emploi en travaillant à temps partiel ce qui leur permet de concilier famille et activité professionnelle. De plus, les femmes souhaitent toujours davantage conserver leur emploi après la naissance de leur(s) enfant(s) ; s'ajoutent à cela la plus grande importance de l'activité rémunérée pour les femmes ainsi que l'élévation du niveau de formation de celles-ci. Le schéma suivant de l'OFS illustre ces propos :

Tableau 6 – Part des femmes au foyer selon l'âge, de 1970 à 2000.¹⁷



¹⁷ PALAZZO Clothilde. *La famille*. Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale. Documents donnés dans le cadre du module D2 : « Questions sociales et réponses sociopolitiques », 2008.

Comme il a été soulevé dans le chapitre précédent, faire le choix d'être mère au foyer aujourd'hui c'est aller à l'encontre de la logique économique d'où peut-être l'image négative à son sujet.

2.3.5.2. Image négative de la société

M.-P. Delplancq-Nobécourt cite Yvonne Knibiehler dans son ouvrage intitulé *Oser être mère au foyer* (2001) et nous dit que l'image de la mère au foyer est devenue particulièrement négative au cours des Trente Glorieuses lorsqu'il est devenu plus valorisant de produire des biens que d'avoir des enfants. Les chercheurs de l'époque ont prouvé que la maternité appauvrit la femme – du moins son capital scolaire car elle n'y a plus recours lorsqu'elle reste à la maison – et très peu nombreuses sont celles qui acceptent ce sacrifice. C'est ainsi que la majorité des femmes s'est retrouvée sur le marché de l'emploi éliminant ainsi presque complètement la femme au foyer comme catégorie sociale.

Ainsi, la mère se retrouve confrontée de façon permanente à une image négative que lui renvoie la société. M.-P. Delplancq-Nobécourt va jusqu'à parler de « non-image ». La mère ne peut alors compter que sur elle-même pour trouver une certaine « réassurance » qui va souvent à l'encontre de ses projets et de ses ambitions antérieurs. Il est difficile pour les mères de l'an 2000 de faire le choix de devenir mère au foyer car elles ont été élevées dans le but de devenir actives sur le marché du travail après avoir étudié. Le nouveau rôle qu'elles choisissent ne leur fera bénéficier d'aucune sorte de considération. Certaines favorisent tout de même cette option.

2.3.5.3. Un choix

Pour de nombreuses mères qui choisissent de s'occuper de leurs enfants à plein temps, il s'agit d'un choix mûrement réfléchi. Elles mettent en avant leur désir de voir grandir leur progéniture, de les accompagner durant leur enfance et leur jeunesse. Elles souhaitent que leurs enfants puissent profiter de leur insouciance tout en restant à leur disposition pour les jeux, l'écoute, la scolarité en leur apportant une stabilité dans les liens familiaux et sociaux pour essayer de les aider à devenir des adultes épanouis. Cependant, ce n'est pas parce qu'elles le souhaitent qu'elles y parviennent. Si c'était le cas, nous pourrions penser que les femmes qui travaillent n'ont pas ce même genre de désirs et ne répondent pas aux besoins de l'enfant. Hormis le choix de rester au foyer pour les enfants, A.-M. Filliozat (2009) nous explique que les raisons sont parfois plus subtiles.

2.3.5.3.1. Autres raisons

Les mères qui restent au foyer ne le font pas toujours par choix ou par conviction. Il existerait, selon A.-M. Filliozat, cinq raisons principales qui poussent les mères à accepter ou à choisir de rester à la maison.

➤ L'idéal féminin

Bien que le contexte ait évolué depuis quelques années, l'idée pour certaines jeunes femmes de se marier et d'avoir des enfants constitue l'idéal de la « vraie vie ». Aimer et être aimée résume pour certaines le but de l'existence. Et pour conserver ce dernier, la priorité consiste à se consacrer à la famille.

➤ **La volonté du conjoint**

Pour certaines, la soumission à l'homme prend une place si conséquente qu'elles adoptent l'avis du mari sans contester sur un aspect qui les concerne en premier lieu.

➤ **La peur du monde extérieur**

Pour d'autres, la maison et le fait de s'occuper de leurs enfants constituent un refuge face à la crainte de ne pas être à la hauteur dans le monde du travail.

➤ **L'attachement au confort**

Les femmes dont les conditions matérielles et les ressources le leur permettent, choisissent de rester au foyer pour s'extraire du rythme de vie partagé entre leur famille et leur travail.

➤ **Le plaisir de rester auprès de bébé**

Quant aux autres, elles ressentent le besoin d'arrêter ou du moins de freiner leur activité professionnelle pour une période déterminée afin de pouvoir profiter de leur maternité. Cette décision elles l'ont prise pour elles et non pas seulement pour leur bébé parce qu'elles savent qu'elles peuvent s'épanouir dans leur métier par la suite. Elles considèrent ce temps comme un bénéfice pour les deux.

Mais choisir de rester au foyer pour s'occuper de ses enfants n'est pas une mince affaire car la mère se retrouve dans une posture allant à l'encontre de la pensée actuelle (*Il faut travailler pour être heureux.*) ce qui peut la conduire à vivre des manques ou des frustrations face auxquels elle se sent coupable.

2.3.5.3.2. Décision culpabilisante

Les femmes, tout autant que les hommes, travaillent car elles ont besoin d'autonomie, d'affirmation de soi, d'identité et de rôle social. Mais cela s'avère des plus compliqué, dès l'arrivée d'un enfant car la femme se retrouve déchirée entre son rôle de mère et son rôle de professionnelle. Or, ce conflit réservé aux femmes n'intéresse guère les pouvoirs publics. Il suffit pour ces derniers de faire circuler la croyance suivante : les femmes peuvent tout faire, activité professionnelle, famille et si elles n'y arrivent pas, c'est qu'elles ne savent pas s'organiser. Aucune ne ressort indemne de ce dilemme : ne plus pouvoir atteindre ses buts et ses ambitions dans son travail de par sa disponibilité réduite – dès le congé maternité – et avoir l'impression de négliger ses enfants en étant moins présente auprès d'eux. Cette société conduit les femmes dans ce labyrinthe de culpabilité où le temps fait défaut ce qui les amène à préférer s'extraire de celui-ci en quittant le monde professionnel et en donnant la priorité à la famille. La culpabilité est ainsi remplacée par la dévalorisation du statut de mère au foyer.

A la suite de ce qui vient d'être dit, nous comprenons à quel point il est difficile d'être mère et professionnelle à la fois. On saisit également leurs revendications en vue de davantage de souplesse et de tolérance pour leurs choix respectifs – qui devraient cesser de les enfermer dans un dédain certain et dans une culpabilité infondée. Laurence Pernoud (1981) cite une étude de l'I.N.S.E.R.M. (Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale) menée par F. Davidson concernant 415 enfants âgés de zéro à trois ans concernant les effets de la garde. Que ce soit à la maison par la mère, dans une crèche ou encore par la grand-mère ou par la nounou cela ne semble pas faire de différences majeures chez l'enfant pour autant que la garde de celui-ci soit stable et de bonne qualité. Autrement dit, les enfants de la mère qui travaille ou de la mère qui reste au foyer ont autant de chance de se développer dans de

bonnes conditions pour autant que la mère ressente de la satisfaction quant à son statut. En effet, selon l'étude précitée, il semblerait qu'il y ait un rapport certain entre la satisfaction ou l'insatisfaction vécue par la mère et l'état de son enfant. L'état de celle-ci rejaillirait toujours sur sa progéniture. L'étude conclut sur un dernier point qui met l'accent sur l'importance de la satisfaction de la mère dont dépend la stabilité de l'enfant et de son bien-être voire de toute la maison, y compris celle du mari.

2.3.5.3.3. *Décision frustrante*

Bien que de nombreuses mères se plaisent dans ce nouveau statut, selon M.-P. Delplancq-Nobécourt il ne présente pas uniquement des avantages et peut les amener à ressentir de la frustration voire certains manques. En premier lieu, en quittant leur activité lucrative, elles renoncent généralement à une certaine aisance financière pénalisante. Cette société conduit les femmes dans ce labyrinthe de culpabilité où le temps fait défaut ce qui les amène à préférer s'extraire de celui-ci en quittant le monde professionnel et en donnant la priorité à la famille. Elles peuvent mettre momentanément de côté leurs soucis, prendre du recul et relativiser. D'autres encore expriment leur frustration de ne plus pouvoir se concentrer exclusivement sur une occupation qui leur demande un investissement considérable. Lorsqu'elles vivent auprès de leurs jeunes enfants, elles ne peuvent plus se concentrer car elles sont interrompues et dérangées sans cesse.

A ces éléments, j'ajouterai encore la notion de perte de relations sociales – entre autre avec une partie de leurs collègues – et le manque d'accomplissement. En effet, en se centrant sur leurs enfants, elles mettent de côté l'enrichissement personnel qu'elles pourraient trouver dans le monde du travail en faisant carrière, par exemple.

Comme nous venons de le voir, chaque schéma familial apporte son lot de questionnements et de difficultés relationnelles et organisationnelles. Ce sont ces divers éléments qui ont encouragé Françoise Dolto à mettre sur pied le concept des lieux d'accueil enfants-parents de type « Maison verte » que je vous propose de découvrir.

2.4. CONCEPT DES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS SELON FRANÇOISE DOLTO



« Dans l'inconscient, l'être humain sait tout depuis qu'il est tout petit. L'*intelligence* de l'inconscient est la même que chez nous autres adultes. »¹⁸

Françoise Dolto

Nous vivons dans un monde en mouvement qui ne nous permet que peu de certitudes. Dès lors, comment est-il possible de construire sa propre identité sur des sables mouvants auxquels personne ne nous a préparés ? Pour pouvoir établir notre identité, nous avons besoin de repères, de stabilité. Chaque changement est un bouleversement qui nous confronte à cette question fondamentale : qui suis-je ? Et sans identité, le monde n'a plus de sens.

Ainsi préparer l'enfant aux changements, à un avenir incertain, c'est aussi et surtout, lui permettre d'avoir conscience de son identité et de l'aider dans ce processus. Pour que l'enfant puisse développer sa propre identité, il doit pouvoir se détacher de ses parents et devenir autonome. Cela n'est possible que si l'enfant a grandi dans un milieu sécurisant notamment.

C'est ici que les lieux d'accueil parents-enfants, selon Françoise Dolto, trouvent leur sens car ils favorisent la socialisation, la séparation de la dyade mère-enfant ainsi que la prévention des troubles psychiques.

A ce stade, il me semble important de préciser que l'expression « Maison verte » correspond au nom de la structure originelle créée par l'équipe fondatrice. Lorsque nous évoquons le concept en général, nous parlons de lieux d'accueil enfants-parents ou parents-enfants car F. Dolto ne souhaitait pas que la « Maison verte » devienne un modèle. Chaque équipe met en place un lieu d'accueil qui lui est propre en fonction des besoins et des objectifs à atteindre (d'où l'existence des noms différents tels que l'Envol, l'Atelier ouvert, la Maison Ou'verte, etc.). Mais avant d'approfondir le sujet, intéressons-nous d'abord au cadre théorique et à l'origine du concept.

¹⁸ DOLTO Françoise. *Lorsque l'enfant paraît*. Paris : France Loisirs, 1989. P.19.

2.4.1. Cadre théorique du concept

Le cadre théorique des lieux d'accueil pour les tout-petits et leurs parents s'inspire de la psychanalyse grâce à F. Dolto. Cette dernière accorde une importance particulière à la théorie psychanalytique qui promeut la place des parents dans la construction du psychisme de l'enfant et de ses « investissements libidinaux » aboutissant au complexe d'Œdipe (désir inconscient d'avoir un rapport sexuel avec le parent du sexe opposé et d'éliminer le parent rival du même sexe) et à l'angoisse de castration. C'est vers sept ans que l'enfant accepte de ne pas succomber à ce désir incestueux et ce processus s'accompagne de l'intériorisation de la loi. Selon la théorie psychanalytique, ce passage marque l'entrée dans « l'âge de raison » et représente l'intégration réussie de l'enfant dans la société.

Mais pour ce faire, F. Dolto souligne l'importance du langage comme étant le moyen qui permet d'acquérir les règles sociales et l'autonomie. Car c'est par ce moyen-là que les parents éduquent leurs enfants et les encouragent à l'autonomie, leur enseignent le respect de la liberté d'autrui et la responsabilité de leurs actes.

La psychanalyse met également en avant l'accueil de l'inconscient dans ce qui est dit. En effet, les professionnels des lieux d'accueil parents-enfants sont sensibles à ce qui est dit au-delà des mots. Nous y reviendrons plus tard dans le chapitre sur les spécificités des lieux d'accueil enfants-parents.

2.4.2. Origine de la « Maison verte »

L'idée d'un lieu d'accueil parents-enfants a émergé chez Françoise Dolto et les co-fondateurs après une trentaine d'années de consultations auprès d'enfants. Ils ont en effet remarqué que les enfants souffrant de symptômes sont amenés trop tardivement en consultation. D'après la psychanalyste, une prise en charge précoce aurait souvent évité des troubles graves tels qu'elle-même et son équipe les ont observés dans les consultations spécialisées. Il s'agit de symptômes de *mal-vivance* et de *mauvais développement relationnel* – comme les nomme F. Dolto – et qui encouragent les parents à conduire leur enfant en consultation lorsque ces troubles émergent et s'aggravent au moment de la vie obligatoire en société, autrement dit à l'école. Les consultations avec les adultes ont également amené les fondateurs à réfléchir à l'élaboration d'une structure type « Maison verte ». En effet, ils se sont aperçus que ces adultes suivis en thérapie développaient des névroses parce qu'ils avaient été soumis durant leur petite enfance à une séparation brutale et traumatisante lors du passage entre le foyer et la société. L'idée consistait alors à créer un lieu d'accueil qui ferait le lien entre ces deux mondes et où l'enfant pourrait se séparer en douceur en présence de ses parents.

L'équipe de psychanalystes de F. Dolto postule qu'un lieu d'accueil enfants-parents permettrait d'éviter, au cours des premiers mois de la vie, des souffrances inutiles provenant des tensions, des angoisses inter-relationnelles de l'enfant « infans » (c'est-à-dire qui ne parle pas encore) avec ses parents. (1986, p.507) C'est pour soutenir cette idée que F. Dolto et son équipe élaborent le fonctionnement de la « Maison verte » avec ses règles, sa légèreté institutionnelle et sa charte de vie quotidienne qui lie les enfants, les parents et l'équipe. Après deux ans de réflexion et d'élaboration, ils mettent en place un dispositif original avec un fonctionnement particulier qui fonde une pratique innovante auprès de l'enfant et de ses

parents. Il s'agit donc d'un lieu centré sur l'enfant où il peut s'exprimer avec ses propres moyens en présence de ses parents.

La « Maison verte » a donc ouvert ses portes le 6 janvier 1979 à Paris (15^{ème} arrondissement) dans une boutique qui donnait sur une petite place de quartier. Il s'agissait d'offrir un lieu ouvert sur la cité où le tout-petit et ses parents pouvaient y venir quand ils le désiraient sans rendez-vous et sans nécessité de formuler une demande. Un lieu convivial et accueillant où le lien social, si nécessaire aux êtres humains, est reconnu comme essentiel à la santé psychique des enfants comme des parents.

Voici ce que disait le document distribué au moment de l'ouverture de la « Maison verte » en 1979 :

« Un lieu pour les enfants et leurs parents est ouvert, 57, place Saint-Charles

Pourquoi ?

Parce que nous savons l'importance pour les petits dès leur naissance de la préparation avec leurs parents à la vie sociale. Et parce que les parents sont parfois très isolés devant les difficultés quotidiennes qu'ils rencontrent avec leurs petits.

Ce lieu n'est pas une crèche, ni une halte-garderie, ni un centre de soins. C'est un lieu de parole, de détente, où mères et pères, grands-parents, nourrices, promeneuses, sont accueillis avec ces enfants qui les occupent et parfois les préoccupent. Les petits y rencontreront des amis.

Les femmes enceintes et leurs compagnons, ainsi que les petits aînés, peuvent aussi venir car l'arrivée d'un enfant est un moment très important et parfois difficile dans une famille. »¹⁹

Dans cet espace, les accueillants sont disponibles et à l'écoute des questions que posent les tout-petits ; questions qui ne se posent pas seulement par le langage des mots mais s'expriment aussi par celui du corps et du comportement. Cette disponibilité concerne aussi les questions qui surgissent naturellement chez tout nouveau parent parce que l'arrivée d'un enfant modifie l'économie psychique de chacun des parents et mobilise aussi la mémoire d'enfance.

Pour l'anecdote, le nom « Maison verte » n'a pas été choisi par les fondateurs. Il est apparu en premier dans la bouche des enfants qui fréquentaient la structure dont la façade venait d'être fraîchement repeinte en verte. Ils nommaient ainsi ce lieu dans lequel ils aimaient se rendre et c'est ainsi qu'il a été adopté par les professionnels.

Si Françoise Dolto, à l'origine, et tous les professionnels qui travaillent aujourd'hui dans les lieux d'accueil parents-enfants précisent sans cesse que cette structure n'est pas une garderie, c'est parce que les personnes qui ne connaissent pas le concept ont tendance à les confondre du fait des objectifs respectifs ressemblants.

¹⁹ DOLTO Françoise. *Une psychanalyste dans la cité : l'aventure de la Maison verte*. Paris : Gallimard, 2009. P.134.

2.4.3. Objectifs des lieux d'accueil enfants-parents inspirés de la « Maison verte »

Ces lieux d'accueil se fixent trois objectifs principaux soit : la socialisation, la préparation à la séparation et la prévention des troubles psychologiques dus à des dysfonctionnements de l'interaction parent-enfant.

2.4.3.1. Socialisation

Le concept des lieux d'accueil enfants-parents se veut un lieu de socialisation, mais comme ce terme semble très vaste au premier abord, G. Neyrand (1995, p.100) tente de le clarifier en distinguant trois axes différents :

- L'apprentissage de la vie sociale
- L'apprentissage des relations familiales
- La constitution de l'identité individuelle (individuation du sujet)

Au fil de ses rencontres avec l'environnement qui l'entoure, l'enfant apprend à distinguer les objets des personnes humaines. Il distingue peu à peu sa mère et ses proches dans le temps et dans l'espace grâce au fait qu'ils sont des « êtres de désir » présents ou absents.

Au sein de lieux d'accueils inspirés de la « Maison verte », l'enfant rencontre des pairs du même âge que lui. Il fait l'expérience de l'amitié, de la complicité, de l'entraide mais aussi de la rivalité et de la jalousie. Toutes ces nouvelles acquisitions sont faites en présence de la mère ou du proche qui l'accompagne. C'est donc en toute sécurité affective que l'enfant découvre la vie en société. Dans un des films consacrés à F. Dolto (1995) évoquant la « Maison verte », nous voyons bien comment un petit enfant utilise la présence de sa mère telle une base de réconfort après qu'il ait été bousculé par un pair. Grâce à une étreinte de sa mère, il reprend confiance et retourne aussitôt vers ce camarade pour vivre de nouvelles relations sociales.

Il découvre également sa maman sous un autre jour, dans un autre contexte. La présence des autres personnes fréquentant la structure lui permet de s'éloigner de sa mère en sortant de cette dyade pour pouvoir petit à petit prendre conscience de son identité et l'élaborer.

De leur côté, les parents se lient aussi avec d'autres adultes présents. Dans ce lieu se côtoient des gens d'origines et de cultures différentes. Les intérêts et les modes d'éducation sont divers. Les parents peuvent ainsi échanger leurs opinions et leurs habitudes concernant la vie quotidienne. Ce lieu donne l'opportunité aux mères qui se sentent seules de rencontrer d'autres parents qui ont des enfants du même âge. Les familles se trouvent des intérêts voire des difficultés communes et ont la possibilité de créer un réseau social afin de sortir de la solitude.

2.4.3.2. Préparation à la séparation

La séparation en douceur constitue l'un des principaux buts des lieux d'accueil enfants-parents. Comme nous l'avons vu dans le chapitre sur l'attachement, c'est en présence de sa mère que l'enfant peut apprendre dans les meilleures conditions à se séparer d'elle. En effet, si l'enfant sait qu'il bénéficie d'une sécurité affective, il se sent en confiance et se dirige spontanément à la découverte du monde extérieur car il sait qu'il peut revenir à tout moment

vers sa mère pour chercher le réconfort dont il a besoin. Par la suite, lorsqu'il ira à la crèche, il aura moins de mal à quitter sa mère car il y aura été préparé à travers ses expériences au sein du lieu d'accueil enfants-parents.

Parfois, la séparation est également un passage difficile à vivre pour la mère. Au sein des lieux d'accueil, les mères anxieuses peuvent parler de leurs angoisses et apprendre progressivement à tolérer le besoin d'autonomie de leur enfant.

2.4.3.3. Prévention des troubles psychologiques dus à des dysfonctionnements de l'interaction parent-enfant

L'objectif préventif est essentiel puisque c'est de lui qu'est née l'idée même du projet de la « Maison verte ». En créant un lieu de sociabilité précoce, l'équipe de F. Dolto pensait éviter les graves perturbations secondaires qu'ils observaient lors de leurs consultations. Il s'agit principalement des symptômes de « mal-vivance » et de mauvais développement chronique relationnel qui encouragent les parents à consulter un psychanalyste lors de l'apparition ou de la recrudescence des symptômes rendant leurs enfants perturbés.

Les structures d'accueil enfants-parents constituent essentiellement des lieux de prévention primaire consistant à éviter l'apparition d'un trouble. Je me permets de préciser qu'il ne s'agit pas d'empêcher le développement ou l'aggravation du problème (prévention secondaire). En d'autres termes, la fréquentation de ces lieux d'accueil réduirait de nombreuses perturbations futures, dont les troubles de la relation maternelle précoce. Cela s'avère possible grâce à la circulation de la parole empêchant que des perturbations de la relation ne conduisent à des réactions névrotiques.

Comme il vient d'être dit, la prévention peut s'effectuer sur le plan primaire ou secondaire. Il semble évident que la disparition d'un symptôme (énurésie, problèmes de sommeil, agressivité, etc.) marque l'importance de la fréquentation des lieux d'accueil enfants-parents, mais elle ne doit pas masquer tous les effets bénéfiques qui ne sont pas directement « mesurables » ou observables (sauf si les parents peuvent témoigner des changements découlant de la fréquentation du lieu d'accueil).

Vous l'aurez compris, les lieux d'accueil enfants-parents et les garderies sont des structures bien différentes et indépendantes mais pourtant pas concurrentes.

2.4.4. Spécificités des lieux d'accueil enfants-parents

Les lieux d'accueil enfants-parents se différencient des autres structures d'accueil de la petite enfance de par leurs principes fondamentaux qu'a décrit Gérard Neyrand dans son ouvrage intitulé *Sur les pas de la Maison verte* (1995).

➤ La présence permanente du parent ou de l'accompagnant de l'enfant

Comme nous venons de le voir, les lieux d'accueil parents-enfants favorisent la séparation car ce dernier a la possibilité de s'éloigner de son parent à son rythme. Il peut partir explorer le monde qui l'entoure et revenir chercher du réconfort et du soutien lorsqu'il en a besoin avant de pouvoir à nouveau s'éloigner davantage. Ce processus est possible car la présence du

parent ou de l'accompagnant est obligatoire durant tout le temps passé au sein de la structure. Le parent sert de repère à l'enfant et cela le rassure car il lui permet de garantir son identité.

➤ **Un lieu informel avec des règles**

La structure d'accueil enfants-parents se définit comme un lieu qui est délimité par quelques règles et par la présence de professionnels qualifiés. Elle correspond à l'image du jardin public couvert où les parents peuvent venir se détendre et voir leurs enfants jouer ensemble.

Au sein de la structure, les professionnels ne proposent aucune activité, aucun suivi psychologique. G. Neyrand définit la « Maison verte » comme « un lieu de loisirs et de rencontres informelles, où les accueillants sont là, à disposition des enfants et des parents, un peu de la même façon que les jeux et les jouets sont à disposition sans que l'on pousse à les utiliser. » (1995, p.73)

Les quelques règles à instaurer se résument à porter un tablier lorsque les enfants vont jouer à l'eau, à manger à table et à ne pas dépasser les limites géographiques dessinées par terre. L'enfant qui joue avec un petit véhicule, par exemple, ne doit pas dépasser le trait rouge dessiné sur le sol avec son véhicule parce qu'il entre dans la « zone » où se trouvent les bébés. Les règles ouvrent à la discussion et à l'explication de l'interdit. Le fait de devoir porter un tablier pour aller jouer à l'eau cela permet de montrer à l'enfant qu'il y a des endroits dans lesquels ils ont le droit de faire certaines choses, sous certaines conditions, tandis que dans d'autres lieux cela leur est interdit. De ces règles découle le processus de socialisation. L'enfant a la possibilité de découvrir des normes différentes de celles qu'il vit dans sa famille ce qui lui permet de faire l'apprentissage du passage du monde familial à celui de la société.

➤ **La participation financière demandée aux parents est laissée à leur appréciation.**

Dans certaines structures, la participation financière est laissée à l'appréciation des parents, dans d'autres une participation minimale est demandée dans le but de ne pas rendre impossible l'accès du lieu d'accueil aux familles défavorisées. Il s'agit là d'un sujet qui a fait débat au sein des structures et sur lequel nous reviendrons par la suite plus en détails.

➤ **L'anonymat car seul le prénom et l'âge de l'enfant sont demandés et inscrits.**

Lorsqu'un enfant et son parent arrivent, seul le prénom et l'âge de l'enfant sont inscrits sur le tableau situé à l'entrée de la structure. Les accueillants s'adressent directement à l'enfant quel que soit son âge, car même si « l'enfant ne comprend pas les mots, il les vit » nous dit Françoise Dolto. En effet, l'enfant, même s'il ne parle pas encore, est capable de saisir ce que l'accueillant lui transmet.

Les professionnels respectent l'anonymat des parents et ne connaissent ni le nom de famille ni l'adresse de ceux-ci, encore moins leur statut professionnel et social. Cela leur garantit une confidentialité totale vis-à-vis des instances sociales que les parents seraient amenés à fréquenter et qui pourraient engendrer une certaine gêne voire une stigmatisation. Les professionnels n'ont aucun compte à rendre aux institutions sanitaires ou sociales concernant les personnes fréquentant la structure d'accueil. Ils ne travaillent pas sur dossier. Le travail se fait dans la rencontre, dans l'ici et le maintenant.

➤ **La loi du langage**

La psychanalyse définit l'individu – adulte et enfant – comme un sujet à part entière, qui plus est comme un *sujet parlant* dans le sens où chacun s'exprime selon ses capacités (verbales ou non verbales). Il s'attribue une identité qui lui permet de se définir par rapport à son

environnement. L'objectif du concept consiste à placer l'enfant dans le langage ce qui lui permet d'être auteur et destinataire de paroles.

➤ **L'enfant est une personne**

L'enfant est reconnu comme un sujet, avec son identité propre et les professionnels s'adressent à lui comme à un individu à part entière, dans le respect de son unicité. C'est pour cette raison que lors de l'accueil, les professionnels s'adressent directement à l'enfant pour lui demander son prénom et le considèrent ainsi comme un interlocuteur privilégié avec ses propres modes d'expression.

➤ **La circulation de la parole**

La circulation de la parole permet la restauration de la relation parfois composée de non-dits. Les accueillants mettent l'accent sur la mise en mot du vécu dans l'ici et le maintenant. Dans les lieux d'accueil enfants-parents, les choses sont dites, les règles et les interdits sont formulés, les problèmes sont exprimés. Il semblerait, selon G. Neyrand, que cette circulation de la parole apaise les conflits, les colères ou les pleurs car elle leur donne du sens et cela éviterait que ceux-ci n'apparaissent à nouveau.

➤ **La place du tiers**

La position de tiers de l'accueillant permet à l'enfant de sortir de cette relation de face-à-face qui peut l'empêcher d'émerger comme sujet. La présence d'un tiers permet à l'enfant de s'autonomiser grâce à l'ouverture de la dyade à une relation à trois ou plus. Toute personne au sein de la structure peut jouer ce rôle de tiers : les accueillants, les autres adultes, les autres enfants et lui permettre de sortir d'une relation peut-être trop exclusive dans laquelle il pourrait s'enfermer.

➤ **Un espace transitionnel**

Le concept des structures de type « Maison verte » se veut un espace transitionnel car il permet de sortir du face-à-face mère-enfant ou de la triangulation père-mère-enfant pour élargir le panel des relations possibles et ainsi accéder à la vie en société – la socialisation. Il s'agit donc d'un lieu de passage entre la famille – espace privé – et le social – espace public où peuvent s'exercer les relations sociales ou du moins « les relations interpersonnelles socialisantes » comme les nomme G. Neyrand.

La présence du parent permet également à l'enfant de s'éloigner de sa mère ou de son parent à son propre rythme. Il peut revenir à tout moment auprès de sa mère en cas de besoin, se *réassurer* pour pouvoir mieux repartir. C'est pourquoi l'enfant reste sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne. Il ne peut en aucun cas le confier à un tiers.

➤ **L'accueil de l'inconscient**

Il s'agit là aussi d'une spécificité du lieu car les professionnels accueillent l'inconscient et les façons dont il se manifeste (résistances par exemple) afin d'accéder à une *communication symbolique* dite *précoce*.

L'écoute analytique met en avant l'écoute et l'ouverture à ce qui est inconscient, à la façon dont cet inconscient émerge dans le discours ou dans les faits (la pratique). Comme le souligne G. Neyrand, le contenu ne doit pas être pris au premier degré car il mettrait certainement de côté ce qu'il y a de plus fondamental sur « le fonctionnement propre du sujet et sur les significations sous-jacentes qu'il cherche à exprimer ». (1995, p.113)

➤ **La liberté du lieu**

Les lieux d'accueil enfants-parents prouvent une légèreté des interventions et des présences. Cela s'explique par la liberté du lieu qui promet une absence de contraintes quant à la fréquentation de la structure. Les parents sont libres de venir quand bon leur semble sans inscription ni rendez-vous, à la fréquence et aux horaires qui leur plaisent ou qui les arrangent. Aucune activité n'est proposée. Les parents ne sont donc pas obligés de participer à un atelier au sein du lieu d'accueil et ils peuvent rester le temps qu'ils souhaitent, sans qu'il y ait un minimum ou un maximum imposé. Pour F. Dolto, il s'agit là d'une condition pour que les parents se sentent libres de venir dans ces structures pour pouvoir vivre l'ici et le maintenant sans conditions ni retenues.

Après avoir évoqué brièvement, dans le chapitre sur l'origine de la « Maison verte », les personnes pour qui ces lieux d'accueil enfants-parents ont été mis sur pied, il me semble important de préciser et de déterminer le public-cible.

2.4.4.1. Population fréquentant les lieux d'accueil enfants-parents

Ces structures accueillent des enfants âgés de 0 à 5 ans ou à naître. Cela signifie que les mères enceintes et les futurs pères sont tout à fait les bienvenus. Quant à la présence de l'adulte qui accompagne l'enfant, il peut s'agir de la mère, du père, d'un parent proche (grands-parents, oncle, tante, etc.) ou encore de la nounou ou de la jeune fille au pair. L'adulte qui accompagne l'enfant reste avec celui-ci durant tout le temps passé au sein de la structure.

Cependant, les accueillants des structures de Sion, Monthey, Aigle et Vevey affirment que la grande majorité des personnes fréquentant les lieux d'accueil parents-enfants sont les mères.

Les familles qui fréquentent ces structures ne sont pas nécessairement en difficulté. Bien entendu, les parents désespérés, qui se sentent égarés sur le chemin de la parentalité trouveront un soutien au sein de ces lieux d'accueil. Mais très nombreuses sont les mamans qui s'y rendent lorsque les conditions météorologiques ne permettent pas à leurs enfants de jouer dehors, par exemple. Elles ont envie de sortir de chez elle, de faire découvrir d'autres environnements, d'autres enfants à leurs bambins dans un cadre adapté à leur âge.

Nous avons fait le tour du concept théorique de ces lieux d'accueil, je vous propose maintenant de nous pencher sur l'organisation et le fonctionnement concret de ces structures.

2.4.5. Organisation des lieux d'accueil enfants-parents

2.4.5.1. Association

En France, une grande majorité des lieux d'accueil enfants-parents semble s'être appuyée sur la création d'une association dans le but de gérer la structure d'accueil. Cette association se constitue d'un comité et d'un conseil administratif auxquels s'ajoutent les membres et l'équipe des accueillants.

Les associations s'appuient sur le fait qu'elles sont utiles pour la collectivité (prévention primaire) et se positionnent dans une optique de « service public » qui se veut gratuit pour les utilisateurs. Pour ce faire, le financement est pris en charge par les subventions étatiques.

En Suisse, l'organisation des lieux d'accueil parents-enfants dépend des règles du canton au sein duquel ils se trouvent. Dans le canton de Vaud, les neuf lieux d'accueil parents-enfants existants ont été intégrés au programme cantonal de prévention primaire (pour les enfants âgés de zéro à cinq ans), et ce depuis 2006. L'état de Vaud finance donc la totalité de ces structures. Elles s'organisent ainsi en association autonome ce qui permet aux professionnels d'être indépendants dans la prise en charge. Ils doivent cependant effectuer des comptes rendus réguliers à l'Etat concernant le budget du lieu et présenter des statistiques indiquant le nombre de visites. C'est néanmoins l'association qui décide s'il faut augmenter ou diminuer les heures d'ouverture.

Dans le canton du Valais, il en va autrement. Les lieux d'accueil type « Maison verte » ne peuvent toucher des subventions que si elles sont chapeautées par un service social type CMS (Centre Médico-Social) ou CDTEA (Centre de Développement et de Thérapie pour Enfants et Adolescents) etc. car ce sont eux qui reçoivent les mandats concernant la prévention primaire. Autrement dit, les fonds sont versés exclusivement à une entité cantonale. Les associations privées telles qu'elles existent sur le canton de Vaud ne recevraient aucune subvention en Valais. Néanmoins, le comité responsable et garant du concept garde une certaine indépendance dans son champ d'action bien que les salaires soient versés par le CMS.

Les responsables des lieux d'accueil enfants-parents valaisans (à Monthey et à Sion) ont été contraints, dès l'apparition de ces structures dans le canton, d'intégrer les professionnels du service social – chapeautant cette structure – pour qu'ils deviennent accueillants. Il semblerait que ces conditions ne soient plus à l'ordre du jour. En effet, à Martigny, nous sommes libres d'engager les professionnels qui nous semblent adéquats pour remplir cette fonction. Le choix des professionnels me semble crucial car il a une répercussion directe sur le fonctionnement de la structure comme nous le verrons plus loin dans l'analyse.

2.4.5.2. Financement

Comme il a été dit précédemment, les lieux d'accueil enfants-parents ne sont pas subventionnés de la même manière en fonction des cantons. Il reste néanmoins la question de la participation financière des parents fréquentant ces structures.

A la création du concept, F. Dolto met en avant l'idée de la gratuité pour les familles. Depuis, les points de vue ont évolué et certaines structures reconnaissent l'intérêt d'une participation symbolique des parents. A l'heure actuelle, la majorité des lieux d'accueil fonctionne selon le principe suivant : les parents sont libres de mettre un peu d'argent ou non dans la tirelire qui se situe vers la sortie. Le montant récolté est utilisé pour les besoins de la structure tels que l'achat de biscuits, de thé ou de café pour les parents et les enfants qui fréquentent la structure (même si généralement les mamans apportent le goûter pour leurs enfants), afin que l'accueil soit chaleureux et convivial.

Pour la théorie analytique, l'idée consiste à annuler une dette symbolique que les parents seraient amenés à ressentir en fréquentant le lieu. Il se peut que des parents se sentent redevables de ce qu'ils ont reçu grâce au lieu, aux professionnels. Plutôt que de laisser ce sentiment grandir et ainsi le laisser engendrer des perturbations dans la relation, le fait de participer financièrement permet aux parents de s'acquitter symboliquement de cette dette. Lorsqu'un montant est demandé à chaque parent, il reste toujours dérisoire, généralement deux francs, deux francs cinquante. D'ailleurs, selon G. Neyrand, il semblerait que le montant

peu élevé de la participation ne permette pas à certains parents d'annuler leur dette car il est vécu comme insuffisant.

En réalité, il s'agit de la logique du don et du contre-don dans le sens où la contrepartie versée par les familles n'équivaut pas au service utilisé, mais offre la possibilité aux parents de témoigner leur reconnaissance concernant l'utilité du service et de s'acquitter de façon symbolique de leur dette.

2.4.5.3. Réunions

Au départ, la création de la « Maison verte » s'est effectuée grâce à la réunion d'un groupe de professionnels qui s'est ensuite transformée en une équipe d'accueil. Ainsi, le principe de discussion en réunion constitue le fondement de la démarche des équipes. L'ouverture des structures d'accueil renforce cette idée et les réunions se multiplient. G. Neyrand nous explique qu'elles sont généralement de deux types.

➤ Les réunions d'administration et de gestion

Lors de ces réunions, sont abordés les problèmes pratiques du fonctionnement ainsi que les décisions administratives à prendre.

➤ Les réunions de réflexion sur la pratique d'accueil

Elles s'effectuent généralement de façon mensuelle. Elles peuvent se présenter selon deux angles. Dans le premier, elles concernent exclusivement l'équipe d'accueil. Dans le second, elles concernent les accueillants ainsi qu'un intervenant extérieur, souvent psychanalyste. Ce dernier a une fonction de supervision. Sa présence semble importante au sein des équipes où les accueillants psychanalystes sont en minorité voire absents. La présence du « superviseur » constitue un outil privilégié qui aide les accueillants à donner du sens à leur pratique, à prendre conscience de l'inconscient au travers des échanges langagiers et des phénomènes de groupe.

2.4.6. Fonctionnement concret

2.4.6.1. Professionnels

A la base du concept, les professionnels interviennent au nombre de trois – dont au moins un homme – soit deux accueillants et un psychanalyste. Mais ce n'est pas le cas pour les quatre lieux d'accueil investigués (Vevey, Aigle, Monthey, Sion) pour ce travail. Cela s'explique par le fait qu'il est difficile de trouver des psychanalystes dans nos régions. Les accueils se déroulent généralement en présence de deux professionnels. Néanmoins, le choix de la présence de trois professionnels n'est pas anodin. Ce modèle a pour but d'éviter la relation « miroir », similaire à la dyade mère-enfant. Il s'agit de créer une ouverture favorisant la place d'un tiers dans la relation entre les professionnels. Une présence masculine est requise ou du moins largement favorisée car cela permet de casser l'image qui associe la femme aux enfants et d'encourager la venue des pères dont la présence facilite la construction psychique de l'enfant face à la différence des sexes.

Malheureusement, aujourd'hui, il s'avère qu'il n'y ait très peu voire pas du tout d'hommes accueillants (du moins dans les structures auxquelles je me suis intéressée pour ma

recherche). Par ailleurs, pour une question de coût, le nombre d'accueillants est restreint à deux lors des ouvertures.

Les accueillants ne sont pas des bénévoles, ils perçoivent un salaire. Il ne s'agit pas d'une activité professionnelle principale, elle est seulement annexe pour ceux-ci.

Le travail qu'ils effectuent représente en moyenne un 10% par professionnel. Le pourcentage n'est jamais beaucoup plus élevé car cela risquerait de favoriser un « suivi » - étant donné que les accueillants seraient amenés à rencontrer plusieurs fois dans la même semaine les parents – et entraveraient le travail effectué dans l'ici et le maintenant. Cela permet également d'assurer un tournus permettant de créer la « surprise » chez les familles qui se rendent dans ces lieux d'accueil – dans le but de ne pas les rendre dépendants de certains professionnels – car ils ne savent jamais à l'avance quels accueillants seront présents. En effet, chaque professionnel est unique et les différentes « combinaisons » des accueillants créent une ambiance un peu différente en fonction de ceux-ci. Le nombre d'accueillants varie en fonction des journées d'ouverture. Les chiffres fluctuent entre deux et dix accueillants par structure.

L'équipe des accueillants peut se constituer de travailleurs sociaux (éducateurs, assistants sociaux), de professionnels du milieu médical (psychiatres, pédiatres) ou du milieu paramédical (orthophonistes, psychomotriciens, infirmiers, puériculteurs). Leur formation a un lien direct avec l'enfance, mais ils travaillent également avec l'adulte.

2.4.6.1.1. Fonction

La fonction principale de l'accueillant consiste, comme son nom l'indique, à accueillir. Gérard Neyrand note, dans son ouvrage *Sur les pas de la Maison verte*, que « les accueillants sont là à disposition, dans une attitude discrète mais compréhensive. Ils n'interviennent que lorsqu'ils sont sollicités ou que la situation l'exige. » (1995, p.19)

Dans les lieux d'accueil enfants-parents, les familles sont accueillies par des personnes dites « d'accueil ». Le terme choisi pour désigner les professionnels comme des « accueillants » n'est pas anodin selon Bernard This (2007). Il explique que l'adjectif *accueillant* connote toujours de façon positive le statut du professionnel. *Etre accueillant* cela signifie être agréable, aimable, cordial, chaleureux. Cette appellation contribue à offrir une image positive de la structure d'accueil en général.

2.4.6.1.2. Rôles

Le concept veut que les accueillants **offrent leur présence**, qu'ils soient **disponibles** et à **l'écoute**. Il n'est pas de leur rôle d'intervenir pour diriger les choses. Ils sont simplement prêts à répondre lorsqu'ils sont sollicités. En adoptant cette position de « **tiers** » qui ne conseille pas, n'impose pas et ne juge pas, ils évitent de se mettre à la place de l'autre ce qui reviendrait à se substituer à l'individu qui se trouve en face d'eux et l'empêcherait ainsi de s'exprimer comme sujet. Les accueillants doivent respecter ce qu'ils ignorent de la situation, de la personne – peut-être ce que celle-ci ignore d'elle-même – pour pouvoir l'accompagner dans cette découverte singulière. En revanche, ils ne sont **pas des thérapeutes** qui reçoivent des familles en consultation.

Ils ne doivent prétendre à aucune volonté éducative (cette responsabilité incombe au parent qui accompagne l'enfant). Ils s'adressent simplement à l'enfant et tentent de l'intégrer dans le discours de ses parents.

Leur présence consiste à **faciliter les échanges** entre les parents et leurs enfants, entre les parents eux-mêmes et entre les enfants. Ils encouragent à parler d'une relation difficile entre parent et enfant lorsque l'occasion se présente. Comme le dit G. Neyrand, leur rôle se résume à une position socratique, celle « **d'accoucheur des esprits** ». L'accueillant permet l'émergence du travail entre l'enfant et son parent et non pas la réalisation du travail en lui-même. Cette tâche est soigneusement respectée et laissée à l'enfant et à son parent.

Les accueillants permettent la **création d'un climat d'ouverture et de parole** au sein des structures. Cette ambiance encourage les parents à entrer en contact de façon détendue et sans culpabilité pour qu'ils échangent sur leurs expériences.

Mais, aussi et surtout, ils sont présents pour **mettre des mots** sur ce qui se passe, par exemple, pour valoriser une façon d'agir de l'enfant, de la mère ou des deux ensemble.

Selon le témoignage des professionnels – rencontrés lors de mon enquête – intervenant au sein des lieux d'accueil enfants-parents, ils sont très souvent amenés à **parler de la séparation**. Il s'agit de nommer les étapes, de dédramatiser les difficultés rencontrées par les parents et/ou les enfants pour que la situation puisse se dénouer.

Ils sont également **garants du matériel et du respect des règles** pour que le lieu soit convivial pour tous. L'accueillant comme médiateur est également présent pour créer du lien et pour favoriser l'émergence et la circulation de la parole entre les générations, entre les parents ou entre les enfants. Il peut parfois devenir un « facilitateur » dans les échanges.

Nous venons d'étudier l'importance des professionnels dans ces lieux d'accueil enfants-parents. Il me semble maintenant intéressant de nous pencher sur des aspects très concrets tels que l'aménagement de la structure.

2.4.6.2. Aménagement du lieu

Chaque structure aménage le lieu en fonction des possibilités des locaux et des objectifs fixés par les accueillants. Il n'existe pas de norme. De plus, l'aménagement est remis en question au fil du temps et est modifié selon les nouvelles réflexions des professionnels et les besoins des personnes fréquentant la structure. Néanmoins, à l'entrée se trouve généralement un espace plus ou moins délimité consacré à l'accueil. C'est proche de l'entrée qu'est accroché le tableau sur lequel est inscrit le prénom de l'enfant et parfois aussi son âge. Dans certains lieux d'accueil enfants-parents, nous retrouvons parfois un registre rempli par les accueillants concernant les statistiques (nombre de visites durant la journée, tranches d'âges des enfants présents, etc.).

La salle se définit comme un lieu panoptique (si le local le permet). Cela signifie que les accueillants peuvent voir tous ceux qui se trouvent au sein de la structure sans être vus. Il en va de même pour les parents qui peuvent toujours avoir un œil sur leur progéniture sans que celle-ci ait l'impression d'être surveillée en permanence.

La superficie du local est généralement délimitée en plusieurs espaces distincts plus ou moins isolés les uns des autres. A nouveau, il n'existe pas de généralité, tout dépend du local et des projets des professionnels. Nous retrouvons par exemple un coin pour les bébés, un pour l'eau et la peinture, un autre pour les jeux dynamiques (vélos, camions aussi nommés « roulants »),

etc.), un pour les jeux calmes (lecture, jeux de construction, etc.), celui pour les adultes (fauteuil, canapé) et un dernier pour le goûter.

Ainsi, en créant plusieurs secteurs au sein du même espace, il est possible de passer d'un coin délimité parfois par certaines règles (port du tablier obligatoire dans le coin eau ou à l'atelier peinture, respect de la ligne jaune collée au sol²⁰ et délimitant le coin des roulants par exemple) – en passant par des intermédiaires – à un espace plus vaste qui lui favorise la communication de groupe. Autrement dit, les espaces plus ou moins délimités permettent par exemple l'isolement pour certains ou une activité spécifique (jouer à l'eau, utiliser des véhicules) pour d'autres.

Nous connaissons maintenant le rôle et la fonction des accueillants. Nous visualisons l'aménagement du lieu. Il nous reste à aborder le déroulement de l'accueil lors des heures d'ouverture.

2.4.6.3. Accueil

Etant donné que chaque accueil est propre à chaque structure, je vous propose un type d'accueil parmi tant d'autres. A l'arrivée d'un enfant et de son accompagnant, l'accueillant va à leur rencontre, se présente et demande à l'enfant son prénom. L'enfant ou l'adulte qui l'accompagne répond – selon les capacités langagières du petit – et le prénom est noté sur le tableau.

Après cette brève présentation, l'adulte et l'enfant ôtent veste et manteau. Ils peuvent ensuite investir les lieux selon leurs intérêts et leurs envies du jour. Lorsqu'il s'agit de la première fois, l'accueillant fait visiter les lieux et présente les différents espaces à l'enfant et à son accompagnant. Les règles de fonctionnement sont généralement énoncées à ce moment-là, comme par exemple, l'interdiction de franchir la ligne avec un « porteur » (vélo ou camion) et de pénétrer dans l'espace réservé aux tout-petits. Il arrive parfois que la règle soit expliquée lorsque l'enfant joue avec l'un de ces véhicules. Tout dépend du fonctionnement du lieu d'accueil.

Comme il a déjà été dit préalablement, les accueillants restent à la disposition des parents comme des enfants et peuvent également rappeler les règles lorsque celles-ci sont transgressées. Leur travail permet d'instaurer une ambiance détendue où les individus présents peuvent s'y sentir à l'aise.

Quant aux parents, ils peuvent s'asseoir, jouer avec leurs enfants et/ou ceux des autres, discuter entre eux. Ils ont la possibilité d'échanger avec un accueillant au sujet d'une question, d'une situation qui les interpelle ou d'une difficulté qui leur tient à cœur. D'autres peuvent s'isoler, se reposer, lire ; en d'autres termes : se ressourcer. Le lieu peut alors être vécu comme un espace de détente pour les parents car ils savent que leurs enfants peuvent s'amuser dans un cadre sécurisant.

Les parents sont libres de rester au sein de la structure le temps qu'ils souhaitent – dans le respect des horaires préalablement fixés. Au moment de partir, l'adulte et l'enfant se rhabillent et glissent quelques sous dans la tirelire. Les accueillants viennent saluer les

²⁰ La ligne jaune est parfois inexistante car les différentes pièces au sein-même du local suffisent à définir les espaces.

familles qui s'en vont. Cela laisse aux parents – qui auraient soudainement une question (manque de temps ou de « courage ») – une dernière opportunité pour s'adresser aux professionnels.

Nous nous intéresserons plus en détails à l'effet de la vie de groupe – lors des accueils – sur les mamans lors de l'analyse des entretiens.

3. ENQUÊTE DE TERRAIN

Dans ce chapitre, je présente les hypothèses de recherche – ayant émergé suite à l'élaboration de la partie conceptuelle – ainsi que le terrain investigué et la population cible. J'énonce ensuite la méthodologie choisie pour cette enquête en présentant le support et le déroulement des entretiens. Puis, je termine en relevant les limites liées à la collecte des données.

Avant de poursuivre, je me permets de rappeler au lecteur que ce travail présente une utilité particulière pour l'élaboration de la structure d'accueil enfants-parents à Martigny. Comme vous le lirez plus bas, bien que certaines informations recueillies lors des entretiens ne soient pas essentielles pour mon Travail de Bachelor, je les conserve précieusement afin de proposer, lors du bilan, des pistes de réflexion et d'actions utiles pour la réalisation du projet à Martigny ainsi que pour les structures déjà existantes.

3.1. HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

A la suite de mes lectures et pour poursuivre au mieux mes recherches selon la question de départ posée au préalable, j'ai opté pour les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1

Les mères fréquentent les lieux d'accueil enfants-parents parce qu'elles ont peu de relations sociales.

- 1.1 Les mères fréquentent ces structures car elles n'ont pas de famille proche autour d'elles (recentrage autour de la famille nucléaire).
- 1.2 Les mères se rendent dans ce type de structure parce qu'elles se sentent seules de par leur statut de « mère au foyer » les isolant de leurs anciens collègues de travail.
- 1.3 Les mères au foyer ont peu de relations sociales ce qui explique leur besoin de rencontrer d'autres mères dans ces structures pour échanger sur leur situation de parent

Hypothèse 2

Les mères fréquentent les lieux d'accueil enfants-parents parce qu'elles se sentent démunies dans leur nouveau statut de mère.

- 2.1 Les mères fréquentent les structures inspirées de la « Maison Verte » parce qu'elles ont besoin de se rassurer sur le rôle de parent, car un tel rôle n'est pas facile à remplir actuellement (pression pour être une « bonne mère » faisant de « bons enfants »).
- 2.2 Les mères fréquentent une structure de ce type parce qu'elles se sentent peu valorisées dans leur statut de mère au foyer.

Hypothèse 3

Les mères fréquentent les lieux d'accueil enfants-parents parce qu'elles peuvent s'adresser librement aux professionnels de ces structures.

- 3.1 Les mères fréquentent ce type de structure plutôt qu'une autre parce que le soutien qu'elles y trouvent se fait de façon anonyme et confidentielle.
- 3.2 Les mères fréquentent ce type de structure car les professionnels sont perçus comme étant disponibles.
- 3.3 Les mères vont vers les professionnels parce qu'elles ont besoin d'être écoutées.
- 3.4 Les mères échangent avec les professionnels parce qu'elles ne se sentent pas jugées.
- 3.5 Les échanges avec les professionnels leur permettent de mettre en pratique/appliquer ce qui a été discuté (nouvelles réflexions ou pistes d'action).

Hypothèse 4

Les mères fréquentent les lieux d'accueil enfants-parents parce qu'elles en retirent des bénéfices pour leur(s) enfant(s).

- 4.1 Les mères fréquentent ces structures pour le bien-être de leur(s) enfant(s).
- 4.2 Les mères fréquentent ce type de lieu d'accueil parce qu'elles souhaitent socialiser leur(s) enfant(s).
- 4.3 Les mères fréquentent ces lieux parce qu'elles ont besoin d'aide concernant le processus de détachement avec leur(s) enfant(s) (sortir du face à face de la relation parent-enfant).

3.2. TERRAIN DE RECHERCHE

3.2.1. Terrain

Pour cette recherche j'envisage de rencontrer des mamans fréquentant un ou plusieurs lieu(x) d'accueil enfants-parents. J'ai opté pour ceux de **Monthey** (l'Envol), de **Sion** (Haut comme 3 pommes), d'**Aigle** (l'Atelier ouvert) et de **Vevey** (la Maison Ou'verte) pour une question de proximité. J'ai choisi volontairement deux structures sur le canton de Vaud et deux en Valais car il s'avère qu'il existe des différences entre les cantons concernant l'idéologie et les lignes directrices de ces structures. Je reviendrai sur le sujet ultérieurement.

Ces structures ont été créées à partir de la conviction de Françoise Dolto selon laquelle dans chaque enfant – bien qu'étant considéré au départ comme fragile – sommeille un géant capable de faire ses propres choix, d'inventer, de créer. Pour ce faire, il faut être à l'écoute de ce dernier afin qu'il puisse s'apprécier à sa juste valeur. Voici justement une raison d'être de ces lieux : l'accueil et l'écoute de chacun, enfant ou adulte, qui entre dans un lieu de ce type.

3.2.2. Population

Comme il a été dit plus haut, les personnes fréquentant les lieux d'accueil enfants-parents peuvent être des pères, des grands-parents, des oncles ou tantes, des nounous, etc. Pour ce travail, j'ai choisi de me focaliser sur les mères parce qu'elles représentent le groupe d'utilisatrices le plus fréquent. Cela augmente ainsi les chances de rencontrer des interlocutrices prêtes à être interviewées.

La population choisie correspond à neuf mères ayant un enfant à naître ou qui est âgé entre 0 et 5 ans et qui fréquentent l'une ou l'autre des quatre structures d'accueil parents-enfants citées précédemment.

Etant donné que je n'ai pas obtenu l'autorisation d'entrer dans les lieux d'accueil pour effectuer mes entretiens pour une raison d'anonymat – les mères se rendent dans ces structures de façon anonyme, les entretiens iraient donc à l'encontre de cette maxime (échange d'informations personnelles et confidentielles) – j'ai rédigé des affiches à l'attention des mères²¹. Sur ces dernières, je me présente, j'explique ma démarche et mon besoin de les rencontrer pour que les personnes intéressées puissent me contacter et ainsi répondre à mes questions hors des lieux d'accueil.

Le contact avec les utilisatrices n'étant pas aisé, je ne tiens pas à ajouter d'autres critères de sélection. Cela n'exclut pas un panel de réponses variées – selon les divers lieux – qui seront reprises et étudiées dans l'analyse.

3.3. MÉTHODOLOGIE

Comme il vient d'être précisé, je souhaite interviewer les mères car, d'une part, les informations qu'elles me fourniront seront certainement plus riches et plus complètes que le questionnaire et, d'autre part, il me semble impossible d'obtenir des renseignements concernant leur vision et leur perception des structures et des professionnels qui y travaillent par le biais d'un formulaire. Je préfère prendre le temps de les rencontrer car dans ma vision l'établissement d'une relation (écoute et échange) permet d'instaurer un climat de confiance et favorise donc l'expression de leurs ressentis personnels et des détails dans leurs réponses.

Mais avant de les rencontrer, j'ai souhaité effectuer deux entretiens exploratoires avec des accueillants des lieux d'accueil enfants-parents dans le but de clarifier le concept de ces structures et d'affiner la pertinence de la grille d'entretien destinée aux mères.

3.3.1. Techniques et méthodes de collecte des données

3.3.1.1. Support d'entretien

La phase de la préparation de la grille d'entretien a été cruciale. Elle s'est déroulée en deux temps. En premier, j'ai mis en évidence les quatre parties principales que je souhaitais aborder, soit :

²¹ Cf. Annexe « A ». P.141.

- **Les données personnelles des mères.**
Ces informations me permettent de me rendre compte de la diversité des personnes interrogées.
- **La découverte du ou des lieu(x) d'accueil enfants-parents par les mères.**
Cette partie me renseigne sur le moyen par lequel elles ont pris connaissance de ces structures, leur représentation avant d'y aller pour la première fois, les raisons qui les ont amenées à s'y rendre ainsi que sur la fréquentation de ces lieux d'accueil.

La troisième partie – centrale dans mon enquête – se compose des thèmes principaux liés aux hypothèses élaborées préalablement tels que : **le sentiment de solitude lié à la maternité**. Ce sujet me donne des informations concernant les liens qu'elles entretiennent avec la famille proche ainsi que sur leur besoin de rencontrer d'autres mères. **La difficulté de changer de statut** me donne l'opportunité d'aborder l'évolution du rôle de parents, la pression de la part de la société, ainsi que la valorisation du statut de mère au foyer. **La vision des mères concernant les professionnels travaillant dans les lieux d'accueil enfants-parents et les interactions avec ceux-ci** me renseignent sur l'importance de leur présence, leur disponibilité, leur écoute, leur jugement et sur l'utilité des échanges que les mères peuvent avoir avec ceux-ci. Puis, j'aborde **les bénéfices pour leurs enfants de fréquenter une telle structure** en m'intéressant aux avantages qu'ils en retirent, aux déroulements des visites, aux changements chez l'enfant induits par la fréquentation d'un lieu d'accueil de type « Maison verte ».

Pour terminer, il me semble important d'aborder la question de l'utilité de ces structures et des accueillants qui y travaillent. J'ai nommé cette dernière partie :

- **L'importance de ces structures et de la présence des accueillants pour les mères.**
J'espère recueillir des informations concernant les points forts et les points faibles de ces lieux d'accueil ainsi que leurs attentes et les modifications qu'elles apporteraient.

Dans un deuxième temps, j'ai élaboré la grille d'entretien²² en fonction des sujets principaux qui précèdent avec les éventuelles questions de relance. Les questions étaient ciblées, mais gardaient une certaine souplesse laissant une ouverture aux mamans qui souhaitaient me parler de sujets n'ayant pas forcément un lien direct avec mon travail, mais dont j'ai gardé précieusement les informations pour le projet du lieu d'accueil enfants-parents à Martigny.

3.3.1.2. Déroulement des entretiens

Pour la réalisation des entretiens, je me suis fixée un délai relativement court soit d'un mois car je souhaitais pouvoir rencontrer les mères au cours de la même période de l'année. La plupart de ces entrevues se sont déroulées au domicile des interviewées, exceptées deux qui ont eu lieu dans un café de la ville de résidence des mamans pour des raisons qui leur appartiennent. La durée d'une rencontre variait approximativement entre cinquante minutes et deux heures. Cela dépendait uniquement de mon interlocutrice car je n'avais pas défini de limites temporelles précises. Je souhaitais recueillir un maximum d'informations pour mon travail de Bachelor mais également pour la réalisation du projet à Martigny.

²² Cf. Annexe « B ». P.143.

Avant chaque interview, j'ai rappelé aux mères que les entretiens restaient entièrement anonymes et confidentiels. Je me suis engagée auprès d'elles à garantir la véracité de leurs propos. Pour ce faire, j'ai toujours enregistré les entretiens à l'aide d'un dictaphone. Puis, je les ai tous retranscrits précisément afin de préserver l'authenticité de ce qui m'a été confié.²³

Lors de la première interview, j'ai informé la maman des différents thèmes que je souhaitais aborder tout au long de l'entretien. Au moment de changer de sujet, j'ai rappelé à chaque fois le nouvel énoncé sur lequel j'allais l'interroger. Je pense que ce fut un choix judicieux car cela m'a permis de me donner un cadre (pour m'assurer que je n'oubliais aucune question) et une certaine clarté. En effet, la mère savait toujours à quel thème principal mes questions se rapportaient. J'ai suivi ce protocole de manière systématique pour l'ensemble des entretiens. Avant de clore les entrevues, mes interlocutrices ont eu le temps de s'exprimer librement pour compléter ou ajouter un élément à leur récit si elles en ressentaient le besoin.

Mais avant tout, je craignais que mes questions soient perçues comme intrusives par les mères, étant donné qu'aucune validation sémantique ni statistique n'a été effectuée au préalable et que les sujets abordés touchaient le délicat vécu de celles-ci. Cet aspect m'a rendue attentive à la manière de formuler mes questions, au ton de ma voix ainsi qu'aux réticences des mères lorsqu'ai j'ai abordé une question sensible. C'est pourquoi le choix leur a toujours été offert de répondre ou non à une question. Cet élément me semble indispensable dans la réalisation d'entretiens car je me dois, en tant que chercheuse, de respecter la vie privée des personnes interrogées. Certaines mamans se sont d'ailleurs permises de ne pas répondre à une question ou de me demander de ne pas retranscrire une partie de ce qu'elles m'ont dit.

Par chance, je n'ai rencontré aucune difficulté majeure lors des interviews. Toutes se sont très bien déroulées.

3.3.1.3. Limites liées à la collecte des données

Comme je l'ai précisé plus haut, le choix des entretiens restreint inévitablement le nombre de personnes interrogées. Les résultats ne sont donc pas représentatifs de l'ensemble des parents qui fréquentent les lieux d'accueil enfants-parents en Valais et dans le canton de Vaud.

Cependant, l'échantillon peu représentatif (en raison du nombre restreint de sujets) et le moyen utilisé pour les contacter constituent deux biais importants dans l'obtention des données à analyser. En effet, l'implication de ces mamans, lors de la réponse à mon annonce, peut constituer un effet d'homogénéité quant aux caractéristiques personnelles de celles-ci et aux réponses obtenues lors des entretiens.

De plus, cette démarche comporte deux principaux risques à ne pas sous-estimer.

Premièrement étant donné que je n'avais pas l'autorisation d'interviewer les mères au sein même des structures, j'ai dû préparer un courrier à leur intention et seules celles qui étaient intéressées et disponibles ont accepté de répondre à mes questions. Ce facteur a restreint fortement mes chances de rencontrer des mamans.

²³ Vous trouverez en annexe « C » un entretien retranscrit. P.147.

Deuxièmement, et comme je l'ai fait remarqué au préalable, il est difficile d'obtenir un « échantillon » représentatif concernant le public cible étant donné que les mères se rendent dans ce lieu dans l'anonymat complet. Je me rendrai compte de la diversité du groupe de mères interrogé uniquement lors de l'analyse des entretiens.

4. ANALYSE DES DONNÉES

Ce chapitre d'analyse, je l'ai divisé en trois parties pour faciliter la lecture du document. La première présente les données « personnelles » des mères nécessaires pour la compréhension du travail. Le lecteur découvre ensuite les raisons qui les ont poussées à fréquenter une structure de ce type ainsi que la fréquence à laquelle elles s'y rendent.

Dans la deuxième partie, le lecteur découvre les quatre thèmes (qui s'inspirent des hypothèses de recherche) approfondis et analysés, tels que la solitude des mères face à la maternité, le changement de statut de femme à mère, la vision et l'expérience de ces dernières concernant les accueillants ainsi que les bénéfices pour les enfants.

La dernière partie résume l'importance des lieux d'accueil enfants-parents pour les mères.

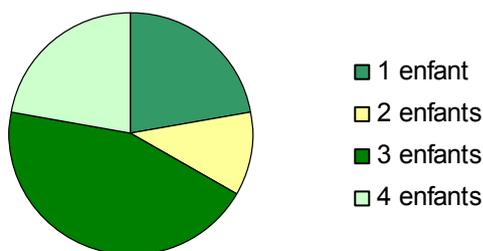
Cette façon de procéder me permettra par la suite, d'une part, de confirmer ou d'infirmer les hypothèses émises précédemment et, d'autre part, de relever des informations utiles pour la création de la structure d'accueil enfants-parents à Martigny voire pour proposer d'éventuelles améliorations pour les autres lieux déjà existants.

4.1. DONNEES PERSONNELLES DES MERES INTERROGEEES

Pour pouvoir me rendre compte de la représentativité des mères interrogées, je leur ai demandé quelques informations personnelles concernant leur statut et le nombre d'enfants. J'ai souhaité savoir si elles étaient mères au foyer ou si elles exerçaient une activité professionnelle. Et afin de mieux comprendre leur vision des lieux d'accueil enfants-parents qu'elles fréquentent, je les ai questionnées au sujet de leur canton de résidence étant donné les quelques différences fonctionnelles intercantionales. Voici les principaux éléments que je peux ressortir à la suite de ces questions :

- Toutes les mères interrogées sont mariées.
- Les mères interviewées ont entre un et quatre enfants. La moyenne est de trois enfants par femmes (2,66 pour être plus précise) ce qui est considérablement plus élevé que les moyennes cantonales établies par la confédération suisse en 2009²⁴. En Valais, elle s'élève à 1,44 enfants par femme. Dans le canton de Vaud, elle atteint 1,65.

Graphique 1 – Nombre d'enfants par foyer.



- Tous les enfants ont moins de dix ans. La moyenne d'âge est de trois ans et demi.
- Concernant le statut, six mères sont au foyer. Les trois autres travaillent entre 10 et 50% (leur activité reste variable mais ne dépasse jamais ce pourcentage).
- Pour les entretiens, j'ai rencontré six mamans qui résident dans le canton du Valais et trois dans le canton de Vaud.

Au vu des informations qui précèdent, je constate l'homogénéité de l'échantillon. Il me semble important de relever qu'il ne correspond pas à la moyenne helvétique comme nous l'avons vu dans la partie théorique (augmentation des familles monoparentales, nombre d'enfants par femme peu élevé, augmentation de l'activité professionnelle de celle-ci). Il semblerait – il ne s'agit que d'une impression de la part de quelques accueillants intervenant dans les structures investiguées car ils ne tiennent aucune statistique – d'ailleurs que l'échantillon (bien que peu représentatif de la société actuelle) constitue l'essentiel des personnes fréquentant ces structures d'accueil de type « Maison verte ».

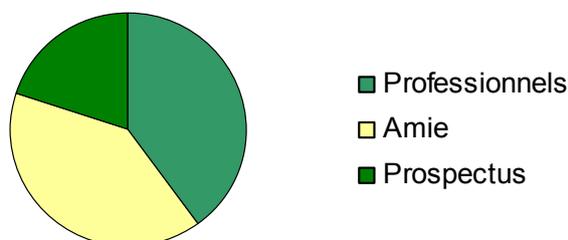
²⁴ Confédération suisse. *Evolution démographique : indicateur conjoncturel de fécondité*. Adresse URL : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/06/blank/key/02/05.html>

4.2. DECOUVERTE DES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS PAR LES MERES

Lorsque j'ai abordé ce sujet avec les mères, je souhaitais connaître le moyen par lequel elles ont entendu parler de ces structures ainsi que leurs représentations de ces lieux d'accueil lorsqu'elles les ont découverts.

Suite aux entretiens, il ressort que la majorité des mères a pris connaissance de l'existence des lieux d'accueil enfants-parents, soit par le biais de professionnels (infirmières, éducatrices de la petite enfance, sage-femme, etc.), soit grâce à une amie. Deux mamans ont quant à elles découvert ces structures grâce à des prospectus présentant les différents lieux d'accueil trouvés dans un service social, chez le pédiatre ou le gynécologue. Ces informations me sont très utiles pour la réalisation du projet à Martigny. J'ai conscience désormais de l'importance de l'information diffusée par les professionnels des services côtoyés par les mères.

Graphique 2 – Moyen par lequel les mères ont découvert les lieux d'accueil enfants-parents.



Sur les neuf mères interrogées, quatre imaginaient les lieux d'accueil enfants-parents comme un endroit avec des jeux pour les enfants (type garderie). Une maman pensait qu'il s'agissait d'une place de jeu couverte. Quatre autres n'avaient aucune représentation précise. Elles ne s'étaient posées aucune question sur le lieu et n'avaient rien imaginé de particulier avant de s'y rendre.

Comme vous le lirez dans le chapitre 4.6.1. Vision actuelle des mères concernant les lieux d'accueil, les mères – bien qu'elles s'imaginaient ces structures comme des garderies avant de s'y rendre pour la première fois – relèvent les nombreuses différences entre ces deux types d'établissements. Cela démontre, d'une part, qu'elles en ont une représentation tout autre aujourd'hui et, d'autre part, que le travail des accueillants est bien perçu et que la présentation de la structure est efficace.

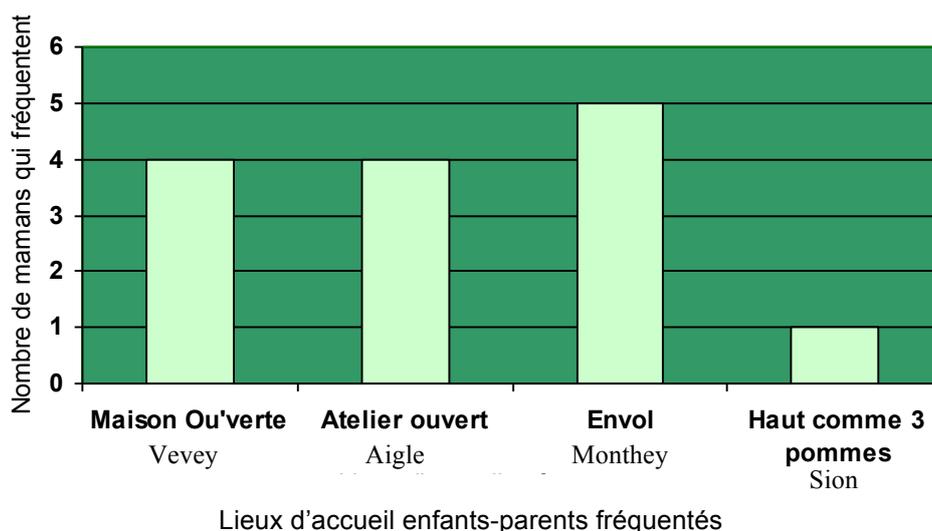
4.3. FREQUENTATION DES STRUCTURES D'ACCUEIL

Pour analyser ce thème, j'ai demandé aux mères les raisons qui les ont conduites à fréquenter un lieu d'accueil. J'ai également souhaité savoir depuis quand elles s'y rendaient et à quelle fréquence.

Concernant les raisons qui ont encouragé les mères à fréquenter ces structures, elles sont généralement de deux types. Sept mamans se rejoignent en précisant que, même si elles apprécient d'y aller pour leur enfant (socialisation), cela leur permet prioritairement de prendre un moment pour elles (se reposer, prendre le temps de boire un café tout en sachant que leur bébé est en sécurité, etc.). Seulement deux mamans y sont allées par curiosité et une seule dans le but de pouvoir échanger avec les professionnels concernant ses angoisses liées à la maternité.

Selon les informations provenant des mères, voici les lieux d'accueil enfants-parents qui sont fréquentés, sachant qu'une maman peut fréquenter plusieurs structures pour une période donnée :

Graphique 3 – Lieux d'accueil enfants-parents fréquentés par les mères.



En ce qui concerne la découverte de ces lieux, huit mamans les connaissent depuis au moins deux ans (jusqu'à neuf ans). Une seule maman a découvert ces structures depuis quelques mois. Quant à la fréquentation, elle est très variable d'une maman à l'autre et dépend de l'organisation de celle-ci ainsi que des heures d'ouverture²⁵ de la structure dans laquelle elle se rend. Elles y vont en moyenne deux fois par mois jusqu'à plusieurs fois par semaine.

Nous venons de nous intéresser à la découverte ainsi qu'à la fréquentation des lieux d'accueil enfants-parents par les mères. Je vous propose maintenant de nous pencher attentivement sur le sentiment de solitude des mères face à la maternité.

²⁵ Cf. Annexe « D ». P.163.

4.4. SOLITUDE DES MERES FACE A LA MATERNITE

Sous ce thème générique, j'étudie les notions liées à ma première hypothèse, soit la pauvreté des relations sociales des mères. Pour ce faire, j'aborde la question des liens qu'elles entretiennent avec leur famille proche (recentrage sur la famille nucléaire) et avec leurs (anciens) collègues de travail – étant donné qu'elles sont pour la plupart mères au foyer – ainsi que leur sentiment de solitude face à la maternité. J'évoque ensuite leur besoin de se rassurer et leur envie de rencontrer d'autres mères pour parer à cet « isolement ».

Mais plongeons-nous directement dans le vif du sujet en commençant par la définition de la « famille proche » propre à chaque mère ainsi qu'aux liens qu'elles entretiennent avec celle-là.

4.4.1. Famille proche et liens entretenus

Selon les réponses des mamans, les personnes qui composent leur famille proche sont généralement les parents (donc les grands-parents des enfants), les beaux-parents, les frères et les sœurs, parfois les grands-oncles et les grandes-tantes. Une maman incluait également des amis avec lesquels elle disait être très proches.

Concernant les liens qui en découlent, la majorité des mamans semble entretenir de « bons » voire de « très bons » liens avec ces personnes malgré la distance géographique qui les éloigne de leurs proches ou les aléas de la vie rendant la fréquence des relations parfois épisodique voire irrégulière. Deux mamans relèvent une différence entre leurs parents et leurs beaux-parents. La relation avec ces derniers semblent rester très formelle. Une me confiait : *Avec mes beaux-parents, il faut chercher, demander. C'est un peu chacun pour soi. C'est moins spontané. Faut prendre rendez-vous.* (entretien n° 4)

Pour sept mamans sur neuf, leur papa, leur maman, leur sœur, parfois leurs beaux-parents ou même leur grand-mère sont présents et les aident dans leur rôle de mère principalement pour la garde des enfants indépendamment du fait qu'elle exerce une activité professionnelle ou non. L'importance du soutien varie en fonction de leurs besoins. Selon les témoignages des mères, il y a de fortes nuances au niveau quantitatif. Certaines reçoivent de l'aide uniquement en cas de besoin. D'autres considèrent que le soutien est primordial au quotidien. Une dernière maman me confiait que sa famille pouvait également lui apporter un soutien matériel ou organisationnel.

Contrairement à la théorie étudiée mettant en avant la pauvreté des liens des mères – à cause du recentrage sur les familles nucléaires – les témoignages des mères démontrent qu'elles ont des relations sociales avec les membres de leur famille élargie (frères et sœurs, parents, grands-parents) parfois très fréquentes. Cela m'amène à remettre en question la vision de la famille nucléaire autour de laquelle les liens se resserrent au détriment des relations extérieures. Je me demande si le canton de résidence n'a pas une influence sur les relations que les mères entretiennent avec leur famille. En effet, le Valais est un canton campagnard où la tradition familiale reste très présente. Je me demande alors s'il n'existe pas une différence entre les cantons urbains et ruraux. En d'autres termes, si les mères des cantons « campagnards » n'ont pas plus de lien que celles qui habitent dans le canton de Genève ou de Zurich, par exemple. J'ai retrouvé chez O. Chaudoin (2005) une explication qui abonde dans

ce sens. Pour étayer son argumentation, il cite Emile Durkheim et Ferdinand Tönnies qui ont souligné dès la fin du XIX^e siècle les changements dans les rapports sociaux dus à l'industrialisation et à l'urbanisation. Dans leurs écrits, la ville caractérise le passage à la modernité car elle permet le développement de relations propices à l'individuation. A la campagne, les gens sont enfermés dans leurs habitudes et leurs superstitions ce qui entrave l'émancipation humaine, alors qu'en ville, ils sont « libres » (plus de contraintes pour assumer le statut « reçu » à la naissance, possibilités de nouer des relations avec qui ils le souhaitent et occasions de se révolter contre les pouvoirs).

Ils ont conceptualisé cette transition (campagne-ville) en évoquant l'idée du passage de la communauté à la société relevant ainsi deux types de solidarité et d'organisation sociale. Dans la communauté, les liens sont décrits comme « affectifs et durables » et l'appartenance au groupe est « dominante ». (O. Chaudoin. P.25) Le *Nous* supplante le *Je*. Dans la société, en revanche, le *Je* domine. Les relations entre sujets et l'organisation sociale sont déterminées par les volontés individuelles qui recherchent la satisfaction des buts personnels. O. Chaudoin nous dit que l'analyse de Durkheim met en lumière la difficulté de l'Homme à créer du *Nous* dans un contexte où l'expression individuelle domine. Ce dernier a nommé ce phénomène l'*anomie* à cause de la dissolution du lien social, de l'effondrement des repères, du bouleversement de toutes les institutions ainsi que de l'anéantissement de ce qui, à l'époque, tendait à durer.

Suite à ces réflexions, j'ai effectué de nouvelles recherches et j'ai trouvé chez Josette Coenen-Huther (1994) une remise en question de l'idée de l'isolement des familles nucléaires. Elle cite une étude expliquant que ces dernières gardent des contacts – parfois très réguliers – avec leur famille proche. Pour aller plus loin, elle reprend une autre étude française effectuée en 1999 par Bonvalet qui s'est intéressée aux contacts relevant de la proximité affective. Seulement 1% des personnes interviewées ne cite aucun proche alors que toutes les autres en ont désigné entre quatre et neuf, principalement au sein-même de leur famille restreinte (parents, frères et sœurs, etc.). Ces deux études – brièvement présentée – contredisent la pensée générale qui consiste à dire que les familles nucléaires ont peu de relations sociales. J. Coenen-Huther va encore plus loin en relevant les propos de Bawin-Legros, selon lequel, les perturbations sociétales (divorces, travail de la femme, etc.) impliquent une intensification des sollicitations intra-familiale.

Par ailleurs, la majorité des mamans m'expliquent qu'elles ont aussi d'autres personnes ressources dans leur entourage. Elles font la différence entre les personnes qui les aident régulièrement comme par exemple une maman de jour (entretien n° 1), une voisine qui amène les enfants à l'école (entretien n° 3) ou celles qui peuvent les dépanner en cas de besoin comme par exemple un couple d'amis (entretien n° 2), une baby-sitter (entretien n° 7). Une maman cite également comme personne ressource la crèche dans laquelle elle fait garder ses enfants car cela lui permet *d'aller se vider la tête un moment*. (entretien n° 6)

A la fin de ce chapitre, je relève la définition élargie de la famille proposée par les mères. Cela m'amène à reconsidérer la définition de celle-ci. En effet, comme nous l'avons vu dans la partie théorique (Cf. 2.3.2. Famille contemporaine), elle ne se résume plus seulement au noyau nucléaire. De nos jours, selon G. Delaisi de Parseval (In : Joye Aïn. 2008), la famille est envisagée sous des angles nouveaux et elle n'est désormais plus considérée comme une contrainte mais plutôt comme un repère – dans la société où croît l'individualisme – au sein duquel l'épanouissement personnel et « collectif » (dans les relations avec autrui) est possible.

Après avoir pu définir le lien que les mères entretiennent avec leur famille proche, je leur ai demandé si ces relations avaient eu une influence sur le fait qu'elles aient commencé à fréquenter un lieu d'accueil enfants-parents.

4.4.2. Famille proche et fréquentation des lieux d'accueil

Le discours des mamans est très partagé sur ce sujet. Mais pour la majorité, les relations qu'elles entretiennent avec leur famille constitue l'une des raisons principales les ayant encouragées à fréquenter une structure type « Maison verte ». Pour certaines c'est parce que les conseils de la famille ne sont plus vraiment adaptés – ils ont eu des enfants il y a plus de trente ans – ou alors parce que la famille véhicule des idées qui ne correspondent plus à la mouvance du moment (le bébé a besoin d'être rassuré, il faut répondre à ses besoins, etc. alors qu'à l'époque, les mères devaient laisser pleurer le bébé pour qu'il apprenne à se rassurer tout seul). D'après les mamans, la famille n'est pas neutre dans le sens où des jalousies, des rancœurs peuvent biaiser les relations et les rendre « désagréables ». Le fait qu'elles ne se sentent pas toujours très à l'aise dans leur contexte familial les a encouragées à fréquenter un lieu d'accueil enfants-parents afin de se sentir respectées dans leurs choix.

Certaines relèvent également la distance géographique qui les éloigne de leur famille proche. Etant donné qu'elles n'ont pas leurs parents à proximité, elles ont recherché un soutien hors du cercle familial, principalement dans les structures d'accueil enfants-parents. *C'est le fait justement que ma famille proche était loin qui m'a encouragée à fréquenter l'Envol.* (entretien n° 8)

Pour une autre, c'est la relation qu'elle entretient avec sa mère qui lui a donné envie d'y aller. *Si je prends les problèmes que j'ai avec ma mère au niveau de la séparation, oui parce que je trouve que c'est important d'y aller avec mon enfant justement pour travailler la séparation.* (entretien n° 2). Ce témoignage m'a interpellée et m'a encouragée à faire de plus amples recherches. J'ai trouvé chez Aldo Naouri (2003) l'idée selon laquelle la femme qui devient mère – pour pouvoir vivre pleinement sa maternité – doit tenir compte de la généalogie qui forme son histoire. Il s'est également aperçu qu'il ne s'agit pas d'une simple affaire car d'un côté la mère souhaite conserver et reproduire les bénéfices de l'éducation qu'elle a reçue et de l'autre elle tient à s'en affranchir dans l'espoir de devenir la mère qu'elle a toujours rêvé d'être. D'une façon ou d'une autre, l'éducation reçue aura une influence sur les choix de la mère que ce soit pour « dupliquer » un schéma (intégré et approuvé) ou à l'inverse pour éviter de le reproduire comme cela semble être le cas avec la maman interrogée.

Quant aux quatre autres mamans, elles se sont rendues dans une structure d'accueil parents-enfants pour ces derniers, pour qu'ils puissent découvrir d'autres espaces, pour élargir leurs horizons et surtout pour qu'ils puissent jouer avec d'autres enfants ce qui n'est pas toujours possible dans la famille si celle-ci vit à l'étranger ou s'il n'y a pas d'autres enfants (cousins).

Après avoir constaté l'impact des relations familiales sur la fréquentation des lieux d'accueil, j'ai questionné les mères sur les liens qu'elles entretenaient avec leurs collègues de travail afin de mieux comprendre s'ils avaient une influence – tout comme la famille – sur leur motivation à se rendre dans un lieu d'accueil comme la « Maison verte ».

4.4.3. Liens avec les (anciens) collègues de travail

De manière générale, les mamans qui exerçaient une activité professionnelle et qui sont désormais mère au foyer n'ont pas conservé beaucoup de contacts avec leurs anciens collègues de travail. *On se téléphone une fois par année mais c'est pas des liens pour moi.* (entretien n° 5) Si elles en ont gardé, ce sont souvent avec des collègues avec qui elles avaient déjà une relation et qui ont aussi des enfants. Pour la plupart, bien que cela ait produit un grand changement – le fait de se retrouver du jour au lendemain à la maison – cela ne semble pas être un problème aujourd'hui car elles ont pu recréer un réseau social composé de mères. Comme nous l'avons vu dans 2.3.4.3.3. Apport du travail, la création d'un cercle de « mamans » est favorable pour éviter la solitude mais elle comporte le désavantage non négligeable de creuser un écart avec la population active professionnellement. En effet, les discussions centrées autour de bébé empêchent une certaine diversité de thématique de réflexion ainsi qu'une diminution de la réserve cognitive par cette absence de diversité. (Cf. 2.3.5.2. Image négative de la société)

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 2.3.4.1. Famille et travail définissent notre identité, le travail se situe en deuxième position sur l'échelle des éléments composant notre identité. Nous comprenons donc aisément que l'arrêt du travail peut produire un « vide » dans la vie des mères. Il s'agit en effet d'un véritable changement qui les pousse à se réorganiser et à combler ce manque en recréant un tissu social avec des personnes partageant le même mode de vie. Mais avant de reconstituer un réseau de connaissances et d'amitiés, les mères se sont retrouvées seules face à la maternité. Qu'en est-il de ce sentiment de solitude ?

4.4.4. Sentiment de solitude

Lorsque j'ai demandé aux mamans si elles s'étaient senties seules à la naissance de leur(s) enfant(s), une grande majorité m'a répondu oui.

Certaines se sont senties très seules les premiers mois lors du congé maternité ou plus tard à cause d'un manque de soutien. *Je me suis sentie seule même s'il y avait la famille et les visites de la sage-femme.* (entretien n° 1) Comme le relève J.-M. Delassus (1998), les femmes doivent vivre leur maternité toujours de plus en plus seules. Pourtant le sentiment de solitude des mères ne se voit pas – il est du moins bien caché – par la présence médicale et sociale. La première s'occupe du corps et la seconde soutient financièrement la mère sans s'assurer que celle-ci soit réellement bien entourée « psychologiquement ». A la solitude s'ajoutent des craintes, des peurs qui donnent l'impression à la mère de ne pas savoir s'occuper de son enfant, nous explique J.-M. Delassus. I. Capponi et C. Horbacz (2005) abondent dans ce sens en précisant que la maternité est une période d'anxiété et de grande vulnérabilité. Pour rejoindre ce que disait J.-M. Delassus, il semble très difficile de détecter les mères susceptibles de présenter une anxiété maternelle – étant donné qu'il existe peu d'études portant sur les facteurs favorisant l'émergence de cet état anxieux – ce qui explique le fait qu'aucune aide ne leur soit proposée. Suite aux témoignages des mères et aux apports théoriques, je me suis brièvement intéressée au soutien cantonal apporté aux jeunes accouchées en Valais. Il s'avère que les sages-femmes offrent des prestations à domicile tels que soins et contrôles post-natals,

consultation d'allaitement, contrôle post-partum entre six et dix semaines.²⁶ Au vu de ce qui précède et étant donné que le soutien se réfère majoritairement à des aspects pratiques, les mères me font part de leur insatisfaction concernant le soutien « psychique » et de l'estime de soi. Cela m'amène à me demander si le service offert correspond réellement aux besoins des mères. C'est ici, à mon avis, qu'émerge l'importance des structures d'accueil enfants-parents, au sein desquelles, les mères peuvent trouver le soutien dont elles ont besoin en rencontrant et en échangeant avec des professionnels ou des parents dans la même situation qu'elles. Ces discussions sont très souvent rassurantes et apaisantes pour les mères, comme nous le verrons plus loin. (Cf. 4.4.7. Structures d'accueil rassurantes et 4.5.7. Lieux d'accueil enfants-parents valorisant les mères au foyer).

Selon une mère interviewée, le sentiment de solitude provient également du « tabou » qui règne autour de la solitude, de l'anxiété voire de la dépression post-partum. Ce sont des sujets dont elles n'osent pas parler car elles craignent d'être cataloguées de « dépressive » ou de « mères indignes ». En effet, ces passages délicats rappellent, selon D. N. Stern (1998), à quel point la mère ne correspond pas à la définition de la « mère parfaite ». Celle qui est heureuse à chaque instant, qui sait réagir en toute situation et sur qui reposent toutes les responsabilités. Étant donné que les mères n'évoquent que rarement ces sujets (entre elles ou avec leur famille), elles finissent par croire qu'elles sont les seules dans cette situation. A nouveau, le concept des lieux d'accueil prend ici tout son sens. En permettant aux mères de se rencontrer, elles peuvent échanger sur leurs doutes et leurs questionnements respectifs. Les échanges avec les professionnels leur permettent éventuellement de trouver des réponses et des pistes de réflexion. A ce moment-là, si un accueillant s'aperçoit de la détresse d'une maman, il peut alors lui conseiller de se réorienter vers un service de consultation, par exemple, adapté à ses besoins.

Pour une maman, le sentiment de solitude découlait du changement radical entre le fait de travailler et de se retrouver à la maison. *Pour l'aînée, oui, parce que j'avais une activité professionnelle avant et j'étais à l'extérieur. Là j'étais vraiment toute seule à la maison avec ma fille.* (entretien n° 8)

Une autre maman me confiait que la solitude était liée au manque de soutien de son mari. *Je me suis sentie seule surtout au début avec les jumeaux par rapport à mon mari parce qu'il rentrait et il ne faisait rien.* (entretien n° 6) Selon D. N. Stern, le soutien psychologique et pratique des mères est primordial pour que celles-ci puissent se sentir à l'aise dans leur rôle de mère primipare. Il relève néanmoins l'importance de recevoir du soutien de la part des femmes qui ont de l'expérience car le mari – bien que son soutien soit essentiel – ne peut pas écouter, reconforter et encourager la femme comme celles-ci le feraient de par son manque d'expérience en matière d'enfant. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 2.1.1.1. Ere judéo-chrétienne, la maternité était vécue de façon collective par les femmes à l'époque. Une mère qui se lançait dans cette expérience n'était jamais seule et recevait toujours des conseils et du soutien de celles qui étaient déjà passées par là. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas et cela explique leur besoin de rencontrer d'autres mères pour se rassurer. La majorité des mères perçoit d'ailleurs ces structures comme des endroits au sein desquels elles peuvent aller chercher du soutien et du réconfort et où elles ont la possibilité d'échanger des conseils. La présence des accueillants semble très utile pour mettre en relation les mères qui auraient moins de facilité à entrer en contact. Imaginons, par exemple, qu'un professionnel ait échangé

²⁶ Valais Family. *Permanence de sages-femmes du Bas-Valais*. Adresse URL : <http://www.valaisfamily.ch/N189813/cours-de-preparation-a-l-accouchement-sophrologie-haptonomie-hypnose-permanence-de-sages-femmes-du-bas-valais.html>

avec une mère (à sa demande) sur un sujet particulier. S'il entend quelques instants plus tard que le thème est abordé par d'autres parents, il va essayer – si cela s'avère possible – de les mettre en lien, d'une part, pour que les mères puissent discuter de ce qui les interpelle et, d'autre part, pour éviter de prodiguer des conseils.

Ce chapitre met en lumière le sentiment de solitude des mères face à la maternité principalement dû au manque de soutien psychologique des professionnels et de leur entourage. A cela s'ajoute le manque de possibilité d'échanges sur les sujets qui les interpellent et les questionnent ce qui explique leur besoin de se rassurer et de rencontrer d'autres mères.

4.4.5. Besoin de se rassurer, de rencontrer d'autres mères

Toutes les mamans ont ressenti le besoin de rencontrer d'autres mères – après la naissance du premier ou déjà lors de la grossesse – pour trois raisons principales. En premier lieu, elles souhaitent **échanger avec des mamans qui vivent les mêmes situations** qu'elles et qui ont des préoccupations identiques. Elles mentionnent ensuite leur besoin de **recréer un tissu social**, soit parce que la famille ne vit pas à proximité, soit parce qu'elles ont changé de vie en passant du travail au foyer. Elles évoquent, en dernier lieu, leur désir de **mettre des repères alors qu'elles étaient enceintes** pour pouvoir se préparer à leur vie future (accouchement, arrivée du bébé dans la famille, réorganisation du couple, etc.) et ainsi mieux se rendre compte de l'impact du bouleversement à venir.

Lorsque les mères évoquent leur besoin d'échanger avec d'autres parents, elles affirment toutes que les lieux d'accueil enfants-parents facilitent grandement les rencontres et parfois l'émergence de liens entre elles.

4.4.6. Fréquentation des lieux d'accueil : facteur de création de liens

L'un des buts principaux des lieux d'accueil enfants-parents consiste à sortir les mères de la solitude en leur permettant de se rencontrer. A la suite des entretiens, je me rends compte que la fréquentation de ces structures a favorisé indéniablement la création de liens entre les mamans. *C'est sûr que l'Envol ça aide beaucoup à refaire des contacts quand il n'y a plus les collègues.* (entretien n° 6)

Cependant, l'intensité des liens varie d'une mère à une autre. Pour une maman, le lieu d'accueil représentait l'ensemble des relations qu'elle entretenait à son arrivée en Suisse. *En fait, mon seul lien avec l'extérieur, c'était l'Envol.* (entretien n° 8) Pour une autre maman, les liens se sont créés principalement grâce aux enfants.

Quelques fois, le lien qu'elles entretenaient avec les autres mères s'est transformé petit à petit pour devenir des amitiés durables. *Il y a des amitiés qui se sont liées. On s'entendait bien quand on discutait. Petit à petit, on commence à se croiser dans la rue, on se retrouve dans une autre activité. Après on se demande si l'autre va à l'Envol. Ça se fait comme ça. Pis après elles viennent une fois à la maison.* (entretien n° 6) Comme le soulève G. Neyrand (1995), les lieux d'accueil enfants-parents offrent la possibilité aux mères de se rencontrer et de créer des liens autour des enfants. Mais ces relations sont généralement développées en

dehors. En d'autres termes, les lieux d'accueil enfants-parents constituent des tremplins favorisant l'émergence de contacts et parfois de relations entre les parents.

Pour une seule maman en revanche, la fréquentation d'une structure n'a pas été bénéfique dans la création de lien. Il semblerait qu'elle n'ait pas trouvé de points communs avec les mamans fréquentant la même structure qu'elle étant donné qu'elle exerce une activité professionnelle alors que les autres sont au foyer. Les préoccupations n'étaient pas les mêmes. Cette maman souhaitait échanger sur ses difficultés à gérer sa vie entre le travail et la famille, mais elle n'a pas pu le faire car lorsqu'elle s'est rendue dans la structure, elle ne retrouvait que des mères au foyer.

La majorité des mamans affirment que les lieux d'accueil enfants-parents leur ont permis de relativiser et de se rassurer concernant le fait qu'elles sont de « bonnes mères » en rencontrant d'autres parents. Mais dans quelle mesure ces structures sont-elles rassurantes pour les mères ? Je vous propose maintenant de nous pencher sur la question.

4.4.7. Structures d'accueil rassurantes

Le fait de rencontrer d'autres parents a eu sur toutes les mamans, à une exception près, un effet rassurant. Cette dernière m'a confié n'avoir pas eu besoin d'être rassurée car elle semblait avoir déjà suffisamment confiance en elle.

Les premières affirment avoir été rassurées grâce à trois raisons principales. Elles citent en premier lieu **les échanges avec les professionnels** au cours desquels elles ont trouvé le réconfort et les pistes dont elles avaient besoin. Elles relèvent également l'utilité de leurs interventions lorsqu'ils abondaient dans leur sens. Cela les rassure dans leur choix, dans leurs décisions éducatives tout en renforçant le message qu'elles veulent faire passer à l'enfant. *J'ai trouvé que les remarques étaient constructives pour l'enfant. De voir que ce n'est pas seulement maman qui dit ça mais que quelqu'un d'autre aussi le dise.* (entretien n° 7) A l'inverse, une maman n'a pas trouvé le réconfort dont elle avait besoin au début auprès des accueillants parce qu'elles trouvaient leurs interventions insuffisantes. Elle aurait souhaité avoir des commentaires sur sa façon d'agir et d'éduquer sa fille. Même si je comprends la demande de cette mère et son besoin sous-jacent d'être validée dans son rôle, je ne peux m'empêcher de faire un lien avec le concept originel des structures d'accueil enfants-parents. Les accueillants ne sont pas des conseillers pour les mères. Ils ne doivent pas se substituer aux parents et encore moins les conseiller en leur dictant la conduite à suivre car cela risquerait de les rendre dépendants. Le parent pourrait penser qu'il est incapable et qu'il lui faut à tout prix l'aide de professionnels. Le travail des accueillants vise au contraire à valoriser les compétences parentales en verbalisant ce qu'ils observent. Je crois que la vision des accueillants ne s'intéresse pas à la manifestation du manque de confiance en soi mais plutôt au processus par lequel la mère est passée et qui la rend aujourd'hui moins sûre d'elle. Leur présence se résume véritablement à celle « d'accoucheur des esprits ».

Mais revenons aux origines permettant aux mères de se rassurer. En deuxième lieu, elles mentionnent **les discussions avec les autres mamans** durant lesquelles elles échangent sur leurs intérêts, leurs modes d'éducation respectifs et leurs habitudes ou parfois sur un thème particulier. Suite à ces conversations, les doutes ont parfois disparus pour laisser la place à la sérénité. D'autres fois, les mères repartent avec de nouvelles idées et des pistes d'action qu'elles essaient chez elles. *Ça aidait à trouver des solutions pour nous ou alors ça aidait à*

se dire « ben non, je fais correctement ». (entretien n° 8) Une maman soulève également l'importance de pouvoir rencontrer des mamans loin du contexte familial au sens large. Cette dernière semble ne pas être à l'aise dans sa famille. Elle précise que les membres de son entourage ont eu des enfants il y a plus de trente ans ce qui explique que leur vision de l'éducation ne concorde pas avec la sienne. Ils font part de leurs idées reçues et semblent dicter la conduite à suivre à laquelle la mère ne souhaite pas adhérer. Pour elle, les lieux d'accueil type « Maison verte » permettent de faire des rencontres dans un espace neutre avec des mères qui partagent les mêmes avis et le même mode éducatif qu'elle. Elle se sent sur la même longueur d'onde ce qui lui donne l'impression d'être comprise et respectée dans ses choix. Les propos de cette mère me permettent de faire un lien avec le chapitre 2.4.4. Spécificités des lieux d'accueil enfants-parents en rappelant qu'il s'agit de structures informelles et neutres. Le fait que le lieu ne soit pas connoté de thérapeutique, par exemple favorise une plus grande liberté d'expression chez les parents. Ils savent que les accueillants ne jugent pas et ne conseillent pas. Les mères peuvent venir avec leur état d'esprit et leurs envies du moment en sachant qu'il n'y a aucune répercussion. Contrairement à la vie familiale ou sociétale où les enjeux peuvent pousser la mère à agir d'une façon plutôt que d'une autre par crainte d'être jugée ou critiquée.

Elles évoquent en dernier lieu **l'observation des autres mères** ce qui leur a permis de retrouver les mêmes façons de faire chez d'autres parents et de reconsidérer leur vision au sujet de leur mode d'éducation. Certaines mères ont construit une représentation du rôle parfait de la mère et compare avec la réalité ce qui les amène à penser qu'elles sont de « mauvaises mères ». L'observation des autres parents leur permet de relativiser et de ne plus se considérer comme étant « hors-norme ». *Ça m'est arrivé de sortir de là, c'est peut-être un peu prétentieux, mais je me disais « ah ben ça va finalement, je m'en sors pas si mal. Je ne suis pas hors-norme.*

Comme nous venons de le voir, les échanges avec les professionnels ou les parents ainsi que l'observation de ces derniers a permis aux mères de se rassurer. J'ai voulu aller plus loin en leur demandant précisément comment la réassurance s'était produite. Selon leurs témoignages, cela leur a permis de :

- **Réaliser qu'elles ne sont pas seules.** *J'ai trouvé rassurant de voir que d'autres mamans avaient aussi des difficultés. En allant à l'Envol, on se dit « Ouf ! Je ne suis pas toute seule... ».* (entretien n° 4)
- **Déculpabiliser.** *Des fois, on culpabilise sur la façon dont on réagit. Par exemple, ah ben tiens, la seule façon que j'ai trouvé c'est de crier. Et on se rend compte qu'il y a des mamans qui réagissent de la même façon.* (entretien n° 8)
- **Réaliser que leurs enfants sont comme les autres enfants.** *En allant à l'Envol, j'ai réalisé que mes enfants étaient normaux !* (entretien n° 8) La maman s'est rendue compte que ses enfants se comportaient de la même manière que les autres enfants (ils crient, pleurent, « tapent » lorsqu'ils veulent prendre un jouet qui leur plaît, etc.). N'ayant jamais vraiment pu observer d'autres enfants, elle s'était faite une représentation idéale de la façon dont ses enfants devaient se comporter et comparait avec la réalité ce qui s'avérait être stressant et culpabilisant pour elle. Cette maman pensait qu'elle ne savait pas éduquer ses petits jusqu'à ce qu'elle se rende dans une structure d'accueil enfants-parents où elle a réalisé que ses enfants n'étaient pas hors-norme.

- **Prendre du recul et être plus objective.** *Ça aide bien les gens à se situer, de se rendre compte que des fois il y a des femmes qui vivent parfois des choses plus difficiles que nous. De se dire que finalement ça et ça, ça va bien. Mais moi ça m'a fait du bien.* (entretien n° 1) En fréquentant les structures d'accueil type « Maison verte » et en échangeant avec d'autres mères, elles ont pu relativiser et dédramatiser des situations qu'elles considéraient jusqu'alors comme « invivables ».
- **Echanger des conseils et de se soutenir mutuellement.** *Ça permet de voir, de discuter, de savoir comment elles ont fait, de leur téléphoner le cas échéant quand ça ne va pas pour leur demander : « Comment t'as fait, toi ? »* (entretien n° 7)

Nous l'aurons compris, la fréquentation des lieux d'accueil enfants-parents apportent des éléments rassurants (et valorisant pour les mères comme nous le verrons plus bas) grâce aux échanges avec les professionnels et les autres parents présents. Cela rejoint la pensée de V. Guéritault (2003) (Cf. 2.3.4.3.1. Conséquences), selon laquelle il est possible de faire face au manque de soutien en se « connectant » aux autres mères car cela leur permet principalement de réaliser qu'elles ne sont pas seules.

Résumé

A la fin du chapitre « Solitude des mères face à la maternité », – et contrairement à ce que j'imaginai – j'ai découvert des mères bien entourées par les membres de leur famille (parfois élargie). Elles relèvent, néanmoins, un manque de soutien « psychologique », malgré la présence des proches et des professionnels. Par ailleurs, les liens que les mères entretiennent avec leur famille influencent fortement leur fréquentation des structures d'accueil enfants-parents. En effet, la majorité des mères s'y rend parce qu'elles ont l'impression, soit de ne pas parvenir à établir une relation basée sur l'intercompréhension avec leurs proches, soit de ne pas être respectées dans leurs choix. L'éloignement géographique apparaît également comme un facteur primordial qui amène les mères à se rendre dans une structure d'accueil.

Ces divers facteurs de solitude expliquent le besoin des mères de rencontrer d'autres parents et de se rassurer concernant le fait qu'elles sont de « bonnes mères ». Il s'avère que les lieux d'accueil enfants-parents favorisent grandement les rencontres et les échanges entre parents ce qui a pour effet de les apaiser. Les discussions avec les professionnels leur permettent également de prendre confiance en elles et en leur capacité à être mère.

A présent, je vous propose de nous pencher sur le changement de statut que vit la femme en devenant mère, duquel découle parfois des difficultés et une pression conséquente les poussant à tout prix à être une mère « parfaite ».

4.5. CHANGEMENT DE STATUT DE FEMME A MERE

Dans ce chapitre, je m'intéresse à l'impact de la naissance des enfants sur le renversement de leur statut de femme à celui de mère. Ce passage est délicat et peut amener les mères à se sentir démunies face à la forte pression de devoir « être une bonne mère » et à la dévalorisation de leur statut de mère au foyer.

4.5.1. Naissance des enfants

Selon les discours des mamans, la naissance des enfants a été vécue de deux manières très différentes. Pour la majorité des mamans, ce fut une période magnifique qui s'est très bien déroulée malgré quelques bémols. Une maman va jusqu'à dire que c'est *la béatitude totale. C'est vraiment la quatrième dimension. On découvre ce que c'est l'amour.* (entretien n° 5)

Pour la minorité des mères, ce passage semble avoir été moins évident et il leur a fallu un peu de temps pour pouvoir en profiter pleinement. *J'ai senti que ça prend du temps de construire une relation avec un bébé.* (entretien n° 1)

Grâce aux apports de T. B. Brazelton et de Bertrand Cramer (1990), nous savons que la naissance d'un enfant confronte la mère au choc de la séparation « anatomique » ce qui lui permet de découvrir son bébé tel qu'il est (sachant qu'il ne correspond pas forcément aux fantasmes de la mère) avec lequel elle va nouer une relation. Tous ces éléments produisent chez la mère un bouleversement psychologique majeur duquel peut découler un sentiment « d'étrangeté » ce qui lui demande un certain temps d'adaptation.

A l'inverse du premier témoignage, une maman me confiait qu'elle s'est toujours sentie très seule de par le manque de congés de son mari. Deux autres mamans soulèvent la quantité d'événements et de choses à faire qui ont rendu cette période particulièrement délicate. Elles étaient fatiguées et débordées. Les mamans qui ont eu des jumeaux m'expliquaient à quel point elles n'avaient pas le temps de réfléchir. Elles fonctionnaient en mode *pilote automatique et zombie vivant.* (entretien n° 7)

Cependant, la naissance du deuxième ou du troisième enfant a souvent été vécue plus sereinement. Elles étaient déjà passées par là, elles étaient ainsi mieux préparées. Il semblerait que les mères ayant eu des jumeaux en premier ressentent encore plus fortement cette impression. *Entre avoir des jumeaux et un tout seul, c'était ouf... C'était super facile pour moi.* (entretien n° 9)

Après avoir écouté les mères sur la naissance de leur(s) enfant(s), je leur ai justement demandé de me parler de la manière dont elles ont vécu ce bouleversement lié au changement de statut.

4.5.2. Vécu lié au changement de statut

Selon les propos des mères, c'est effectivement l'arrivée du premier enfant qui les a chamboulées non seulement parce que leur vie de couple s'est vue transformée en vie familiale mais aussi et surtout parce qu'elles sont passées du statut de femme à celui de mère.

Mais dans l'ensemble, lorsqu'elles y repensent, elles semblent avoir « bien vécu » ce passage qui les a conduit à devenir mère. Certaines mettent d'ailleurs l'accent sur l'impatience de devenir mère. *C'était quelque chose que j'attendais de devenir maman.* (entretien n° 8)

D'autres mères, en revanche, soulèvent le temps d'adaptation nécessaire pour réussir à se situer dans ce nouveau statut. *Pour le premier je me suis sentie maman en fait vraiment quand j'étais enceinte du deuxième. Je me sentais encore petite fille et je me disais « oulala, qu'est-ce qui se passe ? qu'est-ce qui m'arrive ? »* (entretien n° 4) Grâce aux apports de D. N. Stern étudiés dans le chapitre 2.1.3. Processus pour devenir mère, nous savons que la femme se prépare à devenir mère en trois étapes et ce sont les deux dernières qui nous intéressent ici. En effet, la naissance des enfants représente le basculement dans le changement de statut. C'est suite à cela que la mère tente d'intégrer cette nouvelle identité dans le reste de sa vie. Désormais, elle doit ajouter une nouvelle dimension à son identité, soit la parentalité. A ce processus de réorganisation « mentale » s'ajoute l'adaptation du quotidien incluant généralement une diminution de la liberté. *C'est le deuil de : je vis ma vie pour moi et je fais ce que j'ai envie quand je veux. Je dois faire pour quelqu'un d'autre tout le temps et c'est 24/24h.* (entretien n° 7) Ces réorganisations demandent un temps d'adaptation certain mais variable en fonction de chaque mère. Comme le relève D. N. Stern, il est très fréquent qu'une femme – bien qu'elle se réjouisse de devenir mère – se retrouve confrontée à un sentiment de « perte » face au deuil de sa vie de femme qu'elle laisse derrière elle et parallèlement à un sentiment de conquête merveilleux et nouveau.

Une maman soulève également l'impact de la vision du mari. *C'était dur pour une chose. De me sentir tout d'un coup plus maman que femme. Mon mari qui est très latin me voyait beaucoup comme une maman. Quand moi je revendiquais mon état de femme.* (entretien n° 5) Comme nous l'avons vu dans le chapitre 2.1.3.2. Nouvelle identité ? avec G. Desarzens (2001), réussir à se situer à la fois dans son statut de femme et de mère n'est pas évident car les parents doivent se réaménager une identité personnelle en ajoutant à leur statut la parentalité. L'élément intéressant que je tiens à ressortir du discours de cette maman, c'est que les parents doivent également respectivement changer et adapter la vision de leur conjoint en fonction de cette nouvelle donnée en trouvant un équilibre qui leur convient.

De plus, comme il a été décrit dans les concepts théoriques (Cf. 2.1.3. Processus pour devenir mère), une mère se doit d'être heureuse à la naissance de son enfant – dans la pensée commune, il s'agit du plus beau moment de sa vie – et si tel n'est pas le cas, il ne faut rien laisser paraître. Une mère soulève cet aspect-là qui semble loin d'être évident à gérer. *J'ai eu l'impression que je devais très vite prendre le dessus et pis voilà on n'en parle plus. Je trouve que c'est quand même une sacrée tempête et qu'on n'est pas très bien préparé à ça.* (entretien n° 3) Ce témoignage me permet de faire un lien avec le concept des lieux d'accueil enfants-parents car ils existent également pour les parents en devenir. (Cf. 2.4.2. Origine de la « Maison verte ») Comme l'ont relevé certaines mères précédemment, elles ont apprécié de pouvoir fréquenter ces structures lors de leur grossesse pour rencontrer et échanger avec des mères déjà passées par là afin de mieux se préparer à l'arrivée de leur enfant. Selon moi, ces propos démontrent l'utilité de ce type de structure de prévention primaire. Les lieux de type « Maison verte » constituent un moyen permettant aux parents de se préparer à la naissance de leur bébé grâce aux témoignages des parents ayant déjà vécu cette expérience. Ils ont la possibilité de mettre quelques repères leur évitant d'être trop perdus lorsqu'ils découvrent à leur tour la parentalité.

Lors de ce tumulte où chacun doit trouver sa place apparaissent des difficultés auxquelles les mères se sont confrontées.

4.5.3. Difficultés rencontrées

La façon d'évoquer les difficultés varie d'une maman à l'autre, mais celles qui ont été nommées se regroupent selon les items suivants :

➤ Trouver des nouveaux repères familiaux

Comme il vient d'être dit dans le chapitre précédent, le changement de statut demande une adaptation et une réorganisation familiale. *A la naissance du bébé, on doit retrouver de nouvelles marques dans le couple. On doit aussi trouver ses marques par rapport au bébé. La difficulté c'était de trouver une place pour moi.* (entretien n° 1)

➤ Gérer la masse de travail

La naissance d'un premier enfant bouleverse inévitablement la vie de la mère car désormais elle doit s'occuper d'un petit être qui dépend entièrement d'elle. Les tâches à réaliser sont conséquentes et répétitives.

A cette masse parfois trop conséquente de travail vient se greffer une certaine fatigue. *Le seul truc c'est que j'étais fatiguée. [...] Là, franchement il m'est arrivé d'hurler et de pleurer parce que j'en pouvais plus.* (entretien n° 6) Comme nous l'avons déjà survolé dans la partie théorique (Cf. 2.1.4. Enjeu de la réussite), notre société considère les tâches maternelles comme allant de soi et ne méritant aucune reconnaissance. C'est du moins ce qu'explique V. Guéritault (2008). En effet, cette dernière relève dans son ouvrage les témoignages de mères qui parlent de leurs journées comme d'un marathon à la fin desquelles elles sont épuisées.

De plus, selon D. N. Stern, aux craintes découlant de la nouveauté s'ajoute la fatigue considérée comme la pire « ennemie » des mères durant les semaines voire les mois qui suivent l'accouchement. Il précise qu'il leur est souvent difficile de s'y soustraire car elle est généralement la personne principale à pouvoir prodiguer les soins au bébé (allaitement et congé maternité). Cette fatigue ne s'amointrit pas lorsque la mère retourne au travail car elle doit cumuler les tâches liées à ces deux mondes. D. N. Stern va jusqu'à dire que le niveau d'épuisement des mères atteint des sommets rarement rencontrés dans d'autres périodes de l'existence. Il nous dit qu'elles sont parfois si déboussolées et affaiblies qu'elles ont l'impression de devenir « folles ».

➤ Avoir l'impression d'être dépassée

Les mères parlent de leur impuissance lorsqu'elles se retrouvent dans une situation où elles ne savent pas quoi faire. *C'est surtout quand bébé pleure depuis des heures. Ça fait des heures qu'on essaie des trucs et il pleure toujours. Rien ne marche.* (entretien n° 7) D. N. Stern donne une explication à cette impression. A l'heure actuelle, les mères sont désignées comme les responsables ce qui explique qu'elles sont censées prendre toutes les décisions concernant la maternité et doivent pouvoir agir en toute situation. Comme nous l'avons vu, les mères ressentent une forte pression pour être une « bonne mère » et cette pression a une influence sur leur impression d'être démunie. Lorsqu'une mère se retrouve dans une situation où elle ne sait plus comment faire, elle pense qu'elle n'a pas les capacités pour faire face. Elle a

également tendance à penser qu'elle est la seule à ne pas réussir – bien que ce ne soit pas le cas – ce qui renforce sa culpabilité.

De manière générale, les mères ont l'impression que les tourments rencontrés aujourd'hui ne peuvent être comparés aux problèmes et aux questionnements auxquels leurs parents ou leurs grands-parents étaient confrontés. Selon elles, il y a eu une véritable évolution du rôle de parent.

4.5.4. Evolution du rôle de parent selon la vision des mères

Les mamans sont unanimes à ce sujet. Pour elles, il y a bel et bien eu une évolution du rôle de parent. Cependant, chaque mère a sa vision du changement. Voici les divers éléments qui ont été cités :

➤ La participation des pères dans l'éducation

Les mères ont l'impression que les pères s'impliquent plus dans l'éducation des enfants contrairement aux décennies passées. *Maintenant je pense que les papas s'impliquent davantage.* (entretien n° 1) En effet, je pense qu'aujourd'hui les pères – grâce à ces changements au sein de la famille (Cf. 2.3. Evolution de la famille) – souhaitent et peuvent désormais s'investir davantage dans l'éducation de leurs enfants. Cette évolution explique également le fait que les parents soient plus proches de leurs enfants à notre époque. Néanmoins, S. Ponthieux et A. Schreiber (2006)²⁷ rappellent l'inégalité dans la répartition des tâches entre homme et femme même si les deux parents sont salariés. Selon une étude de l'INSEE effectuée en 1998-1999, il apparaît que la mère consacre en moyenne trois heures trente aux tâches ménagères contre deux heures pour les pères. Les hommes bricolent et jardinent tandis que les femmes font le ménage (quatre fois plus que les hommes) et s'occupent des enfants (deux fois plus). En résumé, je dirais que les femmes s'occupent du quotidien (tâches dévalorisées) alors que les hommes eux s'affairent à ce qui se voit et à ce qui dure (tâches nobles).

➤ Le rapprochement des parents vis-à-vis des enfants

Deux mamans ressortent cet élément dans leur discours. L'une relève la distance qu'il pouvait y avoir entre les parents et les enfants durant le siècle passé. Ces derniers n'étaient pas toujours considérés comme des personnes à part entière ce qui, je pense, explique en partie la distance instaurée. *Ma grand-maman m'expliquait qu'à son époque il y avait le monde des enfants et le monde des parents. On ne se mélangeait pas. Les parents étaient des parents mais très distants.* (entretien n° 5) Aujourd'hui, les enfants constituent le noyau de la famille. Comme le disait J.-P. Rosencsveig (In : ARENES Jacques et al. 2006. P.233), la relation filiale supplante la relation conjugale. Cela démontre, selon moi, l'importance de la place accordée à l'enfant.

Je me suis penchée plus précisément sur la question de l'affectivité dans la relation parent-enfant de nos jours et j'ai trouvé chez Claudine Attias-Donfut (2002) une explication qui me semble pertinente. Dans son ouvrage elle explique que la tendresse et l'affectivité sont effectivement plus présentes dans les familles aujourd'hui principalement grâce à plusieurs

²⁷ PONTHEUX Sophie. SCHREIBER Amandine. *Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale.* Conditions de vie des ménages de l'Insee. Edition 2006. Adresse URL : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/donsoc06d.pdf

facteurs tels que la transformation de l'image du père, l'ascension de l'intimité dans la famille nucléaire, le développement du mariage dit « d'inclination » – les époux se choisissent conjointement – ainsi que le choix d'être parent ou non grâce à la contraception. A cela s'ajoute également le nombre d'enfants restreint par famille ce qui permet aux parents de s'investir affectivement de façon considérable.

Une autre maman poursuit dans ce sens en ajoutant que la relation parent-enfant décrite ci-dessus a évolué et a permis aux parents d'être plus proches de leurs enfants. Selon elle, les parents ont désormais tendance à être très (trop ?) « préoccupés » ce qui rend les rapports plus forts voire même fusionnels. *J'ai l'impression qu'à l'époque ça les dérangeait pas de laisser le bébé dans le berceau et de partir faire ce qu'elles avaient à faire. Moi par exemple, plus loin que la boîte aux lettres je n'arrive pas à partir sans qu'il y ait quelqu'un avec. J'ai l'impression qu'on est, de ce point de vue, peut-être plus fusionnel.* (entretien n° 7)

➤ **Le flou autour du rôle de la mère**

Les changements liés à l'évolution de la famille ainsi que l'accessibilité du travail pour les femmes expliquent, selon moi, en partie le flou qui règne autour du rôle de la mère. En ayant accès au marché de l'emploi, les femmes peuvent être plus libres et indépendantes. Aspect positif qui présente pourtant une répercussion indéniable sur la famille. Aujourd'hui les mères ont le droit de travailler, mais elles doivent toujours être aussi présentes dans leur foyer pour les enfants en termes de tâches à effectuer ce qui rend l'attrait professionnel caduc. *Je trouve que la situation a évolué, mais finalement on s'est piégé aussi. On a la chance de pouvoir travailler, mais on doit quand même faire ce qu'on devait faire avant. Donc en fait on en a rajouté... Maintenant le rôle de mère je trouve que ce n'est pas si clair que ça.* (entretien n° 3)

Comme nous l'avons déjà vu plus haut (Cf. 2.1.1.2. Révolution de Mai 68), la mère sait pertinemment que son choix d'exercer une activité professionnelle se répercute sur sa vie familiale. Elle se retrouve alors tiraillée entre son désir de donner la vie, d'éduquer, de partager du temps avec ses enfants (souci d'entretenir une relation de qualité) et son envie de travailler et ce « déchirement » perdure comme le révèle cette dernière maman. Ce témoignage me permet de faire un lien avec l'étude de S. Grossenbacher (2004). Cette dernière a été mandatée par la commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF) afin de mener une enquête sur la conciliation possible entre vie de famille et vie professionnelle. Cet article révèle les nombreuses hésitations qui freinent la mise en œuvre des mesures politiques et des offres appropriées facilitant la conciliation. Pour elle, les raisons qui expliquent cette persistance de la conception traditionnelle des rôles et de la répartition des tâches qui va de pair sont nombreuses. Elle ajoute, néanmoins, que ni les théories économiques, ni les analyses sociologiques n'apportent des explications limpides. Selon l'auteur, les fondements trouvent leurs racines dans la représentation – encore solidement ancrée dans l'idéologie de notre société helvétique – que chaque sexe a son propre rôle à jouer. Bien que cette conception bourgeoise de la famille n'ait jamais fonctionné pour l'ensemble des familles, elle a néanmoins conservé son statut d'idéal. De nos jours, les mutations sociales et économiques mettent en lumière son absurdité. De plus, S. Grossenbacher nous dit que le fait que les femmes et les hommes doivent résoudre ce problème au niveau privé entraîne des effets secondaires dommageables pour la société. Elle cite le renoncement aux chances de promotion professionnelle des parents (ils réduisent leur temps de travail pour s'occuper ensemble de l'éducation des enfants), les lacunes dans l'éducation des enfants (lorsque les deux parents doivent travailler pour des raisons économiques et ne trouvent pas de place dans les structures d'accueil) ou encore la diminution

du renouvellement des générations (l'homme et la femme renoncent à avoir des enfants parce que les mesures de conciliation entre profession et famille sont insuffisantes).

Pour l'auteur, la conciliation résulte d'une liberté de choix (mode de garde, poursuivre ou non une activité professionnelle à la suite d'une naissance) illusoire pour la majorité des familles en Suisse. En Finlande, ce problème ne se pose pas car ils ont réussi à rendre le travail et le désir d'enfant attractifs en proposant des compensations financières durant la maternité et des congés parentaux (« 263 jours ouvrables : les premiers 105 jours ouvrables sont réservés à la mère, les 158 autres jours peuvent être pris aussi bien par la mère que par le père. Un congé d'éducation peut être pris par le père ou la mère jusqu'à ce que l'enfant ait 3 ans. »)²⁸ ainsi qu'une prise en charge accrue des enfants. La fiabilité de ces structures ne confronte pas les parents à l'hésitation de concrétiser leur désir de donner naissance car ils savent que leurs enfants trouvent une place dans un lieu d'accueil où il est stimulé et bien soigné. De plus, le fait d'avoir la possibilité de se retirer pour un temps de son activité professionnelle sans craindre pour son poste constitue un autre élément tout aussi important. La comparaison entre les systèmes finlandais et helvétique amène S. Grossenbacher à proposer trois scénarios possibles concernant l'évolution de l'avenir de la famille. Dans le premier, elle envisage un retour vers la famille traditionnelle (la femme se consacre entièrement à ses enfants faisant passer ses intérêts professionnels au second plan et l'homme endosse le rôle du pourvoyeur de la famille). Dans le deuxième, les conjoints abandonnent toujours plus fréquemment l'idée d'avoir des enfants rendant leur relation plus souple. Le dernier scénario, quant à lui, envisage une modernisation de la famille (les tâches sont partagées entre les partenaires) en proposant des prestations sociales abondant dans le sens d'une offre élargie de prise en charge des enfants. Selon S. Grossenbacher, il ne s'agit pas de tergiverser sur l'idée la plus probable, mais d'élaborer la plus souhaitable.

Néanmoins, je crois que cette tendance à ramener les femmes à la maison est repensée depuis quelques années. Nous le constatons par l'augmentation du nombre de femmes qui exercent une activité professionnelle. S. Grossenbacher nous explique que, pour dépasser et permettre à la conception de la famille bourgeoise d'évoluer, l'Union patronale suisse et l'Alliance de sociétés féminines suisses ont développé une campagne visant à améliorer les chances de faire carrière pour les femmes. Les bureaux de conseils privés qui soutiennent les entreprises souhaitant offrir des conditions de travail favorables (temps partiels, télétravail, etc.) aux familles ne cessent d'augmenter. Pour S. Grossenbacher, ces initiatives dénotent d'une réelle intention positive pour le changement. Des symposiums se penchent d'ailleurs sur les possibilités d'une certification en la matière. L'auteure propose, elle aussi, quelques améliorations possibles concernant les conditions de travail (salaires, qualifications, horaires, sécurité de l'emploi). Pour elle, le travail qualifié à temps partiel doit être valorisé et les politiques familiales ne doivent pas s'adresser qu'aux femmes, mais également aux hommes. Elle ajoute que l'Etat doit favoriser un discours promulguant la qualité de vie pour avoir suffisamment du temps à accorder à sa famille. Elle conclut en précisant que les projets futurs doivent être portés par tous les acteurs : les instances politiques de l'Etat fédéral, les cantons, les communes, les entreprises, les syndicats, les organisations dédiées à la famille, les associations, etc. En d'autres termes, les réflexions et les propositions ne manquent pas. Elles attendent simplement d'être mises en œuvre.

²⁸ Comité genevois pour une véritable assurance maternité au nom des Comités maternité romands. *Le congé maternité en Europe*. Créé par le Genève, 2001. Adresse URL : http://www.maternite.ch/fr/mat_europe.html

Le flou qui règne autour du rôle de mère et paradoxalement les nombreuses responsabilités qui lui sont assignées – l'obligeant à être une « super-maman » – poussent les mères à s'interroger sur l'éducation à enseigner à leurs enfants.

➤ **Le retour à une éducation plus « cadrante »**

Quelques mamans pensent que l'éducation redevient plus « structurante ». *Je crois qu'on revient à une éducation plus stricte. Je pense qu'à un moment donné les parents étaient un peu plus laxistes.* (entretien n° 9)

Le discours de cette mère m'a donné envie de creuser la question. J'ai trouvé une vision, celle de Claudine Attias-Donfut (2002), qui explique l'assouplissement de l'éducation ces dernières décennies. Selon cette dernière les modes éducatifs autoritaires datant de trois générations se sont beaucoup assouplis. Pour appuyer ses propos, dans son ouvrage intitulé *Le nouvel esprit de famille*, elle met en avant son enquête auprès de familles composées de trois générations. Elle s'intéresse à la transmission des styles éducatifs depuis les grands-parents jusqu'aux arrière-petits-enfants. D'après les données recueillies, la tendance va vers un assouplissement du mode éducatif pour être plus tolérant et permissif. Mais alors qu'en est-il du retour à une éducation plus « cadrante » ? Depuis la génération des soixante-huitards où les parents étaient très souples et parfois laxistes avec leur enfant, il me semble que nous avons assisté à une évolution encourageant les parents à mettre des limites et un cadre à leur enfant pour leur bien-être. F. Dolto a grandement participé à cette évolution en considérant l'enfant comme un être de parole à qui il faut expliquer les événements se déroulant autour de lui et auxquels il prend part directement ou non.

Bien qu'aujourd'hui, l'éducation tende vers un modèle plus « structurant » et « cadrant », il existe de nombreuses manières de faire parfois contradictoires (par exemple : il faut allaiter deux ans pour le bien-être de la mère et de l'enfant, selon l'OMS, et seulement six mois d'après les psychologues sinon l'enfant ne peut pas se séparer et la relation peut devenir incestueuse). Cela place les mères dans une certaine solitude étant donné que chacune agit à sa façon en tentant de faire au mieux en fonction de ses valeurs et de ce qu'elle pense être juste. Au milieu de tout ça, les mères savent (parce que les professionnels ou les revues le disent) qu'elles doivent mettre des limites à leur(s) enfant(s) pour lui apprendre à se confronter à la frustration ce qui ne semblait pas être le cas il y a une ou deux générations. Mais alors, comment sommes-nous passés d'une éducation bien définie à des styles très différents ? C. Attias-Donfut (2002) propose deux explications. Dans la première, elle précise, qu'à l'époque de nos aïeux, les nouvelles générations perpétuaient le modèle éducatif par habitude. Les parents s'appuyaient sur l'éducation reçue alors qu'aujourd'hui ils sont davantage orientés vers le futur et ainsi vers les changements et les nouveautés. Les enfants ne suivent plus les traces des parents. Les familles transmettent une continuité qui n'est plus figée mais bel et bien dynamique. Dans la seconde, elle évoque la transmission traditionnelle du savoir, oralisée, de génération en génération qui permettait de conserver une continuité et une assurance d'éduquer son enfant « correctement ». Ces dernières décennies, les parents ont assisté à l'émergence d'une presse écrite, volumineuse, provenant de tous les courants éducatifs (psychologiques, psychanalytiques, etc.) qui offrent des horizons très (trop ?) larges. La mère a, certes, plus de liberté, mais elle nécessite d'être gérée au mieux pour éviter de s'égarer dans les méandres des théories multiples et parfois contradictoires.

De mon point de vue, ces changements ont également eu une répercussion sur les modes éducatifs actuels qui semblent quelque peu différents d'une famille à une autre. En effet, chaque foyer adapte et développe une éducation – adaptée à ses besoins – qui lui est propre.

➤ La diversité dans l'éducation

Plusieurs mamans partagent le même avis sur le sujet. Selon ces dernières, l'éducation s'effectuait de façon uniforme à l'époque dans le sens où tous les parents faisaient de la même manière alors qu'aujourd'hui elles relèvent une diversité et une hétérogénéité dans les modes d'éducation. *J'ai l'impression que l'éducation se faisait collectivement par la société, que tout le monde partageait la même religion, les mêmes valeurs à quelques exceptions près certainement. Alors qu'aujourd'hui chacun essaie sa sauce. C'est moins homogène.* (entretien n° 7)

Une maman va jusqu'à classer les mères en deux catégories. D'un côté il y a les mères qui participent activement à l'éducation de leurs enfants : *Il y a celle qui rentre dans son rôle d'éducatrice, qui éduque ses enfants, qui fait plein de jeux pédagogiques.* Et de l'autre côté, elle distingue les mères qui se « désinvestissent » : *Et il y a celle chez qui les enfants grandissent un peu tout seul.* (entretien n° 6) Lorsque cette mère m'a confié sa pensée, j'ai eu l'impression que derrière ces deux catégories se cachaient les deux statuts dont nous avons déjà parlé : mère au foyer ou mère au travail. Le jugement de valeur de cette maman met en avant l'idée que les mères au foyer sont plus présentes et s'occupent « mieux » de leurs enfants étant donné qu'elles sont disponibles. Il me semble utile de rappeler (Cf. 2.3. Evolution de la famille) les résultats de l'étude menée par F. Davidson selon lesquels l'enfant peut tout aussi bien se développer en ayant une mère au foyer ou une mère qui exerce une activité professionnelle. Tout dépend de la satisfaction de la mère dans sa situation actuelle car il s'avère que le bien-être de la mère rejaille sur son enfant et influence de manière positive ce dernier. Le témoignage de cette mère m'amène à penser que les stéréotypes de ce genre contribuent à culpabiliser les personnes n'ayant pas le même mode de vie. La société n'est donc pas seule culpabilisante. Les mères entre-elles maintiennent ce cercle « malveillant ».

Néanmoins, ces propos mettent, selon moi, parfaitement en lumière ce que j'ai relevé plus haut concernant la diversité des modes éducatifs. Chaque maman se forge une idée de ce qu'elle souhaite transmettre et choisit certaines façons d'y arriver plutôt que d'autres en fonction des impératifs, de ses valeurs ou encore de sa conception de la vie familiale (reprise du travail, organisation familiale, etc.) avec lesquels elle doit composer ce qui va peut-être à l'encontre de la vision d'une autre maman. Pour aller plus loin, cela me semble normal que les mères « critiquent » les manières d'éduquer des autres car cela les conforte – et indirectement les rassure – sur leurs propres manières d'agir. Comme nous l'avons vu plus haut (Cf. 4.4. Solitude des mères face à la maternité), bien qu'il existe un modèle éducatif « cadrant », cela n'empêche pas la présence de multiples façons de faire. C'est ce qui explique que les mères puissent être déstabilisées parce qu'elles n'ont plus un seul chemin à suivre pour tendre vers le modèle de référence. Néanmoins, je pense qu'il y a un aspect extrêmement positif qui en ressort. Celui qui permet à la famille de se construire en fonction de ses besoins et du vécu qui lui est propre. Pour aller plus loin, je pense que c'est justement cette diversité des modes d'agir qui exacerbe la pression mise sur les mères pour qu'elles se ressemblent toutes et forment à nouveau un ensemble homogène. Pour être plus claire, je dirai que les mères doivent être des « bonnes mères » en éduquant leurs enfants de façon sécurisante et « cadrante ». Mais pour atteindre cet objectif, elles ont un panel de possibilités diverses et parfois contradictoires qui peut les y conduire. Ainsi, plus il existe des manières de faire différentes, plus il y a de probabilités pour qu'elles ne correspondent pas aux critères de la « mère parfaite » et donc qu'elles n'entrent pas dans le moule qui justement permettrait d'unifier la diversité ce qui les confronte à une forte pression. Dès lors, nous pouvons nous

interroger sur la définition de cette expression de la « mère parfaite ». En quoi consiste-t-elle ? et qu'implique-t-elle ?

4.5.5. Pression pour « être une bonne mère qui élève de bons enfants »

Au cours des interviews, huit mamans sur neuf ont ressenti une pression, parfois très forte, pour être une « bonne mère qui élève de bons enfants ». En regroupant les propos des mères, je distingue trois origines possibles de cette pression. La première provient de la société, la seconde de la famille, de l'entourage et la dernière se résume à la pression qu'elles s'imposent elles-mêmes. Concernant les deux premières, les mères ont l'impression qu'elles doivent agir selon les conseils reçus des professionnels et en fonction de la mouvance du moment. A partir du moment où elles ne les suivent pas, elles sont mal perçues et reçoivent en retour l'image d'une mauvaise mère.

4.5.5.1. Pression sociétale

Selon les mamans, la pression provenant par la société semble centrée sur elles en tant que sujet (femme et mère) ainsi que sur l'éducation des enfants. Pour bien faire et pour être perçue comme une bonne mère, les mamans interviewées ont l'impression qu'elles doivent se comporter et élever leurs enfants d'une certaine manière plutôt qu'une autre en fonction des conseils reçus par les professionnels et la famille (l'enfant ne doit pas dormir dans le même lit que ses parents mais dans une chambre séparée, par exemple). De ces indications découlent des comportements et des manières d'agir opposés entre deux mamans étant donné qu'elles n'ont peut-être pas reçu les mêmes indications des personnes qui les entourent.

Les structures d'accueil enfants-parents permettent justement – grâce à la présence bienveillante des accueillants – aux parents d'essayer des actions éducatives (mettre l'accent sur les comportements positifs de l'enfant, tenter d'être plus calme lorsque leur petit fait une bêtise, etc.). Etant donné qu'ils se trouvent dans un cadre sécurisé dans lequel le jugement n'a pas lieu d'être, ils peuvent jauger, évaluer et réadapter en fonction de leur appréciation. Il suffit parfois que l'accueillant abonde dans le sens de la démarche maternelle pour que celle-ci soit fortifiée.

➤ Obligation de rentrer dans un moule rapidement

Une mère soulève la courte durée du congé maternité pour celles qui souhaitent reprendre une activité professionnelle. Elle explique que ces mamans n'ont que quatre mois pour trouver de nouveaux repères et réorganiser la vie familiale. *Pour vraiment entourer la famille, quatre mois c'est très peu. Donc ça met une pression de devoir se dire on doit super-gérer tout ça en si peu de temps.* (entretien n° 1) Les propos de cette dernière mettent en lumière le retard de la Suisse dans le domaine du congé maternité. En effet, le projet de congé maternité soumis aux votations en septembre 2004, selon lequel la mère a droit à quatorze semaines de congé, a été accepté. Durant cette période, la femme perçoit des allocations équivalentes au 80% de son revenu antérieur. Dans les pays du nord, en revanche, comme nous l'avons déjà vu avec la Finlande, le congé parental suédois, par exemple, peut se répartir entre la mère et le père et s'étend sur plus d'une année.²⁹

²⁹ GALANO Fanny. *Approches comparatives des congés de naissance entre la France et ses voisins scandinaves*. La Gazette sociale. Paru le 21 octobre 2006. Adresse URL : <http://www.tripalium.com/gazette/Gazette2006/Essem2006/gala01.asp>

Plusieurs mamans m'ont fait part de la polémique autour de l'allaitement car les conduites à suivre apparaissent très controversées ce qui amène une certaine confusion chez les mères dans leur désir d'être de bons parents. *Il ne faut pas allaiter trop longtemps, il ne faut pas faire ceci ou il faut au contraire faire cela. Pour finir, on ne sait plus ce qu'on doit faire ou pas.* (entretien n° 4) Il leur arrive même d'agir en allant à l'encontre de ce qu'elles pensent être bon pour leur enfant tant la pression est forte. *On nous dit qu'il faut allaiter toutes les quatre heures. Faut pas plus que ça. Des fois, je sentais que je faisais patienter ma fille et moi j'avais envie de donner mais je ne le faisais pas. C'est dans ce sens-là que tout d'un coup je ne me suis pas sentie bien parce qu'elle non plus elle n'était pas bien.* (entretien n° 1) A la suite de ces témoignages, j'ai l'impression que les mères n'ont pas reçu les éclaircissements dont elles auraient eu besoin. En effet, je me demande dans quelle mesure les explications des médecins sont assez approfondies. Si un pédiatre ou une sage-femme conseillent d'allaiter de façon régulière, précisent-ils que la démarche permet à l'enfant de ressentir le besoin d'être nourri (et non d'avoir tous ses désirs satisfaits avant même que le désir ait apparu) ce qui favorise le début de l'autonomisation ? Il semblerait que non. Avec des informations explicites et détaillées, les mères comprendraient peut-être mieux le fondement des conseils éducatifs.

Il en va de même pour le choix qui pousse ou non les parents à dormir avec leur enfant. *Ça ne me correspondait pas. Mais j'ai quand même essayé de le faire dormir seul pour le premier parce qu'on lisait ça dans tous les articles. Je me disais « c'est nous qui faisons faux ».* (entretien n° 4)

Au cours des entretiens, les mères ont souvent parlé de l'allaitement comme d'un choix difficile à faire à cause de toutes les pressions contradictoires entendues sur le sujet. Je me suis donc penchée plus précisément sur la question et j'ai trouvé une explication des deux tendances paradoxales chez Séverine Gojard (2003). Elle précise que les mères décident d'allaiter ou non en fonction de l'opinion de leur entourage, des conseils reçus par leur médecin voire des informations provenant d'articles ou de livres parfois contradictoires. Elle relève deux modèles concernant l'allaitement. Le premier nommé « populaire » regroupe les femmes – provenant généralement d'un milieu populaire – allaitant sur une longue durée. Le second intitulé « modèle savant » correspond aux mères – appartenant au niveau socio-économique élevé – qui allaitent sur des durées plus courtes que dans le modèle précédent. Le discours est construit en fonction d'arguments médicaux et relationnels (santé de l'enfant, construction du lien mère-enfant, etc.)

Le premier modèle rejoint, selon moi, la vision de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) qui promeut : « l'allaitement exclusif au sein pendant les six premiers mois de la vie et il doit se poursuivre ensuite jusqu'à l'âge de deux ans au moins, en l'associant à une alimentation de complément qui convienne. »³⁰ Les arguments principaux se résument à la régression de la mortalité infantile, à la santé (limite des risques d'allergies alimentaires et renforcement du système immunitaire) et au bien-être de la mère et de l'enfant ainsi qu'à la diminution des risques de cancer (ovaire, sein).

Le deuxième modèle reprend la vision des psychanalystes. Joëlle Lighezzolo (2005) abonde dans ce sens en reprenant les propos de F. Dolto. Cette dernière explique que le corps à corps

³⁰ Organisation Mondiale de la Santé. Santé et développement de l'enfant et de l'adolescent. *Allaitement maternel*. Adresse URL : http://www.who.int/child_adolescent_health/topics/prevention_care/child/nutrition/breastfeeding/fr/index.html

mère-bébé est primordial pour le bon développement de celui-ci au tout début de sa vie. Par la suite, le mode d'échange exclusif de la dyade mère-enfant doit apprendre à se séparer pour favoriser l'autonomie et l'individuation de l'enfant. Du non-sevrage découlerait une dépendance réciproque générant la construction d'un lien d'attachement insécurisant dès la perte du contact (corps à corps). De plus, pour des psychologues ou des psychanalystes tels que F. Dolto, l'allaitement prolongé entraîne une relation fusionnelle mère-enfant et ainsi une difficulté de la séparation.

Au vu de ce qui précède, nous comprenons aisément la situation délicate dans laquelle se retrouvent les mères face au choix de l'allaitement. A ces éléments s'ajoute en plus la culpabilité terrible que ressentent les mères dans l'incapacité d'allaiter (reprise du travail, problème médical, manque de lait, etc.).

Comme il a déjà été relevé plus haut, il semblerait qu'il existe une forte pression sur les mères à la naissance de leur enfant. *Si une maman ne va pas bien à la naissance de son enfant, elle est vite cataloguée de dépressive...*(entretien n° 4) Dans la pensée commune, si les émotions ressenties par la mère durant les premières heures de vie de son enfant ne sont pas « positives », si le changement radical de sa vie n'est pas source de joie et de bonheur, elle est « défaillante » et donc dépressive. Comme le relève V. Guéritault, si une mère connaît une période plus délicate suite à la naissance d'un enfant c'est parce qu'à la base elle est plus vulnérable. J'ai l'impression que la société ne tient pas compte du chamboulement que représente la naissance d'un enfant qui inclut le chambardement hormonal, la construction d'une nouvelle identité ainsi que la réorganisation de sa vie de couple. Certains psychologues tels que D. N. Stern (Cf. 2.1.3. Processus pour devenir mère) pensent, en revanche, que relation mère-enfant n'est pas innée. La mère et l'enfant ont besoin de temps pour se découvrir et apprendre à se connaître.

Les mères ont l'impression qu'elles sont contraintes dans leur mode d'agir et de penser afin de correspondre à l'idéal maternel de leur imaginaire. Mais à quoi correspond cet idéal maternel ? Actuellement, pour être une bonne mère, il faut allaiter, être heureuse dans sa maternité, avoir la connaissance infuse et être « multifonctions » car l'apparition d'un problème est mis sur le compte de son manque d'organisation. Les enfants doivent également être « éveillés », mais pas trop sinon ils sont catalogués d'hyperactifs. Malgré tous ces éléments, les mères ne savent toujours pas comment éduquer leurs enfants. On leur dit ce qu'elles doivent être sans pour autant leur présenter le chemin à suivre et les moyens à disposition desquels elles pourraient s'inspirer. En effet, si nous reprenons l'exemple de l'allaitement, il faudrait allaiter jusqu'à deux ans pour le bien-être de l'enfant, mais il ne faudrait pas dépasser les six mois car celui-ci doit s'individualiser et devenir autonome. Selon moi, cet exemple démontre bien à quel point la « mère parfaite » n'existe pas. Il s'agit d'une utopie sociétale car il est impossible de mettre en pratique deux pensées qui s'opposent. Alors comment les mères se positionnent-elles face à cette idéalisation ?

➤ **Idéalisation du rôle de mère cumulant plusieurs rôles**

Des mamans ont ressenti une forte pression surtout durant les premiers temps suivant la naissance de l'enfant. Elles ont eu l'impression qu'elles devaient être partout à la fois et être capables de tout gérer en même temps. *J'ai l'impression qu'on doit accoucher, le lendemain on doit être debout super bien. Après on doit retourner au travail comme si on n'avait pas d'enfants. Etre à la maison comme si on ne travaillait pas. A la limite, si possible faire encore du sport et être jolie. Je trouve que c'est énorme.* (entretien n° 3)

Comme nous l'avons vu dans la partie conceptuelle (Cf. 2.1.4. Enjeu de la réussite), toutes les responsabilités incombent aux mères. Ce sont d'elles que dépendent l'épanouissement de l'enfant et la réussite de son intégration dans la société. L'enjeu est de taille car elles doivent composer avec tous les facteurs : familiaux, relationnels, professionnels et personnels.

Dans le discours d'une maman, l'idéalisme lié à l'éducation parfaite des enfants a été soulevé. Elle relève le fossé entre la littérature utopiste et la réalité concrète qu'elle vit au quotidien. *Bien sûr, il ne faudrait jamais crier sur les enfants, bien sûr qu'il faudrait toujours être super zen. Ils vous démolissent la baraque, mais faut être calme, zen... Des fois c'est légitime de péter un câble.* (entretien n° 6) Suite à ce témoignage qui m'a interpellée, j'ai retrouvé chez L. Amato et A. Guillet (2009) une explication des représentations auxquelles les parents doivent correspondre. Pour ce faire, elles analysent le contenu d'un magazine intitulé *20 stratégies pour que vos enfants vous écoutent* dans « Psychologies magazine » rédigé par la psychologue et psychothérapeute Isabelle Filliozat. Dans cet article, l'auteure rappelle que les compétences parentales ne sont pas innées mais qu'elles découlent d'un apprentissage. A la suite de quoi, elle présente les méthodes éducatives à privilégier telles que la gestion émotionnelle, la communication, la distanciation ou encore la non-violence. Afin d'expliquer le témoignage de la maman interviewée, je ne m'intéresse qu'au premier et au dernier domaine cité. Pour le premier, I. Filliozat postule que le parent doit être en lien avec ses ressentis pour pouvoir les nommer. Elle précise que les réactions impulsives sont contre-productives au niveau éducatif, c'est pourquoi il est demandé au parent de les maîtriser. Elle va plus loin en appuyant l'idée selon laquelle le parent doit pouvoir mettre ses émotions « en attente ». Ces dernières sont contrôlables et ne prennent jamais le dessus sur l'adulte. Cette idée m'interloque. J'ai l'impression que l'adulte doit savoir gérer parfaitement ses émotions. Mais comment est-ce possible lorsque la situation est prenante ou excessivement douloureuse ? Certes, le parent doit tout mettre en œuvre pour permettre le développement de l'enfant, mais pour cela, il faut qu'il soit aussi à l'écoute de ses propres besoins. Quant à la non-violence – étant donné que l'enfant est perçu comme une personne dotée d'une personnalité et ayant des émotions et des besoins qui lui sont propres – le parent doit à tout prix exclure la violence (quelque soit sa forme) afin d'éviter de blesser ou d'humilier l'enfant.

Après avoir analysé le magazine, L. Amato et A. Guillet ont interrogé des familles. Elles ont ensuite mis en parallèle le discours de la spécialiste et les éléments récoltés lors des entretiens. Les résultats de leur enquête mettent en lumière les tensions et les décalages des psychologues et les témoignages des parents concernant leur mode éducatif. Les discordes se situent principalement au niveau de la forme de l'autorité parentale. Cela m'amène à me questionner sur la pertinence des écrits théoriques sur l'éducation des enfants dans lesquels les spécialistes promeuvent un certain type d'actions éducatives – jugées adaptées pour le développement de l'enfant. J'ai l'impression que ces conseils ne tiennent pas compte ni de la situation familiale (avec les individus qui la composent) ni de son histoire. En dictant des conduites telles que le propose I. Filliozat, elle démontre l'existence unique de l'éducation adéquate. Les parents qui n'entrent pas dans le « moule » ne sont pas considérés comme des « bons parents ».

Cette divergence des points de vue (professionnels – parents) m'a rappelé ce que G. Neyrand disait, lors d'une conférence (à laquelle j'ai assisté) sur le soutien à la parentalité : « Tout professionnel en lien avec la famille se doit de favoriser les compétences parentales – en relevant les points positifs – et soutenir celles-ci pour ne pas tomber dans le contrôle. Cette démarche permet de créer un partenariat valorisant pour le parent. » Cette citation m'amène à réaliser le pouvoir des professionnels (psychologues, psychothérapeutes, médecins, travailleurs sociaux, etc.) sur les parents. En rédigeant un article de ce type, I. Filliozat relève

uniquement les manques ou les « défauts » des parents et dicte les conduites à suivre pour être un « bon parent ». Ces indications conduisent ce dernier à penser qu'il n'est pas (assez) adéquat pour élever son enfant s'il se retrouve confronté à une situation décrite par la psychologue. Nicole Demouge (2002) note que les parents ont alors le sentiment – souvent confirmé par l'expérience au quotidien – que l'aide doit venir de l'extérieur s'ils veulent réussir à faire face aux difficultés. N. Demouge nous dit que les échecs répétés ébranlent la confiance que les parents ont en eux-mêmes. Pour elle, l'idée sous-jacente de cette démarche (demander de l'aide) se formule de la manière suivante : si, vous, le thérapeute vous pouvez tout de même avoir confiance en moi en me découvrant et en me comprenant, alors peut-être que je pourrai essayer, moi aussi, d'avoir confiance. Le patient considère alors le professionnel comme le « sauveur » disposant de la solution miracle. Cette vision place le psychologue (tout autant que le médecin ou le travailleur social) dans un rôle de « toute-puissance » auquel il se doit d'être extrêmement vigilant s'il ne veut pas tomber dans une conduite qui rendrait le « patient » dépendant de son action.

De plus, la pression sociétale ne semble épargner aucun parent qu'il exerce une activité professionnelle ou qu'il soit au foyer.

➤ **Maman au travail ou maman au foyer : chacune sa pression**

Dans le chapitre sur l'Evolution de la famille, nous avons cerné les difficultés respectives des mères qu'elles soient au foyer ou qu'elles exercent une activité professionnelle. Les témoignages de celles-ci abondent clairement dans ce sens.

Pour les mères au foyer, la pression provient justement de ce choix d'être à la maison. *Je me suis rendue compte que ça choque les gens le fait que j'ai arrêté de travailler.* (entretien n° 2) Le discours de cette maman rejoint la pensée de M.-P. Delplancq-Nobécourt (2001) étudiée dans le chapitre 2.3.5.2. Image négative de la société. Les mères au foyer sont très souvent perçues comme celles qui ne font rien, qui ne mettent pas à profit leurs acquis « scolaires ».

A l'inverse, pour les mères qui exercent une activité professionnelle, la pression prend la forme d'une surcharge de travail car elles veulent combler leur absence. Ce qui les amène à effectuer des journées de 24 heures. *Il faut être à 100% voire plus parce que justement comme on travaille on veut compenser des jours où on ne travaille pas. On en demande toujours plus à la maman. Parce qu'on peut travailler mais alors c'est à condition qu'on arrive à gérer tout le reste comme si on ne travaillait pas.* (entretien n° 3)

Lorsque le sujet de la « mère parfaite » est abordé, l'éducation qu'elle inculque à ses enfants est bien évidemment sous-entendue car c'est d'elle que dépend l'épanouissement de l'enfant qui doit rentrer dans le moule du petit d'homme bien élevé et bien intégré.

➤ **Enfants « parfaits »**

La pression vécue par les mères est dirigée sur elles en tant qu'individu (femme et mère) mais également sur la manière d'éduquer leurs enfants pour que ceux-ci aussi correspondent au mythe de « l'enfant parfait » qui ne dérange pas. *Quand je vais faire les courses, il faudrait que les enfants soient toujours assis à côté de maman ou qu'ils ne disent rien. Ça met du stress parce que nous déjà on aimerait qu'ils soient mieux. Le regard des gens ou juste une petite réflexion, ça peut être très, très rude.* (entretien n° 8) Le mythe de « l'enfant parfait » qui ne dérange pas revient à plusieurs reprises et rejoint l'idéalisme de la « mère parfaite » - abordé précédemment – et qui doit se vouer à ses enfants. Cependant, comme nous l'avons vu, dans 2.2.1.2. Attachement de l'enfant à sa mère, avec M. Ainsworth, ce n'est pas la

quantité mais la qualité du temps passé avec l'enfant qui va lui permettre de se construire de façon harmonieuse.

D'autres mamans soulèvent une certaine rivalité entre elles vis-à-vis de leurs enfants car eux aussi doivent grandir selon un certain schéma théorique (la marche, la parole, etc.). Cela nous renvoie à J. Piaget³¹, éminent psychologue et logicien, avec les étapes du développement intellectuel. Ce dernier a défini trois stades (stade sensori-moteur : 0-2 ans, stade des opérations concrètes : 2-12 ans, stade des opérations formelles : 12-16 ans). Dans le premier (intelligence sensori-motrice) principalement, il précise l'évolution « normale » selon un schéma très précis. (0-1 mois : réflexes innés, 1-4 mois : premières habitudes acquises, etc.). Les paliers doivent être « rigoureusement » respectés pour permettre l'évolution de l'enfant. Mais nous savons aujourd'hui que chaque enfant évolue à son rythme et cela peut être source de tensions chez les mères. *Déjà bébé, on entend : « Quoi ton enfant il ne marche pas encore ? » Ce sont des petites choses, pas de la compétition, mais oui, de la performance.* (entretien n° 9)

A nouveau, j'ai l'impression que les schémas indiquant la croissance « normale » d'un enfant ne sont plus de simples indicateurs du développement au service des professionnels concernés et que les marges d'erreurs statistiques sont ignorées. Il faut qu'à tel âge un enfant sache marcher, puis tant de temps après qu'il puisse s'exprimer. Si tel n'est pas le cas, si l'enfant ne rentre pas dans le moule préétabli, on interroge la mère sur ses capacités à stimuler et à éveiller l'enfant. Et comme la dit cette maman, cela peut engendrer une certaine compétition de la performance. Cela rejoint la pratique selon laquelle l'enfant est étiqueté lorsqu'il est trop agité ou pas assez éveillé, par exemple. T. Garcia-Fons (2001) abonde dans ce sens en précisant que la catégorisation devient une pratique courante car l'idéologie de notre société actuelle vise à promouvoir un sujet « souverain » ce qui amène à évincer les individus « défaillants ». L'enfant semble donc réduit à un panel de comportements ou de déviances en comparaison à une norme. Les « symptômes » ne sont perçus plus que comme des conduites inadaptées à rééduquer.

Cette pression de la société est loin d'être négligeable car elle façonne le rôle des mères. Celles-ci pensent qu'elles doivent toutes se comporter de la même manière pour entrer dans la norme. Elles sont également supposées avoir des enfants « parfaits » grâce à leur éducation irréprochable. Bien que les modèles proposés par Piaget restent encore ancrés dans les esprits, de nombreux auteurs, tels que Laurence Pernoud, expliquent que le développement de l'enfant ne doit pas être restreint à des âges précis mais à des périodes. (L'angoisse de séparation aussi appelée « l'angoisse du huitième mois » a lieu entre le sixième et le douzième mois de l'enfant. La marche s'acquiert aux alentours du quatorzième mois mais peut varier entre le neuvième et le dix-huitième mois.) Cette auteur a écrit et réactualisé très régulièrement ses ouvrages *J'attends un enfant* ou *J'élève mon enfant* afin qu'ils correspondent à l'évolution médicale et éducative (développement cognitif, psychologique, moteur, etc.).

³¹ Pour appuyer mes propos, je m'inspire du cours proposé par SOLIOZ Emmanuel. *Le développement de l'enfant*. Sierre : Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale. Documents donnés dans le cadre du module C4 : « Relation à l'autre, individuelle et collective, rapport à soi », 2007.

4.5.5.2. Pression familiale

Pour quelques mamans la pression trouve également son origine chez leurs proches. Ces derniers ont une vision de l'éducation qui leur est propre et si les mères n'ont pas le même mode de fonctionnement qu'eux, ils font ressentir à celles-ci qu'elles doivent s'adapter (et entrer dans un moule fantasmé) car elles n'ont pas d'expérience. Les mamans interviewées m'expliquent que cette démarche part généralement d'un bon sentiment. Comme les proches ont souvent déjà expérimenté et essayé, ils aimeraient partager leurs connaissances mais cela laisse peu de place à la mère dans sa manière de faire. *Je parle des gens qui sont proches de moi. Comme je fais les choses de manière un peu marginale, c'est vrai que ça surprend et on me dit souvent « mais non, c'est comme ça qu'il faudrait faire ».* (entretien n° 7)

Suite à ce témoignage, je me demande si l'envie des proches de voir la mère agir comme eux l'ont fait ne va pas plus loin que le simple fait d'entrer dans un moule. Je me demande si leur souhait ne découle pas d'un besoin d'être conforté dans leurs choix (datant de plusieurs années). C. Attias-Donfut (2002) note que l'ancienne génération est rassurée lorsqu'elle constate que les enfants reproduisent le même schéma car cela démontre indirectement qu'ils ont bien fait.

En plus de la pression provenant de la société et de la famille, quelques mères ont soulevé celle qu'elles s'imposent elles-mêmes.

4.5.5.3. Pression personnelle

Plusieurs mamans ont parlé d'une pression qu'elles se mettent elles-mêmes sans savoir si elle est induite par la société (inconsciemment il faut rentrer dans la norme) ou non (son caractère la pousse à être perfectionniste). *C'est une pression que je me mets moi-même. Après je ne pourrais pas dire que c'est la société forcément. Est-ce que c'est engendré par la société ou par mon histoire ? Ça je ne sais pas...* (entretien n° 2) Ce questionnement me semble particulièrement intéressant. Pour moi, étant donné que nous vivons dans une société véhiculant des valeurs autour de la famille, de l'individualisme et de la perfection, il est extrêmement difficile de ne pas être influencés par celles-ci. Je crois que nous sommes plus ou moins « perméables » ce qui nous conduit à nous « formater » ou à nous « rebeller » – de façon plus ou moins nuancée – face au système. Mais d'une manière ou d'une autre, le système sociétal nous influence. Cette considération m'amène à citer le travail de Kellerhals et Montandon (In : Amato et Guillet, Pp.54-55) qui se sont intéressés à l'impact des ressources externes. Pour ces derniers, les parents sont confrontés à des références éducatives (modèles extérieurs) telles que l'éducation reçue dans leur enfance, les lectures, les émissions télévisées, les échanges avec les autres parents ou encore le recours à des spécialistes. Ces sources d'informations leur permettent de répondre aux questions qu'ils se posent et influencent inévitablement leur manière de gérer les situations. Par ailleurs, les parents doivent également composer avec les divers acteurs de socialisation (école, télévision, spécialistes, amis) avec lesquels l'enfant entre en contact ce qui se répercute plus ou moins sur son éducation. Kellerhals et Montandon démontrent clairement que les visions de la famille, de l'éducation, du rôle de la mère, etc. sont induites par les diverses sources externes. Par ailleurs, il me semble utile de préciser que la pression personnelle peut être exacerbée en fonction de la personnalité de la mère.

C'est selon le même mécanisme (en fonction des nombreux discours) que les mères se créent une représentation de la « mère parfaite » – celle qu'elles voudraient être – et elles la

comparent avec celle qu'elles sont réellement. *Je sais comme j'aimerais être et comme je suis. J'ai mon idéal que je n'atteindrai jamais...* (entretien n° 6) Je crois qu'à force elles ne savent plus très bien se situer et pour s'en sortir elles constituent leur propre image de la « mère parfaite » en fonction de ce qu'elles ont entendu et de ce qu'elles pensent. Bien qu'il s'agisse – selon la norme – du travail de chaque parent de réinventer, créer, ajuster, moduler perpétuellement ses positionnements éducatifs, c'est généralement en prenant conscience de cet écart que la culpabilité émerge. Cela va les conduire à s'auto-infliger une pression pour tenter d'atteindre cette représentation fantasmée. C'est justement ce qui est ressorti dans le témoignage d'une maman. Elle met en avant l'idée que la pression auto-infligée pousse toujours les mères à voir ce qu'elles pourraient faire de mieux et pas forcément à constater tout ce qu'elles ont déjà réalisé. *Je suis de nature insatisfaite. Je suis toujours un peu à me dire que je pourrais faire mieux.* (entretien n° 3)

Face à cette pression, les mères tentent de faire face et adoptent des postures différentes. C'est ce que nous allons voir dans le prochain chapitre.

4.5.5.4. Façons de vivre ces pressions

Les pressions que les mamans ont vécues ou qu'elles vivent parfois encore aujourd'hui ont une répercussion directe sur leurs pensées et leurs sentiments. Sept mamans sur neuf ont ressenti et ressentent encore quelques fois de la culpabilité. Une autre maman relativise la situation et une dernière tente de contourner cette pression. Une maman me raconte qu'elle a vécu très fortement cette pression de la société mais qu'à l'heure actuelle, celle-ci ne l'atteint plus. Elle me disait se sentir plus sûre dans son rôle de maman qu'au début. Mais face à ces pressions, chaque maman a développé un ou plusieurs moyens leur permettant ou non de faire face.

➤ Elles culpabilisent.

La majorité des mamans se retrouvent dans une situation culpabilisante. Une maman me disait : *La culpabilité tôt ou tard on la rencontre.* (entretien n° 1) Elles se demandent si elles font « juste », si elles éduquent « correctement » leurs enfants. Elles s'inquiètent lorsqu'elles ne suivent pas les modes du moment (il faut porter les bébés en écharpe, par exemple) ou lorsqu'elles se comparent aux autres familles. Elles ont l'impression que les enfants des voisins sont plus calmes, qu'ils se tiennent mieux. Elles pensent alors qu'elles ne savent pas les « élever ». Elles se demandent ce qu'elles n'ont pas fait « correctement », ce qu'elles auraient dû faire ou ne pas faire... Ces réflexions et ces tiraillements incessants les amènent à culpabiliser.

Une maman, éducatrice dans le social avant la naissance de son enfant, relève la difficulté et la pression vécue au cours de sa formation durant laquelle elle a découvert diverses visions de l'éducation opposées. Ces contradictions semblent l'avoir mise dans un certain flou auquel s'ajoute encore la pression de devoir à tout prix faire « comme il faut » parce qu'elle en a fait son métier. Elle est censée connaître les rouages de l'éducation et n'est donc pas autorisée à « échouer ». Elle ne peut qu'avoir des enfants « parfaitement » élevés.

En entendant le témoignage des mères, je relève un certain paradoxe entre « l'obligation » de suivre les ordonnances des professionnels pour être perçue comme une bonne mère et l'encouragement de ces derniers pour suivre l'instinct allant parfois à l'encontre des indications reçues. *On a tellement l'habitude qu'on nous dise ce qu'on doit faire que quand on doit s'écouter soi-même on ne sait pas le faire. C'est pour ça que je me disais « oh mon*

Dieu, l'instinct est là, mais je l'entends pas, il est où ? Il m'a loupé l'instinct... » (entretien n° 4)

Les propos de cette mère démontrent à quel point la pensée liée à l'instinct maternel – les mères doivent savoir agir en toute circonstance comme le feraient instinctivement les animaux pour protéger et élever leurs petits – datant du XIX^e siècle (Cf. 2.1.3.1. Instinct maternel) est encore présente aujourd'hui. Pourtant, depuis, S. Blaffer Hardy a clairement démontré que la mère s'attache à son enfant grâce à des mécanismes biologiques mais que la relation avec l'enfant se construit petit à petit et découle d'un apprentissage pour lequel les mères ne peuvent suivre aucune formation. D. N. Stern abonde dans ce sens en ajoutant qu'aujourd'hui la mère est qualifiée pour aimer son enfant dès les premiers instants, pour l'aider à grandir et à se construire. Il n'est pas envisageable de concevoir l'amour maternel autrement.

➤ **Elles relativisent.**

Face aux pressions, les mères tentent de prendre du recul et de relativiser. Elles essaient de se rassurer en se rappelant leur condition humaine et qui par définition est imparfaite. Ce qui semble ne pas avoir toujours été très aisé. Certaines mamans témoignent d'une évolution qui leur a permis de prendre confiance en elles et ainsi d'être en symbiose avec leurs pensées et leur mode d'agir. *Aujourd'hui quand j'entends certaines choses je me dis « Ouh la la, heureusement que je suis bien avec moi-même maintenant ».* (entretien n° 4)

➤ **Elles l'évitent.**

Une maman me disait pouvoir contourner et esquiver les pressions grâce à la confiance en soi afin d'éviter d'être touchée par celles-ci. *En général je la contourne. Je fais comme j'ai envie. Je suis assez sûre de mes choix pour pas que ça me mette en doute.* (entretien n° 7) Ce témoignage soulève le questionnement de l'évitement (mécanisme de défense mis en place par l'individu pour ne pas se retrouver confronté à une situation redoutée) et plus loin encore du refoulement³². Ce dernier mécanisme peut découler de la forte pression (vécue comme insupportable) ressentie par les mères. Elle est invivable par ces dernières ce qui peut les amener à la refouler pour réussir à faire face. Ces considérations m'interrogent. Les pressions sont-elles si perturbantes pour les mères qu'elles doivent adopter un comportement constitué de certitudes pour pouvoir dépasser leurs souffrances et leurs doutes (manque d'estime et de confiance en soi) ? Je n'ai malheureusement pas de réponse. Pour en esquisser quelques unes, il faudrait entamer une nouvelle recherche centrée exclusivement sur le sujet.

Avant de poursuivre, il me semble important de préciser que les mères peuvent osciller entre tous ces sentiments en même temps ou successivement.

Suite à l'évocation de ces pressions sociétales, familiales et personnelles, les mères ne savent plus quoi penser ni à quelles théories se fier. A ces phénomènes culpabilisants s'ajoute également la dévalorisation du statut de mère au foyer.

4.5.6. Dévalorisation du statut de mère au foyer

De manière globale, les mères interrogées se sentent très peu valorisées lorsqu'elles sont mamans au foyer. *Etre une maman au foyer dans notre culture, c'est être une conne. Etre pas capable de faire autre chose.* (entretien n° 5)

³² Il s'agit d'un mécanisme de défense, développé par S. Freud, permettant à l'individu de maintenir à distance du *conscient* les représentations considérées comme désagréables.

Pour les mamans exerçant une activité professionnelle, la valorisation provient de leur travail. Elles apprécient leur rôle à la maison, mais elles ont besoin d'être reconnues par l'extérieur (le marché de l'emploi) pour se sentir valorisées.

Une autre maman reconnaît que son regard sur le statut de mère au foyer s'est complètement modifié lorsqu'elle-même est devenue maman. Jusque là, elle avait un regard dévalorisant sur ce statut. *Avant de me marier, je me disais que jamais je resterai à la maison. C'est mal vu une femme qui reste à la maison avec ses enfants. C'est une fainéante, elle fait rien.* (entretien n° 4)

Les mères parlent de leurs impressions et de l'origine de cette dévalorisation (différant d'une maman à l'autre). Grâce à leurs témoignages, j'en déduis qu'elle peut être induite par la société ou par leurs propres impressions personnelles. Comme vous le lirez plus bas, quelques mamans relèvent également un basculement dans la valorisation par la société en général à partir du moment où elles ont eu un troisième enfant.

4.5.6.1. Dévalorisation par la société

Selon l'expérience des interviewées, le statut de mère au foyer s'apparente à de l'inactivité. *Quand on me demande ce que je fais comme métier, je réponds que pour le moment je m'occupe de mes enfants. On me répond : « Ah, donc vous ne faites rien ! »* (entretien n° 4) Elles ajoutent également ne recevoir aucune reconnaissance par rapport à leur statut (employeur, femmes qui travaillent, etc.).

Le soutien et la reconnaissance de leur mari et de leur famille apparaissent comme un facteur important dans le sentiment de valorisation. En creusant davantage, j'ai retrouvé chez V. Guéritault une explication concernant le besoin de gratifications des mères. En effet, l'appréciation du mari concernant les tâches effectuées au foyer influencent très fortement le sentiment d'utilité et de compétence chez celles-ci. Comme tout être humain, les mères ont besoin d'être reconnues à leur juste valeur. Néanmoins, il semblerait qu'elles ne reçoivent pas toujours la gratitude dont elles auraient besoin. L'auteur argumente ce point de vue en précisant que les nombreuses tâches effectuées par les mères découlent de la normalité et de la logique d'où le fait qu'elles ne reçoivent aucune félicitation ou remerciement.

Une maman souhaitait rester à la maison à la naissance de son premier, mais elle ne s'est pas autorisée à le faire suite aux remarques dévalorisantes de son employeur. Ce dernier lui signifiait qu'elle n'avait pas le droit de rester à la maison étant donné qu'elle n'avait qu'un seul enfant. La raison n'était pas suffisamment valable aux yeux du patron. Il n'était simplement pas question de rester au foyer alors qu'elle avait mieux à faire à son travail. *« Il m'a dit : Vous n'allez quand même pas rester à la maison ? »* (entretien n° 4) Comme si cette solution était inenvisageable. La mère a reçu ces propos comme un jugement dévalorisant et irrespectueux vis-à-vis de son choix de vie ainsi que des valeurs.

Une maman rejoint le témoignage précédent et soulève un nouveau point intéressant. Elle m'explique que le regard sur la mère au foyer varie en fonction de la formation initiale de la mère. Selon elle, le respect du choix du statut n'est pas le même si la mère a suivi une formation primaire ou secondaire (université). *C'est encore plus dévalorisant d'être vendeuse à la base et d'être maman au foyer ensuite. Tandis que moi, je dis que je suis économiste. Alors tout de suite les gens ils ont une forme de respect pour moi.* C'est comme si les mères

au foyer étaient dignes de respect à partir du moment où elles peuvent prouver leurs compétences intellectuelles.

4.5.6.2. Dévalorisation par elles-mêmes

Quelques mamans parlent d'une dévalorisation personnelle car elles disent avoir tendance à voir le négatif plutôt que le positif. *Je sens que j'aurais vite tendance à me dévaloriser moi-même dans ma manière de penser. C'est à moi de voir quelque chose de valorisant et de l'accepter.* (entretien n° 1) Cela rejoint le chapitre déjà abordé lié à la pression pour être une « bonne mère » dont nous avons parlé plus haut.

La dévalorisation par le monde du travail semble avoir une répercussion sur quelques mères ayant choisi d'être au foyer car désormais elles ne sont plus indépendantes financièrement. Elles ont été libres d'agir et de vivre comme bon leur semblait et en choisissant de rester au foyer, elles savent qu'elles n'ont plus la même autonomie. Certes, cela va à l'encontre de la logique économique, mais je crois surtout que la dévalorisation provient de l'image qu'elles véhiculent (involontairement), soit des femmes en régression dans le sens où elles se retrouvent dans la même position de dépendance (l'homme qui travaille et la femme s'occupe de la famille) que l'étaient les femmes il y a une cinquantaine d'années.

Malgré une impression de dévalorisation marquée, les mères ayant plusieurs enfants relèvent un changement dans la vision commune concernant leur statut au foyer.

4.5.6.3. Basculement dans la valorisation du statut à partir du troisième enfant

Un élément très intéressant est ressorti lors des entretiens. Toutes les mamans ayant plus de deux enfants notent un changement dans le regard des gens en général concernant leur statut au foyer à la naissance du troisième. Elles ont l'impression qu'à l'arrivée du premier, les mères n'ont pas des raisons convaincantes de rester à la maison. Lorsque le deuxième enfant arrive, la discussion est envisageable mais la décision n'est pas aisée. Bien que les tâches soient plus conséquentes, elles ne sont pas suffisantes. A partir du moment où elles ont un troisième bébé, les gens trouvent normal qu'elles restent à la maison. *Quand on en a trois c'est « Ah, t'es à la maison ! C'est bien ! »* (entretien n° 7) Les mères ont l'impression qu'elles sont autorisées à rester à la maison lorsque leur foyer est composé de trois enfants parce que, dans la vision des gens, il y a beaucoup à faire. Mais elles démentent toutes cette pensée. Elles argumentent en précisant que les tâches ne sont pas proportionnelles au nombre d'enfants. Pour appuyer leurs propos, elles ajoutent qu'elles étaient souvent plus « dépassées » à la naissance du premier à cause de la nouveauté. L'arrivée des suivants les a moins débordées étant donné qu'elles savaient à quoi s'attendre.

Après avoir étudié l'impact des pressions sociétales, familiales et personnelles vécues par les mères, j'ai été surprise de constater à quel point les mères se sentent dévalorisées dans leur statut au foyer. Elles sont perçues comme des « incapables » inactives. Elles se dévalorisent elles-mêmes étant donné qu'elles sont dépendantes financièrement de leur conjoint ce qui les prive de leur liberté d'antan. Elles perçoivent également une évolution dans le regard des gens à l'arrivée du troisième enfant comme s'il y avait une frontière séparant les mères – avec un ou deux enfant(s) – qui doivent travailler et celles auxquelles on permet de rester à la maison – avec trois enfants et plus.

Comme il a été soulevé plus haut, les mères au foyer retirent des éléments valorisant leur statut en fréquentant les lieux d'accueil enfants-parents. Je vous propose maintenant de nous pencher sur la question.

4.5.7. Lieux d'accueil enfants-parents valorisant les mères au foyer

Selon les témoignages des mamans, il s'avère qu'elles ont trouvé une certaine valorisation en fréquentant ces lieux d'accueil, d'une part, grâce aux professionnels qui reconnaissent ce statut comme une « fonction » à part entière : *Dans les lieux comme la Maison verte ce sont des gens qui sont ouverts, qui sont là pour nous, qui nous considèrent, qui reconnaissent que nous ne faisons pas rien.* (entretien n° 8) D'autre part, parce que les rencontres des autres mamans (vivant dans la même situation) leur permettent de se sentir « moins rares ». Elles peuvent se retrouver entre elles, échanger et se trouver des points communs. Ce témoignage démontre à quel point le fait de rencontrer des personnes qui vivent la même situation et qui ont fait les mêmes choix peut être rassurant voire même valorisant. Le réconfort et le renforcement dans les choix provient du fait qu'elles ne se sentent plus seules.

Résumé

A la fin du chapitre « Changement du statut de femme à mère », je réalise à quel point le changement de statut demande aux mères un temps d'adaptation car elles doivent ajouter la parentalité à leur identité et trouver de nouveaux repères au sein de leur couple et de leur famille. L'arrivée d'un enfant peut également produire des sentiments paradoxaux – extrêmement positifs et particulièrement éprouvants – chez les mères lorsqu'elles découvrent une nouvelle vie merveilleuse qui les confronte, néanmoins, à un chamboulement radical (masse de travail importante) leur donnant l'impression d'être dépassées. Cette période d'adaptation semble d'ailleurs grandement facilitée grâce à la vision de leur conjoint ainsi qu'au soutien reçu.

Dans ce chapitre, les mères évoquent l'évolution du rôle de parent en appuyant sur les aspects positifs, tels que la participation accrue des pères dans l'éducation ou le rapprochement affectif des enfants (plus d'affection et de communication), et négatifs comme le flou qui règne autour du rôle de mère – elles ne savent pas très bien en quoi il consiste car elles peuvent travailler, mais elles doivent fournir les mêmes efforts à la maison –, leur solitude face à la maternité ainsi que la diversité des modes éducatifs. Elles mentionnent également l'éducation qui redevient plus « cadrante » mais qui prend des allures hétérogènes. Etant donné que les styles éducatifs sont divers et variés, elles ne parviennent plus à distinguer ceux qui sont « bons » ou « mauvais » ce qui leur met une pression pour entrer dans le moule de la « mère parfaite » qui doit élever des enfants admirables et exemplaires. Lorsque la pression ne provient ni de la société ni de la famille, elles se l'imposent parfois elles-mêmes en observant un décalage entre le modèle fantasmé du parent idéal et la mère qu'elles sont ce qui les amène généralement à culpabiliser et à s'imaginer être des « mauvaises » mères. Certaines, en revanche, réussissent à l'éviter et à relativiser en se remémorant leur condition d'être humain imparfait. Mais à ces pressions s'ajoute généralement une dévalorisation du statut de mère au foyer. Elles ont l'impression d'être considérées comme des « incapables » inactives – elles-mêmes se considèrent parfois ainsi étant donné qu'elles sont dépendantes financièrement de

leur conjoint les privant de leur liberté d'antan – jusqu'à ce qu'elles accouchent du troisième enfant. A ce moment-là, leur statut est reconnu et même valorisé par la société.

Les témoignages des mères décrivent le manque de valorisation sur le statut de parent au foyer. Mais heureusement, elles peuvent se rassurer et trouver du soutien dans les lieux d'accueil enfants-parents de type « Maison verte ». Ayant abordé le sujet des accueillants à plusieurs reprises, je vous propose maintenant de nous intéresser plus en profondeur sur l'importance de leur présence du point de vue des mères interrogées.

4.6. VISION ET EXPERIENCE DES MERES CONCERNANT LES ACCUEILLANTS

Dans ce chapitre, je m'intéresse, dans un premier temps, au point de vue des mères concernant les différences entre les lieux d'accueil enfants-parents et les garderies dans le but de comparer avec leur première représentation de ces structures (avant qu'elles ne s'y rendent pour la première fois). Dans un deuxième temps, je me penche sur la vision des mères concernant les professionnels, plus précisément par rapport à leur présence, leur travail, leur disponibilité, leur écoute et leur jugement (bien que ce soit contraire à la charte) ainsi qu'à l'utilité des échanges qu'elles peuvent avoir avec ces derniers.

4.6.1. Vision actuelle des mères concernant les lieux d'accueil

Au début de l'analyse, j'ai présenté la vision des mères concernant les lieux d'accueil enfants-parents avant qu'elles s'y rendent pour la première fois. Je trouvais intéressant d'aborder leur perception actuelle afin de comparer une éventuelle évolution. Pour ce faire, étant donné que la majorité des mères s'imaginaient les structures d'accueil enfants-parents comme une place de jeux ou une garderie, je leur ai demandé de relever les différences et les similitudes entre ces deux types de structures.

Lorsque j'ai interrogé les mères sur ce sujet, elles m'ont toutes répondu, d'emblée, que ces lieux étaient extrêmement différents. Elles vont plus loin en citant très clairement plusieurs distinctions qui les distancent l'une de l'autre sans pour autant les rendre concurrentes.

Lieux d'accueil enfants-parents	Garderies
La présence obligatoire du parent.	L' absence du parent.
Le parent est responsable de son enfant.	Les professionnels sont responsables de tous les enfants présents.
Le parent a une influence sur le déroulement de la « visite » dans le lieu d'accueil. (souhaits pris en compte)	Les professionnels décident seuls du déroulement de la journée.
Les accueillants n'interviennent pas dans l'éducation des enfants.	Les professionnels interviennent directement dans l'éducation des enfants.
Les accueillants sont présents pour les enfants et les parents . (Vision globale de la famille.)	Les professionnels sont présents uniquement pour les enfants .
Un lieu adapté pour les enfants et les adultes .	Un lieu adapté pour les enfants .
Un lieu convivial qui permet au parent de se détendre tout en restant avec son enfant.	Un lieu qui offre du temps au parent. Il peut ainsi vaquer à ses occupations.
Un lieu centré sur la parole .	Un lieu centré sur les activités .

Elles relèvent néanmoins deux similitudes entre ces deux types de structure.

Lieux d'accueil enfants-parents	Garderies
Les professionnels sont attentifs aux mêmes aspects de par leur formation « similaire » en lien avec le social au sens large.	
Les locaux sont adaptés aux enfants .	

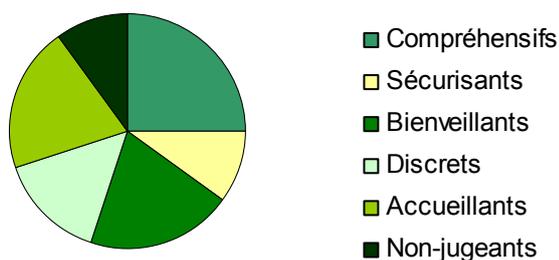
Si je reprends leur première représentation des lieux d'accueil enfants-parents et celle qu'elles se sont construites avec le temps, je constate une nette évolution. Les mères assimilaient ces deux genres de structure, alors qu'aujourd'hui elles citent de nombreux éléments les distinguant. Elles considèrent les lieux d'accueil enfants-parents comme des « lieux intermédiaires entre la maison et la garderie ». Pour plusieurs mères, comme nous l'avons vu précédemment, la fréquentation des structures d'accueil type « Maison verte » a permis à leur enfant de se séparer ce qui a grandement facilité l'entrée à la garderie ou à la crèche.

Après m'être intéressée à la représentation actuelle des mères concernant les lieux d'accueil enfants-parents, je vous propose d'affiner leur vision au sujet des accueillants.

4.6.2. Présence des accueillants

En ce qui concerne la perception des accueillants, les mères ont chacune leur propre vision mais je relève divers éléments communs. Selon une majorité, les professionnels sont compréhensifs, à l'écoute et non-jugeants. De par leur attitude bienveillante, ils réussissent à instaurer un cadre sécurisant pour les enfants comme pour les parents. Les mères osent s'adresser à eux car ils sont disposés à répondre à leurs sollicitations – grâce à leur présence chaleureuse et accueillante – tout en restant neutres. Le schéma ci-dessous reprend les éléments principaux ressortis par les mères concernant les accueillants.

Graphique 4 – Vision des mères concernant les accueillants.

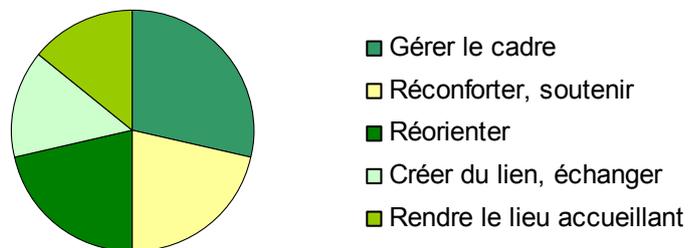


Bien que les visions des mères semblent se rejoindre – elles ne mentionnent pas de différences flagrantes entre les professionnels de la même structure –, je relève, néanmoins, des divergences exprimées en fonction des lieux d'accueil fréquentés. Elles ne font aucune distinction particulière entre les cantons (Vaud et Valais) mais elles soulèvent le fait qu'elles ne retrouvent ni la même ambiance ni le même type de présence chez les professionnels d'une structure à l'autre. Elles expliquent que ces différences sont dues à une question de *feeling* – elles s'entendent mieux avec certains – ainsi qu'à la formation initiale des accueillants étant donné qu'ils ne proviennent pas tous du même milieu. Des mamans se sentent plus à l'aise

dans une structure dont les accueillants sont « plus psychologues » et d'autres apprécient le côté « petite enfance » des professionnels.

En m'intéressant à cette question, je souhaitais que les mamans me disent ce que les professionnels apportent à la structure et donc indirectement à elles-mêmes. A la suite des entretiens, je constate que la présence des accueillants est primordiale pour les mères pour diverses raisons. Selon celles-ci, leur utilité première se résume à gérer le cadre et à faire respecter les limites. (Huit mamans sur neuf mamans ont énoncé cet aspect-là.) En deuxième lieu se trouvent le réconfort et le soutien qu'elles reçoivent de leur part ainsi que leur connaissance des autres structures vers lesquelles ils pourraient les réorienter en cas de besoin vers un suivi thérapeutique, par exemple. Cet élément se réfère au concept originel favorisant la prévention primaire. (Cf. 2.4.3.3. Prévention des troubles psychologiques) Il s'agit bien évidemment d'un « conseil » et non pas d'une recommandation. Viennent ensuite la création de lien, l'échange avec les accueillants ainsi que leur disponibilité pour répondre aux questions au même titre que leur présence accueillante et chaleureuse.

Graphique 5 – Utilité de la présence des accueillants.



Selon les mères, la présence bienveillante, compréhensive et discrète des accueillants ainsi que leur posture « cadrante » et réconfortante est grandement facilitée si ces derniers ont suivi une formation initiale en lien avec le social au sens large.

4.6.3. Formation initiale des accueillants en lien avec le social

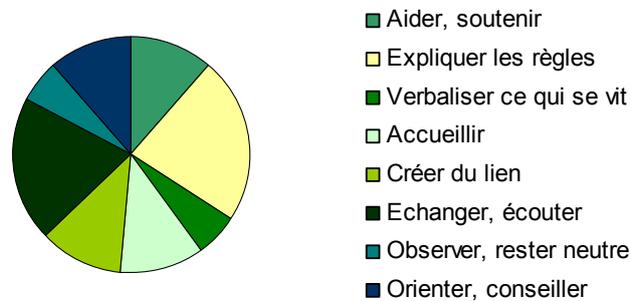
Lorsque je me suis intéressée à cette question, je me suis retrouvée face à deux types de réponses distinctes. Dans la première catégorie, les mères ne connaissent pas la formation de base des professionnels. Dans la seconde, soit cinq mères sur neuf, elles soulignent de façon catégorique l'importance de côtoyer des accueillants dont la formation initiale est en lien avec le social au sens large (travail social, éducation de la petite enfance, psychologie, milieu paramédical, etc.). Selon elles, c'est ce qui permet aux professionnels de rester neutre, de prendre du recul, de connaître le développement de l'enfant, de pouvoir répondre aux questions des mères et de les orienter en fonction de leurs besoins. En d'autres termes, cette formation initiale leur permet d'être adéquats dans leur travail d'accueillant.

4.6.4. Travail des accueillants

J'ai interrogé les mères dans le but de connaître leur vision concernant le travail effectué par les accueillants. J'espérais ainsi mieux cerner l'utilité de ces derniers pour les mamans.

Suite à leurs témoignages, je dénombre huit mamans sur neuf qui pensent que le travail des professionnels consiste à faire respecter les règles (par les enfants et les parents). En deuxième position (sept mamans en parlent), nous retrouvons le fait d'échanger, d'écouter et de répondre aux questions. Apparaissent ensuite ex-æquo : leur observation, leur position neutre, leur accueil, leurs conseils, la création de lien ainsi que leur réconfort et leur soutien.

Graphique 6 – Perception des mères concernant le travail des accueillants.



Il est étonnant de constater que la vision des mères soit prioritairement axée sur l'explication et le maintien des règles alors qu'il ne s'agit pas du rôle principal des accueillants. Suite à ce constat, je me permets de rappeler que le cadre et les limites sont présentés lorsque les parents découvrent la structure pour la première fois. Je me demande alors si les représentations des mamans ne sont pas influencées par le premier contact (primordial car c'est lui qui influence le début de la relation) qu'elles ont eu avec les professionnels.

Au vu de ce qui précède, nous comprenons aisément l'importance de la présence des accueillants pour les mères. Pour ces dernières, il est impensable d'envisager un lieu de type « Maison verte » sans accueillant car ils constituent l'essence même des structures. Elles ne voient pas l'utilité de lieux comme ceux-ci en l'absence des professionnels. Ces derniers éléments me permettent de mettre en lumière l'utilité des professionnels et de leur présence bienveillante, compréhensive et sécurisante. Une maman me confie qu'elle les perçoit comme « l'outil » indispensable pour vivre en communauté au sein des lieux d'accueil enfants-parents. Mais pour ce faire, ils se doivent d'être disponibles et accessibles.

4.6.5. Disponibilité et accessibilité des accueillants

Toutes les mamans sont unanimes concernant l'accessibilité des professionnels au sein des lieux d'accueil enfants-parents. Elles relèvent leur disponibilité et leur présence bienveillante ce qui les encourage parfois à se rapprocher d'elles pour simplement montrer qu'ils sont présents. *Ils se montrent disponibles par leur présence, une attitude, le fait de venir à côté de nous ou d'engager la conversation. C'est dans la relation, dans le savoir-être. (entretien n° 2)* Elles mettent l'accent sur l'accueil, l'écoute et l'investissement dans les échanges. Elles le remarquent dans leur regard, leur manière d'entrer dans la discussion et dans leur délicatesse.

Toutes relèvent également l'importance d'avoir le choix de s'adresser aux professionnels lorsqu'elles le souhaitent sans être obligées de le faire. *Pour moi, c'est important que je puisse m'adresser à eux si je veux, mais si je ne veux pas, que je me sente pas coupable de ne pas aller vers eux. (entretien n° 7)* Elles apprécient de pouvoir leur parler lorsqu'elles en ressentent le besoin. En d'autres termes, les mères mettent l'accent, non pas sur la fréquence à laquelle elles s'adressent aux accueillants – elle varie en fonction des femmes et peut même fluctuer selon l'état d'esprit de celle-ci d'une fois à l'autre – mais sur le fait qu'elles sont

libres de s'adresser à eux si elles en ont envie. Elles se sentent le droit de rester seule ou à l'écart avec leur enfant. Ce témoignage me semble primordial car, certes, les structures sont des lieux au sein desquels les mères peuvent rencontrer d'autres parents, mais c'est aussi et surtout un endroit où elles ont la possibilité de venir se ressourcer sans avoir aucun compte à rendre.

D'après les mères, la disponibilité et l'accessibilité des professionnels semblent rendre le lieu plus convivial. Pour une maman, la présence des accueillants constitue l'essence-même du lieu. *S'ils n'étaient pas accessibles, j'aurais l'impression que je pourrais aller boire un café avec une copine.* (entretien n° 3)

Bien que les professionnels soient accessibles et disponibles, les mères ont relevé à plusieurs reprises une difficulté qui les freine voire qui les empêche d'avoir l'échange souhaité avec les professionnels. Il s'agit des moments où les lieux d'accueil sont remplis de parents et d'enfants. *Quand il y a beaucoup de monde c'est difficile, ils ne sont pas assez d'accueillants. Ils n'ont pas forcément trop le temps de parler.* (entretien n° 4) Ce dernier aspect m'amène à soulever le besoin sous-jacent exprimé par les mères. Certaines ont exprimé le souhait d'être en présence de plus d'accueillants lors des ouvertures afin de faciliter l'échange. Je comprends leur requête, mais je me demande si cela n'irait pas à l'encontre du concept de base qui promeut la présence de professionnels, non pas dans le but d'effectuer des thérapies avec les parents présents, mais pour faciliter les échanges dans les relations parent-enfant, parent-parent et enfant-enfant. (Cf. 2.4.6.1.2. Rôles) Ils sont là pour mettre des mots sur ce qui se vit dans le moment présent dans une position de bienveillance et d'écoute.

Malgré le souhait des mères de pouvoir échanger davantage avec les accueillants, elles reconnaissent, néanmoins, qu'elles trouvent un (ou plusieurs) interlocuteurs – lorsqu'il est disponible – avec qui le contact passe bien. Certaines mères nourrissent l'espoir de retrouver le même accueillant afin de renouveler l'expérience de la précédente discussion.

4.6.6. Souhait des mères d'échanger avec un accueillant en particulier

La majorité des mamans m'a avoué espérer rencontrer un professionnel plutôt qu'un autre lors de leurs visites dans les lieux d'accueil enfants-parents pour une question d'affinité. Une maman préfère s'adresser à un accueillant en particulier en fonction de ses questionnements. Cette dernière recherche davantage les compétences particulières du professionnel.

Ce témoignage m'interpelle car j'ai l'impression que cela pourrait impliquer une certaine dépendance chez les mères vis-à-vis des professionnels. Les accueillants sont présents et disponibles, certes, mais ils ne sont pas là pour donner des conseils comme ils le feraient dans leur activité professionnelle principale. L'objectif consiste à encourager les mères à fréquenter ces structures pour le lieu en tant que tel et pour la possibilité de rencontrer d'autres parents dans la même situation qu'elles et non pas pour échanger avec un professionnel en particulier, du moins à l'origine. C'est d'ailleurs pour cette raison que les accueillants effectuent un tournus. (Cf. 2.4.6.1. Professionnels) Cet aspect présente également un aspect négatif lorsque le « feeling » ne passe pas car cela peut aller jusqu'à « l'évitement » du professionnel en question (du moins dans les premiers temps). *J'espérais que tel ou tel professionnel ne soit pas là parce que c'est une personne qui essayait toujours de discuter absolument et des fois on n'a juste pas envie. Mais j'ai appris à l'apprécier.* (entretien n° 2)

Que le contact passe bien ou non avec les accueillants, les mères relèvent, néanmoins, leur qualité d'écoute.

4.6.7. Ecoute des accueillants

A nouveau, les mamans relèvent la qualité d'écoute chez les professionnels grâce à leur regard, leur manière de s'approcher et d'écouter attentivement. *On se sent écoutée, si on a une question, un doute, une angoisse, un problème on peut en parler.* (entretien n° 2)

Les mamans mettent un accent particulier sur le fait de pouvoir se confier dans le moment présent sans avoir peur des répercussions. *Des fois, ça fait juste du bien de se sentir écoutée, gratuitement.* (entretien n° 3) Je me demande si les mamans qui fréquentent les structures d'accueil enfants-parents recherchent justement cet aspect de thérapie – dans un lieu qui n'est pourtant pas connoté de la sorte – ce qui leur permet d'entrer dans la démarche sans se lancer complètement et sans devoir s'avouer à elles-mêmes : « J'ai besoin d'aide. Je vais voir un psychologue. » Cela ne pourrait-il pas constituer un frein au bien-être des mamans qui, avec quelques séances « intensives » avec le professionnel en question, pourraient se dévoiler et aborder les difficultés à traiter de manière plus approfondie ? J'émetts l'hypothèse que les échanges et les conseils reçus dans les lieux d'accueil les rassurent sur le moment mais ne résolvent peut-être pas les réels problèmes sous-jacents.

Cependant, une maman met le doigt sur les échanges qui semblent être courts sur la durée ou du moins trop courts pour elle ce qui ne l'encourage pas à se confier davantage. A nouveau, je me demande si la mère exprime des attentes auxquelles les accueillants ne peuvent pas répondre ou si les professionnels ont été indisponibles à un moment donné. Est-ce la mère qui n'ose pas – par timidité ou par crainte – ou qui ne réussit pas à s'adresser aux professionnels lorsqu'elle en aurait envie ? Faudrait-il la réorienter vers un service plus adapté à ses besoins ? Ces questionnements fondamentaux soulèvent une réflexion plus grande encore. Comment trouver le juste milieu qui conviendra à chaque parent ? S'approcher ou rester distant ? Entamer une discussion ou simplement rester à disposition en étant prêt à se lancer dans un échange ? Il me semble que nous abordons une réflexion connue de tous les travailleurs sociaux. Je crois que la réponse n'est pas unique mais qu'elle dépend de divers facteurs tels que l'ambiance du moment (détendue, crispée, affluence accrue de « bénéficiaires », etc.), le contact établi avec le parent, la situation présente (ce qui est en train de se vivre), l'état d'esprit à la fois de la mère et de l'accueillant ainsi que des attentes et des besoins de cette dernière. Tant d'éléments qui empêchent d'apporter une réponse théorique préconstruite.

Pour moi, cela met simplement en lumière toute la subtilité du travail des accueillants au cours duquel leur observation est fondamentale. Il s'agit véritablement de leur outil premier. Les images enregistrées mentalement les renseignent sur les divers éléments que je viens de citer et les encouragent ou non à entamer une discussion. Comme l'a soulevé une mère auparavant, tout se résume à leur savoir-être. Lors du module intitulé *Relation à l'autre, individuelle et collective, rapport à soi* (étudié à la HES), C. Grau nous explique que le savoir-être se dégage de la personnalité de quelqu'un (comme des mamans l'ont bien expliqué). Il s'agit de l'image que les accueillants renvoient au travers de leurs qualités (disponibilité, écoute, empathie, etc.). Elle est, en effet, primordiale dans l'instauration d'une relation car les premières impressions influencent l'envie des mères d'aller (ou non) à la rencontre de l'autre. Instinctivement, l'être humain se fie à ces dernières souvent difficilement

descriptibles étant donné qu'elles relèvent du ressenti pur. Par ailleurs, le savoir-être se transmet essentiellement par la communication non-verbale : le regard, le sourire, l'attitude, la posture du corps, la gestuelle, la voix (ton, rythme, respiration, intensité) ainsi que par la gestion des silences. Tant de facteurs auxquels les accueillants doivent être attentifs s'ils ne veulent pas laisser paraître un jugement à l'égard des mères.

4.6.8. Jugement des accueillants

Le positionnement propre à chaque mère par rapport à ce sujet varie mais je peux les regrouper selon trois avis distincts. Cinq d'entre elles n'ont jamais eu l'impression d'être jugées de façon négative par les professionnels. *Non. Ils ne sont pas trop envahissants à venir faire des remarques.* (entretien n° 1) Une autre ajoute qu'elle se sent libre d'agir comme elle le souhaite de par l'absence de jugement. Elle ne soulève aucun souci de ce côté-là, au contraire. Les accueillants lui ont expliqué qu'elle pouvait expérimenter de nouvelles choses dans la relation avec ses enfants. Elles ne les considèrent pas comme des juges plutôt comme des guides.

Trois autres ont ressenti un jugement dans l'attitude des professionnels lorsqu'il lui est arrivé de s'énerver contre ses enfants au sein d'un lieu d'accueil. Elle a immédiatement ressenti le regard lourd des professionnels à son égard. La désapprobation ne semble pourtant pas avoir été verbalisée. *J'ai senti beaucoup de retenue de la part des professionnels, mais on sent quand même dans leur attitude si oui ou non ils sont d'accords.* (entretien n° 7) Ce propos éveille en moi un questionnement récurrent dans ma pratique d'éducatrice. Pour moi, ces témoignages mettent en lumière toute la complexité des relations sociales (d'être humain à être humain imparfaits) où chacun vit la relation à sa manière, avec son propre regard ce qui explique qu'une attitude puisse être interprétée d'une façon par le « destinataire » et vécue d'une autre par « l'expéditeur ».

Pour expliquer le fonctionnement de la communication, je m'appuie sur le modèle de A. Mucchielli – sociologue et psychologue – présenté par C. Grau dans le module intitulé *Relation à l'autre, individuelle et collective, rapport à soi*. A. Mucchielli présente les différents contextes – sensoriel, temporel, spatial et normatif – ayant une influence sur la communication. Il relève dans le dernier le positionnement de l'émetteur du message, l'intention de celui-ci, les enjeux identitaires liés au discours (à la fois chez le destinataire et le récepteur), le contexte interactionnel entre les deux individus ainsi que la qualité de la relation. A ces éléments s'ajoutent également des filtres (neurologiques, personnels, socioculturels) qui transforment la réalité lorsque nous la percevons. Pour lui, ces facteurs rendent la communication complexe et influencent directement la transmission et la réception de l'information. C'est ce qui explique les incompréhensions entre ce qui est transmis et ce qui est compris car l'interprétation est obligatoirement présente. Par ailleurs, il est humain de ne pas comprendre certaines attitudes (réaction jugée démesurée d'une mère face à son enfant, par exemple) ou discours et ainsi de ressentir de l'agacement ou des pensées jugeantes vis-à-vis d'autrui. Je crois que c'est là que l'accueillant doit être capable de prendre du recul et d'analyser ce que cela vient toucher chez lui (résonance à sa propre histoire) et d'être capable, malgré ces mouvements naturels, de maintenir une attitude bienveillante en verbalisant ses émotions. Cette démarche permet au parent de faire lui-même le lien et lui donne la possibilité d'entamer le chemin du changement dans la relation à ses enfants. En d'autres termes, une réaction de colère disproportionnée de la mère peut surprendre et mettre le professionnel en porte-à-faux entre son envie de ne pas juger la mère et celle de défendre

l'intérêt de l'enfant voire de le protéger face à un discours ou un comportement violents ou injustes. C'est pourquoi le professionnel n'a pas d'interventions verbales jugeantes mais une attitude non verbale (gestes, regard, etc.) qui trahit en quelque sorte son désaccord avec le comportement de la mère. Néanmoins, comprendre et tolérer des réactions inadaptées de la part des parents ne signifient pas pour autant que les accueillants les valident ou les cautionnent. D'où la discordance entre le verbal et le non verbal.

Mais pour les deux dernières, il semblerait que les professionnels aient clairement verbalisé un jugement. Une maman relève l'expression d'un **jugement négatif**. Il semblerait que sa manière de faire ne correspondait pas à la tendance du moment (allaiter son enfant jusqu'à deux ans et demi) à tel point qu'un accueillant lui aurait dit de changer. Même si la façon de s'exprimer a été réfléchi par l'accueillant en question, pour la maman interviewée, il n'en reste pas moins un jugement négatif et blessant. *La personne a essayé de trouver les mots les moins blessants, mais elle les a dits quand même.* (entretien n° 5) Ce témoignage m'amène à me questionner sur la stigmatisation des mères dans des lieux où les professionnels ne sont pas censés dicter les conduites à suivre. Les accueillants encouragent-ils les mères à entrer dans la norme en leur signifiant que leur comportement n'est pas adéquat ? Je crois que oui. En précisant à la mère qu'elle doit changer son attitude, le professionnel exprime de manière indirecte : « Vous ne faites pas juste. » ce qui ajoute une pression supplémentaire. Même si le comportement du parent n'est pas en adéquation avec les théories psychologiques actuelles, les accueillants se doivent de rester neutres selon le concept des structures de type « Maison verte ».

Tandis qu'une maman relève la verbalisation d'un **jugement positif**. Cette dernière semble apprécier fortement les interventions des accueillants car cela valorise son rôle de mère et son mode d'éducation.

Par ailleurs, pour les mères – qu'elles aient eu l'impression d'être jugées ou non –, les remarques positives ou négatives des accueillants n'affectent pas les principes de la confidentialité et de l'anonymat sur lesquels je vous propose de nous pencher maintenant.

4.6.9. Anonymat et confidentialité

De manière générale, les mères apprécient les principes de l'anonymat et de la confidentialité. Pour certaines, c'est principalement l'anonymat (ne pas devoir donner son nom ou tout autre renseignement privé) qui les encourage à parler. Pour les autres, c'est plutôt la **confidentialité** et le principe selon lequel les accueillants ne tiennent aucun dossier qui sont primordiaux car cela leur permet de garder une liberté d'expression. Elles ont la possibilité de se confier plus facilement sans devoir se censurer. Elles savent que leurs propos ne portent pas à conséquence. Ils ne peuvent pas être utilisés contre elles ou transmis au service ayant encouragé la mère à fréquenter ce lieu d'accueil. Une maman ajoute : *Je pense que le fait de ne pas tout répertorier ça ouvre la porte à la parole qui peut résoudre des problèmes.* (entretien n° 6) En d'autres termes, selon les mères, si la confidentialité n'existait plus, les mères n'oseraient plus s'exprimer et il ne serait ainsi plus possible pour les professionnels d'échanger et d'encourager la réflexion sur des sujets parfois délicats à aborder voire tabous. La confidentialité et l'anonymat constituent les principaux piliers fondateurs de ces structures d'accueil de prévention primaire. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 2.4.4. Spécificités des lieux d'accueil enfants-parents, en laissant la porte ouverte à toutes les discussions, la

mère est peut-être plus facilement amenée à parler de ses tracas (ce qu'elle ne ferait sûrement pas si elle savait que les informations étaient répertoriées).

La confidentialité est également appréciée par les mères car elles savent que les informations échangées avec les accueillants ne sortent pas de ce lieu et ne sont pas forcément rediscutées les fois suivantes. *Je pense que je n'aurais pas dit facilement : « Ah, mais aujourd'hui je me suis énervée, il s'est pris une baffe pour la première fois ».* (entretien n° 6) Si elles souhaitent aborder un sujet une fois, ce ne sont pas les professionnels qui vont les réinterroger par la suite (à moins que ce soit sur l'initiative de la maman).

Le concept de la confidentialité semble très apprécié. Cependant, concernant l'**anonymat**, les mères restent très mitigées. Certaines le voient comme un aspect **positif**. Lorsqu'elles viennent pour la première fois dans une structure de type « Maison verte », elles me disent apprécier le fait de rester inconnue. Personne ne les connaît et ne sait où elles habitent ce qui les libère complètement de toute gêne. Elles m'avouent être beaucoup plus empruntées lorsqu'elles échangent avec une amie ou un membre de la famille qu'elles connaissent bien. Elles appréhendent le jugement de ces derniers car elles ont appris à connaître leur mode de pensée. Tandis que dans les lieux d'accueil, le regard des personnes présentes est neutre et ne les atteint pas comme ils les toucheraient si ses proches lui faisaient une remarque. Elles mentionnent également un aspect **pratique**, celui qui leur permet de fréquenter ces structures sans devoir se justifier, ni en arrivant, ni en partant. Elles n'ont pas besoin de préciser et d'argumenter les raisons qui les ont amenées à venir le jour-même.

Cependant, de manière générale, les mamans qui connaissent les structures valaisannes trouvent **peu crédible** ce principe sur le long terme. Pour elles, l'anonymat apparaît lors de la première visite. Ensuite, il se perd lorsqu'elles croisent les mamans ou les accueillants dans la rue. En effet, l'anonymat perd son sens car il est vrai que tout le monde se connaît dans les petites villes. *Ce n'est pas si anonyme que ça parce qu'en Valais les gens on les revoit très vite dans la rue.* (entretien n° 3)

Elles appuient leurs propos en argumentant le fait qu'elles connaissent déjà les accueillants en les ayant côtoyés dans d'autres services (Cf. 2.4.5.1. Association) ce qui rend l'anonymat caduc. Par ailleurs, il semblerait que les professionnels s'interdisent d'aborder certains sujets avec les mères – alors qu'ils connaissent parfaitement la situation familiale de ces dernières étant donné qu'ils les ont rencontrées dans un autre contexte au préalable – lorsque celles-ci souhaitent reprendre ou approfondir une discussion qui a été entamée au sein d'un autre service. Cela devient délicat et peut induire une incompréhension chez les mères. *Il faudrait quand même qu'ils se permettent un peu plus de détente. Des fois ça donne des situations un peu cocasses parce qu'on se connaît bien mais ils font mine de pas. On reste dans le politiquement correct.* (entretien n° 6)

Pour moi, ce témoignage remet clairement en question l'intervention des professionnels des services chapeautant les lieux d'accueil enfants-parents en tant qu'accueillant (Cf. 2.4.5.1. Association) comme c'est le cas dans les structures valaisannes. Il me semble que cela va à l'encontre du concept originel mettant en avant le respect de l'anonymat et de la confidentialité. Alors, certes, je pense que cette notion est plus difficilement réalisable dans la mesure où les gens se connaissent très vite en Valais, mais il me semble possible d'ôter cette incompréhension chez les mères en évitant de faire intervenir des professionnels connus de celles-ci. Pour ce faire, il serait judicieux d'engager des professionnels intervenant dans

d'autres villes ou dans des domaines auxquels les mères ne font pas nécessairement recours (autres que le CMS ou le CDTEA).

Cette perte de l'anonymat peut aller jusqu'à empêcher les mamans de fréquenter ces structures d'accueil car elles craignent le regard des autres mères qu'elles seront amenées à croiser dans la rue. *Quand le dernier est né, au début je n'étais pas très bien, je me voyais pas y aller parce que je n'avais pas envie de casser cette image vis-à-vis des gens que je croise. Que je ne connais pas en fait, mais qu'on revoit.* (entretien n° 3) Je pense que l'existence des divers lieux d'accueil de ce type en Valais peut apporter un début de solution à ce problème. Les mères qui craignent le regard des autres ont la possibilité de fréquenter une structure du même type dans une autre ville.

Après nous être penchés sur la vision des mères concernant les accueillants, sur leur disponibilité, leur écoute, leur jugement et sur leur neutralité (anonymat et confidentialité), en dernier lieu, je vous propose de nous intéresser à l'utilité des échanges que les mères peuvent avoir avec les professionnels des lieux d'accueil enfants-parents.

4.6.10. Utilité des échanges avec les accueillants

Selon les propos des mères au sujet des professionnels, leur présence semble incontestablement nécessaire pour prodiguer soutien, écoute, conseil et accueil. Néanmoins, lorsque j'ai interrogé les mères concernant l'utilité des échanges avec ceux-ci pour leur vie quotidienne, les réponses partent dans les deux extrêmes.

Pour cinq des mamans, les échanges avec les accueillants leur ont permis de trouver des réponses concernant des aspects pratiques tels que l'autorité, le partage des jouets ou encore l'incitation positive (essayer de se focaliser sur les conduites positives de l'enfant plutôt que de s'arrêter uniquement sur ce qui ne va pas). Les discussions les ont amenées à découvrir de nouvelles pistes qu'elles ont pu ensuite mettre en pratique dans leur foyer. Ils ne leur disent pas comment faire mais ils tentent simplement de revaloriser les compétences des parents. Pour une maman en particulier, les échanges avec les professionnels sont primordiaux et bénéfiques à tel point qu'elle a vu son quotidien se transformer. *Ça a changé notre vie.* (entretien n° 6)

Quelques unes de ces mères semblent être passées par une période plus ou moins difficiles et ce sont les discussions avec les accueillants qui leur ont permis de reprendre le dessus, de trouver un consensus avec leur conjoint concernant l'éducation des enfants (ils ne partageaient pas les mêmes avis), de trouver des pistes et des nouvelles perspectives d'action.

Elles précisent toutes néanmoins que les conseils reçus doivent être adaptés et appliqués selon leur personnalité et leur fonctionnement familial. *Des fois il y a des idées qui aident, mais faut les adapter à notre famille.* (entretien n° 8)

Pour les quatre autres mamans, les échanges n'ont pas abouti à de nouvelles pistes soit parce qu'elles n'en ont pas demandées – elles n'avaient pas de question particulière –, soit parce qu'elles n'ont pas trouvé ce qu'elles cherchaient dans l'échange avec les accueillants. Une autre maman m'expliquait qu'elle écoutait les conseils mais que son mode de vie lui suffisait. Elle pensait être dans le juste et n'avait donc pas besoin des conseils des professionnels. *J'ai ma façon de vivre par rapport à mes enfants, à la façon de les éduquer. Je prends volontiers*

les conseils mais ça ne va pas changer mon mode opérationnel. (entretien n° 5) Ce témoignage me questionne. Comment les professionnels aident-ils une mère qui ne se remet pas en question mais qui semble pourtant s'égarer sans la stigmatiser et lui donner l'impression qu'ils veulent la faire entrer dans la norme ? Je crois que ce sont justement les questions subtiles – sur ses valeurs éducatives – et la verbalisation des observations qui permettent à la mère de se questionner elle-même sur sa façon de faire.

Les mamans ne semblent pas avoir toujours trouvé les réponses qu'elles attendaient dans l'échange avec les professionnels. Je me permets de rappeler que leur rôle consiste à accueillir dans le respect les questionnements et les confidences des parents. Ils ne sont pas présents pour conseiller et dicter les conduites à suivre (ce qui reviendrait à se substituer aux parents). Ils ne sont pas non plus des thérapeutes. Il arrive pourtant que les mères les perçoivent ainsi. *Je dirais que c'est même mieux que d'aller chez un psy.* (entretien n° 4) Pourtant les rôles d'un accueillant et d'un psychologue sont différents. C. Seron (1991) décrit le travail des thérapeutes. A la suite de la lecture, je relève deux différences principales. Premièrement, les accueillants ne sont pas censés imposer les sujets de discussions comme les thérapeutes pourraient le faire lorsque le patient est dans le déni, le refoulement ou l'évitement. Deuxièmement, de par la présence limitée (10%) et le tournus des professionnels, ces derniers ne peuvent pas s'occuper et ainsi entamer un suivi avec une personne en particulier. Ces deux distinctions, censées caractérisées les deux types de professionnels, semblent se mélanger parfois dans l'esprit des mères. En effet, certaines ont précisé que les accueillants induisaient parfois le sujet d'une discussion (remarque, jugement, etc.). Par ailleurs, le fait que le tournus des professionnels ne soit pas toujours bien organisé (petit nombre d'accueillants ce qui contraint ces derniers à travailler toujours avec le même collègue et le même jour de la semaine) influence la fréquence des visites des mères. Si elles s'entendent mieux avec un accueillant en particulier, elles peuvent se rendre dans le lieu d'accueil (uniquement) lorsqu'elles sont sûres de le retrouver. A ce moment-là, bien que le professionnel en question n'en ait pas conscience, il pourrait s'agir d'un suivi (thérapeutique ou non). Jusqu'alors, il me semblait que la différence entre les accueillants et les thérapeutes était limpide dans l'esprit des mères. Je me rends compte à quel point la limite est ténue et je me demande dans quelle mesure les accueillants en ont conscience.

Bien qu'elles n'aient pas toujours trouvé les réponses à leurs questions, elles sont plusieurs à relever, néanmoins, l'importance de pouvoir emprunter des livres provenant des lieux d'accueil qu'elles fréquentent. Pour elles, les ouvrages leur permettent de trouver des petits conseils pratiques ainsi que des nouvelles pistes de réflexion – qu'elles n'auraient pas trouvés lors des discussions avec les accueillants.

Résumé

A la fin du chapitre « Vision et expérience des mères concernant les accueillants », je constate une nette évolution dans la représentation des mères sur les lieux d'accueil enfants-parents. Avant de découvrir ces lieux, elles les assimilaient à des garderies tandis qu'aujourd'hui elles les distinguent (influence du parent, neutralité des professionnels, lieu adapté pour les enfants et les parents, etc.). En ce qui concerne les accueillants, elles les trouvent compréhensifs, à l'écoute et non-jugeants. De par leur attitude bienveillante, ils réussissent à instaurer un cadre sécurisant pour les enfants comme pour les parents. Les mères précisent que la présence des accueillants est primordiale pour gérer le cadre et faire respecter les limites, pour reconforter

et soutenir les parents, pour écouter et répondre aux questions ainsi que pour réorienter ces derniers vers d'autres structures en cas de besoin. Les mères interrogées vont plus loin en soulignant l'importance de côtoyer des professionnels dont la formation initiale est en lien avec le social au sens large car, selon elles, c'est ce qui leur permet de rester neutre et de prendre du recul. Pour les mères, il est impensable d'envisager un lieu de type « Maison verte » sans accueillant car ils constituent l'essence même des structures.

En ce qui concerne l'accessibilité des professionnelles, les mamans sont unanimes à ce sujet. Elles se sentent libres de s'adresser à eux si elles le souhaitent sans être obligées d'aller vers ceux-ci à chaque visite. Elles apprécient de pouvoir se confier dans le moment présent sans craindre des répercussions. Les mères semblent, néanmoins, avoir davantage de difficultés à échanger avec les accueillants lorsque les lieux d'accueil sont remplis de familles.

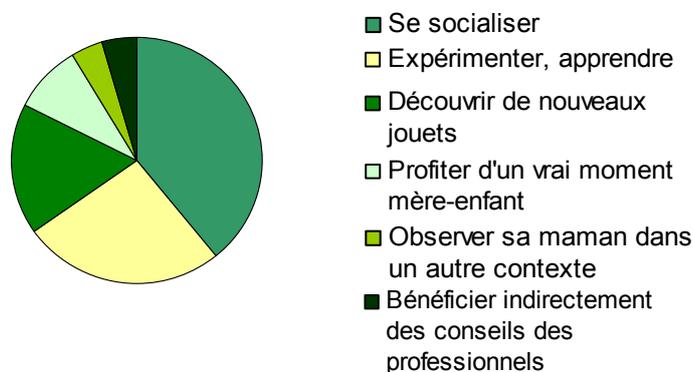
Comme nous l'avons vu, bien que les professionnels soient censés rester neutres et impartiaux, certaines mères ont ressenti un jugement de leur part. Elles l'ont perçu dans une attitude, un regard ou dans des paroles explicites. Il peut être douloureux lorsqu'il est négatif et valorisant quand les accueillants manifestent leur approbation (face à une action éducative d'une mère, par exemple). Par ailleurs, pour les mères – qu'elles aient eu l'impression d'être jugées ou non –, les remarques de ceux-ci n'affectent pas les principes de la confidentialité et de l'anonymat. Pour certaines, c'est ce dernier qui les encourage à parler. Pour les autres, c'est plutôt la confidentialité et le principe selon lequel les accueillants ne tiennent aucun dossier qui sont primordiaux car cela leur permet de garder une liberté d'expression. Cependant, bien que les mères relèvent l'aspect positif (rester inconnue) et pratique (inutile de justifier les raisons de fréquentation) du concept de l'anonymat, elles précisent surtout son manque de crédibilité dans les structures valaisannes sur le long terme pour deux raisons principales. D'une part, les personnes qui fréquentent ces lieux d'accueil (parents et professionnels) se connaissent très rapidement et se retrouvent fréquemment dans la ville. D'autre part, les accueillants ont souvent rencontrés les parents dans leur activité principale (CMS, CDTEA, etc.) ce qui anéanti l'anonymat. Malgré ce concept caduc, la majorité des mères mentionnent l'utilité des échanges avec les professionnels. Grâce à ces derniers, elles ont découvert de nouvelles pistes qu'elles ont ensuite pu appliquer à leur foyer.

Après nous être intéressés à l'utilité de ces structures pour les parents, je vous propose maintenant de nous pencher sur les bénéfices relevés par les mères pour leurs enfants.

4.7. BENEFICES POUR LES ENFANTS

Les mères soulèvent de nombreux avantages pour leurs enfants liés à la fréquentation d'un lieu d'accueil enfants-parents. Elles citent en premier lieu la socialisation. Viennent ensuite les arguments liés à la possibilité de vivre des expériences insolites, de faire de nouveaux apprentissages, de découvrir des jouets, de passer un vrai moment mère-enfant (dans le sens où la mère se consacre entièrement à son enfant), d'observer sa maman dans un contexte différent de celui du foyer. Une maman cite également l'utilité de pouvoir bénéficier indirectement des conseils des professionnels. Si au cours d'une discussion avec un accueillant la maman découvre une piste d'action et qu'elle l'adapte à sa famille, les répercussions bénéfiques influencent directement l'enfant.

Graphique 7 – Avantages pour les enfants de fréquenter un lieu d'accueil.



Lorsque les mères abordent les avantages pour leurs enfants, inévitablement, elles viennent à parler de ces lieux comme des structures agréables où leurs petits se sentent bien.

4.7.1. Lieu agréable pour les enfants

Selon les propos des mamans, elles apprécient les lieux d'accueil parents-enfants tout autant que ces derniers. En plus de présenter des avantages pour les enfants, il semblerait qu'il s'agisse aussi et surtout d'une structure dans laquelle les petits se sentent bien. Les mamans m'ont raconté à quel point les enfants étaient heureux d'y aller peut importe leur âge (pour autant qu'ils soient âgés entre zéro et cinq ans, selon les règles du lieu). Elles le remarquent dans leur manière de jouer (ils ne veulent plus partir à l'heure de la fermeture) et ne s'arrêtent qu'un bref instant pour goûter. Les mères ont l'impression qu'ils se sentent vraiment à l'aise presque comme s'ils étaient chez eux.

Mais ce qui me semble encore plus révélateur, c'est le fait que les enfants demandent souvent à leurs parents de les emmener dans ces lieux d'accueil. *Elle attend avec impatience de pouvoir retourner à l'Envol. Ils demandent quand est-ce qu'on y retourne.* (entretien n° 8)

Selon moi, les principaux facteurs favorisant l'appréciation du lieu chez les enfants se résument au lieu adapté pour les petits, au cadre chaleureux et accueillant, à la compréhension de ce qui se vit (les événements et les émotions sont verbalisés) ainsi qu'au bien-être des mères dans ces structures. Cela me permet de faire un lien avec la partie théorique au cours de laquelle j'ai abordé la notion de satisfaction et de bien-être de la mère. (Cf. 2.3.5.3.3. Une décision culpabilisante) L'état de la mère a une répercussion sur celui de son enfant et

inversement. Comme le dit justement une maman : *C'est vrai que quand on se sent pas bien comme cette période où c'était pas bien à Monthey à cause des petits clans, l'enfant il était plus agité aussi.* (entretien n° 4) D'où l'importance, selon moi, de créer un lieu chaleureux et accueillant où les personnes s'y sentent bien et en confiance. (Cf. 2.4.4. Spécificités des lieux d'accueil enfants-parents : Liberté du lieu)

Comme je l'ai déjà soulevé, le lieu est perçu et investi différemment par chaque personne qui s'y rend. Je vous propose donc de nous pencher plus en détail sur le déroulement des visites.

4.7.2. Déroulement des visites

La nature des moments passés au sein des lieux d'accueil enfants-parents semble varier d'une famille à une autre en fonction de la relation de la dyade mère-enfant, du caractère de chacun ainsi que de l'âge de l'enfant et de son autonomie. Ces facteurs ont une influence sur le comportement de l'enfant dans sa manière d'être en relation avec sa mère et d'entrer en contact avec les autres bambins. Une maman abonde dans ce sens en précisant qu'un bébé de quatre mois veut jouer avec son hochet et sa maman. Vers l'âge d'un an débutent les interactions avec les autres petits. A deux ans, ils tentent d'accaparer les jouets. Et vers trois ans, elle a l'impression que les échanges commencent à prendre forme. Ils arrivent à jouer ensemble, à s'inventer des histoires. Les propos de cette mère sont validés par les théories de S. Freud selon lequel les enfants découvrent les jeux symboliques vers l'âge de deux-trois ans.

Au cours des entretiens, je me suis intéressée à deux aspects principaux concernant le déroulement des visites. J'ai interrogé les mères au sujet des échanges qu'elles entretiennent avec leurs enfants ainsi que sur les relations que ces derniers développent entre eux.

➤ L'échange mère-enfant

Comme il vient d'être dit, l'échange est propre à chaque dyade et à chaque visite. Mais de manière générale, les mères dont les enfants sont autonomes voient davantage leurs enfants profiter et s'amuser par eux-mêmes. Une maman me racontait qu'elle se réjouissait du moment où ses enfants pourront enfin jouer seuls pour pouvoir profiter de ces instants aussi pour elle-même. *Ils ont presque plus besoin de moi, c'est bien. Je vais bientôt pouvoir me rasseoir sur les canapés et lire.* (entretien n° 8)

Pour d'autres mamans, les enfants ont plus besoin de leur présence et reviennent fréquemment vers elles.

➤ L'échange entre les enfants

A nouveau, selon les témoignages, les interactions entre les enfants dépendent de l'âge, du caractère et de l'autonomie de l'enfant. De grandes différences apparaissent au sein même d'une fratrie. Une maman me dit que le premier de ses enfants joue toujours avec ceux qui sont présents. Il apprécie les jeux de rôles. La mère relève la communication qu'il instaure avec les autres. Le second, lui, préfère rester seul avec un jeu. Une autre maman dont la fille est âgée de treize mois constate qu'elle observe et qu'elle essaie de faire comme les plus grands.

Une maman observe un changement dans le comportement de ses enfants lorsqu'elle retourne dans la structure d'accueil après plusieurs semaines d'absences. Elle remarque qu'ils sont plus

distants et préfèrent jouer dans leur coin. Il leur faut un peu de temps pour se réhabituer et pouvoir à nouveau entrer en relation avec les autres enfants.

Après avoir abordé la question du déroulement des visites, j'ai demandé aux mères si la fréquentation des lieux d'accueil enfants-parents favorise une évolution chez leur(s) enfant(s).

4.7.3. Fréquentation des lieux d'accueil : facteur favorisant une évolution chez les enfants

Les avis apparaissent controversés à ce sujet. Certaines mères pensent que leur enfant a évolué en partie grâce à la fréquentation des structures d'accueil telles que la « Maison verte ». Pour d'autres, le changement semble moins évident.

Les mamans qui observent une nette évolution chez un ou plusieurs de leurs enfant(s) me donnent pour exemple l'intégration facilitée à la crèche. *Je pense que c'est grâce à ça, comme il commence la crèche, qu'il s'intègre très, très bien. Il a l'habitude d'enfants autour de lui, de bruits.* (entretien n° 2) Une maman appuie ce discours et ajoute que la fréquentation de l'Envol a facilité la séparation. Elle le sentait plus serein lorsqu'elle s'éloignait. Une maman regrette de ne pas être allée plus tôt dans cette structure d'accueil car l'intégration de son deuxième enfant à la garderie fut un « fiasco ». C'est d'ailleurs à ce moment-là qu'elle a commencé à fréquenter ces lieux de type « Maison verte ». Elle a remarqué une rapide évolution chez son enfant. Ce dernier semble s'être habitué à la séparation ce qui a favorisé son retour à la crèche.

Ces témoignages me permettent de faire un lien avec le concept des lieux d'accueil enfants-parents abordé précédemment. (Cf. 2.4.3. Objectifs des lieux d'accueil enfants-parents) Ces structures ont pour objectifs de favoriser la socialisation et la séparation ; les propos des mères les mentionnent clairement. En fréquentant une structure de type « Maison verte », les enfants sont amenés à faire de nouvelles rencontres, à évoluer et à découvrir de nouveaux espaces tout en restant en présence de la mère ce qui leur donne la sécurité nécessaire pour partir explorer leur nouvel environnement.

Quant aux mamans qui ne pensent pas que l'évolution est due à la fréquentation du lieu d'accueil, elles argumentent de trois manières différentes. Premièrement, elles y vont avec leurs enfants depuis qu'ils sont bébés ce qui rend difficile l'observation subjective de leur évolution. *Ils ont changé mais je ne sais pas si c'est grâce à l'Envol. En tout cas ça les aide à aller vers les autres enfants.* (entretien n° 7) Deuxièmement, selon elles, l'évolution est due au fait que les enfants ont grandi et donc qu'ils ont changé. Dernièrement, elles pensent que la fréquentation du lieu d'accueil n'a pas permis une évolution significative car elles n'y sont pas allées fréquemment. A cette fréquentation épisodique s'ajoute souvent les bénéfices liés à la crèche.

Lorsque j'interroge les mères sur l'évolution possible de leur enfant favorisée par la fréquentation des structures d'accueil, presque la moitié des mères ne pense pas qu'il y ait un lien. Elles citent toutes, néanmoins, des bénéfices tels que la socialisation, l'éveil et le bien-être. *Par contre, ça les éveille, ça les dégourdit. Ça leur fait du bien, j'en suis persuadée.* (entretien n° 5) Avec le recul, je me demande si ces propos ne mettent pas en lumière l'un des objectifs principaux de ces structures qui correspond à la socialisation. (Cf. 2.4.3.1. Socialisation) Comme nous l'avons vu, le fait que l'enfant soit socialisé en présence de son

parent cela lui donne l'opportunité de découvrir le monde environnant tout en ayant à proximité une base de sécurité. Il peut ainsi s'éloigner peu à peu de sa mère et ainsi prendre conscience de son identité propre et l'élaborer.

Or, je pense qu'il est difficile de poser une telle question aux mères car une structure de prévention primaire ne permet pas d'observer ni de quantifier les effets étant donné qu'elle empêche justement l'émergence des troubles comme nous l'avons vu (Cf. 2.4.3.3. Prévention des troubles psychologiques). Il est donc impossible pour les mamans – à moins de faire des suppositions – de nommer les bénéfices pour leurs enfants parce qu'elles n'ont pas conscience de la manière dont leurs enfants auraient pu évoluer.

4.7.4. Fréquentation des lieux d'accueil : facteur favorisant la séparation

Comme nous l'avons vu dans la partie conceptuelle (Cf. 2.4.3.2. Préparation à la séparation), la séparation est un processus délicat qui peut parfois être douloureux et angoissant d'où l'importance de l'effectuer en douceur. Lorsque j'ai demandé aux mères si la fréquentation de structure de type « Maison verte » facilitait la séparation, je me suis retrouvée face à deux discours différents. La majorité (cinq mères sur neuf) pense que la fréquentation d'un lieu de ce type leur a permis de sortir de la relation fusionnelle qu'elles entretenaient avec leur enfant. *Ah oui avec l'aîné. Clairement. J'étais très fusionnelle avec lui. Le fait de le voir jouer dans un coin où je savais qu'il était en sécurité ça me permettait de boire un café.* (entretien n° 6) Pour cette maman, il semblerait que ce soit la structure qui lui ait permis d'apprendre à tolérer le besoin d'autonomie de son enfant et c'est grâce au fait que le processus s'effectue au rythme de la dyade en respectant les besoins de chacun.

La fréquentation du lieu d'accueil enfants-parents a permis à une maman de se repositionner dans la relation avec sa fille. Elle se remémore les premières fois où elle restait avec elle en permanence. Elle percevait les autres comme un danger et pensait qu'elle devait protéger sa fille. La fréquentation du lieu d'accueil lui a permis de relativiser. *La Maison Ou'verte ça m'a permis de me resituer dans la relation. De me dire, là il faut que j'intervienne ou là il ne faut pas que j'intervienne.* (entretien n° 1)

Lors d'un entretien, j'ai été surprise d'apprendre que le lieu fréquenté par la mère avait favorisé une relation fusionnelle entre elle et son enfant dans les premiers temps. Elle l'explique par la découverte d'un lieu nouveau dans lequel elle ne s'est pas sentie très bien au début, principalement en voyant des groupes se créer auxquels elle ne pouvait pas se greffer. Elle s'est raccrochée à son enfant en quelque sorte. Il lui a fallu un certain temps pour trouver ses repères dans la structure et se sentir intégrée auprès des autres mamans et la tendance s'est vite inversée.

Pour trois autres mamans, les structures d'accueil n'ont pas influencé la relation mère-enfant dans le sens de favoriser une séparation de la dyade soit parce que les enfants étaient déjà autonomes et ne restaient pas collés à leur mère (à peine arrivés, ils filent vers les jeux qui les intéressent) soit parce qu'il est difficile de se détacher de ses enfants en restant en leur présence. *A la Maison Ou'verte ce n'est pas vraiment un détachement comme la maman reste avec les enfants.* (entretien n° 5) Pour cette maman, la séparation n'est possible que lorsqu'elle est « physique » – les enfants vont à la garderie et sont donc loin d'elle. J'ai l'impression qu'elle n'est pas envisagée de manière « psychique ». Bien que cette dernière permette à l'enfant de s'individualiser et de se construire une identité propre, L. Kaplan (Cf.

2.4.3.2. Préparation à la séparation) nous rappelle que la séparation physique est également nécessaire pour que le parent et l'enfant apprenne à la gérer (périodes d'adaptation durant lesquelles les parents et l'enfant apprennent à se séparer progressivement). La séparation physique – liée bien sûr au psychologique – ne peut prendre sens (et être travaillée) que lorsqu'elle est initiée concrètement. En effet, de nombreuses mères ressentent de la culpabilité voire de l'angoisse (Les professionnels savent-ils comprendre et répondre aux besoins de leur enfant ? Si les autres enfants lui font mal, qui va le protéger ?) lorsqu'elles laissent leurs enfants dans les crèches ou les garderies. C'est à ce moment-là que la séparation devient difficile pour le parent et de ce fait pour l'enfant. Lorsqu'ils sont en présence l'un de l'autre, ces sentiments ne sont pas (ou peu) ressentis.

Suite à ce témoignage, je me demande si cette maman a bien compris l'utilité de ces structures de type « Maison verte ». J'imagine que cette maman n'est pas la première à se retrouver dans une situation comme celle-ci, mais je me demande comment les professionnels peuvent intervenir pour éclaircir le concept de ces lieux d'accueil sans pour autant brusquer et froisser la maman. Pour aller plus loin, je me questionne de manière plus globale sur le travail des professionnels dans le sens où les parents viennent dans ces structures de type « Maison verte » avec leurs propres expériences, leurs questionnements et l'humeur du moment ce qui oblige les accueillants à rester « souples » et ouverts d'esprit. Ils accueillent les mères telles qu'elles sont avec leurs expériences de vie. Selon moi, c'est lorsqu'une situation de ce type – telle qu'elle vient d'être décrite par la maman – se présente à eux que se dévoile toute la subtilité de leur travail. Ils observent, par exemple, qu'une mère peine à se séparer de ses enfants. En étant présents et en verbalisant ce qu'ils voient, ils encouragent la mère à la réflexion et la sensibilisent à l'importance de la séparation tout en respectant les besoins et le rythme de chaque membre de la dyade. La maman peut faire part de ses doutes, de ses expériences qui influencent – volontairement ou non – la situation. Cela devient plus problématique lorsque les parents refoulent leur problème de séparation. En effet, certaines dyades parents-enfants ne manifestent aucune difficulté de séparation flagrante lorsqu'ils sont ensemble. Elles apparaissent uniquement (aux parents eux-mêmes et aux professionnels) lors de la séparation physique. Les mères dans ces situations ne peuvent donc pas aborder ce sujet avec les professionnels à moins d'en avoir déjà conscience (l'enfant est placé parallèlement en crèche ou en garderie).

Résumé

Dans ce chapitre « Bénéfices pour les enfants » et suite aux témoignages des mères, j'ai relevé les bénéfices pour les enfants, tels que la socialisation, l'expérimentation et la découverte de nouveaux apprentissages. Les mères affirment toutes qu'il s'agit de structures agréables dans lesquelles les enfants se sentent bien. En ce qui concerne le déroulement des visites ; elles sont toutes uniques. Les échanges qui ont lieu lors de celles-ci dépendent de chaque dyade et plus particulièrement de l'âge de l'enfant, de son caractère, de son autonomie et de la relation qu'il entretient avec sa mère ce qui va l'encourager à aller à la rencontre des autres enfants et à jouer avec eux.

Ces lieux d'accueil favorisent une évolution chez l'enfant. Certaines mères observent, d'ailleurs, de nets changements chez un ou plusieurs de leurs enfant(s). Elles me donnent pour exemple l'intégration facilitée à la crèche qui découle du processus de séparation initié dans les structures d'accueil de type « Maison verte ». Les autres mères – qui ne partagent pas cet

avis – présentent trois arguments distincts. Premièrement, elles précisent qu'elles fréquentent les lieux d'accueil depuis la naissance de leur enfant ce qui rend difficile l'observation subjective. Deuxièmement, elles pensent que les progrès sont dus à la croissance des enfants. Dernièrement, elles n'observent aucun changement particulier étant donné qu'elles fréquentent ces structures occasionnellement.

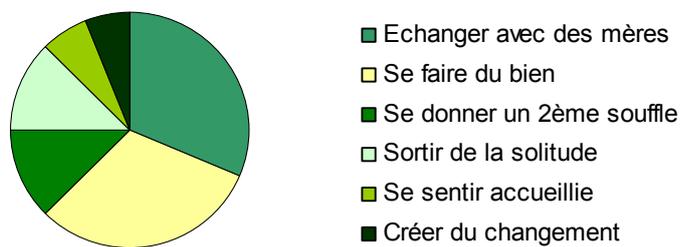
Par ailleurs, concernant le processus de séparation (mère-enfant), il s'avère qu'il a été facilité par la fréquentation des structures d'accueil enfants-parents pour la majorité des mères grâce au respect du rythme et des besoins de chaque membre de la dyade. En observant d'autres parents, les parents ont pu se questionner sur la relation à leur enfant et parfois se repositionner. Pour la minorité, en revanche, les lieux d'accueil n'ont pas influencé la relation fusionnelle, soit parce que les enfants étaient déjà autonomes, soit parce qu'il leur est difficile de se détacher de leurs enfants en restant « physiquement » en leur présence.

Avant de clore cette partie analytique, je vous propose de nous intéresser à l'importance des structures de type « Maison verte » pour les mères aujourd'hui.

4.8. IMPORTANCE DES STRUCTURES DE TYPE « MAISON VERTE » POUR LES MÈRES

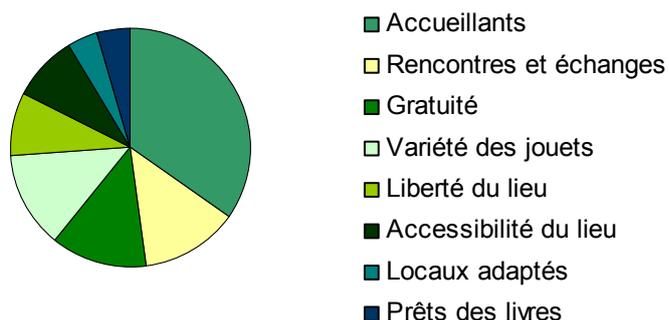
Pour analyser ce thème, j'ai interrogé les mères sur l'importance de ces structures pour elles-mêmes. Je cherchais à déterminer dans quelle mesure ces structures leur étaient utiles. Il s'avère que les lieux d'accueil enfants-parents type « Maison verte » sont bénéfiques et importants pour les mères, parfois même « cruciaux ». En effet, elles semblent attachées à ces lieux. Elles argumentent en citant en premier les possibilités qu'elles ont de rencontrer d'autres mères et d'échanger avec ces dernières. La seconde raison – tout aussi présente dans le discours des mères – est liée au fait qu'il s'agit d'une structure dans laquelle elles se rendent pour se faire du bien. Selon ces dernières, les lieux d'accueil sont agréables et leur permettent de se reposer et de se soulager. Les mères vont jusqu'à dire qu'il s'agit du seul endroit où elles peuvent prendre du temps pour elles. Le troisième argument relevé soulève l'importance cruciale de l'existence de ces lieux, comme il a été dit précédemment. Certaines mamans considèrent ces structures comme le « tremplin » dont elles ont eu besoin lorsqu'elles sont démoralisées et à bout de souffle car cela leur permet de créer du changement et de la nouveauté. Les mères relèvent également l'impact bénéfique qui leur a permis – ou qui a permis à certaines de leurs connaissances – de sortir de la solitude. Quelques mères apprécient également de se rendre dans une structure d'accueil de type « Maison verte » car elles savent, disent-elles, qu'elles sont accueillies et reçues chaleureusement.

Graphique 8 – Importance des lieux d'accueil enfants-parents pour les mères.



Dans un deuxième temps, je leur ai demandé de relever les points forts et les points faibles des lieux qu'elles fréquentent. Concernant les points forts, les mères citent presque toutes la sympathie des professionnels, leur accueil convivial et chaleureux. Elles mentionnent ensuite la possibilité de faire des rencontres et d'échanger avec des professionnels ou des parents. Elles évoquent la gratuité du lieu et la variété des jouets pour les enfants. Elles semblent également apprécier l'accessibilité (le local se situe à proximité des transports publics ou des places de parking), les locaux adaptés (pour les enfants et pour les parents) ainsi que l'emprunt de livres sur les sujets qui les intéressent.

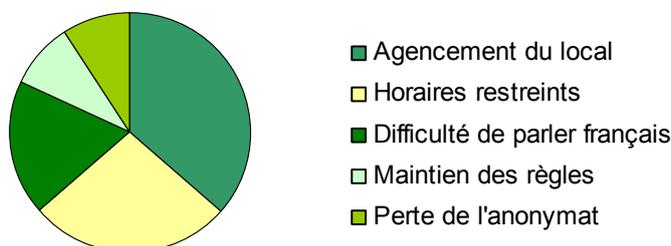
Graphique 9 – Points forts des lieux d'accueil enfants-parents.



Concernant les points faibles relevés par les mères, ils sont d'ordres organisationnels et fonctionnels. Les mères citent en premier les aspects négatifs liés à l'agencement de la structure (local inadapté : atelier peinture au milieu du passage, espace trop petit, la porte de sortie entre deux pièces, etc.) et les horaires restreints. Ils peuvent les empêcher de fréquenter ces lieux d'accueil en ouvrant leurs portes à 15h par exemple. La maman ne peut venir qu'un bref moment parce qu'elle doit repartir rapidement pour aller chercher les plus grands à l'école.

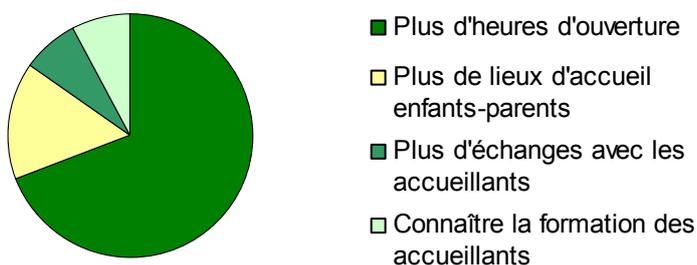
Pour ce qui touche l'aspect fonctionnel, les mères mentionnent la difficulté de se sentir « chez soi » (il semblerait que beaucoup de mamans ne parlent pas le français). Il s'avère également que les professionnels ne font pas tous respecter les règles au sein de la structure de façon rigoureuse. Les mamans résidant sur le canton du Valais soulèvent également la perte de l'anonymat comme il a déjà été soulevé préalablement.

Graphique 10 – Points faibles des lieux d'accueil enfants-parents.



Pour finir, j'ai souhaité connaître leurs attentes vis-à-vis de ces lieux d'accueil enfants-parents ainsi que les modifications qu'elles désireraient apporter. Les attentes se résument à des heures d'ouverture plus importantes et adaptées à leurs besoins ainsi qu'à l'augmentation de ce type de structure car cela leur permettrait de se rendre dans le lieu qui leur plaît en fonction des envies – étant donné que chaque endroit est différent. Une très faible minorité souhaiterait également connaître la formation initiale des accueillants – pour pouvoir s'adresser à un professionnel en particulier en fonction de leurs interrogations – et échanger davantage avec ceux-ci. Les propos de ces quelques mères mettent en lumière l'existence de questionnements pointus et d'attentes particulières chez celles-ci. Je me demande si les accueillants des structures d'accueil enfants-parents sont aptes à répondre à des besoins très particuliers. Il me semble que ces mamans fréquentent ces structures non pas pour la qualité de la relation, de la présence ou des pistes de réflexion qui peuvent émerger suite à des dialogues avec des parents ou des professionnels, mais plutôt parce qu'elles cherchent des réponses spécifiques. Je crois que les accueillants effectuent un véritable travail de détection dans le sens où ils doivent évaluer les demandes des mères. Si les attentes sont disproportionnées par rapport au concept originel, les professionnels doivent alors réorienter la mère en lui suggérant de consulter un autre service adapté sans la brusquer ni lui donner l'impression qu'elle ne peut plus fréquenter la structure d'accueil.

Graphique 11 – Attentes futures des mères concernant les lieux d'accueil fréquentés.



Enfin, en ce qui concerne les modifications à apporter au sein des structures, les mères citent principalement des aspects pratiques. Elles re-décoreraient le local (entretien n° 2), elles baisseraient le chauffage (entretien n° 5) et elles rendraient l'espace praticable (entretien n° 7). Il semblerait, selon cette dernière maman, que l'atelier peinture se retrouve parfois au milieu du passage rendant les déplacements au sein de la structure délicats.

Certaines en revanche parlent de modifier quelques peu les règles. Elles voudraient que les accueillants demandent aux mères étrangères de parler au maximum le français (entretien n° 7) et elles demanderaient que l'accès soit interdit aux enfants malades afin de ne pas contaminer les leurs (entretien n° 5).

Dans ce chapitre nous avons constaté à quel point ces structures sont importantes pour les mères. Elles leur permettent de rencontrer d'autres parents dans un lieu où elles se sentent bien et dans lequel elles viennent pour souffler à tel point qu'elles souhaiteraient pouvoir y venir plus souvent (horaires d'ouverture élargis). Elles relèvent de nombreux points forts tels que la qualité du travail des accueillants, la gratuité, la liberté et l'accessibilité du lieu. Dans les éléments négatifs, elles citent l'agencement du local, les horaires restreints ainsi que la perte de l'anonymat dans les structures valaisannes. Les mères m'ont également fait part de leurs souhaits qui se résument à la croissance du nombre de structures de ce type – leur permettant de choisir chaque fois le lieu dans lequel elles ont envie de se rendre – et à l'augmentation des échanges avec les accueillants. Je reviendrai plus en détails sur cette demande dans la conclusion.

L'analyse des données touche à sa fin. Cette partie de la recherche va maintenant me permettre de reprendre dans les grandes lignes ce qui a été mis en lumière afin de valider ou non les hypothèses émises au début de ce travail.

5. SYNTHÈSE

Dans ce chapitre, je reprends les hypothèses de départ en me référant à l'analyse des données ainsi qu'au cadre théorique de ma recherche afin de les confirmer ou de les infirmer. Les hypothèses émises découlaient de la question suivante :

« Pour quelles raisons les mères fréquentent-elles les lieux d'accueil enfants-parents de type « Maison verte » et les professionnels qui y travaillent ? »

5.1. HYPOTHESE 1

Les mères fréquentent les lieux d'accueil enfants-parents parce qu'elles ont peu de relations sociales.

Cette hypothèse est infirmée à l'heure actuelle, selon les témoignages des mères, car elles semblent aujourd'hui toutes satisfaites de leur réseau social au sens large bien que ce ne fut pas toujours le cas au début de leur maternité. Mais nous y reviendrons plus bas.

1.1 : Les mères fréquentent ces structures car elles n'ont pas de famille proche autour d'elles (recentrage autour de la famille nucléaire).

A la suite de l'analyse, cette hypothèse est infirmée car les mères semblent toutes entretenir des relations régulières avec leur famille proche même si les rapports connaissent des hauts et des bas ce qui les rend parfois « distants ». Pour elles, leurs proches (principalement leurs parents, leurs frères et sœurs et parfois leurs grands-parents) tiennent une place particulière dans leur vie.

De plus, pour les familles dont les proches vivent éloignés géographiquement, les liens ne semblent pas moins présents. Au contraire, lorsque la maman a des soucis, elle appelle sa mère ou sa sœur pour lui demander des conseils. Il en va autrement avec la belle-famille. Comme il vient d'être dit, les mères ne considèrent souvent pas la belle-famille comme des personnes proches. Elles qualifient ces liens de « formels », de « tendus » où chacun vit pour soi. Elles préfèrent généralement faire garder les enfants par leurs propres parents. Il arrive que ce soit les beaux-parents qui s'en occupent quelques fois dans la semaine, mais selon les mères, c'est moins spontané et parfois sous condition.

1.2 : Les mères se rendent dans ce type de structure parce qu'elles se sentent seules de par leur statut de « mère au foyer » les isolant de leurs anciens collègues de travail.

Cette hypothèse peut être confirmée seulement dans sa première partie. En effet, la majorité des mères parle d'un sentiment de solitude parfois très fort – surtout à la naissance de leur enfant – lorsqu'elles se sont retrouvées à la maison malgré la présence de la famille ou des professionnels. Elles l'expliquent par un manque d'informations et de soutien qui ne s'occupe pas du côté psychique ainsi que par la nouveauté les bousculant dans leur vie identitaire et familiale. Mais très peu soulèvent le décalage entre le monde du travail impliquant de

nombreux contacts sociaux et la vie au foyer où ces derniers semblent fortement restreints. Le contraste entre la présence quotidienne de leurs collègues et l'absence de ceux-ci lorsqu'elles sont au foyer ne semble pas expliquer leur sentiment de solitude. Elles l'expliquent en argumentant que les collègues ne constituent pas leur réseau social proche sur lequel elles peuvent compter.

En revanche, aujourd'hui toutes les mères au foyer interrogées semblent satisfaites de leur situation au foyer. Avec le temps, elles ont pu recréer un tissu social – composé de personnes vivant dans la même situation – et ainsi sortir de cette solitude « passagère ».

1.3 : Les mères au foyer ont peu de relations sociales ce qui explique leur besoin de rencontrer d'autres mères dans ces structures pour échanger sur leur situation de parent.

Comme nous venons de le voir, le début de cette sous-hypothèse a été infirmé. En effet, les mères ne sont pas isolées de leur famille proche et entretiennent un réseau social satisfaisant. Néanmoins, cela ne les empêche pas d'avoir envie de rencontrer d'autres mères pour échanger sur leur situation de parent. En effet, malgré la présence de la famille proche, les mères relèvent clairement le souhait et/ou le besoin de rencontrer d'autres mamans afin d'élargir voire de recréer un tissu social (pour celles qui ont déménagé et qui se retrouvent éloignées de leur réseau social resté à « l'étranger »). Toutes souhaitent échanger avec des personnes qui vivent dans la même situation et au même rythme qu'elles et qui rencontrent les mêmes difficultés. Cette deuxième partie d'hypothèse est donc confirmée.

Si je devais poursuivre l'enquête, je reformulerais cette sous-hypothèse de la manière suivante :

- Les mères ont besoin de rencontrer d'autres mères dans ces structures pour échanger sur leur situation de parent car elles se sentent seules face à la maternité.

5.2. HYPOTHESE 2

Les mères fréquentent les lieux d'accueil enfants-parents parce qu'elles se sentent démunies dans leur nouveau statut de mère.

Cette hypothèse me semble plutôt infirmée bien que les mères aient toutes, un jour où l'autre, rencontrées des difficultés liées au changement d'identité (ajouter la notion de parentalité à leur identité de femme et retrouver une place dans la famille) et à la réorganisation de leur vie. Cela ne signifie pas pour autant qu'elles se sont senties démunies dans ce nouveau statut. Certes, il leur est arrivé de se sentir seule et fatiguée face à toutes les tâches à effectuer, mais il semblerait qu'elles aient toujours trouvé – à un moment donné – la force, l'aide ou le soutien dont elles avaient besoin pour s'en sortir.

2.1 : Les mères fréquentent les structures inspirées de la « Maison verte » parce qu'elles ont besoin de se rassurer sur le rôle de parent, car un tel rôle n'est pas facile à remplir actuellement (pression pour être une « bonne mère » faisant de « bons enfants »).

Les mères ont été très explicites concernant cette pression d'être une « bonne mère ». Si elles souhaitent atteindre cet « objectif », elles doivent être heureuses, allaiter, tout savoir faire d'instinct et être parfaitement organisées ce qui n'est pas toujours réalisable, d'où la culpabilité et le sentiment d'être incapable. Toutes ont ressenti cette pression et parfois très fortement. Comme nous l'avons vu, la pression trouve ses origines dans la société en général (il faut faire comme tout le monde, il faut être « parfaite » et avoir des enfants « parfaits »), chez leurs proches (il faut faire comme eux) ou encore dans leurs propres pensées (décalage entre leurs représentations de la « mère parfaite » et la réalité). Ce sont généralement ces comparaisons qui les amènent à culpabiliser, à penser qu'elles ne sont pas adéquates et qu'elles peuvent – qu'elles doivent – faire mieux. En plus, elles sont souvent seules dans ces moments-là, contrairement aux générations précédentes où toute la famille était présente et soutenait la mère, car elles n'osent pas en parler. Elles pensent être les seules à ne pas y arriver. Cette situation extrêmement inconfortable explique que le besoin d'échanger avec d'autres personnes qui vivent dans la même situation s'est retrouvé chez toutes les mères. En effet, le fait de fréquenter un lieu d'accueil enfants-parents leur a permis, d'une part, de se rassurer – elles ont réalisé qu'elles n'étaient pas les seules à vivre des situations délicates, que leurs enfants étaient normaux – et, d'autre part, de déculpabiliser car elles se sont rendues compte que d'autres mamans agissaient comme elles. Dès lors, elles ne se considéraient plus comme étant des mères « hors-norme ». En fréquentant ces structures d'accueil type « Maison verte » les mères ont pu prendre du recul par rapport à leurs pensées, échanger des conseils et se soutenir mutuellement. Cette sous-hypothèse semble donc clairement validée.

2.2 : Les mères fréquentent une structure de ce type parce qu'elles se sentent peu valorisées dans leur statut de mère au foyer.

Les mères au foyer ont clairement l'impression que leur statut n'est pas reconnu. Dans la pensée commune, les mères ont choisi de se vouer à leurs enfants parce qu'elles ne sont pas capables de faire autre chose surtout si elles restent à la maison alors qu'elles n'ont qu'un ou deux enfants. Elles reconnaissent également qu'elles ont parfois tendance à se dévaloriser elles-mêmes car elles voient uniquement ce qui ne va pas.

Le regard des proches (conjoint, famille) est donc primordial et peut être une source de valorisation importante. Tout comme les lieux d'accueil enfants-parents que les mères fréquentent. Elles ont trouvé des éléments rassurants et valorisants dans ces structures car les professionnels reconnaissent leur statut comme une « fonction » à part entière. Ils relèvent les éléments positifs liés à ce choix de rester à la maison et comprennent les difficultés qui en découlent. Elles ont également la possibilité de rencontrer d'autres mères au foyer ce qui leur donne l'impression d'être « moins rares » les réconfortant dans leur décision.

5.3. HYPOTHESE 3

Les mères fréquentent les lieux d'accueil enfants-parents parce qu'elles peuvent s'adresser librement aux professionnels de ces structures.

Comme nous l'avons vu dans la partie conceptuelle, avoir la liberté de s'adresser aux professionnels constitue l'un des éléments fondateurs des structures d'accueil enfants-parents. Les témoignages des mères abondent justement dans ce sens ce qui me permet de confirmer cette hypothèse. Pour ces dernières, c'est important de pouvoir échanger avec les professionnels lorsqu'elles le souhaitent et non pas parce qu'elles se sentent obligées. Cela leur permet de fréquenter les lieux en fonction de leurs envies et de leurs besoins. Si un jour elles préfèrent s'isoler, elles ne veulent pas se sentir coupables de ne pas aller vers eux.

3.1 : Les mères fréquentent ce type de structure plutôt qu'une autre parce que le soutien qu'elles y trouvent se fait de façon anonyme et confidentielle.

Le témoignage des mères confirme cette hypothèse. Pour elles, le fait que les informations ne sortent pas du lieu, qu'elles n'apparaissent dans aucun dossier, qu'elles ne sont pas forcément rediscutées les fois suivantes (si elles ne le souhaitent pas) leur permet de s'exprimer librement. Si ce concept disparaissait, les mères seraient plus attentives à leurs propos et à leur manière d'être ce qui irait à l'encontre de l'objectif du lieu (qui se veut être un lieu de parole). Néanmoins, l'anonymat pose question dans les structures valaisannes comme je l'ai déjà soulevé. Les mères apprécient le concept de l'anonymat mais il s'avère qu'il est difficilement « tenu » au fil des visites car elles rencontrent les accueillants ou les autres mères à l'extérieur. Mais j'y reviendrai dans le chapitre 6.2. Perspectives professionnelles.

Les deux sous-hypothèses qui suivent sont imbriquées et interdépendantes. Je choisis donc de les évaluer individuellement, mais je ne présenterai qu'une seule argumentation pour les deux afin d'éviter les redondances.

3.2 : Les mères fréquentent ce type de structure car les professionnels sont perçus comme étant disponibles.

Les mères sont unanimes sur le sujet. Les accueillants semblent disponibles. Néanmoins, je ne peux pas valider cette sous-hypothèse entièrement comme nous le verrons plus bas.

3.3 : Les mères vont vers les professionnels parce qu'elles ont besoin d'être écoutées.

Les mères expriment clairement leur besoin d'être écoutées. Pour elles, c'est très important qu'elles puissent parler de leurs soucis, de leurs doutes si elles en ont besoin. L'écoute des professionnels semble donc incontestablement nécessaire pour répondre aux questions et pour prodiguer réconfort et soutien.

Il semble d'ailleurs que ce soit la disponibilité et l'écoute active des accueillants qui encouragent les mamans à échanger et parfois à se confier à ceux-ci. Mais elles notent qu'ils sont moins disponibles lorsqu'il y a beaucoup de monde en même temps dans le lieu d'accueil ce qui les empêche de s'adresser à eux. Même si elles comprennent que les accueillants ne peuvent pas être « au four et au moulin », comme le dit l'expression, elles semblent

insatisfaites des échanges dans ces moments-là car les professionnels ne sont plus autant disponibles.

3.4 : Les mères échangent avec les professionnels parce qu'elles ne se sentent pas jugées.

Cette sous-hypothèse est plutôt confirmée car seulement une petite majorité des mères s'est sentie jugée – un jour ou l'autre – sur sa manière d'être de façon négative. Ces dernières distinguent le jugement qui n'a pas été verbalisé mais qui est ressenti fortement par le regard ou l'attitude des accueillants et celui qui a été nommé clairement. Il semblerait que les professionnels aient dit aux mères ce qui n'allait pas et ce qu'elles devraient changer. Bien que je garde à l'esprit la subjectivité des propos recueillis, je me questionne sur le professionnalisme des accueillants en question. Au sein des lieux d'accueil enfants-parents, les professionnels sont censés rester neutres en n'émettant aucun jugement de valeur et en respectant le fonctionnement des familles. Je suis surprise de constater que ce n'est pas toujours le cas.

3.5 : Les échanges avec les professionnels leur permettent de mettre en pratique/appliquer ce qui a été discuté.

Cette sous-hypothèse ne peut pas être clairement validée car les opinions des mères sont opposées sur le sujet.

Plutôt oui : Les mamans semblent avoir trouvé des réponses concernant des aspects pratiques (allaitement, par exemple). Les échanges leur ont permis de découvrir de nouvelles pistes qu'elles ont ensuite adaptées à leur famille (prêt des jouets, par exemple).

Plutôt non : Pour certaines mamans les échanges n'ont pas été utiles simplement parce qu'elles n'ont rien demandé aux professionnels. Elles ne pouvaient donc rien en retirer. D'autres n'ont pas trouvé ce qu'elles cherchaient (solutions, pistes, etc.) dans les échanges avec les accueillants. Les dernières n'ont pas voulu appliquer ce qui a été discuté parce qu'elles trouvaient les conseils inadaptés.

5.4. HYPOTHESE 4

Les mères fréquentent les lieux d'accueil enfants-parents parce qu'elles en retirent des bénéfices pour leur(s) enfant(s).

Les mères retirent de nombreux bénéfices pour leur(s) enfant(s) ce qui confirme cette hypothèse. Elles parlent de la rencontre possible d'autres bambins, de la possibilité de vivre de nouvelles expériences dans un contexte différent de la maison au sein duquel ils peuvent faire de nouveaux apprentissages. (Cf. 4.7. Bénéfices pour les enfants) Elles relèvent également une évolution chez leur(s) enfant(s) ce qui facilite la séparation et donc l'intégration à la crèche.

A la suite de ce qui vient d'être dit, j'é mets l'hypothèse que les mères retirent de plus grands bénéfices – dont elles n'ont pas conscience – car aucun trouble n'est survenu chez leur enfant. Ce postulat est bien évidemment invérifiable dans le sens où personne ne sait ce qui serait advenu si ces familles ne s'étaient pas rendues dans les lieux d'accueil enfants-parents de type

« Maison verte ». Mais des troubles n'ont peut-être pas surgi grâce à la fréquentation de ces structures de prévention primaire, rappelons-le.

4.1 : Les mères fréquentent ces structures pour le bien-être de leur(s) enfant(s).

Si les mères fréquentent ces structures avec leur(s) enfant(s), c'est parce qu'elles en retirent des bénéfices comme nous venons de le voir, mais c'est aussi et surtout parce qu'elles ont l'impression qu'ils se sentent bien dans ces lieux d'accueil enfants-parents. Pour elles, le fait qu'il(s) ne reste(nt) pas collé(s) à elles en permanence est un signe de bien-être et de sécurité. Elles m'ont fait part également du désir des enfants (lorsqu'ils sont assez grands) d'aller dans ces lieux d'accueils enfants-parents. Ils les sollicitent fréquemment et leur demandent quand est-ce qu'ils y retournent.

4.2 : Les mères fréquentent ce type de lieu d'accueil parce qu'elles souhaitent socialiser leur(s) enfant(s).

Concernant les raisons qui encouragent les mères à fréquenter les lieux d'accueil enfants-parents, la socialisation des enfants se place en tête de liste. Pour toutes les mères interviewées, c'est primordial que leurs petits puissent rencontrer d'autres enfants tout en restant en leur présence. Cette hypothèse est donc validée.

4.3 : Les mères fréquentent ces lieux parce qu'elles ont besoin d'aide concernant le processus de détachement avec leur enfant (sortir du face à face de la relation parent-enfant).

Cette dernière sous-hypothèse ne peut être ni confirmée ni infirmée. En effet, au cours de l'analyse j'ai relevé deux tendances opposées dans le discours des mères.

Plutôt oui : Le fait de fréquenter un lieu d'accueil enfants-parents a permis à la dyade de se séparer parce que les mères savaient que leur(s) enfant(s) évoluaient dans un contexte sécurisé. Les craintes et le stress de celles-ci étaient apaisés laissant ainsi l'opportunité à l'enfant de s'éloigner gentiment. De plus, leurs questionnements à ce sujet leur ont permis de se repositionner dans la relation. Elles se sont demandées si elles devaient intervenir (l'enfant ne fait pas ce qu'il devrait ou est embêté par d'autres) ou pas et grâce à cette remise en question elles ont pu se réajuster et se rendre compte que l'enfant n'a pas toujours besoin de l'intervention de sa mère. Il arrive souvent à se débrouiller seul.

Plutôt non : Pour les mamans qui ne pensent pas que la fréquentation d'un lieu d'accueil de type « Maison verte » facilite la séparation, l'argument principal est le suivant : la relation n'était déjà plus fusionnelle avec leur(s) enfant(s) lorsqu'elles ont commencé à fréquenter la structure d'accueil. L'enfant était donc déjà autonome. Le processus d'individuation était déjà bien amorcé et a pu se poursuivre au sein-même de la structure.

6. BILAN DE LA RECHERCHE

Bien que quelques sous-hypothèses n'aient pas pu être véritablement vérifiées, je peux néanmoins affirmer qu'elles m'ont toutes permises d'investiguer les divers sujets abordés dans ce travail. A travers cette recherche, j'ai pu recueillir des éléments de réponse à la question suivante :

Pour quelles raisons les mères fréquentent-elles un lieu d'accueil enfants-parents de type « Maison verte » et les professionnels qui y travaillent ?

A la fin de cette enquête, je peux affirmer que les mères fréquentent ces structures pour elles-mêmes ainsi que pour leurs enfants. Les réponses principales se résument au besoin de recréer un tissu social (composé de personnes qui vivent dans la même situation qu'elles), d'échanger sur leur rôle de parent avec ces dernières, de sortir de la solitude face à la maternité, de trouver du soutien confidentiel et anonyme ainsi qu'une oreille attentive (concernant leurs questions, soucis, doutes) auprès des accueillants. Les mamans se rendent dans ces lieux d'accueil également pour se faire du bien, pour se reposer et souffler mais aussi et surtout pour se rassurer concernant le fait qu'elles sont des « bonnes mères ».

Dans l'autre réponse des mères, centrée sur les enfants, celles-ci relèvent les bénéfices que ceux-ci en retirent. Ils peuvent se socialiser, expérimenter de nouvelles situations (amitié, jalousie, etc.), utiliser de nouveaux jouets et découvrir leur mère dans un contexte différent de la maison.

En d'autres termes, la fréquentation d'une structure d'accueil enfants-parents permet aux mères de ne plus se sentir isolées face à la maternité. Elles ont découvert que d'autres parents se retrouvaient confrontés à des difficultés identiques (parfois même plus délicates que les leurs). En rencontrant des mères qui faisaient part de leur sentiment d'impuissance (peur de ne pas réussir à être une « mère parfaite »), elles ont pu se rassurer, déculpabiliser et trouver une revalorisation de leur statut de mère au foyer pour celles qui n'exercent pas d'activité professionnelle. Les lieux d'accueil leur ont également offert un espace où elles pouvaient sortir de cette relation de dyade (mère-enfant) fusionnelle en apprenant à se séparer et à respecter le besoin d'autonomie de leur enfant. Les mères relèvent également l'émergence des pistes de réflexion et d'actions utiles – grâce aux échanges avec les accueillants et les autres parents ainsi qu'à l'observation de ces derniers – pour leur propre famille.

6.1. LIMITES DE LA RECHERCHE ET QUESTIONNEMENTS NOUVEAUX

Lors de l'élaboration du cadre théorique, j'ai parcouru de nombreux ouvrages. Suite à ces lectures, j'ai dû faire des choix car la littérature concernant les quatre concepts de la recherche – la maternité, la relation mère-enfant, l'évolution de la famille et le concept des lieux d'accueil enfants-parents selon Françoise Dolto – est plus qu'importante. En sélectionnant les apports théoriques, j'ai inévitablement restreint ceux-ci en centrant ma recherche sur les mères (l'inégalité des genres n'a pour ainsi dire pas été abordée dans les littératures consultées). Je pense donc que les concepts de ma recherche ne sont pas exhaustifs. Le cadre de ce travail me semble toutefois suffisamment riche.

Bien que ce travail se soit intéressé exclusivement aux mères – ce sont elles qui fréquentent en grande majorité les lieux d'accueil enfants-parents – il serait intéressant de se pencher sur les besoins et les attentes des pères. Nous savons aujourd'hui que ces structures sont des milieux essentiellement féminins (bénéficiaires et professionnelles) mais les pères font partie des personnes fréquentant ces lieux. Selon les propos de celles-ci, ceux qui s'y rendent y trouvent un réel plaisir. Il serait extrêmement intéressant de se demander dans quelle mesure leurs besoins et leurs attentes sont semblables à ceux des mères. Une prochaine étude centrée sur les pères pourrait mettre en lumière leur statut et leur place dans la société actuelle ainsi que les raisons qui les amènent (aussi peu nombreux soient-ils) à fréquenter ces lieux de type « Maison verte ». Ces éléments donneraient la possibilité aux accueillants de favoriser davantage la venue des pères.

Une autre limite indéniable de ce Travail de Bachelor concerne l'échantillon de recherche. D'une part, je ne peux pas généraliser les résultats des données récoltées puisque le nombre de mère interrogé est minime (neuf personnes). Je relève néanmoins une force dans mon échantillon, celle de représenter des mères résidant soit dans le canton du Valais (bas Valais et Valais central) soit dans le canton de Vaud. J'ai ainsi pu observer les différences entre les fonctionnements cantonaux et me pencher sur les répercussions de ceux-ci. D'autre part, le fait de ne pas avoir pu sélectionner les personnes en fonction de critères de choix m'a empêchée de diversifier les réponses possibles. En effet, il s'avère que les mères interviewées présentent toutes – à quelques nuances près – les mêmes données personnelles (mariée, presque toutes mères au foyer, nombre d'enfants élevé) ce qui n'atténue en rien la diversité et la richesse de leur parcours respectif. Cela s'explique par le fait que plusieurs mères ne m'ont pas contactée suite à la lecture de l'affiche (Cf. Annexe « A ») déposée dans les structures d'accueil mais plutôt grâce au bouche-à-oreille car certaines mères se connaissent entre elles.

A ces deux facteurs restrictifs, j'ajoute également le fait de ne pas avoir pu entrer dans les lieux d'accueil enfants-parents pour pouvoir observer directement le déroulement d'une demi-journée ainsi que le travail des accueillants lorsque les familles sont présentes. En effet, pour cette recherche, je n'ai pu compter que sur les témoignages de ces derniers et des mères interviewées ce qui rend la description des actions de ceux-ci subjective. Certes, j'ai eu la possibilité de visiter quelques structures d'accueil mais toujours lorsque les locaux étaient vides. Cette démarche m'aurait certainement donné une représentation plus exhaustive du travail des professionnels et aurait apporté des éléments de réponses à quelques questionnements. En effet, nous savons que les professionnels intervenant dans les lieux d'accueil enfants-parents de type « Maison verte » sont censés ôter leur casquette

professionnelle et mettre celle d'accueillant pour remplir leur rôle tel qu'il a été défini dans la partie conceptuelle. Je me demande dans quelle mesure cette démarche est réalisable. En effet, il me semble particulièrement délicat de faire abstraction d'une partie de nous-mêmes car comme nous l'avons vu, le travail participe à la création de notre identité. Comment réussissent-ils à mettre de côté leur profession et tout ce qui s'y raccroche ? Quels sont les moyens à leur disposition pour réussir à faire la différence entre ces deux statuts différents ? Comment peuvent-ils utiliser des éléments liés à leur profession sans pour autant sortir du rôle d'accueillant ? De plus, et étant donné que je n'ai pas pu observer les accueillants « en action », je me demande comment ils agissent concrètement pour faire émerger la parole et des pistes de réflexion sans lancer des idées qui influenceraient les parents. Où se situe la limite entre le conseil et la piste d'action pour les professionnels de ces structures ? La réponse à cette question permettrait sûrement d'éclairer la différence – relevée dans l'analyse – entre l'action des accueillants qui ne sont pas censés donner de conseils et les remarques perçues comme tel par les mères.

Comme dernière limite, je relève la subjectivité liée à la démarche. En effet, lors des entretiens, les mères m'ont fait part de leurs expériences respectives, de leurs émotions, de leurs impressions liées aux lieux d'accueil enfants-parents de type « Maison verte » et aux accueillants qui y travaillent, autrement dit d'une réalité qui leur est propre. De plus, l'analyse des données recueillies auprès des mères ne peut être dénuée de subjectivité car, d'une part, je participe à l'élaboration et à la mise en place d'une structure d'accueil enfants-parents à Martigny (j'abonde dans le sens du concept bien que j'ai émis des questionnements) et, d'autre part, j'ai étudié les témoignages – certainement en partie – avec mes représentations, mes valeurs et mes attentes puisque la neutralité et l'objectivité absolues du chercheur est difficile voire presque impossible.

6.2. PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Suite à l'analyse des données, il s'avère que les lieux d'accueil enfants-parents sont véritablement utiles et bénéfiques pour les familles qui les fréquentent. Ce constat me permet de faire un lien direct avec le social car c'est à ce stade-là qu'il est possible de faire de la prévention primaire. En intervenant lorsqu'aucun trouble ou symptôme n'est apparu, il est possible d'éviter que la situation dégénère auprès des parents comme des enfants. Cependant, nous, professionnels du social, sommes généralement en relation avec des individus lorsque leur vie se trouve à un tournant délicat, parfois sans ouverture apparente vers *le meilleur* ou lorsque les difficultés se sont cristallisées. Je pense que nous avons un rôle à jouer – je dirais même une mission – dans la prévention primaire et ces structures d'accueil enfants-parents nous en donnent la possibilité. C'est justement ce que font les professionnels au sein de ces lieux de type « Maison verte ». Selon Françoise Dolto les accueillants (puériculteurs, éducateurs) en contact avec les enfants sont les personnes à même de favoriser l'éclosion du potentiel individuel de chaque enfant. Il en va de même pour les adultes qui peuvent sortir de la solitude, en créant un réseau social et en s'intégrant grâce à la fréquentation de ces structures d'accueil.

Ce travail met néanmoins en lumière quelques réflexions à ne pas sous-estimer lors de la concrétisation du lieu d'accueil enfants-parents à Martigny ainsi que lors de l'évaluation du fonctionnement des structures existantes sur lesquelles je me suis penchée pour cette recherche par le biais des interviews des mères.

En premier lieu, je relèverai l'impact du choix des accueillants. Comme nous l'avons vu dans la partie analytique du travail, les lieux d'accueil enfants-parents valaisans ont été obligés d'intégrer les professionnels du service les dirigeant (CMS ou CDTEA) pour pouvoir bénéficier des subventions. Etant donné qu'aujourd'hui ce n'est plus une obligation, le groupe de pilotage du projet à Martigny doit être attentif à cet élément. En engageant des **professionnels neutres** ne travaillant dans aucun des services connus des parents (un travailleur social intervenant dans un foyer pour des personnes en situation de handicap ou un éducateur de la petite enfance exerçant dans une autre ville, par exemple), je pense que cela ôtera l'incompréhension chez les mères. Elles se demandent parfois pourquoi elles ne peuvent pas reparler d'un sujet – abordé lors d'une consultation dans le travail principal de l'accueillant – ou prendre rendez-vous avec le professionnel pour un entretien dans le service initial de celui-ci alors qu'il s'agit toujours du même professionnel et de la même famille. Les accueillants semblent mettre des limites dans les sujets de discussions en argumentant que le lieu n'est pas adapté pour reprendre un dialogue déjà amorcé dans le service de consultation. Même si la démarche me semble judicieuse – les mères ne doivent pas confondre les deux espaces (CMS et structure d'accueil) – le fait de préciser aux mères qu'elles ne peuvent pas s'exprimer sur une thématique en particulier crée une confusion et met, selon moi, une barrière dans la liberté d'expression chez celles-ci. En effet, si les parents ne savent pas s'ils ont le droit de parler de tel ou tel sujet, dans le doute, ils ne le feront pas ce qui peut être un frein dans l'échange.

Ce souci de communication apparaît sous une autre forme dans le discours des mères. Celles-ci ont émis le souhait de voir **plus de professionnels** lors des accueils afin d'échanger davantage avec ceux-ci. J'ai l'impression que certaines mères détournent quelque peu le fondement de la structure. En effet, ces dernières semblent avoir besoin de dialoguer plus que ce qui est possible dans ce type de lieu d'accueil. Je pense que quelques mamans auraient

besoin de prolonger leurs questionnements – dépasser le stade de ce qu'elles font juste ou faux – dans un endroit adapté. Mais comment réorienter ces parents vers un autre professionnel sans les stigmatiser ? Peut-être serait-il intéressant de préciser aux mères l'existence d'un psychologue auquel elles pourraient s'adresser en cas de besoin. Il va de soi que ce dernier ne pourrait intervenir ni comme accueillant ni comme superviseur de l'équipe. Si la proposition (rencontrer un psychothérapeute) vient d'un accueillant avec lequel la mère a pu créer une relation de confiance et de non-jugement, il est probablement plus aisé pour celle-ci de faire la démarche. J'émetts l'hypothèse que le parent hésite davantage à entamer ce processus si le conseil vient d'un membre de sa famille car les enjeux peuvent biaiser les perceptions de ce dernier et ainsi le pousser à recommander une thérapie pour les « mauvaises » raisons (jalousie, rancœurs, etc.).

Toujours par rapport aux accueillants, il me semble important de favoriser la **diversité des horizons professionnels des accueillants** (social, santé, petite enfance, psychologie, etc.) dans le but de pouvoir faire de la prévention primaire au sens large. Etant donné que chaque accueillant est sensibilisé aux aspects qui ont trait à sa formation de base cela permet à l'équipe pluridisciplinaire d'être attentive à l'ensemble des éléments liés à la prévention. Un éducateur social sera peut-être plus vigilant que son collègue professionnel de la petite enfance concernant l'intégration ou la solitude du parent tandis que ce dernier sera plus à même de déceler les éventuels stades du développement de l'enfant. Je crois que c'est ce qui fait la force et la richesse des équipes accueillantes.

Il s'avère que ce n'est pas toujours une priorité dans le choix des accueillants. En effet, une structure d'accueil interrogée recense principalement des professionnels de la petite enfance. L'envie de créer un lieu de type « Maison verte » a émergé chez ces derniers (aussi garants de la pérennité du projet), non pas dans le but de faire de la prévention primaire « pure »³³, mais pour répondre aux problèmes qu'ils rencontraient dans leurs consultations respectives (l'arrivée d'un enfant dans la famille, le développement de celui-ci, les règles d'éducation fondamentale, etc.).

Etant donné que l'intégration fait partie intégrante de la prévention primaire, comme nous venons de le voir, il me semble important de garder cet élément à l'esprit lors de la réalisation du projet à Martigny, ville présentant une forte population étrangère. Il s'agit d'ailleurs d'une condition du mandat provenant du canton. Toutefois, afin d'éviter que les mamans « suisses »³⁴ ne se sentent plus chez elles (comme ont pu le relever certaines mères interviewées) à cause du grand nombre de parents qui parlent d'autres langues, je pense qu'il serait judicieux d'encourager ces dernières à échanger un maximum en français en commençant par prendre le temps – professionnels ou parents présents – d'engager un dialogue en français avec ces mères. Cela favoriserait leur intégration et surtout cela ne découragerait plus les mères « suisses » à fréquenter les structures d'accueil.

Comme il vient d'être dit, les lieux de type « Maison verte » sont à même d'accueillir des parents d'horizons divers. Néanmoins, dans ce travail, j'ai été surprise d'observer l'absence de diversité dans les données personnelles des parents interrogés. Les mères célibataires ou celles qui exercent une activité professionnelle n'ont-elles pas la possibilité de fréquenter une structure d'accueil enfants-parents ? **Les informations** sur la mise en place d'une structure de

³³ Par prévention primaire « pure », je sous-entends tous les aspects de celle-ci au sens large et non pas seulement ceux liés à l'enfance. Elle concerne autant les parents (sentiment de solitude, difficultés à s'intégrer dans une culture différente de la sienne, à éduquer ses enfants, à s'insérer dans le monde professionnel, etc.) que les enfants (socialisation, séparation, apprentissage de la vie familiale et communautaire, etc.).

³⁴ Par « suisse », je pense aux personnes qui habitent en Suisse et qui parlent français.

type « Maison verte » **sont-elles adaptées et arrivent-elles jusqu'aux oreilles des personnes susceptibles d'en avoir besoin ?** Pour pouvoir répondre à cette question, il me semble primordial de définir, d'une part, le public-cible à atteindre. L'accent est-il mis davantage sur les parents au foyer, sur les mères primipares³⁵, sur les familles immigrées, etc. ? Le public-cible varie d'une structure à une autre en fonction des besoins de la population. A Renens, par exemple, ils ont choisi de favoriser l'intégration des étrangers de par la forte concentration hétérogène des habitants de la ville. D'autre part, il faut définir les objectifs du lieu d'accueil (orientant le travail des accueillants) visant à répondre aux besoins de la population fréquentant la structure et évaluer de manière globale leurs connaissances et leurs représentations de ces lieux spécifiques. Pour que la structure puisse être utile au plus grand nombre – tout en respectant le concept des lieux d'accueil enfants-parents – il serait intéressant de distribuer, dans un premier temps, un tout-ménage afin de connaître la demande de la population.

Concernant la **diffusion de l'information**, comme nous l'avons vu dans l'analyse, les mères ont entendu parler de ces lieux d'accueil principalement par le biais de professionnels. Je crois qu'il faut mettre l'accent sur ce moyen de communication sans lésiner sur les conférences et les médias. Il faudrait donc informer les professionnels tels que les gynécologues, les pédiatres, les hôpitaux, les consultations parents-enfants, les pharmacies, le CMS, le service de l'intégration, le service éducatif itinérant, etc. pour que la structure soit connue de tous.

De plus, le constat précité selon lequel les mères interrogées présentent toutes les mêmes données personnelles m'amène à soulever deux nouveaux questionnements. Le lieu est-il **géographiquement bien situé ?** et les **heures d'ouvertures sont-elles adaptées** aux familles monoparentales ou aux mères qui travaillent ? Pour s'assurer que la structure soit accessible à ces dernières, il faut (dans la mesure du possible) que le local soit proche des transports publics ou d'un parking pour que les parents puissent garer leur véhicule à proximité. Je pense que cela facilite grandement la fréquentation. Une maman qui hésite à venir – n'étant pas sûre d'avoir le temps – ne s'y rend sûrement pas si elle sait que la structure n'est pas accessible facilement. Pour aller dans le même sens, je pense qu'il serait nécessaire d'être particulièrement attentifs aux heures d'ouverture. A nouveau, s'ils ne sont pas adaptés à la population fréquentant le lieu, ils deviennent un critère rédhibitoire. L'horaire doit permettre au plus grand nombre de personnes (mères avec ou sans activité professionnelle, familles monoparentales, pères, nounous, etc.) de venir. Et justement, à la suite des témoignages des mères, il s'avère que les horaires posent problème dans certains lieux d'accueil où les heures d'ouvertures sont restreintes. Certaines mères m'ont avoué ne plus pouvoir y aller parce que la structure ouvre ses portes vers 15h-15h30. Etant donné que leur aîné est scolarisé, elles n'ont pas le temps d'arriver dans le lieu d'accueil qu'elles doivent déjà repartir pour aller chercher le plus grand à l'école. J'imagine qu'il y a une raison dans le choix de ces horaires, mais il est toujours bon de les réévaluer régulièrement – tout autant que le fonctionnement – et de réajuster si le besoin s'en fait ressentir. Le nombre de jours d'ouverture est-il assez large et correspond-il aux besoins des familles fréquentant les structures ? Pour que les accueillants puissent se faire une idée de la demande des parents, il serait peut-être judicieux d'effectuer une mini-enquête anonyme (à l'aide d'un tableau déposé à la sortie présentant les jours et les heures dans lequel les mères n'auraient qu'à inscrire des croix, par exemple) au cours de laquelle les mères pourraient préciser leurs besoins. Bien qu'il soit impossible de

³⁵ Se dit des femmes qui accouchent pour la première fois.

satisfaire tout le monde, les professionnels auraient ensuite la possibilité d'adapter les horaires en fonction des demandes majoritaires.

En dernier lieu, je relèverai un élément qui a été survolé mais qui me semble intéressant. Il s'agit de la **gratuité du lieu**. Les mères apprécient le principe (ne devoir verser aucune cotisation, mais avoir la possibilité de donner quelque argent à la sortie ou pour le café) car cela leur permet de se dédommager de leur dette (contractée par le service reçu des accueillants). Les avis des mères sur la question (faut-il payer d'office deux francs ou laisser la décision à l'appréciation des parents) apparaissent très partagés. Dans certains lieux d'accueil, les mères trouvent une tirelire à la sortie. Dans les autres, elle se situe dans le coin cuisine. En fonction de l'emplacement de la « cagnotte », les mères ont l'impression soit de s'acquitter de leur dette (tirelire à la sortie) soit de payer leur café ou leur thé (tirelire à la cuisine). Cette question, minime soit-elle, amène un certain questionnement chez les mères. Pour parer à cette confusion, il serait peut-être judicieux de placer deux tirelires afin de laisser le choix aux mères.

6.3. PROCESSUS D'APPRENTISSAGE

Ce Travail de Bachelor m'a permis d'adopter une posture de recherche. J'ai appris à constituer une grille d'entretien et à mener ceux-ci de façon semi-dirigée. Suite à cela, je reconnais avoir progressé sur ma capacité à repérer les informations pertinentes liées à mon sujet de recherche, à faire des choix avant de pouvoir les analyser et les interpréter. La recherche bibliographique et les lectures – pour l'élaboration des concepts – m'ont demandé une rigueur et un esprit de synthèse. Je crois que je dois encore améliorer ce dernier point car j'ai tendance à écrire des pages et des pages ayant toujours envie d'investiguer un peu plus ce thème et puis celui-ci et encore celui-là...

Concernant la méthodologie, je dois avouer que la réalisation d'entretiens était un outil nouveau pour moi. Jusqu'ici, j'ai toujours rédigé des questionnaires pour collecter des données. J'appréhendais donc de les effectuer pour plusieurs raisons. Je redoutais de me retrouver dans des situations désagréables à cause du dysfonctionnement du dictaphone lors des entrevues, des silences interminables des interlocutrices sans possibilité de relancer le débat, de l'interruption récurrente des entretiens en raison des enfants qui sollicitent leur mère. La conduite des entretiens m'a appris à formuler des questions ouvertes ou semi-ouvertes, à reformuler, à recentrer sur le sujet et à rebondir. L'analyse des données m'a amenée à retranscrire les informations récoltées, à trier et à ne pas interpréter.

L'élaboration de cette étude a été un travail de longue haleine. Concernant la gestion du temps, au départ je ne me suis pas fixée de délai car je savais qu'il serait difficile à tenir étant donné que j'ai été en stage durant une année. Au terme de ces douze mois peu fructueux en terme de quantité de travail, je m'y suis remise de façon intensive car j'avais désormais deux objectifs à atteindre. Premièrement, une place de travail m'a été proposée à condition que je sois diplômée. Deuxièmement, je savais que les informations recueillies seraient grandement utiles pour le projet en pleine élaboration à Martigny. Ces opportunités m'ont donné la motivation nécessaire pour terminer ce travail les trois-quatre mois suivants. Avec le recul, je réalise que la gestion du temps n'a pas été idéale. La première année a été longue et laborieuse et les derniers mois ont été intensifs. Si j'avais à nouveau un travail de cette envergure à mener, je planifierai les échéances de manière plus échelonnée et mieux réparties sur une année afin de m'éviter une immersion totale qui m'a presque coupée du monde sur les quelques dernières semaines. Mon souci de perfection ne m'a sûrement pas aidée dans ce sens-là. Mais je relève néanmoins ma capacité à « produire » du travail en quantité et en qualité sur une courte durée.

Avec le recul, je me rends compte que ce travail m'a permis d'explorer des questionnements auxquels j'ai pu apporter des pistes de réflexion fort intéressantes et surtout très utiles pour la réalisation du lieu d'accueil enfants-parents à Martigny. Avant de me plonger dans cette recherche, je pensais que cette structure verrait le jour « rapidement ». Aujourd'hui, j'ai complètement revu mes « ambitions » et me rends compte de tous les éléments dont il faut tenir compte pour qu'un lieu d'accueil comme celui-ci soit solidement construit et corresponde aux besoins de la population. Cette enquête m'a également permis de remettre en question des sujets que je pensais pour acquis et qui ont changés mon point de vue. Ma réflexion s'est enrichie tout au long de ce travail et elle m'ouvre aujourd'hui de nouvelles perspectives. En effet, au début, il me semblait primordial qu'une structure de ce type corresponde en tout point aux critères décrits par Françoise Dolto. Bien qu'il faille définir certains points (prévention primaire, rôles et fonction des professionnels, styles

d'intervention, etc.) pour que le lieu se définisse comme une structure de type « Maison verte », je réalise aujourd'hui l'importance d'adapter la structure en fonction des objectifs fixés par l'équipe qui met en place le projet. Un peu comme l'éducateur social qui choisit de mettre en place une mesure éducative pour un jeune. Il ne peut pas suivre la « recette » à la lettre. Il doit bien évidemment être adapté en fonction de la situation, du jeune et de la relation qu'il entretient avec ce dernier.

Pour conclure, je me rends compte à quel point il est nécessaire de prendre le temps de réfléchir et d'étudier les éléments et les facteurs susceptibles d'avoir une influence sur la création et le bon fonctionnement d'une structure de type « Maison verte ». Cela permet de proposer des pistes qui n'ont pas été envisagées jusqu'alors.

6.4. CONCLUSION

Au terme de ce travail de recherche, après avoir mis en évidence les raisons conduisant les mères à fréquenter les lieux d'accueil enfants-parents ainsi que l'utilité de ces derniers pour les parents, je souhaiterais m'intéresser une dernière fois au choix des professionnels qui y travaillent. Chaque structure a défini le profil type des professionnels intervenant en tant qu'accueillant en fonction des raisons qui leur sont propres et je les respecte cela va sans dire. Comme il a été dit plus haut, les responsables de certains lieux d'accueil ont choisi d'engager des professionnels issus du même domaine. Cela m'amène à émettre l'hypothèse suivante : Lorsque les accueillants proviennent d'un seul et même domaine professionnel, la « prise en charge », l'ambiance du lieu, les réflexions d'équipe et pour aller encore plus loin la population fréquentant cette structure d'accueil sont influencés. Cela reviendrait à dire, par exemple, que les professionnels issus du domaine social ne perçoivent pas leur rôle de la même manière que ceux de la petite enfance ou de la santé et donc qu'ils ne « remplissent » par le rôle d'accueillant de façon identique. Cette idée rejoint celle émise dans les perspectives professionnelles selon laquelle il serait judicieux de choisir des accueillants issus de professions différentes afin d'élargir la pluralité des angles de vue.

Après avoir abordé plus haut la question de la limite dans les interventions des accueillants, je me permets de relever un élément qui abonde dans ce sens et qui m'interpelle. Il s'agit de la suspicion de la maltraitance (physique, verbale, psychologique). Comment les professionnels travaillent-ils avec ces familles ? Ils ne peuvent pas signaler la situation étant donné qu'ils ne connaissent pas les parents (ou du moins ils ne sont pas censés). Je me questionne, néanmoins, sur le paradoxe du concept. Ces structures d'accueil se définissent comme des lieux de prévention, mais l'anonymat empêche les accueillants d'appliquer ce concept fondateur. Comment travaillent-ils avec des familles au sein desquelles ils suspectent de la maltraitance ? De quels moyens disposent-ils ? Pour aller plus loin, je me demande dans quelle mesure les accueillants valaisans sont protégés par la loi s'ils ne dénoncent pas les parents « violents » car, comme je l'ai déjà abordé à plusieurs reprises, les professionnels connaissent rapidement les familles qui fréquentent leur structure et ne peuvent ainsi pas prétendre ignorer leur nom. Certes, les professionnels suspectant de la maltraitance peuvent inviter les parents à consulter un psychologue dans le cadre du CDTEA ou du service de la protection de l'enfance, mais si les parents n'effectuent pas cette démarche, comment les accueillants se positionnent-ils ? Dérogent-ils à leur rôle de protection ? Privilégient-ils l'anonymat ou le mettent-ils de côté au profit de l'intérêt de l'enfant ?

L'évocation de la différence concernant l'anonymat dans les lieux d'accueil interrogés me permet de comparer plus amplement les structures interrogées au niveau des lieux d'accueil, des professionnels qui y travaillent ainsi qu'au niveau des cantons (Valais et Vaud). En ce qui concerne les structures, les mères précisent qu'elles sont toutes différentes (ambiance, espace, jeux, activités à disposition, etc.), indépendamment du canton, bien qu'elles se soient toutes inspirées du concept originel de F. Dolto. Ce constat s'explique également par la présence des professionnels intervenant dans ces lieux d'accueil. En effet, chaque structure est constituée d'une équipe d'accueillants créée dans le but d'atteindre les objectifs (du lieu d'accueil) fixés. Si l'idée consiste à répondre aux questions des mères au sujet de leur enfant et de la relation avec celui-ci, il se peut que les professionnels proviennent davantage de la petite enfance. Tandis que si le but privilégie la prévention primaire de façon étendue, la création d'une équipe pluridisciplinaire est favorisée. Par ailleurs, et comme je l'ai relevé dans la partie analytique, la principale divergence cantonale résulte des décisions politiques sur la

distribution des subventions – l'Etat de Vaud subventionne directement les associations indépendantes (laissant ainsi la liberté du choix des accueillants) tandis que le Valais a longtemps cautionné l'émergence de telles structures à condition qu'elles soient chapeautées par un service social – ce qui présente une répercussion majeure sur le respect de l'anonymat. En effet, en imposant aux professionnels du CMS, par exemple, de travailler dans les structures de type « Maison verte », l'anonymat devient caduc étant donné que ceux-ci connaissent déjà certainement les parents pour les avoir rencontrés dans leur domaine de prédilection.

En d'autres termes, les différences sont multiples. Une maman me confiait justement : *Ce n'est pas parce que vous connaissez un lieu d'accueil enfants-parents que vous les connaissez tous.* (entretien n° 6) Je pense que ce sont les caractéristiques propres à chaque structure qui les rendent uniques offrant ainsi l'opportunité aux mères de « choisir » le lieu dans lequel elles souhaitent se rendre en fonction de leurs envies et de leurs besoins.

Pour conclure, j'aimerais revenir sur une idée présentée préalablement. Comme nous l'avons vu à la fin de l'analyse, les mères souhaiteraient que les accueillants soient plus nombreux pour avoir plus d'échanges (ou du moins avoir des échanges satisfaisants) avec ceux-ci lorsque les structures d'accueil sont « pleines à craquer ». Cette demande m'a poussée à la réflexion et plusieurs questions ont émergé. En miroir au titre de ma recherche, je me suis demandée pourquoi les mères avaient répondu à mes questions (sachant qu'elles étaient volontaires). Quelles étaient leurs attentes ? Si les mères n'avaient pas été volontaires, les réponses auraient-elles été identiques ? Pour aller plus loin, les mères qui ont répondu sont-ce les personnes qui ont le plus besoin de soutien ? Je pense également que leur vision du lieu (est-ce une structure qu'elles considèrent davantage pour elles ou pour leurs enfants ou pour les deux ?) influencerait leurs réponses.

Je sais que les accueillants veillent à ne pas favoriser un transfert³⁶ sur leur personne (tel qu'il pourrait se produire entre un patient et un thérapeute) mais plutôt sur le lieu. C'est d'ailleurs pour cette raison que ce ne sont pas toujours les mêmes professionnels qui accueillent le même jour. Les discussions s'effectuent sous le regard des autres. Ils essaient d'ouvrir les échanges aux autres personnes présentes lorsque cela s'avère réalisable. Cette démarche leur évite de « s'enfermer » avec une mère induisant ainsi une relation « thérapeutique » telle qu'ils pourraient les rencontrer lors d'une consultation.

La demande des mères ne cesse de m'interpeller. Elles savent que les structures d'accueil enfants-parents ne sont pas des lieux de consultation. Que leur renvoie l'indisponibilité des accueillants ? Et surtout, est-ce que le fait d'ajouter des accueillants lors des ouvertures résoudrait ce manque d'échange ressenti par les mères ?

Ce travail de recherche a mis en lumière tant de questions et d'hypothèses qui mériteraient d'être explorées !

³⁶ « Le transfert en psychanalyse, est essentiellement le déplacement d'une conduite émotionnelle par rapport à un objet infantile, spécialement les parents, à un autre objet ou à une autre personne, spécialement le psychanalyste au cours du traitement. » Daniel Lagache. 1949, p.33. In : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Transfert_\(psychanalyse\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Transfert_(psychanalyse))

7. BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- Sous la direction de AÏN Joye. *Familles : explosion ou évolution ?* Ramonville Saint-Agne : Erès, 2008. ISBN : 978-2-7492-0958-6
- ANZIEU Didier [et al.]; éd. et prés.: ZAZZO René. *Texte de base en psychologie : l'attachement*. 2^{ème} édition. Neuchâtel : Ed. Delachaux et Niestlé, 1979. ISBN : 2-242-00074-8
- ARENES Jacques [et al.] *Quel avenir pour la famille ? : le coût du non-mariage*. Paris : Bayard, 2006. ISBN : 2-227-47632-X
- ARNOLD Stéphane. KNÖPFEL Carlo. *Les parents seuls entre crèche, place de travail et aide sociale*. Lucerne : Caritas, 2007. ISBN : 978-3-85592-112-6
- ATTIAS-DONFUT Claudine. LAPIERRE Nicole. SEGALEN Martine. *Le nouvel esprit de famille*. Paris : Odile-Jacob, 2002. ISBN : 2-7381-1066-5
- BOWLBY John. *Attachement et perte : la séparation angoisse et colère*. Volume 2. Traduit de l'anglais par Bruno de Panafieu. Collection Le fil rouge. Paris : Presses Universitaires de France, 1978. ISBN : 2-13-034797-5
- BRAZELTON T. Berry. CRAMER Bertrand. *Les premiers liens : l'attachement parents-bébé vu par un pédiatre et par un psychiatre*. Trad. de l'américain par Isabelle Morel. Collection Le livre de poche. Paris : Stock : L. Pernoud: Calmann-Lévy, 1990. ISBN : 2-7021-1954-9
- CASTELLAN Yvonne. *La famille*. 4^{ème} édition. Collection Que sais-je ? Paris : Presses universitaires de France, 1982. ISBN : 2-13-046724-5
- CHADOIN Olivier. *La ville des individus*. Collection Villes et Entreprises. Paris : L'Harmattan, 2005. ISBN : 2-7475-6961-6
- CHEBAUX Françoise. *Françoise Dolto et l'éducation*. Paris : L'Harmattan, 1999. ISBN : 2-7384-7729-1
- COENEN-HUTHER Josette. KELLERHALS Jean. VON ALLMEN Malik. *Les réseaux de solidarité dans la famille*. Lausanne : Réalités sociales, 1994. ISBN : 2-88146-070-4
- DAHAN Jocelyne. LAMY Anne. *Un seul parent à la maison. Assurer au jour le jour*. Paris : Albin Michel, 2004 (dépôt légal 2005). ISBN : 2-226-15557-0
- DARCHIS Elisabeth. DECHERF Gérard. *La séparation : j'en parle avec mon enfant*. Paris : Nathan, 2008. ISBN : 978-2-09-278279-8
- DELASSUS Jean-Marie. *Devenir mère : la naissance d'un amour*. Paris : Dunod, 1998. ISBN : 2-10-003814-1
- DELASSUS Jean-Marie. *Le sens de la maternité*. 3^e édition. Paris : Dunod, 2007. ISBN : 978-2-10-050997-3

- **DELPLANCQ-NOBÉCOURT** Marie-Pascale. *Oser être mère au foyer*. Paris : Albin Michel, 2001. ISBN : 2-226-12131-5
- Sous la dir. de **DE VILAINÉ** Anne-Marie. **GAVARINI** Laurence. **LE COADIC** Michèle. *Maternité en mouvement : les femmes, la re/production et les hommes de science*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble. ; Montréal : Editions Saint-Martin. 1986. ISBN : 2-7061-0273-7
- **DESARZENS** Gabrielle. *Une mère est-elle encore une femme ?* Collection La question. Grolley : Ed. de l'Hébe, 2001. ISBN : 2-940063-53-2
- **DODSON** Fitzhugh. *Vivre seule avec un enfant : une mère épanouie, un enfant heureux*. Traduit de l'américain par Yvon et Nicole Geffray. Collection Réponses. Paris : Robert Laffont, 1993. ISBN : 2-221-07188-3
- **DOLTO** Françoise. *La cause des enfants*. Paris : Robert Laffont, 1985. ISBN : 2-221-04285-9
- **DOLTO** Françoise. *La difficulté de vivre*. Collection Livre de Poche. Paris : Vertiges du Nord-Carrère, 1986. ISBN : 2-221-04285-9
- **DOLTO** Françoise. *Lorsque l'enfant paraît*. Paris : France Loisirs, 1989. ISBN : 2-7242-4224-6
- **DOLTO** Françoise. *Lorsque l'enfant paraît*. Volume 3. Paris : Ed. du Seuil. France. 1979. ISBN : 2-02-005356-x
- **DOLTO** Françoise. *Une psychanalyste dans la cité : l'aventure de la Maison verte*. Paris : Gallimard, 2009. ISBN : 978-2-07-012257
- **DOLTO** Françoise. **RAPOPORT** Danielle. **THIS** Bernard. *Enfants en souffrance*. Paris : Stock : L. Pernoud, 1981. ISBN : 2-234-01514-6
- Sous la dir. de **DUGNAT** Michel. *Devenir père, devenir mère : naissance et parentalité*. Ramonville Saint-Agne : Erès, 1999. ISBN : 2-86586-594-0
- **FÈVRE** Odile. **SCHULER** Eric. *L'affirmation de soi au féminin : l'assertivité des femmes au quotidien*. Partie connaissance du problème. Collection Formation Permanente en Sciences Humaines. Paris : ESF, 1996. ISBN : 2-7101-1183-7
- **FILLIOZAT** Anne-Marie. **FILLIOZAT** Isabelle. « *Maman, je veux pas que tu travailles !* » : concilier vie familiale et vie professionnelle sans culpabiliser. Paris : Dervy, 2009. ISBN : 978-2-84454-588-6
- **GOODY** Jack. *La famille en Europe*. Traduit de l'anglais par Jean-Pierre Bardos. Collection Faire l'Europe. Paris : Ed. du Seuil, 2001. ISBN : 2-02-028722-6
- **GUEDENEY** Nicole. **GUEDENEY** Antoine. *L'attachement : concepts et applications*. Collection Les âges de la vie. Psychopathologie. Paris : Masson, 2002. ISBN : 2-294-00586-4
- **GUÉRITAUT** Violaine. *La fatigue émotionnelle et physique des mères : le burn-out maternel*. Paris : Odile Jacob, 2008. ISBN : 978-2-7381-2036-6
- **KAPLAN** Louise J. *Symbiose et séparation : l'éclosion de l'enfant : du paradis maternel à la conquête du monde*. Traduit de l'américain par Sylvie Audoly. Paris : Robert Laffont, 1978. ISBN : 2-221-00418-3
- **KNIBIEHLER** Yvonne. *Histoire des mères et de la maternité en Occident*. Collection Que sais-je ? Paris : Presses universitaires de France. 2000. ISBN : 2-13-050425-6

- **LE GALL** Didier. **MARTIN** Claude. *Les familles monoparentales : évolution et traitement social*. Paris : Ed. ESF, 1987. ISBN : 2-7101-0630-2
- **MARGAIN** Cécile. *La femme au foyer est-elle l'avenir du féminisme ?* Paris : Calmann-Lévy, 2007. ISBN : 978-2-8461-2217-7
- **NEYRAND** Gérard. *Sur les pas de la Maison verte*. Paris: Syros, 1995. ISBN: 2-841-46-250-1
- **PERNOUD** Laurence. *Il ne fait pas bon être mère par les temps qui courent*. Paris : Stock, 1981. ISBN : 2-234-01493-X
- **SERFATY-GARZON** Perla. *Marre d'être la fée du logis ? : paradoxes de la femme d'aujourd'hui*. Paris : Armand Colin, 2008. ISBN : 978-2-200-35038-3
- **SERON** Claude. **WITTEZAELE** Jean-Jacques. *Aide ou contrôle: l'intervention thérapeutique sous contrainte*. Bruxelles : De Boeck, 1991. ISBN : 2-8041-1521-6
- **STERN** Daniel N. **BRUSCHWEILER-STERN** Nadia. **FREELAND** Alison. *La naissance d'une mère*. Ouvrage initialement paru chez BasicBooks à New-York. 1998. Paris : Odile Jacob, 1998. ISBN : 2-7381-0620-X
- **THIRION** Marie. *L'allaitement : de la naissance au sevrage*. Nouvelle édition revue et corrigée. Collection Bibliothèque de la famille. Paris : Michel Albin, 2004. ISBN : 978-2-226-14288-7
- **THIS** Bernard. *La maison verte : créer des lieux d'accueil*. Collection Naître, Grandir, Devenir. Paris : Belin, 2007. ISBN: 978-2-7011-3771-1
- **TRIBOLET** Serge. *Freud, Lacan, Dolto enfin expliqués !* Le Bouscat : L'Esprit du Temps, 2008. ISBN : 978-2-84795-141-7
- **WINNICOTT** Donald Woods. *L'enfant et sa famille : les premières relations*. Collection Petite bibliothèque Payot. Paris : Payot, 1991. ISBN : 2-228-88343-3

Revue et articles

- **COPPINI** Irène. **HORBACZ** Christine. *Evolution et déterminants éventuels de l'anxiété périnatale de primipares: du huitième mois de grossesse au troisième mois post-partum*. Devenir : 2005/3, vol. 17. Ed : Médecine & Hygiène.
- **DEMOUGE** Nicole. *C'est quand qu'on va où ?...* Cahiers de Gestalt-thérapie : 2002/1 n° 11. Collège Européen de Gestalt-thérapie. ISBN : 2913706207
- **DOLLANDER** Marianne. **DE TYCHEY** Claude. *Education et difficultés de la parentalité : la psychanalyse peut-elle apporter un éclairage ?* Dialogue : 2002/3 n° 157. Erès. ISBN : 2749200156
- **FAGNANI** Jeanne. *L'intégration progressive du modèle de la « mère qui travaille » : trente ans de politique familiale en France*. Spirale : 2001/2 n° 18. Erès. ISBN : 2865868702
- **FLANDRIN** Jean-Louis. *Histoire de la famille et histoire des mentalités*. Communications historiques, vol. 18, n° 1. 1983.

- **GARCIA-FONS** Tristan. *La lettre de l'enfance et de l'adolescence* 2001/1 n° 43. Erès. ISBN : 2865868737
- **GOJARD** Séverine. *L'allaitement, une norme sociale*. Spirale : 2003/3 n° 27. Erès. ISBN : 2749201969
- **GRIGNON** Olivier. *L'apport de Françoise Dolto dans la psychanalyse : conférence à Dijon, le 20 juin 1997*. Le Coq-héron : 2002/1 n° 168. Erès. ISBN : 2749200334
- **JOOS DE TER BEERST** Anne. *De l'entre-deux mères quelle femme adviendra ?* Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux. De Boeck Université. Réseaux : 2003/1 n° 30. ISBN : 2804141855
- **KELLERHALS** Jean. **COENEN-HUTHER** Josette. **LANGUIN** Noëlle. *Familles suisses : évolution démographique, sociologique, économique et juridique*. Les cahiers médico-sociaux vol. 34, n° 1. Genève : Ed. Médecine et hygiène, 1990.
- **LIGHEZZOLO** Joëlle. *Allaitement prolongé et ratés du sevrage : réflexions psychodynamiques*. Revue « Précarité, exclusion, abandon ». Cliniques méditerranéennes : 2005/2 n° 72. Editions Erès. ISBN : 2749204054
- **MÉDA** Dominique. *Concilier travail et famille : deux valeurs fortes en concurrence*. Caisse nationale des Allocations familiales. Informations sociales : 2005/8 - n° 128. ISSN : 0046-9459
- **MOIZARD** Nicolas. *Conciliation entre vie professionnelle et vie familiale : en droit social communautaire*. Caisse nationale des Allocations familiales. Informations sociales : 2006/1 - n° 129. ISSN : 0046-9459
- **MURARD** Numa. *La monoparentalité à l'origine de la parentalité*. Dialogue : 2004/1 n° 163. Erès. ISBN : 2749202752
- **NAOURI** Aldo. *Le devenir mère de la fille*. Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux. De Boeck Université. Réseaux : 2003/1 n° 30. ISBN : 2804141855
- **OMNES** Catherine. *Les trois temps de l'emploi féminin : réalités et représentations*. L'Année sociologique : 2003/2 Vol.53. Ed. PUF. ISBN : 9782130546610
- **PLANCKAERT** Juliette. **TRICOT** Monique. *Travailler avec Françoise Dolto. Travailler après Françoise Dolto*. Le Coq-héron : 2002/1 n° 168. Erès. ISBN : 2749200334
- **SANCHEZ** Jésus. *La famille, une institution à la limite de la sphère de l'espace public et de l'espace privé*. Empan : 2002/3 n° 47. Erès. ISBN : 2749200571

Sites internet

- Comité genevois pour une véritable assurance maternité au nom des Comités maternité romands. *Le congé maternité en Europe*. Genève, 2001. Adresse URL : http://www.maternite.ch/fr/mat_europe.html
(Consulté le 19 février 2011)

- Confédération suisse. Statistique suisse. *Concilier travail et famille*. Adresse URL : http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische_karten/gleichstellungsa_tlas/vereinbarkeit_von_familie_und_erwerbsarbeit/erwerbsgrad_allein_erziehender.html (Consulté le 23 juillet 2010)
- Confédération suisse. Statistique suisse. Formes des familles et des ménages. *Mères et pères élevant seuls leurs enfants de moins de 16 ans*. Adresse URL : http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische_karten/gleichstellungsa_tlas/familien_und_haushaltsformen/einelternfamilien.html (Consulté le 23 juillet 2010)
- Confédération suisse. Statistique suisse. Formes des familles et des ménages. *Mères élevant seules leurs enfants de moins de 16 ans*. Adresse URL : http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische_karten/gleichstellungsa_tlas/familien_und_haushaltsformen/allein_erziehende_muetter.html (Consulté le 23 juillet 2010)
- Confédération suisse. *Evolution démographique : indicateur conjoncturel de fécondité*. Adresse URL : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/06/blank/key/02/05.html> (Consulté le 18 février 2011)
- **DEMAILLY** Elisabeth. *Chez Véronallice : Séparation*. Adresse URL : <http://chezveronalice.pagesperso-orange.fr/separation.htm> (Consulté le 15 mars 2010)
- **DORTIER** Jean-François. *Y a-t-il un instinct maternel ?* Revue "sciences humaines" à partir de l'ouvrage de Sarah Blaffer Hardy (primatologue et anthropologue féministe), Payot, 2002. Publié le 7 octobre 2006. Adresse URL : <http://lplm.fr/spip/spip.php?article116> (Consulté le 6 janvier 2010)
- **GALANO** Fanny. *Approches comparatives des congés de naissance entre la France et ses voisins scandinaves*. La Gazette sociale. Paru le 21 octobre 2006. Adresse URL : <http://www.tripalium.com/gazette/Gazette2006/Eschem2006/gala01.asp> (Consulté le 19 février 2011)
- **GARNER** Hélène. **MEDA** Dominique. *La place du travail dans l'identité des personnes*. Edition 2006. Adresse URL : http://www.ceerecherche.fr/fr/fiches_chercheurs/texte_pdf/meda/donneessociales2006.pdf (Consulté le 24 juillet 2010)
- **GEOFFROY** Christophe. *Mai 68 : Une révolution sexuelle nécessaire*. Publié le 2 mai 2008. Adresse URL : <http://www.paperblog.fr/672299/mai-68-une-revolution-sexuelle-necessaire/> (Consulté le 2 février 2010)
- **GROSSENBACHER** Silvia [et al.] *Du temps pour les familles ou comment concilier vie familiale et vie professionnelle: le problème vu sous l'angle de la politique familiale*. Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF). Berne, 2004. Adresse URL : http://www.coff-ekff.admin.ch/c_data/f_pub_Zeit_536Ko.pdf (Consulté le 17 février 2011)

- **MATHELIN** Catherine. *Le désir d'enfant en question*. Adresse URL : <http://www.psychologies.com/Famille/Maternite/Desir-d-enfant/Reponses-d-expert/Le-d-esir-d-enfant-en-question>
(Consulté le 12 décembre 2009)
- **MATHIEU** Bernadette. Mouvement Français pour le Planning Familial de Haute-Marne. Texte écrit à l'occasion d'un colloque sur l'IVG le 8 mars 2000. Adresse URL : http://www.sosfemmes.com/maitrise_fecondite/desir_denfant.htm.
(Consulté le 25 août 2009)
- **MOLO BETTELLINI** Cristina. **VENTURELLI** Elio. Social info. Dictionnaire suisse de la politique sociale. *Famille monoparentale*. Adresse URL : <http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=340>
(Consulté le 14 avril 2010)
- **NAOURI** Aldo. *Le désir d'enfant*. Écrit pour la foire du livre de Bron. "Lire à Bron". 29 mars 1998. Adresse URL : <http://www.alдонаouri.com/textes/Bron.pdf>
(Consulté le 25 août 2009)
- Organisation Mondiale de la Santé. Santé et développement de l'enfant et de l'adolescent. *Allaitement maternel*. Adresse URL : http://www.who.int/child_adolescent_health/topics/prevention_care/child/nutrition/breastfeeding/fr/index.html
(Consulté le 25 janvier 2011)
- **PONTHIEUX** Sophie. **SCHREIBER** Amandine. *Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale*. Conditions de vie des ménages de l'Insee. Edition 2006. Adresse URL : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/donsoc06d.pdf
(Consulté le 8 février 2011)
- **STUTZ** Heidi. Office fédéral de la statistique suisse. *Les familles en Suisse. Rapport statistique 2008*. Adresse URL : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/publikationen.Document.114236.pdf>
(Consulté le 22 juillet 2010)
- Valais Family. *Permanence de sages-femmes du Bas-Valais*. Adresse URL : <http://www.valaisfamily.ch/N189813/cours-de-preparation-a-l-accouchement-sophrologie-haptonomie-hypnose-permanence-de-sages-femmes-du-bas-valais.html>
(Consulté le 7 février 2011)
- Wikipédia. *Mai 68*. Adresse URL : http://fr.wikipedia.org/wiki/Mai_68
(Consulté le 2 février 2010)
- Wikipédia. *Transfert en psychanalyse*. Adresse URL : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Transfert_\(psychanalyse\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Transfert_(psychanalyse))
(Consulté le 25 février 2011)

Travaux de Bachelor

- **AMATO** Lara. **GUILLET** Amarande. *La figure du bon parent aujourd'hui à Genève : entre normes, représentations et pratiques éducatives*. Travail de Bachelor présenté à l'Institut d'Etudes Sociales à Genève. 2009.

- **IMMITA CORNAZ** Maria. *Travail professionnel de la mère et vie familiale*. Thèse présentée à l'école des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne. Editions Payot. Suisse. 1964.
- **VIRET FARO** Cindy. *La Maison verte en Suisse romande : état des lieux de cinq structures d'accueil enfants-parents basés sur le concept de Françoise Dolto*. Travail de diplôme d'éducatrices de la petite enfance. Lausanne. 2008.

Supports de cours non publiés

- **BOULE** Christophe. *L'observation*. Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale. Documents donnés dans le cadre du module A2 : « Travail social et action professionnelle », 2007.
- **PALAZZO** Clothilde. *La famille*. Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale. Documents donnés dans le cadre du module D2 : « Questions sociales et réponses sociopolitiques », 2008.
- **SOLIOZ** Emmanuel. *Dossier de l'étudiant*. Sierre : Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale. Supports de cours distribués dans le cadre du module TB2 : « Réalisation du Travail de Bachelor », 2009.
- **SOLIOZ** Emmanuel. *Le développement de l'enfant et La communication*. Sierre : Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale. Documents donnés dans le cadre du module C4 : « Relation à l'autre, individuelle et collective, rapport à soi », 2007.
- **HAUTE ECOLE SPECIALISEE DE SUISSE OCCIDENTALE**. *Référentiel de compétences pour la formation Bachelor en Travail Social*. Sierre : Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale. Document reçu dans le cadre du module d'intégration I, 2008.

Images

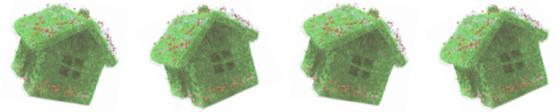
- **Titre**
LEMELIN Sylvie. *La famille d'aujourd'hui*. Portfolio. Tout en Art. Adresse URL : <http://www.thebestofquebec.com/Sylvie%20Lemelin/Photos/Famille%20d%20aujourd%20huiWEB.JPG>
(Consulté le 1^{er} mars 2011)
- **Françoise Dolto** (p.38)
La Maison verte à Paris. *Présentation de la Maison verte*. Adresse URL : <http://www.lamaisonverte.asso.fr/>
(Consulté le 25 octobre 2010)
- **Affiche pour les mères** (p.133)
Journal de bord d'une terrienne. Le blog écolo. *Construire une maison « verte »*. Publié 23 février 2009. Adresse URL : <http://www.journalduneterrienne.fr/2009/02/23/construire-une-maison-verte/>
(Consulté le 14 août 2010)

8. ANNEXES

ANNEXE « A » : AFFICHE POUR LES MERES.....	141
ANNEXE « B » : GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES MERES.....	143
ANNEXE « C » : RETRANSCRIPTION D'UN ENTRETIEN AVEC UNE MERE	147
ANNEXE « D » : HORAIRES DES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS PRESENTES DURANT LA RECHERCHE.....	163

ANNEXE « A »

Affiche pour les mères.



Madame,

Je m'appelle Valérie Moulin et je suis sur le point de terminer ma formation HES (Haute Ecole Spécialisée) d'éducatrice sociale.

Actuellement, je suis en train d'effectuer mon **TRAVAIL DE FIN D'ETUDE** sur le thème des lieux d'accueil enfants-parents. Je m'intéresse plus précisément à la question suivante :

« Pour quelles raisons les mères fréquentent-elles un lieu d'accueil enfants-parents de type « Maison verte » et les professionnels qui y travaillent ? »

Je souhaiterais **VOUS RENCONTRER** afin de vous poser quelques questions concernant le sujet qui précède. Cela m'aiderait grandement car **VOS TEMOIGNAGES** constituent le **CENTRE DE MA RECHERCHE**.

Il va de soi que les informations reçues restent entièrement **ANONYMES**.

L'interview dure environ 45 min. Je me déplace volontiers et vous laisse le libre choix du lieu et de l'heure du rendez-vous.

Si vous acceptez ou si vous souhaitez avoir des informations complémentaires, vous pouvez me joindre par téléphone au 079-286-87-73 ou par e-mail à l'adresse suivante : valmoulin@gmail.com

D'avance un grand merci et au plaisir de vous rencontrer !



Valérie Moulin



ANNEXE « B »

Grille d'entretien pour les mères.

Données personnelles

- Combien avez-vous d'enfants ? Combien sont en âge de fréquenter les lieux d'accueil enfants-parents ?
- Quel est votre statut (mariée, divorcée, célibataire) ?
- Exercez-vous une activité professionnelle ? A quel pourcentage ?
 - A la naissance de votre/vos enfant(s) avez-vous arrêté de travailler ? Si oui, combien de temps ?

Découverte et fréquentation des lieux d'accueil enfants-parents

- Comment avez-vous entendu parler de ces lieux d'accueil enfants-parents ?
- Comment imaginiez-vous la structure avant d'y aller ?
- Pour quelles raisons vous êtes-vous rendue dans un lieu de ce type pour la 1^{ère} fois ?
 - La 1^{ère} fois que vous y êtes allées, c'était pour la structure en elle-même ou pour les professionnels ? Pourquoi ?
- Depuis quand vous rendez-vous à la MV ? Vous rendez-vous fréquemment à la MV ?

Sentiment de solitude des mères

- Lorsqu'on parle de famille proche, à quelles personnes pensez-vous ?
- Comment qualifiez-vous les liens avec votre famille proche ?
 - Vous aident-ils dans votre rôle de parent ? Comment ?
 - Est-ce que le manque de lien (si manque de lien) avec votre famille proche vous encourage à fréquenter un lieu d'accueil comme la « Maison verte » ? En quoi ?
- Avez-vous d'autres personnes qui vous aident dans votre rôle de maman ? Qui et quelles aides ?
- Avez-vous gardé des liens avec vos collègues de travail ?
 - Est-ce que ces liens ont changé ? Sont-ils importants pour vous ?
 - Est-ce que ce (manque de) lien vous a encouragé à fréquenter les lieux d'accueil enfants-parents ?
- A la naissance de votre/vos enfant(s) et plus tard, vous êtes-vous sentie seule lorsque vous étiez à la maison ? Pourquoi ?
- Avez-vous ressenti le besoin de rencontrer d'autres mamans à ce moment-là ? Pourquoi ?
 - Pour échanger sur votre statut de maman, pour parler de vos difficultés, etc. ?
- Est-ce que le fait de rencontrer d'autres mamans vous a rassurée ? En quoi ?
- Est-ce que vous avez pu nouer des amitiés avec d'autres mamans en fréquentant ces structures d'accueil ?
 - Comment se sont-elles nouées ? Que vous apportent-elles ?

Changement de statut de femme à mère

- Comment vous sentiez-vous à la naissance de votre enfant ?
- Comment vivez-vous ce nouveau rôle/statut de maman ?
- Y a-t-il des moments plus difficiles que d'autres ? Lesquels ? Pourquoi ?

- Pensez-vous que le rôle de parent a changé avec le temps ? Comment ?
- Sentez-vous une pression de la société pour être « une bonne mère qui élève de bons enfants » ? En quoi ? (culpabilité, etc.)
- Comment vivez-vous cette pression ?
- Dans quelle mesure est-elle déstabilisante ?
 - Est-ce que les lieux d'accueil enfants-parents vous apportent des éléments qui vous rassurent quant au fait que vous êtes une « bonne maman » ?
- Vous sentez-vous valorisée dans votre statut de maman ? En quoi ? Par qui ?
- Est-ce que les structures d'accueil type « Maison verte » vous apporte des éléments qui vous valorisent dans votre statut de maman ? Lesquels ? Pourquoi ?

Perception des professionnels intervenant dans ces lieux d'accueil

- Comment percevez-vous les professionnels qui travaillent dans ces structures ?
- Pour vous, est-ce important qu'il y ait des professionnels ? Pourquoi ?
- Connaissez-vous leur formation ? En quoi est-ce important qu'ils soient dans le domaine social ?
- Pouvez-vous me décrire leur travail dans ces lieux d'accueil ?
- Pouvez-vous me dire en quoi leur travail serait différent ou ressemblant d'une crèche ?
- Pouvez-vous vous adresser aux professionnels lorsque vous le souhaitez ?
- Vous semblent-ils accessibles et disponibles ? Pourquoi ?
 - En quoi est-ce important qu'ils soient accessibles ?
- Est-ce que ça vous est arrivé de vous rendre dans ces lieux d'accueil enfants-parents en espérant que tel ou tel professionnel soit présent ? Pourquoi ?
- L'anonymat et la confidentialité au sein de ces structures sont-ce des raisons qui vous encouragent à les fréquenter ? Pourquoi ?
- Dans quelle mesure est-ce plus facile pour vous de demander du soutien grâce à l'anonymat ?
 - Cela vous encourage-t-il à parler ? A vous confier plus facilement auprès des autres mamans et des professionnels présents ?
- Avez-vous l'impression d'être écoutée par les professionnels ? En quoi ? Est-ce important pour vous ? Pourquoi ?
- Avez-vous l'impression d'être jugée par ces professionnels ? Pourquoi ?
- Les discussions avec les professionnels vous ont-elles permis de mettre en pratique ce qui a été discuté lors des précédentes visites ? Quels éléments en particulier ?

Bénéfices pour les enfants

- Selon vous, en quoi le fait de pouvoir amener votre enfant dans un lieu comme la « Maison verte » est un avantage pour lui ?
- Pourquoi est-ce important pour vous qu'il vienne dans ces structures ?
- Avez-vous l'impression qu'il se sent bien dans ce lieu ? Qu'est-ce qui vous fait dire cela ?
- Comment se passent les « visites » ? Quels rapports entretient-il avec les autres enfants ?
- Avez-vous l'impression qu'il a changé depuis qu'il fréquente un lieu d'accueil enfants-parents ? En quoi ?

- Avez-vous l'impression que de fréquenter une structure de ce type cela aide à avoir une relation moins « fusionnelle » avec votre enfant ? En quoi cela vous a-t-il aidé ?

Importance des lieux d'accueil enfants-parents pour les mères

- Quelle est l'importance des lieux d'accueil enfants-parents pour vous en deux mots ?
 - Qu'est-ce que cela vous apporte personnellement ?
- Selon vous quels sont les points forts et les points faibles des structures que vous fréquentez ?
- Quelles sont vos attentes futures concernant ces lieux d'accueil ?
- Auriez-vous quelque chose à modifier dans ces structures ?

ANNEXE « C »

Retranscription d'un entretien avec une mère.

Note : Afin de préserver l'anonymat de la maman, quelques passages ont été supprimés et les prénoms ont été remplacés.

Entretien n° 4

Combien avez-vous d'enfants ?

J'ai quatre garçons.

Ils sont tous en âge d'aller à l'Envol ou à l'Atelier ouvert ?

Plus maintenant. Le grand il a neuf ans, le deuxième il a sept ans, le troisième a encore le droit pendant une année parce qu'il a bientôt cinq ans. Et lui (elle désigne l'enfant qu'elle porte dans ses bras), il a une année donc ça va. Mais c'est vrai qu'on était un petit peu embêté quand il y en avait un qui n'avait plus le droit et que l'autre était petit donc je pouvais pas y aller. Depuis longtemps c'est mon mari qui va avec eux le samedi. Moi je reste avec ceux qui n'ont pas le droit d'y aller. Lui, il va avec les plus petits et il adore. Il va à l'Atelier ouvert. C'est vraiment son truc. Il est plein d'énergie quand il revient. Il me dit « j'aimerais bien rester à la maison pour aller là-bas ».

Quel est votre statut ?

Mariée.

Exercez-vous une activité professionnelle ?

Plus depuis le deuxième. A partir du moment où on voulait un troisième c'était difficile. Jusqu'au deuxième je travaillais encore. [...] Je suis parent d'accueil mais pas fixe. Ça m'embête d'avoir un travail fixe parce quand il y en a un qui est malade ou comme ça c'est toute une organisation avec quatre.

(Une femme entre dans la pièce.) Je vous présente ma mère qui elle aussi adore aller à l'Envol. Elle manquait pas une fois. D'ailleurs quand ils ont fait des photos, elle est sur toute les photos. Il y a beaucoup de grands-mamans qui vont d'ailleurs et des papas.

Comment avez-vous entendu parler des lieux d'accueils enfants-parents ?

C'était il y a neuf ans en arrière. C'était la sage-femme quand j'étais enceinte du premier qui m'en a parlé. Ça se passait à Monthey dans un tout petit local où elle-même donnait des cours de préparation à l'accouchement. Elle nous disait que ça se passait là c'est pour ça qu'il y avait des jouets. Du coup j'y suis jamais allée parce que c'était le premier. J'étais angoissée pour les siestes. Les horaires correspondaient pas. C'était les après-midis. J'y suis allée quand ils ont changé d'endroit, c'était à ludothèque. J'ai regretté de ne pas y être allée avant. Je crois que c'est quand j'ai eu mon deuxième qu'on y est allé. Après on y allait tout le temps, presque toutes les semaines. Quand j'ai repris le travail, ma mère y allait avec les enfants et ça ça me rassurait parce qu'elle allait dans un endroit où il y avait d'autres personnes, d'autres enfants. Là je savais qu'ils s'amusaient.

Comment imaginiez-vous la structure avant d'y aller ?

Je crois que j'imaginai rien. J'étais tellement dans mes angoisses d'être maman pour la première fois. Je me disais : « Ah c'est bien ! », mais j'avais un peu peur de rencontrer d'autres parents que je connaissais pas. Je crois qu'avec le premier, j'avais déjà tellement de soucis...

Pour quelles raisons vous êtes-vous rendue dans un lieu d'accueil enfants-parents pour la 1^{ère} fois ?

J'arrive pas à me rappeler... Quand j'allais peser le petit, je voyais toujours l'annonce chez le pédiatre. Je me disais : « Ah mais faut absolument que j'y aille depuis le temps que je dis que je vais y aller. » J'y suis allée une première fois et j'ai trouvé super. Les enfants se sont bien amusés. Les accueillants étaient sympas. J'ai vraiment trouvé agréable.

La 1^{ère} fois que vous êtes allée dans une structure de ce type, c'était pour la structure en elle-même ou pour les professionnels ? Pourquoi ?

Pour les deux. C'est vrai qu'avec les professionnels c'était bien que je puisse discuter du fait que j'avais plein d'angoisses, de soucis. Ils savaient bien me rassurer.

Vous m'avez dit que vous vous rendiez depuis neuf ans à l'Envol. Vous y rendez-vous fréquemment ?

Plus maintenant avec le quatrième parce qu'il y a les horaires d'école des autres qui correspondent pas, mais quand je peux j'y vais. J'y suis allée il y a un mois en arrière. Les autres étaient à l'école. Je leur ai dit que peut-être je ferai un peu plus tard. Là je suis allée à Aigle. J'adore aller à Aigle. C'est encore une autre ambiance. C'est tout en bois. Il y a un atelier pour la peinture. Les accueillants sont encore différents. Je trouve vraiment bien. Les gens sont maternants. Je trouvais qu'à l'Envol c'était beaucoup plus « biberon ». Ils laissaient les enfants pleurer. Ça me correspond pas. Tandis qu'à Aigle, elles allaitent déjà plus longtemps, elles sont plus ouvertes, plus à l'écoute de l'enfant. C'est fou comme ça change d'un endroit à l'autre. Il y a beaucoup de mamans qui disent la même chose. Elles préfèrent aller à l'Atelier ouvert. Mais à l'Envol il y a quand même beaucoup de monde aussi.

Lorsqu'on parle de famille proche, vous pensez à quelles personnes ?

Grand-papa, grand-maman.

Comment qualifiez-vous les liens avec votre famille proche ?

Ça dépend lesquels. Avec ma mère super. Heureusement qu'elle est là parce que sinon j'aurais pas pu avoir quatre enfants. Parce que même quand elle travaille, elle est toujours là entre deux. Quand j'étais enceinte, elle m'aidait. Quand je suis trop fatiguée, elle en prend un pour dormir chez elle. C'est vraiment super.

Et avec les autres peut-être ?

C'est bien aussi. Mes deux grands quand ils étaient petits, ils aimaient bien aller chez eux (beaux-parents). Mais il faut prendre rendez-vous à l'avance pour les laisser une fois. C'est un peu moins spontané.

Votre maman vous aide bien apparemment dans votre rôle de maman. Est-ce que les autres aussi ?

Plus maintenant. C'est plutôt moi qui aide les autres comme je fais partie de plusieurs associations. On fait des réunions une fois par mois et là je rassure les mamans. C'est plutôt moi... Mais c'est vrai que pour le premier, j'étais un peu perdue et ça manquait un peu. De retrouver les personnes avec les mêmes soucis. De parler de nos soucis avec des personnes compétentes, mais chez la puéricultrice on n'a pas le temps. Chez le pédiatre il n'a pas le temps non plus. Et c'est pas évident. C'est ce que les parents disent que ça manque d'un endroit où on peut se rassurer et poser des questions. Rencontrer d'autres personnes...

Est-ce que les liens avec votre famille proche vous encourage à fréquenter l'Envol ou l'Atelier ouvert ? En quoi ?

Je suis d'origine [...]. C'est peut-être pour ça que c'est naturel que ma mère vienne. Ma grand-mère était venue quand j'étais enceinte. Elle était restée trois mois. J'étais vraiment chouchoutée. Alors qu'avec ma belle-famille, il faut plutôt chercher, demander. C'est chacun pour soi.

Justement est-ce que ce manque de lien vous à encouragée à fréquenter un lieu d'accueil enfants-parents ?

Oui. Par exemple si on a un enfant qui dort pas la nuit alors que normalement on nous dit que les enfants doivent dormir la nuit... Quand on va dans ces structures on se rend compte que presque tous les parents ont des enfants qui ne dorment pas la nuit. On se dit : « Ouf ! Je suis pas toute seule... » Ça rassure tout le monde. Alors que la belle-famille ce sera plus « Ouais, c'est toi qui fais faux. C'est toi qui fais pas comme tu devrais. A notre époque c'était pas comme ça... » Alors que là on est sur la même longueur d'ondes. On est dans l'action, maintenant. Alors que la famille ou les amis qui ont vécu ça il y a longtemps, c'est pas la même chose.

Si j'ai bien compris, il n'y a pas beaucoup de personnes qui vous aident dans votre rôle de maman, hormis votre mère. C'est plutôt vous qui aidez les autres ?

Oui, tout à fait.

A la naissance de vos enfants et plus tard, vous êtes-vous sentie seule lorsque vous étiez à la maison ? Pourquoi ?

Oui, avec le premier beaucoup. Avec le deuxième aussi. C'est jusqu'à ce que je connaisse l'association dont je fais partie maintenant. Il n'y avait pas de solutions. Je cherchais dans les livres mais ça correspondait pas à ce que je pensais. Avec l'association, j'ai fait « ouf ! ». C'était vraiment le livre qui me correspondait. C'était le respect de l'enfant avant tout, c'était ce que j'attendais depuis longtemps et que j'arrivais pas à trouver. Vraiment ça m'a sauvée. Sans cette association, vraiment je pense pas non plus que j'aurais eu d'autres enfants après. C'était tellement dur de les rendre conforme. Alors de faire confiance, de se faire confiance, de faire confiance à l'enfant c'est tellement plus simple que de les faire rentrer à tout prix dans un protocole où on arrive pas. C'est beaucoup ça dans la société. J'ai des mamans qui m'appellent et j'entends qu'elles sont bien parties au départ en sortant de la maternité parce qu'elles se sont écoutées elles-mêmes et tout et leur entourage, la famille, la belle-famille leur dit : « Ah mais c'est pas comme ça, tu fais pas juste. » et du coup elles oublient de s'écouter, de faire confiance à leur bébé. Du coup il y en a beaucoup qui dépriment et qui partent dans des dépressions terribles.

Avez-vous ressenti le besoin de rencontrer d'autres mamans lorsque vous étiez à la maison ?

Oui. J'y suis allée une fois, j'ai vu comment c'était, j'ai trouvé super. Finalement, les mêmes mamans se retrouvent, après on en connaît d'autres qui viennent. Les anciennes s'occupent des nouvelles, de les mettre à l'aise et tout. Mais c'est vrai qu'on a plus envie de partir quand on est là-bas. C'est dommage parce que c'est pas ouvert souvent, c'est seulement certains jours et il suffit que ce jour-là on ait quelque chose, on se dit : « Oh zut je peux pas y aller aujourd'hui ! »

Vous disiez tout à l'heure que le fait de rencontrer d'autres mamans ça vous a rassurée. Est-ce que vous auriez d'autres exemples ?

Sur les crises, sur le fait de dire non. Après comment ça se passe quand ils commencent à aller à l'école infantine. Maintenant vraiment j'irais tous les jours pour rassurer les parents quand

j'entends toutes les inquiétudes. Les parents ont souvent l'impression qu'ils sont les seuls à vivre telle ou telle situation alors que beaucoup de parents autour les vivent aussi. Et en discuter ça permet d'échanger des solutions, d'autres manières de faire. Ça nous donne d'autres idées. Il y a justement une amie, ah ben je l'ai connue là en fait, je l'ai rencontrée une fois à une vente-échange et je suis allée à l'Envol deux semaines après. « Ah mais on s'est déjà vues quelque part. » Et là paf, c'était parti et on est devenues amies. Elle m'a donné des recettes de cuisine vite faites. Elle est venue une fois m'aider à la maison quand j'étais débordée. Elle me gardait les enfants pendant que je faisais le ménage. Après je suis allée chez elle faire un peu la même chose donc c'est super.

Une amitié a pu se créer grâce à l'Envol, est-ce qu'il y en a eu d'autres ?

Comme j'ai allaité longtemps certaines me regardaient de travers parce que j'allaitais un grand d'une année et demi deux ans. Il y a eu un moment donné où j'étais mal vue à cause de ça. Il y avait une maman qui était méchante avec moi. Elle me disait vraiment des choses méchantes mais je l'ai retrouvée après en dehors [...]. Elle avait une mauvaise image de moi mais quand on s'est vues [...] on a pu en parler et on est devenues amies par après. J'ai pu comprendre ce qui la dérangeait, ce qui l'embêtait. C'est qu'elle aurait voulu faire comme moi mais on l'a empêchée d'allaiter longtemps. Du coup elle m'en voulait quelque part. Et quand on a réglé ça ben c'était bon.

Que vous apportent ces amitiés ?

Beaucoup ! Parce que c'est même à l'Atelier Ouvert que j'ai connu une maman qui est ensuite venue aux réunions de l'association [...]. Mais c'était quoi déjà la question ?

Qu'est-ce que ces amitiés vous apportent ?

Déjà quand je venais d'accoucher je ne pouvais pas me reposer, alors j'allais à l'Atelier ouvert pour me reposer. Il y a un endroit un peu relevé avec plein de coussins et je me mettais là-haut avec le bébé et il tétait ou il somnolait et l'autre il jouait dessous. Je trouvais super, je pouvais vraiment bien me reposer alors qu'à la maison c'était plus difficile parce qu'il allait toucher les prises et tout ce qu'il fallait pas et ça me stressait plus. Tandis que là il y avait que des jouets, il y avait même quelqu'un si jamais... Pour moi, ça m'a permis de créer du lien et pour les enfants de se faire des amis. Plein de positif !

Comment vous sentiez-vous à la naissance de votre enfant ? Comment vivez-vous ce nouveau rôle/statut de maman ?

Pour le premier je me suis sentie maman en fait vraiment quand j'étais enceinte du deuxième. Je me sentais encore petite fille et je me disais : « Oulala, qu'est-ce qui se passe ? Qu'est-ce qui m'arrive ? » Il s'est passé beaucoup de choses avec le lien du premier enfant. J'ai beaucoup déprimé après. Je me suis sentie beaucoup seule. Quand j'ai voulu reprendre le travail, je me suis inscrite au chômage et on m'a dit : « De toute façon vous avez un enfant, maintenant vous n'avez qu'à rester à la maison. » Je me suis écroulée. C'était vraiment horrible. J'étais déjà un peu limite et j'étais enceinte du deuxième et ils m'ont dit que j'avais qu'à rester à la maison et à trouver des petits boulots à faire à la maison alors que j'avais une bonne formation à la base. [...] J'avais demandé des cours pour m'orienter un petit peu, des cours d'informatique pour être à la page et j'ai dû insister pour les avoir, mais je les ai eus. Ça m'a écroulée et j'ai déprimé suite à ça. J'ai quand même repris le travail après, je suis retournée dans mon métier. Mais le deuxième était un enfant au besoin intense, ça devenait difficile. Alors du coup comme on en voulait un troisième j'ai choisi de rester à la maison.

Vous parlez des deux premiers, est-ce qu'à la naissance des suivants il y a eu d'autres périodes disons « délicates » ?

Non, j'étais à 200%. Je sais pas ce qui s'est passé avec la naissance du deuxième mais tout était beau, tout était rose. Je me sentais en grande confiance. De nouveau ça a été un peu sapé parce que ça se passait pas très bien l'allaitement pour le deuxième et j'avais pas d'information, pas de soutien. On m'a dit : « T'as qu'à donner le biberon, c'est plus facile. » Justement quand j'ai connu l'association après j'étais bien. Je me suis beaucoup informée sur internet. Et à l'Atelier ouvert j'ai trouvé des livres qui correspondaient bien au respect de l'enfant. C'est vraiment que du positif.

Pensez-vous que le rôle de parent a changé avec le temps ?

Oui. C'est clair à l'époque tout le monde était présent, les oncles, les tantes, les grands-parents. Maintenant la maman elle est seule avec son enfant et ça m'étonne pas qu'il y en ait beaucoup qui dépriment et qui jettent les bébés par la fenêtre. Il y a des moments vraiment pas faciles. On est submergée déjà par les hormones, il y a plein de choses qui se passent dans notre corps, dans notre tête. Si on est seule c'est difficile.

Sentez-vous une pression de la société pour être une « bonne mère qui élève de bons enfants » ? En quoi ?

Oui et encore beaucoup maintenant. D'ailleurs j'ai le premier garçon qui a beaucoup d'imagination, qui ne supporte pas de rester assis pendant des heures sans bouger et il faut qu'il fasse ça absolument. On avait un maître l'année passée qui nous avait aidés et on avait mis des choses en place, tout se passait bien. La maîtresse qu'il a cette année c'est tout autre chose. C'est à lui de s'adapter, il n'y a pas moyen. Donc ça va de nouveau pas. On a été obligé de lui donner des médicaments pour que ça simplifie la vie des maîtresses en fait. Alors que justement, toujours pour cet enfant, quand j'allais à l'Envol, ça c'était génial parce qu'il y avait un psychomotricien. Il l'a suivi depuis le départ donc il l'a toujours vu. Quand il y a eu des soucis à l'école, il m'a rassurée chaque fois parce qu'il le connaissait depuis tout petit. Il le voyait jouer et il me disait : « Il n'y a pas de problème avec lui, c'est juste une question de maturité. Il faut lui laisser le temps. » Ça m'avait bien aidée, c'était super qu'il soit sur place. On l'a catalogué alors qu'il est juste différent. Il passerait toutes ses journées dehors.

J'entends qu'il y a une certaine pression pour réussir à élever ses enfants pour qu'ils soient toujours bien sages, mais est-ce que vous avez ressenti une pression pour être une bonne mère ?

Oui. Bon ça me touche plus du tout maintenant, mais le fait qu'ils doivent avoir chacun leur chambre, qu'ils doivent apprendre à dormir donc il faut les laisser pleurer. Il y avait même une puéricultrice qui avait dit qu'il fallait l'enfermer dans la salle de bain, le mettre dans la baignoire et le laisser tout seul et il fallait être éloigné dans une pièce à part et on devait se mettre des bouchons dans les oreilles comme ça il apprendrait ce que c'est d'être seul, qu'il apprendrait à se rassurer tout seul. Ils racontent encore ça régulièrement aux mamans. Ça me correspond pas. Mais j'ai quand même essayé pour le premier parce qu'on lisait ça dans tous les articles. Je me disais : « C'est nous qui faisons faux. » Parce que je l'endormais au sein et quand je l'allaitais plus, je l'endormais au biberon ou dans les bras et après je le posais et il dormait bien comme ça. Mais il fallait absolument lui apprendre à dormir seul. Il avait à peine huit mois, pile l'âge des angoisses, et avec mon mari on s'est dit : « Ben, on essaie parce que tout le monde dit qu'il faut faire ça, sinon on fait tout faux. » On l'avait laissé hurler et il s'était tout vomi dessus. C'était horrible. Du coup, on a laissé tomber. Après mon mari m'a dit : « Mais t'as tout gâché, maintenant on est intervenu, on aurait dû le laisser. » et moi je lui

ai dit qu'on pouvait pas le laisser dans le vomi. Du coup, on s'en fout de ce que racontent les gens et on fait comme on a toujours fait parce que ça marchait bien. On continue comme ça. On l'a toujours laissé dans sa chambre, nous on avait la nôtre. Après quand il avait besoin qu'on soit à côté de lui, on avait mis un matelas à côté du lit et on lui tenait la main. On partait en douce. Mais qu'est-ce qu'on s'est compliqué la vie. Alors qu'avec le deuxième, il s'est beaucoup réveillé à partir du sixième mois. Il a très bien dormi jusque là. Je savais plus quoi faire. Il se réveillait toutes les heures. Je me levais, j'allais lui donner à téter. Il se rendormait et puis il hurlait de nouveau. Et là aussi, on me disait : « Il faut le laisser pleurer, tu verras ça marche. » Heureusement que j'allais aux réunions de l'association, des mamans m'ont dit : « Mais prends-le avec toi, rassure-le, tu verras ça va passer. » Et j'ai eu de la peine parce que j'avais peur de lui donner des mauvaises habitudes. C'est ce que les gens disent. Finalement j'en pouvais plus je l'ai donc pris avec moi et j'ai vu qu'il avait un problème. C'était pas pour rien qu'il se mettait à hurler parce qu'il bloquait la respiration et quand il reprenait le souffle, il hurlait. Donc le fait qu'il soit à côté, j'ai senti qu'il faisait ça. Et quand il commençait à paniquer je lui mettais la main sur le thorax et ça le calmait tout de suite. Alors que si je l'avais laissé hurler tout seul, ben je sais pas ce qu'il se serait passé. Donc il a dormi avec nous pendant un certain temps. Après on a mis le lit à côté avec le matelas. Il était dans notre chambre sans problème. Et avec le troisième, lui du coup, je l'ai gardé avec moi depuis le début. Il régurgitait énormément, j'avais trop peur qu'il s'étouffe. Alors il dormait que sur mon épaule. Alors là j'adorais dire aux gens qu'il dormait avec moi. « Mais c'est génial, ça passe tellement vite que je profite jour et nuit. » Du coup, les mamans m'ont dit : « Moi aussi je dors avec mais j'ose pas le dire. » J'étais tellement mieux et j'avais lu plein de choses comme quoi c'était bon qu'il dorme avec moi pour plein de choses. Du coup j'étais bien avec ce que je faisais et ça me correspondait. Ça allait bien. Pour mon mari aussi, pour le premier il voulait tellement faire comme les gens disaient, comme ses parents disaient que finalement là aussi il a lâché prise et il s'est rendu compte que c'était beaucoup plus simple. C'est pas la nuit qu'on fait l'éducation. Du coup on a fait des choses incroyables. Mon mari dormait avec un parce qu'il était malade, moi je dormais avec l'autre au salon. L'important c'était de dormir. Maintenant ils sont trois dans la même chambre et le petit il est avec nous. Mais ça aussi c'est toujours une histoire tabou...

En vous entendant, j'ai l'impression que cette pression est très culpabilisante ?

Ah oui ! Au début oui. Pis vraiment ça complique la vie de parents. Je comprends que certains veuillent pas plus d'enfants, qu'ils n'aient pas envie d'un troisième ou d'un quatrième. Certains me disent : « Mais t'es folle ! Comment tu fais ? » C'est clair que si on essaie à tout prix de les faire entrer dans un protocole qui leur correspond pas, on y arrive pas. Si on prend l'exemple du sommeil, tout le monde dit qu'il faut que les bébés dorment dix-douze heures par nuit, mais quand je dis aux mamans que si un bébé dort cinq-six heures d'affilées, on peut dire qu'il passe ses nuits. Elles me répondent toutes « ah bon ? ». Après c'est vrai qu'il y a des bébés qui dorment dix-douze heures, mais ce sont plus souvent les adultes. J'ai vu dernièrement sur internet qu'il y a un pourcentage de plus en plus élevés en France de bébés qui sont sous sédatifs. En Suisse aussi, ils utilisent beaucoup le sirop pour la toux quand les bébés n'ont pas de toux parce que ça les assomme. Encore une maman m'a dit l'autre jour qu'elle donnait du [...], je ne sais pas ce que c'est, c'est peut-être plus naturel. Elle a un enfant de deux ans et il se réveillait beaucoup la nuit. Elle me raconte qu'elle lui a donné ça et que ça l'a assommé direct. Je lui ai demandé si elle n'avait pas essayé de lui faire un petit massage, d'essayer de comprendre ce qui se passe... Elle m'a répondu : « Ah ben non ! Moi j'ai besoin de dormir la nuit parce que je bosse. » Elles essaient même pas de savoir qu'est-ce qui se passe. Il m'a fait ça mon pédiatre aussi quand j'étais enceinte du troisième. C'est vrai que le deuxième se réveillait beaucoup et le premier était très agité la journée donc j'étais

fatiguée. Il m'a dit : « Juste pendant une période donnez-lui ça. » C'était un calmant puissant. Je lui ai donné un soir, c'est vrai qu'il s'est pas réveillé de la nuit mais je suis allée le voir, il était gelé. Donc j'ai compris qu'il se réveillait souvent parce qu'il avait froid. Quand j'ai déplacé son lit j'ai vu qu'il y avait plein de moisi et j'ai compris qu'il y a quelque chose qui le dérangeait. On a changé la place du lit, je l'ai plus réchauffé et j'ai plus eu besoin de lui donner quelque chose. J'étais choquée que le pédiatre me dise de lui donner ça plutôt que de chercher la cause. Ce qui m'a choquée aussi... On avait des amis et ils étaient choqués de voir qu'on dormait avec nos enfants la nuit, qu'on se levait pour eux. Par contre, elle, elle se levait la nuit pour le chien. Le chien dormait avec eux dans le lit et elle se levait deux-trois fois par nuit pour sortir le chien. Mais ça dérangeait pas. Par contre l'enfant qui se réveille la nuit et qui dort avec ses parents c'est horrible. Le chien peut entrer dans la chambre des parents, mais pas les enfants parce que c'est notre chambre. J'ai entendu aussi qu'il y avait des enfants qui voulaient dormir avec leurs parents parce qu'ils avaient peur. Mais comme ils avaient pas le droit d'entrer dans la chambre, ils dormaient dans le couloir. On entend encore vraiment trop souvent qu'il faut laisser pleurer les enfants pour qu'ils apprennent à dormir seul et à être seul. Certains pédopsychiatres canadiens ont soulevé la question et émettent l'hypothèse que ça peut marcher pour certains mais pour d'autres ça peut avoir des influences. Par exemple, quand ils font les dents, ben ils pleurent plus parce qu'ils ont mal. Ils ont souvent besoin de téter plus parce que les endorphines du lait maternel ça les calme mais les gens disent que c'est juste des caprices parce qu'il a compris qu'il pouvait téter plus... Mais si ça le soulage tant mieux.

Comment vivez-vous cette pression de la société de devoir être une bonne mère?

Je sais pas si c'est parce que j'ai eu une enfance assez difficile donc je suis endurcie, mais quand j'entends certaines choses je me dis : « Oulala, heureusement que je suis bien avec moi-même maintenant. » Parce qu'on est vite perdue. Je comprends qu'il y ait des mamans qui disent qu'elles préfèrent aller travailler que de rester à la maison avec leurs enfants parce qu'elles savent pas quoi faire avec leurs enfants. Donc du coup, ils se connaissent pas. On a tellement l'habitude qu'on nous dise ce qu'on doit faire que en fait quand on doit s'écouter soi-même on sait pas le faire. C'est pour ça que je me disais : « Oh mon dieu, l'instinct est là, mais je l'entends pas. Il est où ? Il m'a loupé l'instinct... » En fait, j'ai vu après avec les autres garçons, si on se connecte avec son bébé on sent bien les choses. Et les mamans qui laissent pleurer leur bébé parce qu'on leur a dit de faire, elles sont super mal de faire ça. Elles ont le cœur qui bat à 200 à l'heure. Elles ont envie d'aller le chercher et c'est le mari qui les retient ou alors elles se disent : « Si je veux être une bonne mère il faut pas que je le fasse... » Ah oui, j'ai aussi entendu une histoire, ça m'a fait pleurer c'est quand j'étais enceinte du quatrième. Une mère a perdu son mari quand elle était enceinte du deuxième, il est décédé. Quand cet enfant est né, tout de suite cette maman a été cataloguée comme une maman dépressive parce qu'elle a vécu ça. Elle disait : « Mon bébé a un problème. » Elle allait tout le temps à l'hôpital, mais on lui disait : « Mais non, c'est vous qui n'allez pas bien. » et ils lui prescrivait des antidépresseurs. Elle a changé neuf fois de pédiatre jusqu'à ce qu'ils découvrent que le bébé avait un problème au poumon. Je me dis : « C'est pas possible ! Il faut faire quelque chose ! »

Est-ce que les lieux d'accueil enfants-parents vous apportent des éléments qui vous rassurent quant au fait que vous êtes une « bonne maman » ?

Beaucoup à l'Atelier ouvert et pour mon mari aussi. Mon mari était dans ma direction et quand il allait au travail et qu'il entendait les autres il était un peu paumé. Quand il allait à l'Atelier ouvert, c'était toujours dans ma direction, dans le respect de l'enfant. Alors que les

autres, comme je vous ai raconté, c'est pas dans le respect de l'enfant plutôt dans « Fous-moi la paix, laisse-moi tranquille. » Il faut surtout pas que l'enfant dérange.

Qu'est-ce qui vous a rassurée ?

On a discuté avec des professionnels. Et mon mari aussi. Chaque fois qu'il a pu discuter il revenait tout calme, tout bien. Les enfants jouaient s'amusaient et lui il pouvait parler avec les professionnels.

Vous sentez-vous valorisée dans votre statut de maman au foyer?

Quand on me demande ce que je fais comme métier, je réponds que pour le moment je m'occupe de mes enfants. On me répond : « Ah donc vous faites rien ! » Il y a eu plusieurs fois. Alors maintenant j'apprécie quand on me dit : « A part le travail que vous faites à la maison avec vos enfants, est-ce que vous faites un travail à l'extérieur ? » Je trouve tellement joli... En principe c'est des femmes avec des enfants qui disent ça. Déjà avant de me marier, je me disais que jamais je resterai à la maison parce que je voyais ça comme quelque chose de très dévalorisant. C'était mal vu une femme qui restait à la maison avec ses enfants. C'est une fainéante. Elle fait rien. Pour mon premier, j'avais envie de rester à la maison mais j'avais pas le droit comme j'avais qu'un seul enfant. Pour les gens c'était « Ouais tu vas quand même pas rester à la maison. Tu vas rien faire pendant tout ce temps. » Je me suis forcée à retourner travailler et plein de fois j'avais la larme à l'œil parce que je devais le laisser. Je pensais pas être comme ça avant d'avoir le premier. Je pensais que ce serait facile, que j'allais le laisser et que j'allais continuer à travailler. Jamais je resterais à la maison. Et après ça devenait de plus en plus dur d'aller travailler. Par contre, pour le troisième j'avais le droit parce qu'il y a beaucoup à faire à la maison, mais pas pour un ou deux. Pour un ou deux il y a aussi du travail. Moi j'ai trouvé que c'était plus pénible d'avoir un seul qu'avec trois-quatre. Il s'ennuyait donc j'étais beaucoup plus avec lui.

Si je comprends bien, vous ne vous sentez pas valorisée par la société dans votre rôle de maman ?

Non. Quand je dis que je dors avec mon enfant, les mamans qui travaillent me répondent : « Oui, mais moi je bosse. » Et alors, il y en a qui dorment avec et qui travaillent quand même.

Est-ce qu'il y a des personnes qui vous valorisent dans ce statut ?

Maintenant que j'en ai quatre, oui. On me dit : « Ouah ! Quel courage ! Quatre enfants, c'est super ! » ou « Ah ouais, c'est un sacré travail ! » Alors que je trouve qu'il faut que ce soit valorisé tout autant avec deux. C'est vrai qu'on est à la maison tous les jours. On fait à chaque fois les repas et il y a des tas de choses à faire. L'échappade de pouvoir aller dans un lieu d'accueil enfants-parents c'est super. On est dans un autre endroit donc on sort quand même mais c'est un endroit qui est comme la maison. Quand on rente à la maison il n'y a pas tout qui est en désordre. Les enfants sont aussi plein d'énergie parce qu'ils ont fait des rencontres.

Est-ce que ces structures comme l'Envol ou l'Atelier ouvert vous apportent des éléments qui vous valorisent dans votre statut de maman ?

Oui, oui. Déjà parce qu'on est toutes un peu à la maison. De nouveau d'apporter des infos à d'autres, d'en récupérer et de pouvoir les retransmettre plus loin.

Comment percevez-vous les professionnels qui travaillent dans ces structures ? Y a-t-il une différence entre ceux de Monthey et ceux d'Aigle ?

Je vois vraiment la différence de l'endroit. A Aigle, ils sont beaucoup à l'écoute. Ils ne jugent pas. Je trouve vraiment bien. Quand ils parlent avec la maman ou le papa, ils essaient de voir

ce qu'il ressent et d'aller dans sa direction. On voit qu'ils sont très psychologues alors qu'à Monthey pas toujours. Je me rappelle qu'une fois j'avais un souci et la personne responsable a appelé toutes les mamans en disant : « Vous avez entendu ce qu'elle vient de dire ? Qu'est-ce que vous en pensez ? » Ça m'a fait mal. Je crois que c'était justement par rapport au sommeil où il se réveillait beaucoup. Il s'est un peu moqué de moi j'avais trouvé. Du coup, les fois d'après j'osais pas demander. Il y a du jugement alors qu'il n'y en a pas à Aigle.

Pour vous, est-ce important qu'il y ait des professionnels dans ces lieux d'accueil ? Pourquoi ?

Oui. Qu'ils soient neutres dans leur façon de voir les choses parce que finalement c'est un cheminement personnel, celui de la maman. Celui qui est fixé avec des idées bien arrêtées et qui dit à la maman qu'elle fait tout de travers... C'est déjà tellement difficile. J'ai une maman qui m'a appelée. Elle était désespérée parce qu'elle était chez un spécialiste qui lui a dit : « Vous faites du mal à votre enfant parce que vous avez du cholestérol, donc en allaitant vous lui donnez tout ce qui est mauvais. Alors il faut arrêter de manger ceci, cela, cela. » Elle faisait déjà tellement attention et quand on lui a dit qu'elle faisait du mal à son enfant, elle était au bout du rouleau. On dit pas à une maman qui vient d'accoucher qu'elle fait tout de travers. Elle essaie déjà d'avoir des repères...

Pour vous, qu'est-ce qu'ils apportent ces accueillants ?

Ce sont des professionnels qui sont formés dans la psychologie et dans l'écoute. Ça c'est vraiment super. Ça reconforte, ça rassure. Et qu'ils puissent peut-être diriger vers un autre endroit s'il y a un souci. D'avoir des professionnels c'est important pour ça.

Connaissez-vous leur formation ?

Pas tous.

Est-ce important qu'ils soient dans le domaine social ? Oui, mais pas toujours de nouveau. J'ai vu que l'ancienne psychologie est aussi centrée sur certains préjugés qui ne correspondent pas à la réalité. Du fait qu'ils sont peut-être professionnels, ils font ressortir ça comme par exemple : « C'est pas bien si vous l'allaitez au-delà de tant de mois. » alors qu'il faudrait rester neutre avec ça. Donc peut-être une personne qui a étudié, et donc qui sait, peut avoir peut-être trop de poids. Une personne peut-être plus neutre ce serait peut-être bien... Je sais pas, il faut peut-être des deux.

Pouvez-vous me décrire ce qu'ils font comme travail dans ces structures ?

J'ai vu justement la différence quand j'y vais pour [...] Alors que là, je me rends compte vraiment du travail qu'ils font. C'est d'être derrière déjà. Qu'on respecte les limites, que chacun garde sa place. Quand c'est pas le cas, par exemple, s'il y en a un qui pique le jouet de l'autre. Ou quand tout le monde mélange les jouets ou quand il y en a un qui s'énerve... C'est important d'avoir un œil là-dessus. Les mamans aussi je me suis rendue compte que ce sont des vrais enfants. [...] elles mangent n'importe où alors c'est bien qu'il y ait des limites. On mange à cet endroit-là, on fait ceci à cet endroit-là. Permettre la vie avec tout le monde. Elles font beaucoup ça et c'est un sacré travail. En plus, l'écoute de la maman. La façon dont elles interviennent c'est joli, je trouve. Si il y a un enfant qui est en train de criser, le surveillant ou la surveillante rentre en contact avec la maman sur comment est-ce que ça la dérange et tout ça. Gentiment. La maman elle commence à parler et dit qu'elle sait plus quoi faire avec cet enfant quand il fait ça. Du coup, elle donne des petits conseils « si vous essayez peut-être ça ou comme ça, parce qu'il exprime peut-être une frustration ». C'est pas mal.

Est-ce que vous retrouvez cet aspect dans les deux structures ?

Oui, mais de nouveau j'ai une préférence pour l'Atelier ouvert. Ils ont une profession effectivement différente. Je crois qu'à Monthey, il y a une puéricultrice, un psychomotricien et une stagiaire et l'autre je sais pas. Tandis qu'à Aigle, ils ont une formation spécifique.

C'est-à-dire ?

Je crois qu'ils suivent des cours spécifiques avant de devenir accueillants, mais je sais plus. Mais ils suivent une formation sur l'écoute... On en a parlé une fois et ils m'ont dit qu'ils avaient une formation spéciale malgré leur statut à la base, ils suivent une formation en plus pour faire ça.

Pouvez-vous me dire en quoi leur travail serait différent ou ressemblant d'une crèche ?

Déjà à la crèche, c'est sans les parents. Les professionnels sont là pour les enfants. Dans les lieux d'accueil comme l'Atelier ouvert, c'est le parent qui est responsable de son enfant. L'intervenant intervient s'il y a un souci ou comme ça mais il n'est pas là pour garder l'enfant. Un des avantages d'aller dans ces lieux, c'est qu'à la maison on joue pas forcément avec son enfant parce qu'on a plein de choses à faire. C'est pour ça que j'aime bien aller là-bas et mon mari aussi d'ailleurs parce que là-bas on joue avec l'enfant. Du coup, on passe un vrai moment avec l'enfant.

Pouvez-vous vous adresser aux professionnels lorsque vous le souhaitez ?

S'il y a beaucoup de monde c'est difficile. C'est vrai que j'en ai profité quand il y avait peu de monde et mon mari aussi. Quand il y a beaucoup de monde c'est difficile, ils ne sont pas assez d'accueillants. Ils sont deux. Ils doivent s'occuper des personnes qui arrivent. Ils doivent s'occuper de ce qui se passe et ils ont pas forcément trop le temps de parler.

Et quand il y a peu de monde vous pouvez vous adresser à eux ?

Oui.

Vous semblent-ils accessibles et disponibles ? Pourquoi ?

Oui. On dirait qu'ils attendent qu'on leur demande quelque chose. A Monthey, non. Ils font leurs trucs. A Aigle, ils observent, ils regardent et à la moindre occasion ils posent une question et ça ouvre tout de suite à la discussion.

En quoi est-ce important qu'ils soient accessibles ?

Je trouve plus chaleureux et familial le fait qu'ils soient accessibles.

Est-ce que ça vous est arrivé de vous rendre dans l'une ou l'autre des structures en espérant que tel ou tel professionnel soit présent ?

Oui, oui, d'ailleurs mon mari avait un bon feeling avec une personne et il le rassurait c'était incroyable. C'était un psy vraiment. Il allait se faire soigner... Ça m'est arrivé d'y aller et en rentrant de dire : « Ah ben c'était super ! Il y avait tel et tel on a pu bien discuter. C'était super ! » ou alors « Ah ben il y avait tel et tel. Ben c'était pas terrible ».

C'était pour une question de feeling ?

Oui. C'était une personne qui était très à l'écoute. Chaque fois qu'il parlait on voyait que ça venait du cœur.

Qu'est-ce qui faisait qu'avec l'autre personne ça passait peut-être moins bien ?

Déjà c'était une personne plus froide, qui avait sa façon de voir les choses et qui était plus fermée.

L'anonymat et la confidentialité est-ce que ce sont des raisons qui vous encouragent à fréquenter ces lieux d'accueil ?

Oui, mais c'est vrai qu'avec les autres mamans qui sont là après c'est plus vraiment anonyme quand on les voit à l'extérieur. Pour l'histoire de l'allaitement « Ah mais ça c'est la folle qui allaite pendant longtemps. » C'était presque un peu gênant... Du coup, j'osais plus y aller pendant un certain temps. Ça m'avait blessée...

Dans quelle mesure l'anonymat est un facilitateur pour fréquenter ces structures ?

J'ai eu gardé des enfants avec qui il y a eu des problèmes avec la protection de la jeunesse. Je pouvais pas trop en parler, donc le fait de pouvoir en parler là et de savoir que ça sortirait pas. J'ai eu des indices sur comment faire, ça m'a rassurée. Je pouvais en parler plus facilement.

L'anonymat c'est aussi dans le sens où les professionnels ne tiennent pas des dossiers sur les familles. Est-ce que pour vous c'est important ?

Oui.

Ça pourrait être un frein s'ils commençaient à tenir des dossiers pour vous ?

Oui parce qu'on devrait faire plus attention à ce qu'on raconte. Parce que des fois c'est vrai, suivant l'état d'âme qu'on a, des fois on pourrait peut-être être différent avec l'enfant ce qui pourrait faire penser qu'on les maltraite ou comme ça. On pourrait vite être jugée suivant ce qu'on raconte. C'est plus libre. Je pense que les mamans parlent plus facilement si c'est pas noté.

Est-ce que ça vous encourage à parler plus facilement, à demander du soutien grâce à l'anonymat ?

Oui, tout à fait.

Avez-vous l'impression d'être écoutée par les professionnels ?

Oui.

Dans les deux structures ?

Moins de nouveau à l'Envol mais j'y suis peut-être moins allée aussi.

Qu'est-ce qui vous donne l'impression d'être écoutée ?

De nouveau peut-être jugée par cette histoire que j'étais très à l'écoute de l'enfant et c'est pas trop dans le mouvement. Il y a beaucoup de mamans qui me disent qu'elles trouvent dommage qu'Aigle ce soit plus loin parce qu'elles s'y sentent plus à l'aise. On voit les parents qui fréquentent, c'est plus facile d'accès. On parle plus facilement avec les autres mamans à Aigle qu'ici c'est plus des clans. Des mamans qui ont dit qu'elles étaient allées une fois à Monthey mais qu'elles n'y retourneront plus jamais parce qu'il y avait des groupes de mamans. Elle a posé une question et toutes les mamans ont parlé entre elles. Elles m'ont dit qu'elles y retourneraient plus jamais.

Qu'est-ce qui vous donne l'impression d'être écoutée par les professionnels à Aigle ?

Le regard. Ils ont une façon vraiment gentille de s'approcher et quand elles écoutent, elles écoutent vraiment attentivement. Et quand il y a d'autres personnes qui arrivent, c'est l'autre accueillant qui va s'en occuper ou alors si c'est pas possible, elle va les accueillir et elle s'excuse quand elle revient. Alors qu'à Monthey, on commence à parler de quelque chose, on change de sujet et après elle oublie qu'on avait parlé de ça.

Vous disiez tout à l'heure que vous avez eu l'impression d'être jugée par ces professionnels. Est-ce que ça a été verbalisé ?

Oui. Quand c'est comme ça, j'essaie de rien rajouter parce que j'ai peur de ce qu'elle va me dire et ça va me faire de la peine. Je crois qu'il y a eu une fois où on m'a dit que c'était moi, qu'il fallait que je change, que j'avais qu'à avoir un peu plus de cran pour les laisser pleurer. De la discipline et tout ça... Mais une fois sinon c'était des sous-entendus ou comme je disais cet air un peu moqueur.

Les discussions avec les professionnels vous ont-elles permis de mettre en pratique ce qui a été discuté lors des précédentes visites ?

Oui, mais je me rappelle pas... Oui, mais en fait, même pour le couple ça a été utile parce qu'à un moment donné on était en désaccord avec mon mari. Les intervenants nous ont rassurés. Je dirais que c'est même mieux que d'aller chez un psy. C'est pas utile uniquement pour l'éducation. On a aussi parlé de l'école pour le comportement de mon premier, des enseignants, de beaucoup de choses. C'est vrai qu'elles reformulent ce qu'on dit. Elles sont empathiques vraiment, inquiètes. Ça se voit dans les yeux.

Selon vous, en quoi le fait de pouvoir amener vos enfants dans un lieu comme l'Envol ou l'Atelier ouvert c'est un avantage pour eux ?

Comme j'ai dit avant, mon deuxième c'était un bébé au besoin intense. Il avait beaucoup besoin de moi et même pas papa, c'était que maman. Le fait d'aller là, il pouvait être avec d'autres personnes et maman est là quand même. Ça a aidé et ça m'a rassurée quand j'ai repris le travail. Ma mère allait au même endroit qui l'a rassuré. Après il a été plus facilement à la garderie. Je lui ai dit que c'était comme l'Envol mais que j'allais partir un tout petit moment et que je reviendrai le chercher. Il a été d'accord. Si j'avais été directement à la garderie, je pense que ça aurait été l'horreur. C'est celui qui est parti avant et maintenant il va à l'école tout seul, il s'habille, il pense à tout. C'est super !

Et pour vos autres enfants ?

Pour les autres, ils étaient plus indépendants. Ils allaient à la garderie, mais ils appréciaient quand on allait à l'Envol et que j'étais là. Il allait aussi avec ses cousines, sa grande cousine qu'il adore. Ma mère est allée avec mes enfants et les enfants de mon frère et ça c'était super. C'est bien que ce soit un endroit neutre parce que si on est ou chez nous ou chez eux, l'enfant c'est son territoire donc c'est plus difficile. Tandis que là c'est un endroit neutre.

Pourquoi est-ce important pour vous qu'ils viennent dans une MV ?

Déjà pour faire des rencontres. Je vois une maman qui a un enfant qui est très difficile, qui a sûrement beaucoup de soucis. Elle tient à le garder à la maison à tout prix. Et je vois qu'il a beaucoup besoin, il demande mes enfants. Il a besoin d'être avec d'autres enfants. Et à la maman aussi d'y aller et de faire autre chose que le ménage. Pour les enfants, oui, vraiment qu'ils puissent rencontrer d'autres enfants et pour les mamans de faire autre chose que le ménage. Là elle peut être un peu tranquille, elle peut lire, elle peut jouer avec son enfant, parler avec d'autres mamans. Etre plus relax.

Avez-vous l'impression qu'ils se sentent bien dans une telle structure ? Qu'est-ce qui vous fait dire cela ?

Oui, oui. Mais c'est vrai que quand on se sent pas bien comme cette période où c'était pas bien à Monthey à cause des petits clans et tout, l'enfant il était plus agité aussi. Il y avait plus de bagarres. Alors qu'à l'Atelier ouvert il n'y a jamais eu de bagarres ou de soucis.

Qu'est-ce qui vous donne l'impression qu'ils se sentent bien quand vous allez à l'Envol ou à l'Atelier ouvert ?

Comme il y a deux pièces, il me quitte facilement et du coup je sais pas toujours où ils sont. Il est de l'autre côté en train de jouer à l'aise. Alors que s'il était pas bien, il serait accroché à moi tout le temps. Facilement, il part, il va jouer. De temps en temps, il vient me demander quelque chose et il repart. Même lui. (Elle désigne l'enfant qu'elle porte dans ses bras.) Je le vois presque pas. Il va voir ce que font les autres. Même le deuxième, c'est un bébé au besoin intense, il demandait beaucoup à téter quand on était à la maison, mais là-bas il demandait pratiquement pas. Il oubliait.

Comment ça se passe quand vous y allez ? Est-ce qu'ils jouent avec d'autres enfants ?

Je vois, *Daniel* il a ses petites habitudes. Quand il arrive il va toujours vers le même jeu. Ils apprennent vite ce qu'ils ont le droit de faire ou pas.

Avec les autres enfants comment ça se passe ?

En général, bien. Après ça dépend des enfants. Suivant quels enfants, ils étaient un peu en rivalité. *Nicolas* lui il jouait toujours avec les filles. Ça se passait toujours bien. Et *Daniel*, même si les autres se bagarrent, lui il en rigole, il est vraiment très cool. D'un côté ou de l'autre, il se fait facilement des copains. Même s'ils se sont jamais vus, c'est comme s'ils étaient les meilleurs copains du monde. C'est fou quand on a plusieurs enfants comme ils sont différents. Je trouve chouette d'en avoir eu plusieurs. Si j'en avais eu un seul, j'aurais tellement culpabilisé d'avoir tout fait faux, d'être une mauvaise mère alors que là on voit que c'est l'enfant aussi qui est différent, qui prend les choses aussi différemment et chacun a ses ressources.

Avez-vous l'impression qu'ils ont changé depuis qu'ils fréquentent ces lieux d'accueil enfants-parents ?

Comme il y avait un grand besoin pour le deuxième, oui. Le deuxième il a bien changé. Il était plus à l'aise et je pouvais le laisser plus facilement. Il savait que je revenais toujours. Pis, le dernier aussi. Je suis allée pendant longtemps à l'Envol avant de le mettre à la garderie pour la première fois.

Avez-vous l'impression que de fréquenter des structures comme l'Envol ou l'Atelier ouvert ça aide à avoir une relation moins « fusionnelle » avec votre enfant ?

C'est vrai qu'on essayait de me faire culpabiliser pour le deuxième parce que j'avais un lien très fusionnel peut-être parce que c'était lui qui le demandait aussi parce que c'était un bébé au besoin intense. Mais c'était vraiment quelque chose avec lui. J'avais beaucoup de mal à le laisser. C'était comme si on était la même personne. On me disait : « Va falloir couper le cordon ». Je répondais : « Mais non. Y a pas besoin de couper le cordon. » Alors que là, justement à l'Envol ça se faisait tout seul. Il n'y avait pas besoin de forcer, de faire pleurer ou d'arracher le cœur. Ça se faisait tout seul et il a suffi de laisser faire. Peut-être que la première fois il était plus accroché, plus à rester dans mes bras et après gentiment il s'éloigne un tout petit peu et ça s'est fait naturellement. C'est pas d'un coup : « Tu étais collé à moi jusqu'à maintenant et après je te vois plus pendant une semaine. » C'est pas possible.

Ça vous a permis de faire cette transition en douceur ?

Oui, tout à fait. D'ailleurs je regrette de pas y être allée avec le premier, d'avoir tout fait en même temps avec la garderie. Je l'avais avec moi et quand je partais travailler je le laissais

chez mes beaux-parents. C'était à chaque fois une déchirure alors que si on avait été à l'Envol on se serait habitués les deux gentiment.

Quelle est l'importance de ces structures pour vous en deux mots ?

Déjà de favoriser le lien avec les autres. Que les enfants se voient entre eux. Ce qui est bien aussi c'est quand il y a plusieurs nationalités. Que tout petit il n'y ait pas de racisme, qu'ils soient habitués à être avec d'autres, à partager. D'apprendre à partager aussi parce que le jouet il est à personne, donc il faut le partager. Respecter certaines limites parce que certains enfants ils en n'ont aucune. Alors oui je suis pour rassurer les enfants, mais je suis aussi pour les limites. C'est aussi quelque chose aussi d'important dans ces endroits-là, quand des parents vont trop à l'extrême dans les limites. Avoir quelqu'un qui dirige un peu et qui informe par rapport à l'âge. J'ai vu des parents qui demandaient des choses à leurs enfants qu'ils étaient pas capables de faire. « On m'a dit qu'il devait faire ça. » « Oui, mais pas à cet âge. » Un professionnel est là pour dire : « Allez-y en douceur. » ou « Essayez peut-être ça. » Sans ça je pense qu'il faudrait suivre des cours pour devenir parents...

Peut-être plus pour vous personnellement, qu'est-ce que cela vous apporte?

Ça fait du bien. Quand je revenais, j'étais apaisée, sereine, bien. Le fait d'avoir vu du monde, que les enfants se soient amusés, qu'ils aient vu du monde. D'avoir pris le temps surtout d'être avec son enfant. Il y a eu une période où c'était un peu stress, alors vivement que je puisse y retourner pour pouvoir jouer avec mon enfant. J'aurais le temps, presque obligatoire de jouer avec lui, de rester avec lui, de lui lire une histoire, de le regarder jouer.

Selon vous quels sont les points forts et les points faibles de ces lieux d'accueil ?

Ben les points forts... La variété des jouets, l'accueil, le respect de l'enfant et de la maman. Les points faibles c'est les horaires et que certains soient pas assez formés pour l'écouter et le respect de l'autre.

Quelles sont vos attentes futures concernant les structures que vous fréquentez ?

Oui. Comme beaucoup de parents le disent aussi, il faudrait plus de lieux d'accueil et une plus grande ouverture au niveau des horaires.

Auriez-vous quelque chose à modifier dans ces structures ?

Peut-être que des fois j'organiserai dans le même endroit, parce que des fois aller dans un nouvel endroit ça bloque les parents, des ateliers comme on entend beaucoup parler de communication non violente parce que beaucoup de parents utilisent beaucoup la fessée ou des moyens comme ça. Des parents qui sortent facilement des gongs. J'entends des parents dire : « Heureusement que je travaille parce que je le tuerais si je restais à la maison ». De nouveau, ce manque de lien entre parent-enfant... Des ateliers comme ça ça pourrait être bien.

Peut-être une dernière question. Que pensez-vous de la gratuité du lieu ? Enfin je sais qu'à Aigle il faut payer 2.- mais à Monthey c'est gratuit?

Je trouve que c'est bien de payer 2.- Certains parents ça les dérange de rien payer et 2.- c'est vraiment rien.

Vous seriez plus pour le système d'Aigle ou pour celui de Monthey ?

Celui d'Aigle. Les enfants prennent aussi un petit goûter donc ça justifie le fait qu'ils prennent un goûter. Les parents se gênent à l'Envol parce qu'ils paient pas et d'autres par contre comme c'est gratuit c'est « Allez les enfants, mangez tout ce que vous pouvez ». Je trouve que c'est plus respecté à Aigle.

On a fait le tour des questions. Est-ce que vous auriez envie de revenir sur ce qui a été dit ou de rajouter quelque chose ?

Non. C'est bon.

Je vous remercie infiniment.

De rien.

ANNEXE « D »

Horaires des lieux d'accueil enfants-parents
présentés durant la recherche.

Lieux d'accueil présentés durant la recherche

✓ *Haut comme 3 pommes*

Age des enfants : De la naissance jusqu'à l'âge préscolaire.

Heures d'ouverture : Lundi de 9h à 11h30
Jeudi de 14h à 17h30

Adresse : Dans les locaux du jardin d'enfants « Les P'tits Génies », Place du Scex 9, 1950 Sion.

✓ *L'Envol*

Age des enfants : De 0 à 5 ans.

Heures d'ouverture : Lundi de 15h à 18h
Jeudi de 9h à 11h30

Adresse : Mabillon 1 – Rue Monthéolo 9, 1870 Monthey

✓ *L'Atelier ouvert*

Age des enfants : De 0 à 6 ans.

Heures d'ouverture : Mardi de 14h à 17h30
Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 14h à 17h30
Samedi de 9h30 à 12h

Adresse : Place du Centenaire 3, 1860 Aigle

✓ *La Maison Ouverte*

Age des enfants : De 0 à 5 ans.

Heures d'ouverture : Lundi, Mardi, Mercredi de 14h à 18h
Jeudi, Vendredi de 9h à 11h
Samedi de 15h à 17h

Adresse : Passage Saint-Antoine 7, 1800 Vevey